~~252.1~~
~~F622zF~~
~~206712 t.1~~

BOOK 252.1.F622ZF t.1 c.1
FABRE # LA JEUNESSE DE FLECHIER

3 9153 00066979 8

Date Due

Demco 293-5

LA JEUNESSE DE FLÉCHIER

I

TOULOUSE. — IMPRIMERIE A. CHAUVIN ET FILS, RUE DES SALENQUES, 28.

LA JEUNESSE

DE

FLÉCHIER

PAR

L'ABBÉ A. FABRE

DOCTEUR ÈS LETTRES

MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE DU GARD

Ouvrage couronné par l'Académie française

TOME PREMIER

PARIS

ERNEST THORIN, ÉDITEUR

LIBRAIRE DU COLLÈGE DE FRANCE, DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME

7, RUE DE MÉDICIS, 7

1884

~~2524~~

~~F622F~~

~~t.1~~

AVANT-PROPOS

Il y a quelques années, nous avons publié un volume, accueilli alors avec quelque faveur, grâce sans doute à l'aimable et doux patronage de celui qui était l'objet de notre étude. On a paru s'intéresser à cette correspondance inédite de Fléchier avec deux femmes, célèbres de leur temps, correspondance qui rappelle la pompe et l'harmonie de Balzac, le style fleuri de Voiture, le ton précieux et maniéré de Godeau, et qui nous fournit l'explication des qualités et des défauts du futur orateur (1).

Nous voudrions compléter ce que nous avons commencé autrefois ; faire connaître les travaux de Fléchier dans sa jeunesse, les amis qu'il a recherchés, les réunions qu'il préféra, et au milieu desquelles, en quelque sorte, son talent se forma et prit peu à peu ces plis divers que l'élégant

(1) *De la correspondance de Fléchier avec Mme Des Houlières et sa fille.* 1 vol. in-8, Paris, Didier. 1872.

prélat garda jusqu'à la fin de sa noble carrière. Il y a là des détails bien curieux, ignorés pour la plupart, à l'aide desquels on peut dessiner nettement les traits de cette physionomie littéraire, l'une des plus fines, des plus déliées, des plus spirituelles de ce dix-septième siècle, si fécond pourtant en écrivains excellents et en esprits originaux.

Plus tard, peut-être, après avoir parlé des grâces charmantes et un peu affectées du bel esprit, examinerons-nous les mérites de l'orateur; peut-être étudierons-nous ces discours qui firent de lui le rival de Bourdaloue et l'émule de Bossuet. Pour le moment, nous ne toucherons pas à la période grave, sérieuse, de la vie de Fléchier; nous le suivrons seulement chez ses maîtres, ses protecteurs ou ses amis, jusque sur le seuil de ces chaires de Versailles ou de Paris, que venaient d'illustrer de grands orateurs et d'impérissables chefs-d'œuvre.

« Je rends au public ce qu'il m'a prêté », a dit La Bruyère, avec un mélange de modestie et de malice. Nous, qui n'avons pas besoin d'être modeste, et qui n'avons pas le droit d'être malicieux, nous dirons simplement que nous rendons au public ce qui lui appartient : à lui, en effet, les travaux, les fatigues et les labeurs; à lui, les studieuses veilles de tous ceux qui jouissent de tranquilles loisirs refusés à un si grand nombre d'autres.

Nous avions écrit ce livre autrefois, en des

temps moins tristes et des jours plus sereins : on voudra bien nous pardonner de nous intéresser à une énigme, à un madrigal ou à un sonnet, à une époque où des questions autrement graves tourmentent les esprits. D'ailleurs cet ouvrage, terminé depuis de longues années, ne devait pas voir le jour encore. Absorbé par un ministère qui réclame toute notre application et tous nos soins ; vivant au milieu de braves paysans, qui ont plus besoin de bons exemples que de lecons de beau langage; heureux de consoler les malades et de faire le catéchisme aux petits enfants, nous ne songions plus guère à l'image d'un monde évanoui pour nous, et nous pensions avoir dit adieu à *la société polie* pour toujours. Nous nous sommes remis à l'œuvre sous le coup d'une de ces douleurs auxquelles il faut faire diversion : nous n'en connaissons pas de plus salutaire et de plus féconde que le travail et que l'étude. Montesquieu a dit : « Je n'ai jamais eu de chagrin, qu'une heure de lecture n'ait dissipé. » Cette pensée nous avait paru jadis avoir une forme quelque peu paradoxale : elle nous le paraît moins aujourd'hui.

Champigny, le 15 septembre 1881.

LA

JEUNESSE DE FLÉCHIER

CHAPITRE PREMIER

Fléchier fait ses études à Tarascon, chez les Pères de la Doctrine chrétienne. — A quinze ans, en 1647, il entre à Avignon, au noviciat des Doctrinaires. — Dès 1649, à dix-sept ans, il enseigne *les humanités* à Tarascon, puis à Draguignan. En 1653, il est envoyé à Narbonne, comme professeur de rhétorique. Il compose un cours de rhétorique pour ses élèves. Oraison funèbre de l'Archevêque de Narbonne, 1659.

Fléchier naquit à Pernes, petite ville du Comtat Venaissin, le 10 juin 1632, cinq ans après Bossuet, et la même année que Bourdaloue (1). Quelques-uns de ses biographes ont voulu joindre à l'éclat de son nom l'illustration d'une haute naissance. Qu'il ait été ou non d'ancienne et noble maison, peu importe : « Des hommes tels que lui,

(1) M. l'abbé Delacroix fait naître Fléchier le 19 juin ; Ménard et Ducreux fixent *le* 10 *juin* : ces deux biographes de l'évêque de Nîmes sont si bien informés, qu'il est difficile de ne pas s'en rapporter à eux. — Sur Fléchier et sa famille, voyez Pièces justificatives, I.

n'ont pas besoin d'aïeux (1). » Au seizième siècle, nous dit-on, ses ancêtres étaient « des gens considérables et puissants, dans la partie du Comtat qu'ils habitaient »; mais, au moment où Fléchier vint au monde, ses parents étaient bien déchus de leur ancienne splendeur; car, son père, « citoyen obscur de la petite ville de Pernes, au diocèse de Carpentras, fut réduit à chercher sa subsistance dans un commerce de détail, et à se marier avec la fille d'un marchand peu fortuné comme lui (2) ».

Jeune encore, il fut envoyé au collège de Tarascon, que dirigeaient alors les Pères de la Doctrine chrétienne. Si nous en croyons Ménard, il y fit de brillantes études, « se distingua dans toutes ses classes, et excella surtout dans la poésie latine », qui devait commencer sa réputation. Nous avons peu de chose à dire de son enfance. La vie d'écolier, on le sait, dans son uniforme régularité, offre en général un petit nombre de faits dignes d'être signalés. C'est pourquoi, on trouve si peu de détails sur les premières années des hommes devenus célèbres dans la suite; les contemporains gardant le silence, il ne reste plus qu'à recueillir quelques bruits épars çà et là, des

(1) Ducreux, *Œuvres complètes de Fléchier*, vol. I, p. XVIII.

(2) Pour tous ces détails, voir Ducreux, *Discours sur la personne et les écrits de M. Fléchier*, en tête des *Œuvres complètes*. — Voir aussi un travail un peu long, mais fort intéressant, et surtout plein d'exactitude, par Ménard, auteur d'une savante histoire de la ville de Nîmes. Cette notice se trouve au commencement du seul volume des *Œuvres de Fléchier* que Ménard ait publié. (Paris, Christophe Ballard, imprimeur du roi, 1 vol. in-4°, 1763.) Ce volume est devenu très rare; la bibliothèque de Nîmes n'en possède aucun exemplaire. Nous en avons trouvé un à la bibliothèque nationale, et un autre à la bibliothèque Sainte-Geneviève.

anecdotes souvent douteuses, et qui, de plus, ont le tort d'avoir une mince valeur ou un médiocre intérêt. Les hommes, comme les peuples, n'ont une histoire que lorsqu'ils ont grandi; c'est alors, seulement, que les uns et les autres méritent d'occuper la postérité. Aussi, passerons-nous avec rapidité sur cette modeste période de la vie de Fléchier. D'ailleurs, on se figure aisément ce que dut faire dans un collège, au sein d'une petite ville de Provence, entre les mains de professeurs consciencieux, un esprit fin et délié, qui avait une rare aptitude pour tous les exercices classiques, et dont l'imagination était assez féconde, assez souple pour traiter heureusement les sujets donnés par le maître.

Nous savons, toutefois, que notre jeune élève travailla avec ardeur et fit des progrès étonnants; car, de fort bonne heure, et à un âge où tant d'autres fréquentent encore les classes élémentaires, lui, quittait la maison où il avait été élevé, disait adieu à ses anciens maîtres, et faisait choix d'une carrière qu'il ne devait plus abandonner : « Dès sa quinzième année, dit Ménard, il avait terminé ses études d'humanités et de philosophie (1). » Et si on songe, un instant, que les maisons religieuses, au dix-septième siècle, exigeaient de leurs élèves des connaissances sérieuses et approfondies, il sera facile de se faire une idée de son application et de son travail.

Il entra alors, en 1647, à Avignon, dans la congrégation de la Doctrine chrétienne (2). Sans doute, il préféra

(1) P. 3, du volume cité plus haut.

(2) Il avait à peine quinze ans. — *Les Doctrinaires ou Prêtres de la Doctrine chrétienne* avaient été établis, en 1592, par César de

cette compagnie à d'autres plus célèbres à cette époque, pensant avec raison que les Doctrinaires accueilleraient volontiers leur ancien élève, et auraient pour lui une bienveillance particulière qu'il n'eût pas trouvée ailleurs. De plus, son oncle maternel, Hercule Audiffret, faisait partie de cette congrégation ; il en était même général depuis quelques années : on comprend, dès lors, que Fléchier n'ait pas hésité dans le choix qu'il devait faire. Peut-être, aussi voulut-il ne pas trop s'éloigner de sa famille ; il est bien probable que ce dernier motif ne fut pas sans influence sur sa décision (1). Ce fut donc à Avignon, à une faible distance de Pernes, dans une tranquille et pieuse retraite, qu'il passa paisiblement sa première jeunesse, loin du tumulte du monde, partageant son temps entre la prière et l'étude, pratiquant en secret, sans ostentation et sans bruit, ces vertus chrétiennes qu'il devait prêcher plus tard avec éclat, au milieu du plus brillant auditoire de la terre.

On apprécia bien vite le talent du jeune Doctrinaire. Son noviciat à peine terminé (2), on l'envoya professer ce qu'on appelait alors *les humanités*, à Tarascon d'abord, à Draguignan ensuite ; quand on lui confiait ce poste honorable et difficile, il avait à peine dix-sept ans (3).

Bus. Les Doctrinaires dirigeaient, à cette époque, de nombreux collèges. Ils formaient trois provinces : Paris, Toulouse et Avignon.

(1) « Il entra dans le noviciat et prit l'habit à Avignon, le 25 août 1647. Après quoi, il fit les vœux simples, tels qu'ils sont établis dans cette congrégation, le 30 août de l'année suivante. » (Ménard, p. 3.)

(2) Il durait en général deux ans.

(3) Dans la correspondance de Fléchier, on trouve une lettre adressée à sa sœur, religieuse de Sainte-Claire à Béziers, et

Au bout de quatre ans qu'il passa, soit dans l'une, soit dans l'autre de ces deux villes, il vint à Narbonne, où il demeura six années de suite, jusque vers le milieu de l'année 1659. Ménard atteste qu'il y enseigna la rhétorique « avec un succès merveilleux ». Cet éloge ne doit pas surprendre, si on pense aux précieuses qualités du maître. Ses dispositions naturelles, rapidement développées par le travail, lui permirent de remplir dignement un poste qu'on n'accepte d'ordinaire qu'avec défiance, et après une longue et consciencieuse préparation. Malgré sa jeunesse, il fut bientôt compté parmi les meilleurs professeurs du collège de Narbonne. Dans les circonstances solennelles, lorsque les Doctrinaires avaient à complimenter un illustre personnage, ou un discours à prononcer en présence de nombreux auditeurs, les religieux venaient trouver le P. Fléchier, et lui confiaient le soin de soutenir l'honneur de la compagnie. L'habile professeur, pour qui ces travaux étaient un amusement, acceptait de bonne grâce, et composait à la hâte une de ces nobles harangues ou quelques-uns de ces beaux vers latins, dont il semblait avoir déjà le secret. C'était lui que ses confrères consultaient de préférence; et, paraît-il, son opinion avait une véri-

datée de Draguignan, le 14 août 1653. (Voyez *Œuvres complètes de Fléchier*, t. X, p. 17. Edition de Ducreux. Nîmes, 1782, 10 vol. in-8°.) Malgré bien des négligences, cette édition est de beaucoup la meilleure et la plus complète : ce sera celle que nous citerons désormais. — En 1828, M. A. V. Fabre, de Narbonne, donna une édition des *Œuvres complètes de Fléchier*. 10 vol. in-8°. Paris, Boiste fils aîné, Berquet, Dufour et Cᵉ. Mais cette édition est très incomplète et n'a pas de valeur.

table autorité : « Tout ce qui étoit du ressort de la littérature entroit dans les occupations du P. Fléchier. On le consultoit, et l'on avoit en ce genre recours à lui, comme au plus habile maître qui fût alors dans la Congrégation (1). »

On sait combien, au dix-septième siècle, l'usage du latin était encore répandu dans les écoles. Les différentes universités de France, celle de Paris surtout, aussi bien que les grandes congrégations enseignantes contribuaient de tout leur pouvoir à mettre en honneur la langue de Virgile et de Cicéron. La poésie latine fut particulièrement favorisée dans les collèges de l'Université et des Jésuites ; ce fut là, qu'elle reçut le meilleur accueil, et l'on peut dire que, de part et d'autre, maîtres et élèves la cultivèrent, sinon avec un égal succès, du moins avec une égale passion. « Les générations du siècle de Louis XIV, qui passèrent en grande partie par les collèges de l'Université et des Jésuites, furent élevées, en quelque sorte, dans l'atmosphère de cette poésie ; tout était disposé pour leur en donner une haute estime (2). » En effet, ce n'était pas une mince gloire, alors, que d'écrire en latin, avec élégance et pureté, des pièces spirituelles ou des discours solennels, qui devaient être déclamés en public, devant un auditoire d'élite, et paraître ainsi au grand jour de l'école et de la ville, *in scholæ et civitatis lucem*. De si brillantes distinctions flattaient

(1) Ménard, p. 5.

(2) Voyez le travail plein de recherches curieuses, où M. l'abbé Vissac a déterminé avec précision le rôle de la poésie latine dans l'Université, chez les Jésuites, les Oratoriens et à Port-Royal. (*De la poésie latine en France au siècle de Louis XIV*, p. 21 et suiv. 1 vol. in-8°, Paris, Durand, 1862.)

l'amour-propre des élèves, et un peu aussi, je le suppose, l'amour-propre des parents; elles encourageaient les jeunes talents, qui, plus d'une fois, arrivèrent ainsi non seulement à la gloire, mais encore à la fortune. Comme c'était un moyen de stimuler l'ardeur des élèves, de soutenir leur courage et, surtout, d'assurer la réputation d'un collège, on ne négligeait aucune occasion de produire les meilleurs professeurs. Les Jésuites, particulièrement, firent de la poésie latine « l'ornement indispensable des fêtes scolaires ». Toutes les années, à l'ouverture des classes, il y avait une séance dans laquelle le professeur de rhétorique prononçait une harangue, tandis que le professeur de seconde récitait un poème latin qu'il avait composé lui-même (1). Enfin, tous les ans, à la distribution des prix, les élèves représentaient une tragédie latine, œuvre du régent de rhétorique. A cette occasion, on convoquait les parents, les personnages les plus distingués de la ville, qui venaient admirer le talent du maître, et applaudir à l'intelligente habileté des jeunes acteurs (2).

Les Doctrinaires suivirent à peu près les mêmes usages. Il y eut chez eux, en effet, des séances solennelles, dans lesquelles les professeurs prononcèrent de graves discours, ou firent jouer des tragédies latines. Dans ces différentes

(1) Pour tous ces renseignements, voyez M. Vissac, p. 15 et suiv.

(2) Ce genre d'exercice, *fort ancien dans l'Université*, ne paraissait pas sans inconvénient à Rollin. (Voyez *Traité des études*, t. IV, *des tragédies*, p. 608. Edition de 1731.) — Toutes les tragédies latines du P. Porée, le professeur de Voltaire à Louis-le-Grand, ont été composées pour ces fêtes scolaires.

occasions, Fléchier composa bon nombre de pièces que nous n'avons plus, mais dont la liste nous a été fidèlement conservée (1). Le professeur de rhétorique paya généreusement de sa personne : sujets frivoles ou sérieux, épithalames, tragédies, panégyriques, il traita tous les genres alors en honneur, et se plia avec une singulière facilité aux exigences du moment. En le voyant écrire avec soin l'éloge d'une *orange*, ou la défense d'une *araignée*, peut-être, sera-t-on disposé à le critiquer ; on le blâmera, peut-être, d'avoir passé dans de tels amusements un temps qu'il aurait pu employer d'une manière plus profitable. Mais, prenons garde, n'oublions pas quelles étaient alors les nécessités de l'enseignement : le professeur devait écrire souvent en latin, et former ses élèves par ses propres exemples (2). Il n'y avait pas

(1) La voici, telle que nous la donne Ménard, *selon l'ordre des temps* : Cinq lettres latines sur divers sujets. — L'éloge de l'orange, *De aureo malo, oratio panegyrica.* — Une pièce en vers hendécassyllabes, sur la blessure d'un petit chien : *In catellum lapide læsum.* — Un poème critique sur la mauvaise latinité de quelques écrivains modernes : *Declamatio in pseudolatinos, Satyra Menippea.* — La défense de l'Araignée : *Pro araneâ, oratio.* — Un épithalame en vers latins sur le mariage d'un de ses amis. — Félicitation au P. Hercule Audiffret, son oncle, sur le rétablissement de sa santé : *Reverendo admodùm patri Herculi, Soteria.* — Isaac ou le sacrifice non sanglant, tragi-comédie latine : *Isaac, sive sacrificium incruentum, tragi-comædia.* — Le panégyrique latin de la reine Christine. — Enfin un discours sur le rétablissement de la santé du roi, qu'il prononça en présence des États de Languedoc assemblés à Narbonne : *De restitutâ regis valetudine, oratio gratulatoria.* (Voyez Ménard, p. 6.)

(2) « Celui qui se charge d'enseigner cet art, dit le P. Derisières, doit former les autres par ses propres exemples. » (*Ars metrica*, p. 48 ; cité par M. Vissac, p. 14.)

de matière si humble et si ingrate qu'il ne dût essayer de traiter; tout le mérite consistait à prouver qu'on pouvait composer des vers agréables sur le plus stérile des sujets. Ce tour de force avait un double avantage : il montrait qu'il n'y avait pas de difficulté qu'on ne pût vaincre; et, de plus, il faisait paraître dans tout son jour le talent du professeur, en qui on avait dès lors une plus grande confiance. Souvent, c'étaient les mille incidents de la vie de collège qui donnaient naissance à ces petites pièces; elles peuvent nous sembler étranges et presque puériles, mais autrefois, elles étaient l'ornement obligé de toutes les fêtes classiques. Ainsi, une espièglerie d'enfants qui avaient blessé un petit chien familièrement connu des élèves, ou tué sans pitié une pauvre araignée, aura fourni peut-être, au spirituel régent de rhétorique, l'occasion de blâmer les jeunes coupables, de célébrer les qualités de ces animaux, et de plaindre le malheur de ces deux innocentes bêtes, victimes de la méchanceté de quelques étourdis. Il faut l'avouer, ces sortes de pièces, sans valeur pour nous aujourd'hui, pouvaient fort bien intéresser alors; elles rappelaient d'une manière piquante un fait amusant ou un épisode singulier, et on prenait plaisir à voir comment le professeur avait pu exprimer d'une manière agréable et ingénieuse des détails vulgaires et communs. D'ailleurs, Fléchier n'attachait pas une grande importance à ces légères compositions : c'était un jeu d'esprit et rien de plus, destiné à amuser un instant les élèves. Telle est l'opinion de d'Alembert, qui a le bon goût de ne pas lui reprocher d'avoir fait l'apologie d'une arai-

gnée. « Le jeune professeur s'imagina, dit-il avec une certaine solennité, que d'autres auteurs s'étant, avant lui, tristement égayés à faire l'éloge de *Néron* et celui de la *Fièvre*, il pouvoit aussi se permettre de prendre au moins la défense d'un insecte moins malfaisant que ces deux fléaux de l'espèce humaine; mais nous n'avons pas besoin d'assurer qu'il faisoit lui-même de cette plaisanterie le cas qu'elle méritoit (1) ». Pendant qu'il était à Narbonne, il écrivit aussi, comme les professeurs des Jésuites, une tragédie qui fut probablement représentée dans la ville où il enseignait; mais cette pièce est perdue, ainsi que toutes les autres de la même époque, et il nous est impossible de rien savoir des qualités ou des défauts de cette œuvre. D'Alembert en fait mention, et semble partager l'opinion de Rollin qui regrette que, *par un travail si triste et si ingrat*, on rende plus pénible encore une profession déjà si dure par elle-même (2). « Obligé aussi, par le fastidieux devoir de sa place, de composer des pièces de théâtre latines, il en fit une dont le sujet étoit *Isaac ou le sacrifice non sanglant*, à laquelle il donna le titre assez impropre de Tragi-Comédie, parce que l'ouvrage ne lui paraissoit, disait-il, ni comique par le sujet, ni tragique par le dénouement. Le mot de *drame*, qui n'étoit pas encore inventé pour ces pièces d'un genre équivoque et neutre, fût venu en cette occasion très utile-

(1) D'Alembert, *Histoire des membres de l'Académie françoise*, vol. II, p. 393.

(2) Voyez Rollin, *Traité des études*, t. IV, des Tragédies, p. 609.

ment à son aide (1). » C'est ainsi que, retiré dans un modeste collège de province, il se prépara par de fréquents essais à devenir, un jour, le digne rival des meilleurs poètes latins de son temps ; c'est ainsi *qu'il forma par ses propres exemples* les élèves qui lui étaient confiés, et leur montra, comme dit Ménard, « les premières routes de cette belle éloquence qu'il possédoit déjà avec tant d'étendue ».

Il ne se contenta pas de proposer à ses jeunes auditeurs des poésies de sa façon, pour leur faire apprécier les beautés de cette noble langue de Virgile, qu'il parla de bonne heure avec distinction ; pour les former à l'éloquence, le professeur composa aussi un cours de rhétorique. Ce traité, nous dit-on, jouit d'une véritable réputation, et fut longtemps entre les mains des élèves de la Doctrine chrétienne (2). En réunissant ainsi les préceptes qu'il croyait les meilleurs, pour diriger les jeunes gens dans l'étude de cet art, le plus difficile de tous, au témoignage de Cicéron, Fléchier dut plaire singulièrement à

(1) D'Alembert, *Histoire des membres de l'Académie*, vol. II, p. 392. — « Dans l'intervalle de toutes ces compositions, nous dit Ménard, le P. Fléchier fut promu aux ordres sacrés et à la prêtrise. » Un manuscrit, que nous avons consulté, et qui est bien souvent inexact, nous donne une date plus précise encore de ce fait important de la vie de Fléchier : comme cette date s'accorde parfaitement avec l'affirmation de Ménard, on peut croire qu'elle est juste. « Il fut fait prêtre, nous dit l'auteur de ce manuscrit, le 26 mai 1657. » (Bibliothèque de Carpentras, *Histoire de la ville de Pernes*, par Jean-Julien Giberti. 2 vol. in-folio, manusc. n° 532.)

(2) « De plus, il fit pour leur instruction un traité de rhétorique en latin, dont on a longtemps fait usage dans le collège de Narbonne, et dont on faisoit les plus grands éloges. » (Ménard, p. 5.)

ses supérieurs, et à sa compagnie tout entière. Comme les Jésuites avaient leur *Ratio discendi et docendi* (1), les Doctrinaires ne furent pas fâchés d'avoir leur méthode, œuvre de l'un des membres de leur congrégation. Par là, ils donnaient au public la preuve qu'ils avaient aussi parmi eux des maîtres habiles, et assez riches de leur propre fonds, pour se suffire à eux-mêmes dans l'enseignement de la jeunesse. Il est regrettable que nous n'ayons pas cet ouvrage, qui paraît perdu (2). Il eût été piquant, en effet, de voir quelle idée Fléchier, jeune encore, se faisait déjà d'un art qu'il devait illustrer plus tard; de connaître quelle opinion il avait à cet égard, dans un temps, surtout, où *les véritables lois de l'éloquence étoient encore bien peu connues* (3). Peut-être, la lecture de cet ouvrage nous eût-elle révélé des détails intéressants; peut-être, nous eût-elle livré le secret de certaines qualités, et de quelques

(1) Le P. le Jay composa un cours de rhétorique, fort en usage dans les collèges des Jésuites : *Bibliotheca rhetorum*. Paris, 1725, 2 vol. in-4°. — Les Oratoriens eurent aussi dans la suite leur méthode propre, exposée par le P. B. Lami, dans les *Entretiens sur les sciences*. 1 vol. in-12. Grenoble, 1683. Le P. Lami avait aussi composé *La rhétorique* ou l'*art de parler*; Paris, André Pralard, 1 vol. in-12, 1715.

(2) C'est en vain que nous avons cherché ce cours de rhétorique dans un grand nombre de bibliothèques. Dans un voyage que nous avons fait dans ce but à Narbonne, il nous a été impossible de trouver aucun renseignement à ce sujet.

(3) Fléchier vint à Narbonne en 1653, et y demeura jusqu'en 1659; dans cet intervalle, il composa son cours de rhétorique. A cette époque, Bossuet débutait à Metz, et n'était pas encore en pleine possession de sa renommée. Quant à Bourdaloue, ce ne fut que bien des années après qu'il parut dans la chaire.

défauts de notre orateur. Nous aurions bien voulu savoir quels conseils il adressait à ses élèves, et ce que, devenu un orateur célèbre, formé par l'expérience, mûri par l'étude, il avait retenu ou rejeté de ses anciennes théories. Sans doute , nous n'aurions pas eu un livre comme le *Brutus* ou le *De Oratore*, ces admirables traités de rhétorique, où l'un des plus illustres orateurs de l'antiquité nous donne les règles d'un art qu'il connaissait à fond; on eût pu, cependant, y trouver des observations judicieuses, des préceptes utiles ou, du moins, des indications précieuses, qui nous auraient mieux fait connaître la nature du talent de Fléchier. Car, chose remarquable, presque tous les orateurs, dans leurs discours, ou même dans des ouvrages spéciaux et d'une certaine étendue, ont parlé de l'éloquence, ont essayé d'en tracer une image fidèle, conforme à cet idéal qu'ils voyaient, et ne pouvaient trouver nulle part (1). Mais, pour la plupart, en voulant nous offrir le portrait de l'orateur parfait, ils se sont peints eux-mêmes, sans s'en douter; ce sont leurs qualités qu'ils recommandent, comme aussi ce sont les défauts qu'ils ont évités, qu'ils conseillent de fuir avec le plus de soin. Cicéron veut que l'orateur ait parcouru, comme lui, le cercle de toutes les connaissances : droit, philosophie, histoire, poésie, et il accable ainsi, sous le fardeau d'un travail écrasant, ceux qui n'ont pas ses merveilleuses

(1) En parlant de l'idéal, que Marc-Antoine l'Orateur se formait de l'éloquence, Cicéron nous dit : *Insidebat videlicet in ejus mente species eloquentiæ, quam cernebat animo, reipsâ non videbat.* (*L'Orateur*, ch. IV.)

facultés. Briller pour séduire, captiver ses juges par le charme de l'élocution, les étonner par l'inépuisable variété de son savoir, voilà des qualités dont il fait le plus grand éloge. De son côté, Bossuet, le plus grave et le plus véhément de nos orateurs, fait bon marché *de l'harmonie qui délecte* et des *mouvements qui chatouillent;* il demande dans l'éloquence « des éclairs qui percent, un tonnerre qui émeuve, un foudre qui brise les cœurs (1) ». Bourdaloue avait composé, pour les élèves dont il fut chargé d'abord, un cours de rhétorique, publié seulement dans ces dernières années (2). Tout naturellement, celui qui sera bientôt un dialecticien redoutable, l'orateur dont les raisonnements seront un jour si vigoureux et si serrés, montre à ses disciples l'importance des preuves, et leur conseille de les développer et de les fortifier avec le plus grand soin. Mais il faut voir, surtout, avec quelle chaleur il fait appel aux nobles sentiments de ses jeunes auditeurs; avec quelle émotion grave et pénétrante il leur recommande d'être toujours honnêtes et vertueux, s'ils veulent s'élever jamais jusqu'aux accents de la véritable éloquence.

(1) Sermon *sur la parole de Dieu,* t. XII, p. 338, édit. de Versailles.

(2) *La Rhétorique de Bourdaloue,* traduite pour la première fois, conformément au texte latin, manuscrit de la bibliothèque d'Alençon, par M. Aug. Profillet, 1 vol. in-12. Paris, 1864, Eugène Belin. Cette édition, faite avec soin, accompagnée d'une biographie fort étendue et de notes intéressantes, nous laisse cependant quelque chose à regretter : il nous semble fâcheux qu'à côté de la traduction française, M. Aug. Profillet n'ait pas placé le texte latin. Pour notre part, nous eussions été heureux d'avoir sous les yeux l'original même de Bourdaloue.

« Au-dessus de toutes les règles oratoires, s'écrie l'illustre professeur, il est d'autres lois plus importantes encore et plus fécondes, car elles s'adressent à l'âme, d'où vient tout ce qui peut éclore de généreux et de grand. Je vous ai dit qu'en tête de tout traité sur l'éloquence, il est une condition pour l'orateur qu'il faut d'abord sous-entendre, un don préalable et particulier de la nature, qu'il faut supposer accordé par elle. Mais après, ou plutôt au-dessus encore, il en est une autre, et c'est par celle-ci que doit se clore tout livre de rhétorique, la loi morale dont, en parlant des *mœurs*, je vous ai déjà dit quelques mots. Il faut que vous *naissiez* orateur, sans doute, mais vous ne pouvez rester véritablement orateur, qu'en étant et demeurant honnête homme (1). » Noble langage, et qui convenait bien à cet homme austère, irréprochable dans sa vie, d'une vertu solide, qui conforma toujours sa conduite à ses paroles, et qui regardait l'éloquence comme un art sérieux, destiné à défendre, *non pas d'éphémères intérêts, mais des vérités éternelles* (2). « Les grandes pensées inspirent les grandes vertus, et, par une sorte de contagion morale, elles portent l'âme à l'héroïsme. Ce sont donc là, comme je vous l'ai dit, trois choses qui toujours se soutiennent, se fortifient et se complètent, le bon sens, le bon goût et les bonnes mœurs, venant toutes trois l'une de l'autre, le bien dire du bien penser, et le bien penser du bien vivre (3). » Ailleurs, Bourdaloue semble

(1) *Rhétorique de Bourdaloue*. Conclusion, p. 145.
(2) *Ibid.*, p. 147.
(3) *Ibid.*, p. 146.

déjà tracer son propre portrait, et nous indiquer la véritable source de sa mâle et généreuse éloquence, quand il dit que c'est dans son âme, dans une conviction profonde, un amour sincère et désintéressé du vrai et du bien, que l'orateur doit aller chercher *ces traits enflammés qui domptent les passions, maîtrisent les volontés et entraînent les cœurs.* « Je vous ai cité en commençant le mot du vieux Caton : *Orator, vir bonus dicendi peritus* « l'orateur est l'homme de bien, habile à parler. » Je ne saurais trop vous répéter cette définition, et vous engager à la graver profondément dans vos cœurs. Quintilien, qui nous l'a conservée, y a ajouté ces mots qui ne sont pas moins remarquables et moins expressifs : *C'est le cœur qui fait les hommes éloquents.* Oui, c'est du cœur que vient l'éloquence, du cœur plus encore que de l'esprit. Ce n'est qu'après s'y être échauffée aux purs rayons de la vérité et de la vertu, qu'elle en sort avec ces traits enflammés qui domptent les passions, maîtrisent les volontés, et entraînent les cœurs. Pour bien dire, commençons donc par bien sentir ; ce que l'on sent vivement se rend de même, et, pour bien sentir, commençons par bien penser, par bien vivre, tout est là (1). » Dans ces divers ouvrages, composés par des orateurs éminents, on retrouve la théorie particulière de chacun, et comme le secret de leur méthode ; à ce titre, il est fâcheux que nous n'ayons plus la rhétorique de Fléchier.

Pendant qu'il était à Narbonne, le futur évêque de

(1) *Rhétorique de Bourdaloue*, p. 149.

Nîmes eut l'occasion de s'essayer dans le genre qui devait faire un jour sa gloire; il fut chargé de prononcer l'oraison funèbre de l'archevêque de cette ville, Mgr Claude de Rebé, mort le 17 mars 1659 (1). Son coup d'essai fut un coup de maître, si nous en croyons son biographe, que nous soupçonnons d'une indulgence quelque peu excessive. Il s'acquitta de cette tâche, nous dit-on, *avec le plus grand succès;* les États de la province, qui assistaient à cette cérémonie, « applaudirent au discours du jeune orateur, et lui en témoignèrent leur satisfaction (2) ». Il termina *cet important morceau* avec une incroyable rapidité, moins de dix jours lui suffirent pour composer et apprendre son discours; ce qui prouve, ajoute Ménard, quelle était l'heureuse facilité de son génie (3). Ainsi s'écoula, au sein d'un collège dont il était l'honneur, au milieu de tranquilles loisirs et d'utiles travaux, la première jeunesse de Fléchier. Maintenant, nous allons le suivre sur un théâtre plus brillant, où il va trouver à la fois la gloire et la fortune.

(1) Fléchier avait alors vingt-sept ans.

(2) Voyez Ménard, cité plus haut, p. 7.

(3) Comme toutes les compositions de cette époque de la vie de Fléchier, cette oraison funèbre est perdue.

CHAPITRE II

Départ pour Paris, 1659. Mort de son oncle, Hercule Audiffret, le 16 avril 1659. — Maîtres de Fléchier à Paris. Richesource. Les *Conférences académiques et oratoires*, de 1660 à 1662. — Sa Rhétorique des prédicateurs, 1665. Sa théorie du plagiat, 1667. — *Discours académiques* de Fléchier, composés pour l'académie de Richesource.

En 1659, vers l'âge de vingt-sept ans, Fléchier quitta Narbonne, et se rendit à Paris, pour consoler par sa présence son oncle, Hercule Audiffret, qui se mourait dans la maison de Saint-Charles, chef-lieu de la congrégation dont il était supérieur général (1). Mais le jeune Doctrinaire n'eut pas le bonheur de voir celui qui avait guidé ses premiers pas dans la vie ; en arrivant, il eut la douleur d'apprendre que son oncle n'était plus, et que, la veille, on lui avait rendu les derniers devoirs. C'était là une perte considérable : la mort prématurée de son oncle, en

(1) Hercule Audiffret était né à Carpentras, le 15 mai 1603 ; il mourut à Paris, le 16 avril 1659. (Ménard, p. 8 et 10.) La maison de *Saint-Charles* était située rue des Fossés Saint-Victor. Une partie de la rue portait, au dix-huitième siècle, le nom de rue des *Pères de la Doctrine chrétienne*, parce que cette congrégation s'y établit en 1627. Voyez *Dictionnaire des rues de Paris*, par de la Tynna, p. 475, 1 vol. in-12. Paris, 1812.

le privant d'un soutien puissant et d'un protecteur éclairé, lui laissait le soin périlleux de pourvoir lui-même à son avenir. Dans de telles circonstances, il prit une décision qui, d'abord, pouvait paraître assez téméraire. Venu à Paris, conduit par le plus respectable des motifs, il résolut, puisqu'il s'y trouvait, de ne pas en sortir, comprenant bien tout ce qu'il pouvait attendre, à son âge et avec les ressources qu'il sentait en lui, du séjour d'une ville qui était le sanctuaire des lettres, et comme le rendez-vous des hommes les plus célèbres du royaume. Il demanda l'autorisation de rester dans la maison de Saint-Charles, autorisation qu'on lui refusa. Il se détermina alors, mais à regret, à quitter la compagnie au sein de laquelle il avait passé jusque-là sa vie tout entière, où il avait été élevé jeune encore, où il avait grandi, et dont il était membre depuis plus de douze ans (1). Mais il rompit ses liens sans bruit, « en se déliant avec douceur, comme ce sera toujours sa façon et sa méthode, en emportant et en laissant les meilleurs souvenirs (2) ».

(1) De plus, quelques changements que le nouveau supérieur voulut faire, et auxquels on voulut l'assujettir, l'engagèrent à se retirer. C'est ainsi que Ménard et Ducreux racontent sa sortie de la Doctrine chrétienne. Le récit de d'Alembert est un peu différent. D'après lui, Fléchier, devenu libre par la dissolution de ses premiers engagements, « accourut à Paris, où les talents cachés dans les provinces viennent, quand ils l'osent ou quand ils le peuvent, se montrer et s'essayer. » (D'Alembert, *Eloge de Fléchier*, t. I, p. 390.) Le récit de d'Alembert n'est pas tout à fait exact : quand Fléchier partit de Narbonne pour venir à Paris, il n'était pas libre encore; de plus, on le sait, en se rendant à Paris, il avait un tout autre but que celui de montrer ou d'essayer son talent.

(2) M. Sainte-Beuve, Mémoires de Fléchier sur *les Grands-*

Ménard confirme cette opinion : « Il ne laissa pas, dit-il, de regarder ce corps, toute sa vie, comme son berceau, et comme l'école où il avoit appris les premières semences de la vertu, formé son esprit et ses mœurs, puisé l'amour de l'étude, acquis enfin ces connoissances étendues, qui lui frayèrent la voie des honneurs et d'une haute réputation (1). »

Rendu à lui-même, Fléchier se trouva en face d'un double péril. Et d'abord, pauvre et obscur, qu'allait-il devenir dans cette grande ville, où il était récemment arrivé? Comme tant d'autres, à cette époque, allait-il se trouver aux prises avec les nécessités de la vie? Par une cruelle expérience, devait-il apprendre bientôt qu'il s'était trompé, et qu'il était imprudent de s'aventurer ainsi dans une cité populeuse, sans protecteurs et sans fortune? Le modeste patrimoine que ses parents lui avaient légué ne lui permettait pas d'attendre longtemps; il était du nombre de ceux qui sont pressés de réussir, parce que chaque heure de retard est un pas de plus vers la gêne, comme le présage douloureux du triste avenir qui approche, et qui va bientôt emporter avec lui les dernières espérances et les plus chères illusions. L'ancien professeur de rhétorique fut assez heureux, paraît-il, pour obtenir, dès son arrivée, un emploi dans l'une des paroisses de Paris. Il y remplit, dit-on, les humbles fonctions de catéchiste, jusqu'au jour où il entra, comme précepteur, dans la maison de M. Lefèvre de Caumartin,

Jours d'Auvergne, introduction, p. v, édition in-12. Paris, L. Hachette, 1862.

(1) Ménard, p. 11.

alors maître des requêtes, intendant de Champagne dans la suite, et enfin conseiller d'Etat (1).

Notre abbé se tira assez bien des difficultés de la vie matérielle; mais, il faut le dire, il échappa avec moins de bonheur à un danger autrement sérieux, et qui se présenta à lui, quand il voulut se choisir des maîtres dans la carrière oratoire. Ici, nous touchons à l'une des plus singulières et des plus curieuses particularités de sa vie. Voiture faillit gâter la Fontaine; peu s'en fallut qu'un méchant déclamateur n'exerçât la plus fatale influence sur Fléchier. Malgré notre mépris pour ce ridicule professeur, nous allons essayer de le faire connaître : il est utile de rechercher l'empreinte que des leçons détestables peuvent laisser même sur les meilleurs esprits. Jamais, peut-être, personnage ne fut plus digne que celui-là d'être comparé aux charlatans de nos places publiques, dont il eut, à la fois, le bavardage, la vanité et l'effronterie. Bien convaincu que, pour éblouir la foule, un nom sonore n'est pas sans utilité, il se faisait appeler *le Sieur de Riche-*

(1) On ignore l'époque précise à laquelle Fléchier devint précepteur du fils de M. de Caumartin. Il est probable cependant que ce fut vers 1665. Quand le futur orateur fut chargé de l'éducation de Louis-Urbain Lefèvre de Caumartin, « *le jeune élève,* dit Ménard, *n'avait alors que douze à treize ans.* Si cette date était certaine, la question serait résolue : car, l'élève de Fléchier, né en 1653, n'atteignit sa douzième année qu'en 1665 ». — Du mois d'avril 1659, jusqu'en 1665, c'est-à-dire pendant près de six ans, Fléchier demeura dans une position peu brillante, sans autre revenu que les faibles secours qu'il tirait de sa famille, ou du modeste emploi qu'il remplissait dans l'une des paroisses de Paris, à Saint-Roch. Sur le petit revenu de Fléchier, voir deux lettres inédites et assez curieuses, pièces justificatives, II.

Source : nom de favorable augure pour un professeur d'éloquence, et, qui avait l'avantage d'indiquer aux jeunes gens, tout ce qu'ils pouvaient attendre d'un tel maître (1). De plus, trouvant le nom d'école trop modeste, il décora la chambre étroite où il réunissait ses auditeurs du titre pompeux d'*Académie des orateurs*, ce qui permit à ses disciples de rejeter le nom trop vulgaire d'élèves, pour prendre celui d'*académiciens*, qui était plus flatteur. Quant à lui, il eut l'impudence de s'appeler *Modérateur* de cette étrange académie.

Ce qu'il y a de curieux, c'est que ce méprisable per-

(1) Son véritable nom était J. de Soudier Escuyer. L'épître adressée aux évêques de France, et placée en tête de son livre, *L'éloquence de la chaire*, est signée : de Riche-Source, *proposant converti, et pensionnaire du clergé*. Dans sa gazette du 11 avril 1655, Jean Loret nous apprend que son abjuration eut lieu cette année. Le gazetier, qui distribue si volontiers des éloges à tout le monde, parle de ce déclamateur dans des termes qui nous prouvent qu'à cette époque il avait déjà quelque réputation à Paris :

Après la fin du saint service,
Lundi dernier, à Saint-Sulpice,
Se fit catholique romain
Le savant sieur de Richesource,
Qui des erreurs quittant la source,
Chrétiennement les abjura
Par un discours qu'on admira.
Car Richesource a des talents
Qui le rendent considérable ;
Et même, on le tenoit capable
De parvenir un jour, dit-on,
Aux dignités de Charenton.
Mais si messieurs les calvinistes
De son bel acte ont été tristes,
On en a, de notre côté,
Te Deum laudamus chanté.

Nous lisons dans le Dictionnaire de Richelet, au mot *Propo-*

sonnage, qui, au fond, n'en voulait qu'à la bourse de ses élèves, couvrait ses calculs intéressés de l'apparence du bien public, et prétendait faire croire que c'était la reconnaissance qui le poussait à ouvrir des conférences, destinées à former des jeunes gens *à l'air de la prédication.* « J'ai cru, dit-il avec une vanité qu'il ne prend pas la peine de dissimuler, que je devois donner quelque chose à la prière de plusieurs personnes de mérite qui, se sentant appelées à la publication de l'Evangile, seroient très aises, par mon secours, de joindre les ornements de l'éloquence aux richesses de la théologie, et de porter, à l'exemple de saint Paul, l'épée de la parole pour travailler conjointement à ce grand œuvre de la gloire de Dieu, par la conversion des impies, et par la confirmation des fidèles ; et, parce que ces habitudes ne se peuvent acquérir que par des exercices bien réglés, ces mêmes personnes,

sant : « Terme qui se dit en parlant de *jeunes théologiens de la religion.* C'est un jeune homme qui étudie en théologie, qui propose des difficultés, qui en résout, soutient, argumente, et fait tous les autres exercices qu'il faut faire pour se rendre capable d'être Pasteur. » (*Nouveau Dictionnaire françois,* par P. Richelet, 2 vol. in-folio, 1719. Rouen.) D'après cela, on voit ce que Loret veut désigner par *les dignités de Charenton*; il veut dire que Richesource aurait pu être pasteur à Charenton, où, on le sait, les protestants étaient nombreux; où ils avaient tenu plusieurs synodes, et où ils avaient un temple considérable, qui fut détruit en 1685, à l'époque de la Révocation de l'édit de Nantes. M. Delacroix, *Histoire de Fléchier*, p. 25, citant le passage de Loret, prête trop d'esprit au pauvre gazetier, et pense que celui-ci a bravement envoyé notre sot déclamateur à *Charenton.* Non, Loret n'a pas songé à ce juste châtiment. Nous disons bien quelque mal de Richesource; mais, qu'il nous le pardonne, pour le service que nous lui rendons de le tirer d'une *maison* pour laquelle il était si bien fait.

qui me jugent capable de les soutenir et de les conduire dans ce louable dessein, souhaiteroient que je voulusse leur donner quelques heures de mon loisir, et quelque lieu commode pour y tenir leurs assemblées, pour profiter de mes leçons sur l'éloquence, pour y déclamer tour à tour des sermons, des panégyriques et des oraisons funèbres de leur composition, et pour y recevoir leurs corrections mutuelles et les miennes principalement, afin que peu à peu elles se puissent former à l'air de la prédication, qui, de tous les emplois, est le plus difficile et le plus admirable. Et, comme je ne puis rien refuser à la sollicitude de tant de personnes qui me font l'honneur de déférer à quelques-uns de mes sentiments, je leur déclare, par cette publication solennelle, que je leur donnerai toute l'assistance qui me sera possible (1) ». Après avoir exposé

(1) Voici tout au long le titre du livre où nous avons trouvé cette jolie réclame : « *L'éloquence de la chaire ou la rhétorique des prédicateurs, c'est-à-dire l'art pour bien prêcher et pour bien parler de la beauté d'un sermon, divisée en sept parties : le prône, le catéchisme, la méditation, le sermon, le panégyrique, l'oraison funèbre et l'anniversaire; et dédiée à Nosseigneurs de l'Assemblée générale du clergé de France,* par I. D. S. Escuyer, sieur de Riche-Source, à Paris, chez l'auteur, place Dauphine, aux Deux-Croissants, avec privilège du roi, 1665. — Nous avons trouvé un exemplaire de ce pauvre ouvrage à la bibliothèque Sainte-Geneviève, petit in-12, X, 3313. Sur la couverture du livre, on lit : *Ex bibliotheca domus S. Caroli.* Paris. Serait-ce Fléchier, par hasard, qui aurait envoyé un de ces exemplaires à la maison de Saint-Charles? Richesource demeurait, en 1660, rue de la Huchette, comme on le voit par son adresse qu'il indique dans son volume des *Discours académiques*; voir un peu plus loin, p. 27, note 2. La rue de la Huchette part de la rue du Petit-Pont, près de Saint-Séverin, et aboutit place Saint-Michel. Plus tard, ce singulier personnage vint s'établir place Dauphine; il y était en 1665.

dans un langage ridicule la méthode qu'il se propose de suivre, il énumère complaisamment les avantages qu'on pourra retirer de ses doctes leçons : mais ici, il a bien soin d'avertir qu'il n'a pas l'intention de travailler pour l'unique gloire de Dieu. « Toutes ces considérations, dit-il, qui se voient facilement dans l'idée de l'académie oratoire des jeunes prédicateurs que je donne par écrit et de vive voix, nous font connoître que, par ces sortes d'exercices, ils peuvent acquérir quatre belles habitudes : celle de composer judicieusement, celle de prononcer agréablement, celle de critiquer un discours, et celle de présider dans toutes sortes d'assemblées.

« Et, parce que tous ces avantages supposent la connoissance des systèmes de l'éloquence de la chaire, qui sont : le prône, le catéchisme, la méditation, le sermon, le panégyrique, l'oraison funèbre et l'anniversaire, je donne avis au public que je les explique avec l'art de bien dire, les mardi, mercredi et vendredi, à deux heures précises, jusques à quatre. Le cours dure trois mois ; la dépense est de trois louis d'or (1). » — « Voilà trois mois de sottises payés bien cher », dirons-nous avec d'Alembert ; et, dans la suite, plus d'un disciple de cet inepte professeur dut faire tristement la même réflexion, en voyant qu'il avait perdu son temps et son argent.

On trouve de longs détails sur l'ordre des leçons que donnait Richesource, dans un autre livre qu'il a composé, et qui est tout aussi pitoyable que le précédent. Voici ce qu'il écrit dans un avertissement placé en tête des

(1) *Rhétorique des prédicateurs*, au commencement.

Discours académiques : « Je fais, toutes les semaines, de deux sortes de conférences; les unes sont publiques, les autres sont particulières. Les conférences publiques se tiennent ordinairement, trois fois la semaine, à trois diverses après-dînées (1), celles qui sont particulières se font réglément tous les matins, depuis dix heures jusques à midi (2). » Si on voulait se faire une juste idée de la manière dont le temps était employé dans cette bizarre *Académie* des orateurs, il suffirait de lire ce que

(1) La première assemblée publique se faisait *le samedi* de chaque semaine, *depuis deux heures après-midi jusqu'au soir*; la deuxième, *le jeudi*, à la même heure; la troisième se tenait les jours de la semaine que le président trouvait *les plus propres pour la commodité du public*. « Les trois autres après-dînées qui me restent, ajoute-t-il avec orgueil, sont réservées pour les personnes de condition, qui m'appellent dans leur cabinet pour me consulter sur les plus belles difficultés qui leur naissent dans l'étude de la philosophie, et dans la critique qu'elles veulent faire de leurs ouvrages et de ceux d'autrui, qui fait le principal exercice des personnes d'esprit. »

(2) *Discours académiques et oratoires sur différents sujets*, dédiés à Mgr Fouquet, procureur général au parlement de Paris, surintendant des finances et ministre d'État, qui se déclament tous les samedis dans l'Académie de I. D. S. Escuyer, sieur de Riche-Source, à Paris, chez l'auteur, rue de la Huchette, à la Corne de cerf. — Richesource dédiait *l'éloquence de la chaire* aux membres de l'Assemblée générale du Clergé de France, et dédiait à Fouquet ses *Discours académiques* : décidément ce personnage avait conscience de son mérite, et ne faisait pas les honneurs de sa prose au premier venu. — L'exemplaire que nous avons eu sous les yeux, et qui est à la bibliothèque Sainte-Geneviève, se compose d'un seul volume, et ne contient que les discours de l'année 1660. Celui de la bibliothèque de Nîmes est plus complet; il renferme les discours des années 1660, 1661, et une partie de 1662. L'ouvrage a un titre un peu différent : *Conférences académiques et oratoires*, par J. D. S. Escuyer, sieur de Riche-Source. 3 vol. in-4°, reliés en un seul.

dit Richesource, à ce sujet. Mais nous croyons devoir épargner à nos lecteurs de fastidieux détails, curieux seulement parce qu'ils prouvent l'incapacité et la sottise de celui qui prétendait apprendre aux autres un art qu'il ignorait entièrement lui-même. Et cependant, avec quelle assurance ce pédant fait-il l'éloge de son habileté, exaltant les immenses avantages qu'on peut retirer de son enseignement! Cette réclame, faite avec fracas, produisait alors l'effet désiré, celui d'éblouir quelques pauvres jeunes gens, avides d'être des hommes de génie, et qui, dans cette espérance, donnaient avec empressement leurs *trois louis d'or*. Ces leçons étaient utiles à tout le monde; elles étaient comme ces remèdes que les charlatans vantent dans les foires, et qui ont la vertu de guérir toutes les maladies possibles : les savants et les ignorants, ceux qui s'appliquaient à l'éloquence, et ceux qui préféraient l'étude de l'histoire, ou même ceux qui s'attachaient *à la considération des merveilles de la nature*, tous pouvaient avec confiance venir assister aux *Conférences* du Maître, qui accomplissait les plus étonnantes merveilles (1).

En vérité, comment résister à de si belles promesses? Comment se défendre contre de si éblouissantes séductions? Entendez-le, quand il prend par leur faible tous ces jeunes novices de la gloire; entendez les accents triomphants de sa voix, quand il s'écrie en présence de ses crédules auditeurs : « Ceux qui aiment la belle gloire, ceux qui désirent de se faire connoître, ceux qui

(1) Voir pièces justificatives, III.

veulent exposer leurs écrits, adroitement et sans être connus, à la censure du public ; et ceux qui souhaitent de faire eux-mêmes la critique et l'apologie de leurs propres ouvrages, ou qui seroient bien aises de les entendre eux-mêmes, et de les recevoir de ceux qui en sont capables, ils le peuvent faire très facilement, pourvu qu'ils se servent de l'occasion que je leur présente ; parce que leurs sentiments étant imprimés sous leur nom, ils pourront les exposer eux-mêmes, ils pourront les critiquer eux-mêmes et les défendre sans être connus, et même en présence de leurs envieux et de leurs plus grands ennemis, qui est le meilleur moyen qui se puisse prendre, ou pour se faire louer, ou pour se faire corriger en sa présence, et qui fait naître la plus grande satisfaction que puisse recevoir un auteur, qui sait parfaitement bien que tout ce qu'il écrit est raisonnable (1). »

Mais le sublime résultat des assemblées publiques n'est rien en comparaison de celui des assemblées particulières. Notre homme avait ses raisons pour recommander celles-ci : comme les élèves payaient un supplément pour être initiés à la doctrine secrète du maître, il fallait bien les attirer, en leur faisant espérer de ces leçons un avantage infini (2). Aussi, crie-t-il bien haut qu'il possède une

(1) *Discours académiques et oratoires.*

(2) « Les assemblées particulières se font à toutes les heures du matin, et principalement, depuis dix heures jusques à midi, durant lesquelles j'enseigne, mais un peu plus exactement, la philosophie d'Aristote, par une méthode courte et facile que je me suis faite, et que j'ai toujours pratiquée depuis quinze années avec beaucoup de bonheur pour moi, et de satisfaction pour tous

recette infaillible pour briller dans la chaire, au barreau, et même dans la conversation ; dans six mois, à l'en croire, à l'aide *d'une méthode courte et facile*, il enseigne *très facilement* les quatre parties principales de la philosophie : la logique, la métaphysique, la physique et la morale. Il est plaisant de voir avec quelle audace ce charlatan promet qu'il rendra maître passé en toutes sortes de sciences quiconque voudra se donner la peine *de venir le voir et de le consulter avec assiduité;* il est plaisant de l'entendre célébrer « les divins effets de la philosophie, les avantages du Portique, les charmes du Lycée, les fruits du jardin d'Epicure et les ravissements de l'Académie, qui, étant accompagnés de quelques faveurs de la bonne fortune, établissent humainement notre plus parfaite félicité (1). » La Serre, dit-on, après l'avoir entendu, fut tout transporté de joie de trouver, contre son attente, un si digne rival ; il ne put s'empêcher de saluer Richesource comme son vainqueur, et l'embrassa même, en lui exprimant ainsi toute sa reconnaissance : « Ah ! monsieur, depuis vingt ans, j'ai bien débité du galimatias, mais vous venez d'en dire plus en une heure, que je n'en ai écrit en toute ma vie (2). » Si le fait est vrai, l'éloge a son prix ; La Serre

ceux qui se sont donné la peine de me venir voir, et de me consulter avec assiduité. » (*Discours académiques et oratoires.*)

(1) Le morceau vaut la peine d'être lu en entier ; voir pièces justificatives, IV.

(2) *Œuvres complètes de Boileau,* Réflexions sur Longin ; réflexion VIIIe, vol. III, p. 248. Edition de Saint-Surin. Paris, 1821. Voyez en cet endroit la note sur Richesource. D'Alembert raconte un peu différemment cette plaisante anecdote : *Histoire des membres de l'Académie françoise,* vol. II, p. 401. Notes sur l'éloge de Fléchier.

était bon juge en cette matière, et, sur ce point, son opinion fait autorité.

On doit être singulièrement étonné que Fléchier ait fréquenté pareille école; mais ce qui doit paraître plus surprenant encore, c'est qu'il soit devenu l'un des plus grands orateurs de son siècle, en dépit d'un tel maître (1). Que d'autres se soient laissé séduire par les promesses d'un déclamateur, « qui avait la manie de chercher des élèves et le malheureux talent d'en trouver (2), » nous le comprenons ;

Le monde n'a jamais manqué de charlatans,

par la raison, qu'il n'a jamais manqué de badauds. Mais pourquoi faut-il que Fléchier, un esprit distingué assurément, soit allé se mêler, ne serait-ce même que peu de temps, à cette foule d'ignorants et de sots, qu'il est aisé de tromper à l'aide de grands mots et de phrases sonores? Comment se fait-il que lui, qui se moquera avec tant de vivacité du Phébus des orateurs de Clermont, ait commencé par aller prendre des leçons de galimatias chez le plus détestable professeur de cette époque? Question difficile à éclaircir, et qui demeure d'autant plus obscure pour nous, qu'arrivé à Paris à un âge, où le jugement doit être solide et le goût presque entièrement formé, il n'est pas possible d'expliquer ce fait par l'une de ces erreurs de jeunesse, dont on ne s'a-

(1) Voir un article fort curieux sur Richesource, vol. V, article LXXXI, *Mémoires de littérature*, par l'abbé d'Artigny. 6 vol. in-12. Paris, 1751.

(2) D'Alembert, *Histoire des membres de l'Académie*, vol. I, p. 405.

perçoit qu'avec le temps (1). Aussi, voudrions-nous pouvoir douter du récit de d'Alembert et de l'abbé d'Artigny; mais les preuves sont si évidentes, que l'incertitude n'est pas permise à cet égard (2). D'Artigny l'affirme d'une manière positive, et son témoignage nous paraît incontestable (3). De plus, ce n'est pas sans raison que Fléchier a mis un mauvais madrigal de sa façon en tête de *la Rhétorique des prédicateurs;* enfin, et ceci est une preuve sans réplique, les *Conférences académiques et oratoires* contiennent les harangues débitées par Fléchier à l'Académie des orateurs; et, sous le titre de *Discours académiques*, elles ont été publiées dans ses *Œuvres complètes.* Les unes sont signées entièrement de

(1) Fléchier avait une trentaine d'années, quand il suivait les leçons de Richesource. En 1659, époque où il vint à Paris, il avait déjà vingt-sept ans.

(2) Chose singulière, Ménard et Ducreux ne disent absolument rien de Richesource. Est-ce mépris pour un tel homme, ou bien ne connaissaient-ils pas ces curieux détails?

(3) L'abbé Goujet, parlant des vers de Fléchier pour la rhétorique de Richesource, n'avait pas voulu prendre cette pièce au sérieux, et s'était demandé « s'il avoit lu l'ouvrage dont il parle si avantageusement, ou s'il a voulu faire un éloge sérieux ». Voici ce que répond d'Artigny, pour éclaircir les doutes trop bienveillants de l'abbé Goujet : « La question seroit bien facile à décider, dit-il, si l'on prouvoit que M. Fléchier eût été disciple de Richesource et formé à son école. Or, c'est un fait certain, qu'en ce temps-là, M. Fléchier. venu tout fraîchement de Provence et sorti de la congrégation de la Doctrine chrétienne, où il avoit vécu huit à dix ans, s'y appliquoit à l'éloquence, à la poésie et fréquentoit l'*Académie des philosophes orateurs* de Richesource. Un savant m'a appris cette anecdote qu'il tenoit de M. Fléchier lui-même, et elle m'a été confirmée par feu M. l'abbé Le Clerc, et par un autre habile littérateur, feu M. l'abbé Michel, chanoine d'Enay. » (D'Artigny, *Mémoires de littérature,* vol. V.)

son nom; pour les autres, il est facile de reconnaître le vrai nom de l'auteur, à travers le voile sous lequel il a essayé de le cacher (1).

Cependant, si on en juge par ce que nous avons déjà dit, un tel déclamateur, qui se servait de la parole pour en faire un vil et honteux trafic, n'était guère capable de satisfaire un esprit aussi distingué que celui de Fléchier. Pour s'en convaincre, il suffit de lire les ouvrages ridicules, dans lesquels ce pauvre rhéteur nous a laissé le résumé de sa doctrine. Pline l'Ancien disait qu'il n'y a pas de livre si mauvais, dont on ne puisse tirer quelque profit (2). Richesource s'est chargé de donner un démenti éclatant à ces paroles : paroles, cependant, bien consolantes pour *les barbouilleurs de papier* de tous les temps; car, elles semblaient avertir l'écrivain, même le plus sot, qu'un jour ou l'autre, il rencontrerait quelque lecteur indulgent ou curieux, attiré par l'espoir de recueillir une légère parcelle d'or, enfouie au milieu d'une multitude de décombres. Mais, quant au *Modérateur de l'Académie*, on n'a rien à attendre de lui. Nous avons pris la peine de lire plusieurs de ses ouvrages;

(1) M. Delacroix a trouvé ces discours dans les *Conférences oratoires*. Dans son *Histoire de Fléchier*, il a publié trois de ces discours, négligés par les éditeurs précédents. (Voyez p. 69, et à l'Appendice, p. 634 et suiv.) Ces diverses compositions sont signées *Cherfile*, ou bien encore *E. F. Leriche*, ce qui est l'anagramme de Fléchier. Il y en a deux signées *Fléchier, ecclésiast., Histoire de Fléchier*, évêque de Nîmes, d'après des documents originaux, par M. l'abbé A. Delacroix. Paris, L. Giraud. 1 vol. in-8°, 1865.

(2) « Dicere etiam solebat nullum esse librum tam malum, ut non aliquâ parte prodesset. » Pline le Jeune, liv. III, lett. 5.

ils nous ont tous laissé un profond dégoût pour son bavardage, et un souverain mépris pour sa personne. Partout, le pathos le plus incohérent et le plus lourd; partout, un amas de sottises noyées dans des flots de paroles, et pas une page correcte ou un précepte raisonnable.

Dans un endroit, où il parle de l'action de l'orateur, il faut voir tout ce qu'il trouve dans *le ris*, dont il explique *le genre*, *le sujet*, *l'objet*, *les causes efficientes*, etc... (1); ailleurs, il parle de l'invention, et nous apprend que *la surprise est la mère de l'admiration; l'admiration, la cause de l'affluence des auditeurs, et de la gloire des plus célèbres prédicateurs* (2). Je plains bien les élèves s'ils comprenaient quelque chose à un pareil galimatias. Quant à Richesource, je l'imagine, fier de la sublimité de ses inventions et de l'incomparable beauté de ses méthodes, il se plaçait modestement bien au-dessus de tous les rhéteurs anciens et modernes; et, comme ce pédant

(1) « Le ris a trois genres principaux : l'action du corps animé est l'éloigné; l'action de l'homme est le prochain; l'action de l'homme naturel externe est le genre très proche. » Il explique ensuite *le sujet du ris*. « Le ris est un mouvement qui a trois sortes de sujets : le total qui est l'homme; le partiel qui est le cœur de l'homme; le propre sujet du ris qui est le visage de l'homme. » *La méthode des plus parfaits auteurs et des orateurs les plus célèbres, ou la parfaite manière de se bien conduire dans la composition et dans la critique de toutes sortes de discours*. Cet ouvrage est placé à la suite de la *Méthode des orateurs*, par le sieur de Riche-Source, Modérateur de l'Académie des orateurs, à Paris, se vend et s'enseigne à l'Académie des orateurs, place Dauphine, aux Trois couronnes, sur le grand cours de l'eau, 1668; avec privilège du roi. (Bibl. S. Geneviève.)

(2) Voir ce passage, pièces justificatives, V. Ce n'est pas à tort que d'Artigny l'appelait plaisamment un *distillateur de galimatias*.

dont parle Quintilien, il pouvait se redire à lui-même, heureux et satisfait de sa prose : « Cela est excellent, je ne l'entends pas moi-même. »

Mais ce qui constitue le caractère essentiellement original de la doctrine de Richesource, c'est qu'il tint ouvertement école de plagiat. Il est amusant de voir comment il enseignait ce qu'il appelle hardiment *la troisième fonction de l'orateur* (1). Pour lui, *le plagianisme*, c'est le mot qu'il emploie pour désigner cette fonction tout à fait nouvelle de l'orateur, n'a absolument rien de déshonorant ; aussi, donne-t-il le titre de *plagianiste* à celui qui a le talent de se servir de cette méthode, et qui en fait profession publique ou particulière. Avec un rare sang-froid, il explique ce qu'il entend par ce mot qu'il avait, sans doute, créé lui-même : « Quelques raisons fort connues aux jurisconsultes, nous dit-il gravement, l'avoient empêché de le nommer l'art plagiaire. » On va juger de la différence de ces deux misérables procédés : « Le plagianisme des orateurs est l'art ou la manière ingénieuse et facile, dont les plagianistes se servent adroitement et heureusement, pour changer ou déguiser toutes sortes de discours, ou de leur composition, ou de quelques auteurs, ou pour leur faire plaisir ou pour leur utilité ; de telle sorte qu'il soit tout à fait impossible à l'auteur même de se

(1) En 1667, Richesource publia un petit ouvrage sous ce titre : *le Masque des orateurs, c'est-à-dire la manière de déguiser facilement toutes sortes de discours, le plaidoyer, le sermon, le panégyrique, l'oraison funèbre, les méditations, la harangue, la lettre, les passages,* etc. D'Artigny nous fait connaître ce livre singulier ; nous lui empruntons les détails que nous allons donner : *Mémoires de littérature,* vol. V.

reconnoître dans son propre ouvrage, ni son génie, ni son style, ni son caractère, et par conséquent qui que ce puisse être, tant il sera bien déguisé. »

La méthode à suivre n'était pas difficile : l'esprit le plus borné était capable de la comprendre, et de la mettre en pratique. Il suffit « de changer toute *l'économie* de la pièce que l'on veut copier et déguiser, en donnant un ordre différent aux parties, en changeant les phrases, les mots, etc... (Ch. III.) Un orateur, par exemple, ayant dit qu'un *plénipotentiaire* doit avoir ces trois qualités : *la probité*, *la capacité et le courage*, le plagianiste dira, au contraire : *le courage*, *la capacité et la probité*. Voilà le déguisement général. Mais on s'en apercevroit sans peine, si l'on ne changeoit aussi les expressions; le plagianiste, au lieu de courage, mettra *force*, *constance ou vigueur*. Pour le mot de probité, il dira *religion*, *vertu*, *piété* ou *sincérité*. A la place de capacité, il substituera *suffisance*, *érudition*, *doctrine* ou *science*. Il pourra cacher autrement son jeu, en disant que le plénipotentiaire doit être *ferme*, *vertueux* et *habile* (1) ». Vraiment, il est heureux que les élèves n'aient pas scrupuleusement suivi les conseils et les exemples de leur maître; car, nos meilleurs écrivains eussent été exposés à de singulières métamorphoses, et auraient vu leur excellent français honteusement travesti dans un langage ridicule (2).

(1) Voyez l'abbé d'Artigny, *Mémoires de littérature*, vol. V.

(2) Richesource a mis, au chapitre XVIII et dernier, *un exemple familier du plagianisme*, sur l'une des lettres de Balzac, du 2 novembre 1633. Voyez, dans l'ouvrage de l'abbé d'Artigny, le texte

D'Artigny, qui nous fournit tous ces détails, ne peut contenir son indignation en voyant qu'au dix-septième siècle, il y a eu un homme qui, « au milieu de Paris, tenoit académie de plagiat, qu'il s'en glorifioit même, et faisoit imprimer, *avec privilège*, ses leçons sur l'art de filouter subtilement ». Il ne paraît pas avoir été frappé partout de la même réprobation; et, si ce *Cartouche du Parnasse*, comme l'appelle d'Artigny dans sa colère, reçut, par-ci par-là, quelques meurtrissures, il eut aussi la satisfaction de voir bon nombre d'autres personnes rendre hommage à ses éminentes qualités. Il a eu l'honneur d'être griffé par Boileau. Or, c'est quelque chose que d'avoir attiré l'attention du redoutable satirique; cela même nous prouve que Richesource n'était pas inconnu de son temps. Dans la huitième de ses réflexions sur Longin, Boileau défend Pindare contre Perrault, qui, dans l'un de ses dialogues, *prétend montrer que le commencement de la première ode de ce grand poète ne s'entend point.* « C'est ce qu'il prouve admirablement, ajoute Boileau, par la traduction qu'il en a faite; car, il faut avouer que si Pindare s'étoit énoncé comme lui, La Serre ni Riche-Source ne l'emporteroient pas sur Pindare pour le galimatias et pour la bassesse (1). » De son côté, Racine s'est moqué aussi du *Modérateur de l'Académie.* Le grand poète écrivait à Boileau, qui ne savait guère quelle place assigner à *M. de Richesource :* « J'ai ri de

même de Balzac, à côté de la copie qu'en a faite Richesource, d'après la méthode qu'il enseignait.

(1) Réflexion VIII, p. 248, vol. III, édition de Saint-Surin. Paris, 1821.

bon cœur de l'embarras où vous êtes sur le rang où vous devez placer M. de Riche-Source (1). » Cet intrépide émule de La Serre a eu encore une bonne fortune : sa mort a été remarquée par l'illustre auteur d'*Athalie*, qui, de Fontainebleau, écrivait à son ami, retiré à Auteuil : « La harangue de M. l'abbé Boileau a été trouvée très mauvaise en ce pays-ci. M. de Niert prétend que Riche-Source en est mort de douleur. Je ne sais pas si la douleur est bien vraie, mais la mort est très véritable (2). » On le voit, dans leur correspondance, nos deux grands poètes se sont occupés, un instant, de ce pauvre rhéteur, qui, en vérité, était bien peu digne d'un tel honneur. A toutes les époques, il y a de ces gens qui savent faire parler d'eux, et qui, par leur sottise, parviennent à une renommée refusée souvent au vrai mérite, à des hommes doués d'un talent remarquable, et condamnés à attendre patiemment qu'on leur rende une tardive justice. Aussi, doit-on protester contre ces scandales littéraires, chasser sans pitié ces audacieux usurpateurs de la place qu'ils ont volée, et attacher à leur nom la flétrissure d'un ridicule immortel.

Mais de vrais succès le dédommagèrent des quelques critiques qu'il eut à essuyer. En 1655, le gazetier Loret

(1) Lettre du 3 juin, 1692; au camp, devant Namur. *Œuvres complètes de Racine*, p. 519. Edition Didot, 1 vol. in-4°.

(2) Lettre du 3 octobre, 1694. *Œuvres complètes de Racine*, p. 535. « Charles Boileau Bontemps, abbé de Beaulieu, membre de l'Académie française, prédicateur. Il ne faut pas le confondre avec l'abbé Jacques Boileau, frère de Boileau Despréaux. » — Bien qu'il n'en vaille guère la peine, qu'on nous permette de relever une légère erreur de l'abbé d'Artigny. Il nous dit que Riche-source mourut en 1695 ou 96. On voit, par la lettre de Racine, que la mort de ce singulier auteur arriva vers la fin de 1694.

faisait déjà son éloge, l'appelait *le savant sieur de Riche-Source*, et célébrait sa conversion, comme un événement qui méritait d'être signalé. Plus heureux que beaucoup de bons écrivains de son temps, il voyait en outre ses livres recherchés du public, et favorablement accueillis de personnages éminents, qui ne rougissaient pas de paraître protéger l'impénétrable galimatias du Modérateur de l'Académie. Deux de ses ouvrages (1) sont dédiés à Fouquet, le célèbre et malheureux ministre qui put bien être coupable, mais qui eut cependant de grandes qualités, et qui, à l'heure où l'on est souvent abandonné, eut la gloire et la consolation de conserver, jusque dans sa disgrâce, d'illustres et fidèles amis, comme Pellisson, la Fontaine et Mme de Sévigné. Ce fut aux évêques de l'assemblée générale du clergé de France qu'il fit hommage de sa *Rhétorique des prédicateurs;* et, parmi *les Conférences académiques*, formées de livraisons paraissant toutes les semaines, livraisons dédiées tour à tour à quelque personnage puissant, il y a un discours offert à Louis XIV lui-même, et accompagné d'une épître, dont le monarque ne dut certainement pas admirer le langage (2). De plus, ses

(1) Voir plus haut, p. 27.

(2) « Quoique Votre Majesté fasse un accueil des plus obligeants à toutes les muses, de quelque part qu'elles viennent pour lui faire la cour, l'illustre et savante Académie n'a pas laissé de différer jusqu'ici (1665) à venir se présenter aux pieds de Votre Majesté, etc. » (*Conférences académiques*, t. III, p. 1.) Richesource poussait même l'audace jusqu'à dédier ses ouvrages à l'Académie française. Voyez le titre interminable d'un livre qu'il dédiait, en 1680, à *Messieurs de l'Académie françoise : Les trois siècles de la*

détestables livres, que recommandaient de hautes protections, paraissaient le plus souvent avec *privilège du roi;* et le public, séduit par de trompeuses apparences, achetait avec empressement des ouvrages, qui, eux aussi, sont *immédiatement au-dessous de rien* (1). A Paris, les religieux de la Doctrine chrétienne, dont les membres se destinaient à l'éducation de la jeunesse, en avaient un exemplaire dans leur bibliothèque. Mais, nous aimons à le penser, les directeurs de cette congrégation surent apprécier à leur juste valeur toutes ces sottises; ils ne commirent pas la faute de proposer ces informes recueils, comme des traités, où l'on pouvait aller puiser les règles de la véritable éloquence. Enfin, pour qu'il ne manquât rien à sa fortune, il put donner impunément à son école le titre fastueux d'*Académie royale*, et eut le bonheur de la voir *entretenue du roi* (2). D'ailleurs, si nous en croyons ce *distillateur de galimatias*, l'*Académie* eut des succès si réels, qu'elle ne publia *les Conférences* qu'à « la louable persécution de plusieurs personnes de mérite et d'érudition qui lui demandoient les recueils et les résolutions des belles choses qui s'y débitoient (3) ». Ces

littérature française. (Vol. III, p. 382, article *Riche-Source.* La Haye, 4 vol. in-12, 1779.)

(1) La Bruyère a dit : « Il y a autant d'invention à s'enrichir par un sot livre, qu'il y a de sottise à l'acheter; c'est ignorer le goût du peuple, que de ne pas hasarder quelquefois de grandes fadaises. » (Ch. I, *Des Ouvrages de l'esprit.*) Dans ce cas, il faut le reconnaître, Richesource avait beaucoup *d'invention.*

(2) M. A. Delacroix, *Histoire de Fléchier*, p. 25, 66 et suiv.

(3) *Conférences académiques*, t. I, Avis de l'Académie.

diverses déclamations, paraît-il, obtinrent une approbation générale. Mais voici un détail assez piquant : certains libraires ne se firent pas scrupule d'appliquer à Richesource sa propre théorie, et se mirent à le piller hardiment, comme il avait enseigné à piller les autres. C'étaient de justes représailles : les libraires, qui ignoraient toutes les subtilités de l'art du *plagianisme*, ne prirent même pas la peine de *pallier finement leur larcin*. Les leçons du maître portaient leurs fruits; et, chose amusante, les coupables trouvaient leur justification dans les principes mêmes du plaignant. « Plusieurs imprimeurs et marchands libraires, nous dit-il, voyant que les dites déclamations et discours oratoires recevoient une approbation publique, avoient pris occasion d'en faire tirer et vendre plusieurs copies, pour en tirer du profit (1). » Défions-nous de la prodigieuse vanité de notre homme ; acceptons ce qu'il dit avec la plus grande réserve, car, il est fort mauvais juge de son mérite, et peut bien avoir mis une ample exagération dans son récit. D'Artigny, cependant, nous raconte une anecdote qui, si elle était vraie, prouverait que le *Modérateur de l'Académie* jouit paisiblement de sa gloire. Dans ses *Mémoires de littérature*, il se plaint assez amèrement de ce que, parmi les savants de cette époque, aucun d'eux ne s'éleva contre un si triste personnage; il remarque qu'il y eut, au contraire, beaucoup de gens qui l'applaudirent. « Il nous assure, au chapitre III (2),

(1) *Conférences académiques*, t. I, privilège du roi, du 10 avril 1661.

(2) De l'ouvrage cité plus haut, p. 35, note 1, *le Masque des orateurs*. .

rapporte d'Artigny, que s'étant rencontré à la campagne, *dans une célèbre compagnie* où il y avoit des gens de lettres de l'un et de l'autre sexe, et entre autres *le plus éloquent de tous les prélats de ce siècle et de tous les autres orateurs les plus célèbres*, on examina la méthode du *plagianisme* qu'il y avoit proposée par manière de conversation. » Personne, dans cette assemblée, ne s'avisa de faire procès à l'auteur sur le fond de son système. On prétendit, seulement, que la méthode était imparfaite, et qu'elle ne pouvait mettre le plagianisme à couvert, ni le déguiser suffisamment. Richesource étala ses raisons, et fit valoir les moyens qu'il avait imaginés si heureusement, pour rendre méconnaissable tout ouvrage volé. « Ces raisons, dit-il, ces exemples satisfirent cet illustre prélat, et l'obligèrent avec les plus capables de la compagnie à donner les mains à ce que j'avois avancé, en faveur de ceux qui se veulent exercer à déguiser leurs propres discours ou ceux de leurs amis, en faveur des paresseux, des moins capables et des moins ingénieux. » Nous voudrions bien savoir quel est *ce plus éloquent de tous les prélats et de tous les orateurs*, qui finit par approuver une si déplorable doctrine. Malheureusement, le Modérateur ne nous dit pas son nom ; il eût été assez piquant de le connaître. Ce ne peut être Mascaron, qui fut nommé à l'évêché de Tulle seulement en 1671 ; ce n'est pas davantage Bossuet, qui devint évêque de Condom en 1669 (1); quant à Fléchier, il ne fut évêque de Lavaur qu'en 1685.

(1) Le livre de Richesource, où il est question de *l'illustre prélat,* fut publié en 1667.

Quelques écrivains, pour justifier Fléchier d'avoir suivi les leçons d'un si misérable professeur, pensent qu'il ne faut pas prendre au sérieux l'éloge que l'élève a pu faire de son maître (1); et le récent historien de l'évêque de Nîmes croit qu'on ne peut lui faire un reproche d'avoir fréquenté, dans sa jeunesse, la bizarre *Académie des orateurs*. « Certainement, dit M. Delacroix, Fléchier allait chercher, au cours de Richesource, ce qu'il déclarait avoir rencontré dans la lecture des auteurs espagnols et italiens : l'horreur du ridicule (2). » L'excuse est ingénieuse, et présente une apparence de vérité ; si on songe à toutes les sottises qui se débitaient dans ces assemblées, il est difficile de croire que celui qui allait écrire bientôt *les Grands-Jours d'Auvergne*, ait jamais eu une estime réelle pour un pareil guide. Mais, sans donner à ce curieux épisode de la vie de Fléchier une importance plus grande qu'il ne convient, il faut bien l'avouer cependant, le futur prélat fut quelque peu dupe d'un vil déclamateur. On l'a justement remarqué, c'est là un fait qui nous découvre le faible de Fléchier pour le lieu commun, et son penchant déclaré pour la rhétorique (3). Pendant près de trois ans, peut-être davantage, il suivit les cours d'un charlatan ; il assista régulièrement aux séances de *l'Académie*, et composa pour elle bon nombre de dis-

(1) Goujet, *Bibliothèque françoise*, t. II, p. 134 ; d'Alembert, Notes sur *l'Éloge de Fléchier*, t. II, p. 400.

(2) *Histoire de Fléchier*, p. 27.

(3) Voyez, sur la jeunesse de Fléchier, un article fort intéressant du regrettable Charles Labitte. (*Revue des Deux-Mondes*, 15 mars 1845.)

cours imprimés dans *les Conférences académiques*. Or, s'il ne fût venu chercher dans ces réunions que *l'horreur du ridicule*, son assiduité eût été moins persistante, et il se serait bien gardé, surtout, de rien écrire pour une école qu'il méprisait. De plus, et c'est un médiocre honneur pour sa mémoire, il semble avoir été le disciple favori de Richesource; il est probable que ce pédant ne l'eût pas comblé d'éloges, s'il n'eût rien fait pour les obtenir. Nous voulons le croire, ce fut par complaisance qu'il fit un mauvais madrigal, pour mettre en tête de *la Rhétorique des prédicateurs* (1); mais, franchement, n'était-il que complaisant, quand il engageait son maître à publier ce misérable ouvrage? N'a-t-on pas un peu le droit de soupçonner le futur orateur d'avoir partagé quelques-unes des étranges opinions de cet heureux émule de La Serre? Fléchier, paraît-il, fut loin de condamner la *monstrueuse doctrine du plagianisme*. Dans un livre que nous avons

(1) Pour M. de Riche-Source, *sur la Rhétorique des prédicateurs*.

MADRIGAL

Tes écrits, pleins de gravité,
D'appas, de grâce et de beauté,
Etalent ce que l'art a de plus magnifique;
Et ta savante rhétorique
Sait donner à l'Église, aussi bien qu'au palais,
Des orateurs parfaits.
Cette éloquence non pareille
Que ton livre fait voir avec tant d'appareil,
Donne aux prédicateurs un secret sans pareil
De gagner les cœurs par l'oreille.

« Le Madrigal est signé F. E., c'est-à-dire *Fléchier, ecclésiastique*; et, dans l'édition de 1673, sous ce titre: *l'Éloquence de la chaire ou la Rhétorique des prédicateurs*, le nom de M. Fléchier s'y trouve tout au long. » (D'Artigny, *Mémoires de littérature*.)

déjà cité, *le Masque des orateurs*, le maître fait l'éloge de l'un de ses élèves, *à la prière duquel il avoit composé et fait imprimer son ouvrage.* « C'est, ajoute-t-il, l'un des plus honnêtes jeunes hommes et des plus obligeants que j'aie jamais connus et servis dans ma profession, et, dont la surprenante modestie me fait taire le nom et les louanges que mérite sa capacité (1). » D'Artigny pense avec raison que *l'honnête jeune homme* désigne Fléchier; et il appuie son opinion sur des motifs qui rendent sa conjecture fort probable.

Si grande que soit la différence entre le disciple et le maître, il faut bien tenir compte des rapports trop suivis qu'ils eurent ensemble. Fléchier, c'est possible, traita Richesource comme les vieux sermonnaires qu'il lisait volontiers; il regarda ce déclamateur comme l'un de ces *bouffons* dont il se moquait tout le premier; mais, pour être vrai, nous devons ajouter que s'il « contracta quelquefois, sans qu'il s'en aperçût, l'affectation d'esprit qu'il ne cherchoit dans ces vieux sermonnaires que par le désir de s'en préserver (2) », il prit aussi, dans l'école détestable de la place Dauphine ou de la rue de la Huchette, des habitudes mauvaises, dont ses discours semblent avoir gardé la trace. Non seulement, on lui reproche d'avoir quelquefois un ton déclamatoire, un style pompeux et une harmonie creuse « *qui ne va qu'à flatter l'oreille* (3) », mais on remarque aussi que, par certains

(1) L'abbé d'Artigny, *Mémoires de littérature.*

(2) D'Alembert, *Eloge de Fléchier*, vol. I, p. 104.

(3) Fénelon, *Lettre à l'Académie française*, ch. IV, *Projet de rhétorique.*

côtés, son éloquence ressemble à celle d'un « déclamateur fleuri, qui ne veut que des phrases brillantes et des tours ingénieux (1) ». Nous, nous lui reprochons aussi d'avoir reproduit maladroitement, et quelquefois avec une exactitude servile, certains passages qu'il ne valait pas la peine d'emprunter, ou qu'il fallait laisser aux écrivains qui les avaient marqués du sceau de leur génie. Sans doute, il avait *un penchant vers la rhétorique;* mais ce défaut, qu'un maître éclairé eût combattu avec soin, a été développé au contraire par un pédant, qui apprenait à ses disciples à s'occuper des mots, plus encore que des idées, et qui avait pour principe que « les pensées ne doivent pas être communes, mais qu'elles doivent être telles, qu'elles puissent surprendre et donner de l'admiration (2) ». Dans la suite, Fléchier se souviendra de ces pitoyables conseils; il les mettra en pratique, mais en atténuant, bien entendu, ce que la doctrine du maître avait de trop ridicule. Quant aux emprunts qu'il a faits, et qu'on a quelque droit de blâmer, peut-être a-t-on raison de dire que « ce n'est pas pour avoir été à *l'école de plagiat*, qu'il s'est laissé aller, deux ou trois fois, à piller peu adroitement certains vieux auteurs, qu'il a d'ailleurs illustrés par ces infimes larcins (3) »; nous admettons volontiers ces obligeantes explications, mais avec quelque réserve cependant, et pourvu qu'on reconnaisse, qu'entre la manière de l'élève et les préceptes du maître, il y a une

(1) Fénelon, *Lettre à l'Académie française. Ibid.*
(2) *Rhétorique des prédicateurs*, p. 18.
(3) M. A. Delacroix, *Histoire de Fléchier*, p. 27.

certaine conformité, preuve manifeste que Richesource a exercé sur Fléchier une influence qu'il est difficile de nier. Nous n'attachons pas une importance excessive aux divers larcins, dont nous aurons l'occasion de parler plus tard ; combien d'écrivains, d'ailleurs, ont été coupables des mêmes torts, sans que leur réputation en ait beaucoup souffert pour cela ! Il est juste toutefois de le dire, si Fléchier copia si facilement certains auteurs, en essayant à peine de *déguiser adroitement* ses emprunts, c'est que les leçons qu'il avait entendues autrefois diminuèrent les scrupules de sa conscience littéraire, et qu'il ne songea pas à regarder comme une faute ce qu'on lui avait appris à regarder comme une espèce de droit.

Le professeur a laissé sur le disciple une empreinte réelle, qui est, du même coup, et le châtiment de la complaisance de l'élève pour son maître, et l'expiation des éloges compromettants qu'il reçut de lui. Dans l'intérêt de la gloire de l'évêque de Nîmes, M. Delacroix a dit que l'on avait faussement apprécié les rapports de *ces deux hommes si opposés de talent et de caractère;* mais son opinion bienveillante, opinion que nous voudrions pouvoir partager, ne paraît pas suffisamment justifiée. Charles Labitte a mieux compris que ce ne fut pas impunément que le futur orateur fréquenta une si grotesque académie. « Les plis de la jeunesse, dit-il, ne s'effacent jamais entièrement : plus tard, il aura beau faire, quelque chose de ce procédé lui restera sans qu'il s'en doute ; quand il ne *développera* plus le texte des autres, c'est le sien propre qu'il développera ; en un mot, il assortira des phrases disertes et solennelles sur quelque

idée commune, il choisira de beaux mots, il sera un artisan de diction harmonieuse (1). »

Nous avons les harangues qu'il prononça à l'Académie des orateurs, harangues qui n'ont pas grande valeur assurément, mais qui, composées quelques années avant les *Mémoires des Grands-Jours d'Auvergne*, sont curieuses à connaître. Il est intéressant d'étudier le caractère du style de Fléchier, presque au lendemain de l'apparition des *Provinciales* (2); au moment même où Boileau travaillait à ses satires, et se préparait à déclarer ouvertement la guerre aux mauvais écrivains de son temps (3). On le devine, ce ne sera pas la nouvelle école que le jeune rhéteur choisira pour modèle. Celle-là, encore inconnue, et qui n'en était qu'à ses débuts, devait soutenir de vaillantes luttes avant de faire accepter son autorité, et, Fléchier n'aimait pas assez le bruit, pour se ranger du côté des combattants. Ses goûts, d'ailleurs, le portaient vers cette école de Louis XIII, qui comptait des représentants dont la réputation était alors brillante; la mode aidant, il resta fidèle à Godeau, à Balzac, à Voiture, en dépit de Boileau et de Molière, qui, au nom de la raison, allaient condamner ce style maniéré, mis en vogue par bon nombre d'auteurs contemporains. Mais, « s'il ne rompt pas en visière avec

(1) *Revue des Deux-Mondes*; 15 mars 1845.

(2) Publiées en 1656 et 1657.

(3) En 1666, Boileau publia pour la première fois un recueil de huit satires. L'*Art poétique*, commencé en 1669, ne parut en entier qu'en 1674. — Molière avait donné *les Précieuses ridicules* en 1659; *le Misanthrope* est de 1666, et *l'Avare* de 1668.

la tradition immédiate » (1), il a bien soin aussi de ne pas la défendre avec trop de chaleur. Doué d'un jugement, qui ne manquait ni de justesse ni de pénétration, il vit les défauts de l'école à laquelle il appartenait ; il eut même assez de perspicacité pour prévoir de quel côté la victoire finirait par pencher, et, en homme habile, il tâcha de concilier son attachement pour les doctrines littéraires du passé, avec les exigences du présent, et celles de l'avenir. Il ne cessa pas d'admirer le style pompeux de Balzac, mais avec sagesse, mesure, et sans bruit ; il évita ainsi les coups redoutables que Molière et Boileau allaient porter à ceux qui opposeraient une résistance opiniâtre. Sa conduite, dans ces circonstances, fut celle qu'il adoptera toujours : il suivra prudemment une route intermédiaire, il fera des concessions aux uns et aux autres, et si, dans les deux camps opposés, on ne le regarde pas comme un ami ardent, personne, cependant, ne verra en lui un ennemi déclaré, qu'il faut poursuivre sans relâche, et essayer de subjuguer entièrement. Au fond, cependant, dès 1660, Fléchier appartient à une école, à celle de Louis XIII qu'il continue, « mais en polissant le langage, en évitant l'enflure, en faisant un art du choix des termes et des constructions, en recherchant le nombre, la correction, la scrupuleuse justesse des termes, en un mot, les secrets du style et les manèges de l'écrivain (2). » Cette appréciation, qui, sous l'éloge, cache une critique réelle, convient surtout aux premières compositions de notre auteur,

(1) Ch. Labitte.

(2) Ch. Labitte, *Revue des Deux-Mondes,* mars 1845.

et particulièrement aux *Discours académiques* (1). C'est un digne disciple de Voiture que nous allons entendre; il a le langage affecté et fleuri du modèle, mais, à côté de grands défauts, il laisse apercevoir déjà des qualités véritables. Trompé, sans doute, par le titre assez prétentieux de *Discours académiques*, Ducreux a pensé que ces compositions avaient été lues *dans une société de personnes d'esprit* (2); ce qu'il n'eût certainement pas dit, s'il avait su que ces *Discours* avaient été écrits pour les séances hebdomadaires de la place Dauphine, et débités en pareil endroit. Le nom de *problèmes* et de *conférences*, qui paraît souvent dans ces singulières harangues, rappelle exactement les problèmes que le *Modérateur* proposait à ses élèves, et que ceux-ci devaient résoudre (3).

(1) Ces *discours académiques* sont au nombre de douze, et se trouvent au volume IX des *Œuvres complètes de Fléchier*. A la marge du premier discours, Ducreux nous indique la date de ces étranges compositions, 1660 et 1661.

(2) Ducreux soupçonnait même que « cette société choisie étoit celle de l'hôtel de Rambouillet ». Voyez *Œuvres complètes de Fléchier*, vol. IX, p. 6, Préface de l'éditeur.

(3) « On vous a déjà fait connoître que c'est une entreprise assez hardie que celle de notre *problème* »... Cinquième discours, *Œuvres complètes de Fléchier*, vol. IX, p. 26. — « Le *problème* de ce jour nous représente deux conditions bien différentes »... Septième discours, p. 31. — « Le *problème* de ce jour me jette d'abord dans des idées funestes »... Douzième discours, p. 44. — Voici ce qu'on lit au commencement du huitième discours : « Puisque désormais nos *Conférences* auront l'honneur de paroître sous le nom auguste de *Nosseigneurs de l'Assemblée générale du Clergé de France*, il est juste qu'elles prennent des sentiments plus relevés, qu'elles mêlent la morale chrétienne avec celle des philosophes, et qu'elles établissent un doux commerce entre l'Eglise et l'*Académie*. » Il est facile de deviner de quelle *académie* il s'agit ici. On l'a vu, Richesource

De plus, et ceci dissipe tout doute à cet égard, les *Discours* de Fléchier se trouvent tous imprimés dans *les Conférences oratoires;* c'est là un détail qui a sa valeur, et qui montre à quelle occasion ils furent écrits.

On le comprend bien, il faut attendre peu de chose de la triste école de Richesource; c'eût été miracle qu'une œuvre remarquable pût se produire sous un maître, si capable de corrompre le goût et d'égarer la raison de ses élèves. Sachons gré, cependant, à Fléchier d'avoir su quelquefois, dans des sujets frivoles et souvent insignifiants (1), développer quelques-unes des qualités qui le feront distinguer plus tard. Ce sont de pures déclamations, pleines de subtilités et de lieux communs, indignes d'occuper des hommes intelligents, et que Ducreux appelle avec raison « des jeux d'esprit, assez semblables à ces compositions que les anciens rhéteurs proposoient à leurs disciples, et qui n'étoient propres qu'à exercer le talent dans l'obscurité des écoles ». Nous serons peu sévère pour ces simples devoirs d'écolier, faits quelquefois à la hâte, et qu'on n'avait pas toujours le temps de revoir avec soin. Mais,

n'était pas fort embarrassé pour trouver d'illustres protecteurs : comme il dédiait la *Rhétorique des prédicateurs à Nosseigneurs de l'Assemblée générale du Clergé de France,* il n'hésitait pas davantage à leur dédier aussi quelques *Conférences oratoires.*

(1) Voici quelques-uns des *problèmes* que devaient résoudre les élèves : La gloire d'un auteur célèbre est plus grande que celle d'un parfait orateur. — Un général d'armée, sous les ordres du souverain, peut se battre en duel pour le bien de l'Etat, étant assuré de la victoire. — Les passions des femmes sont plus violentes que celles des hommes. — La femme doit préférer la vie de son père à celle de son mari. (Voyez *Œuvres complètes de Fléchier,* vol. IX.)

cependant, on doit regretter que Fléchier, qui avait déjà près de trente ans, ait cultivé un genre si faux, et qui devait le faire tomber dans tous les travers que l'on reproche aux plus mauvais écrivains. Dans ces divers *problèmes*, comme on pouvait également soutenir le pour et le contre, et qu'il était assez indifférent qu'on adoptât une opinion plutôt qu'une autre, il fallait bien tâcher de dissimuler la pauvreté du sujet sous le luxe d'expressions souvent bizarres, et sous les dehors d'un style dont le principal mérite n'est ni le naturel ni la simplicité. L'orateur aurait dû aussi donner plus d'étendue à ses preuves, et exposer son sentiment d'une manière moins sommaire. Mais il faut tenir compte des limites qu'on devait se prescrire, pour ne pas prolonger outre mesure *les Conférences publiques*, se souvenir que ces discours étaient, en quelque sorte, des devoirs de classe, des dissertations, si l'on veut, comme celles que font encore aujourd'hui nos élèves de rhétorique ou de philosophie.

Certaines de ces compositions, auxquelles nous n'osons guère donner le nom pompeux de discours, renferment plusieurs morceaux qui, pour la recherche et le mauvais goût, sont dignes des passages les plus affectés de Voiture et de Godeau. Quelquefois, on croit entendre un écho du jargon des *Précieuses ridicules;* Fléchier imite si fidèlement leur langage, qu'il est facile de reconnaître en lui un habitué des *ruelles littéraires*, de ces ruelles si nombreuses alors, et dans lesquelles on s'inquiétait fort peu de parler simplement. « Les louanges, nous dit-il quelque part, sont *les doux supplices de la vertu* »; puis, pour

nous montrer ce qu'elles ont de dangereux, il ajoute, dans un style que ne désavouerait pas la plus maniérée des précieuses : « Comme on a donné du poison à des princes dans des parfums et des gants musqués, ainsi a-t-on bien souvent empoisonné des vertus par les douceurs de la flatterie et de la complaisance (1). » Ailleurs, en parlant des ambitieux, qu'il nous représente comme de *pauvres prétendants en mille postures de sujétion*, il ne craindra pas de dire qu'on les voit souvent « à la porte d'un cabinet, qui est presque aussi orgueilleuse que son maître (2) ». Quelquefois aussi, il se permet des antithèses bien puériles, et qui, certes, feraient peu honneur à son goût, s'il n'avait une légère excuse à alléguer, s'il ne pouvait dire qu'il a dû, presque malgré lui, adopter en partie le langage en faveur au sein de l'*Académie* dont il était membre, et pour laquelle il travaillait. Cette funeste école ne paraît pas avoir soupçonné ce que c'était qu'un style naturel, et Ducreux a bien raison de se moquer de ces jeunes orateurs « dont toute l'ambition étoit de faire briller leur esprit, et de l'emporter les uns sur les autres par la singularité des idées, la bizarrerie des sentiments, le cliquetis des antithèses, et le luxe des expressions (3) ». C'est ainsi que Fléchier contractait de bonne heure une fâcheuse habitude, qu'il conservera en composant *les Grands-Jours*, et dont ses plus graves écrits porteront encore la trace. Non, *les plis de la jeunesse ne s'effaceront pas;* et, plus tard, quand il sera

(1) Quatrième discours, vol. IX, p. 23.
(2) Septième discours, vol. IX, p. 32.
(3) *Œuvres complètes de Fléchier,* vol. IX, p. 6.

devenu un orateur célèbre, il cédera comme malgré lui au courant, il ne pourra résister à la tentation de faire briller son esprit, il s'attirera des critiques un peu vives de la part de certains juges, et s'exposera au reproche mérité de se faire un jeu de la parole, alors qu'il devrait être uniquement pénétré de la haute dignité de son ministère. Comment retenir un mouvement d'impatience, quand on lit de pareilles fadaises : « Messieurs, vous venez d'entendre que la tristesse est une passion difficile à émouvoir, et on vous l'a dépeinte avec tant de grâce, que cette tristesse vous a bien donné du plaisir (1)? » Dans un autre passage, on trouve encore un jeu de mots qui ne vaut guère mieux ; l'orateur vise à l'esprit, et s'occupe de se faire applaudir, bien plus que de dire des choses raisonnables. « Si j'ai parlé avec un peu de témérité, dit-il en terminant l'une de ses déclamations, et si j'ai pris un sentiment différent de celui de ces hommes éclairés qui ont discouru avant moi, je vous prie de considérer qu'il m'étoit permis d'être un peu imprudent en parlant

(1) Ce discours de Fléchier ne se trouve pas dans les *Œuvres complètes;* M. Delacroix l'a publié à la fin de son *Histoire de l'évêque de Nîmes,* p. 637. Voici le titre de cette harangue : *Que la pitié est celle de toutes les passions que l'orateur trouve le plus difficile à exciter.* Ducreux a publié les *Discours académiques* de Fléchier au nombre de douze; mais dans *les Conférences académiques et oratoires,* ouvrage que nous avons cité plus haut, p. 27. on trouve, avec ceux qui sont imprimés dans les *Œuvres complètes,* trois autres discours de Fléchier : celui dont nous venons de donner le titre; un autre, où, étudiant un problème proposé par l'*Académie,* il répond que *le savant est le plus propre à gagner l'estime des dames;* et enfin un troisième discours, en tête duquel on lit : *S'il vaut mieux par charité inhumer le cadavre d'un criminel, que de l'exposer sur les grands chemins pour l'exemple?*

contre la prudence (1). » Sur une pente si glissante, il est facile de se laisser entraîner, et alors il n'est pas étonnant que les meilleurs esprits commettent les fautes les plus lourdes. Quel style que celui que nous trouvons à la fin d'un discours, où Fléchier veut montrer que *la pitié est celle de toutes les passions que l'orateur trouve le plus difficile à exciter!* Malgré toute notre estime pour l'illustre orateur, nous ne pouvons nous empêcher de le dire, La Serre et la Calprenède se seraient reconnus à ce langage, qui touche de si près au galimatias. « Que si l'on a vu, dit-il, des orateurs assez persuasifs pour tirer des larmes de leurs auditeurs, ce sont des larmes, messieurs, qui ne viennent que par surprise, qui s'échappent du cœur insensiblement et sans congé, qui se sèchent dans les yeux même, ou qui rentrent de honte (2). »

Il faut voir aussi les efforts impuissants que fait l'orateur, pour communiquer une certaine chaleur à sa pauvre rhétorique. Condamné à développer des sujets d'une stérilité désespérante et dépourvus de toute espèce d'intérêt, il tombe nécessairement dans la déclamation ; et alors, il a beau élever la voix, prodiguer images et figures, il ne nous touche nullement. Malgré tous ces frais d'éloquence, nous restons entièrement froids ; nous voyons trop clairement que l'émotion de l'orateur est simulée, et qu'il ne vaut pas la peine de prendre ses paroles au sé-

(1) Cinquième discours, vol. IX, p. 28 : *L'éloquence a jeté les premiers fondements de la Société civile.*

(2) Voyez ce discours publié en entier par M. Delacroix, *Histoire de Fléchier*, p. 642.

rieux. Ces observations s'appliquent, surtout, à certain passage où il s'agit de prouver que *la femme doit préférer la vie de son père à celle de son mari :* question singulière et subtile, imposée par Richesource à ses élèves, et qu'il fallait développer comme on pouvait. Il est plaisant, de voir le mal que se donne le jeune déclamateur, pour apitoyer ses auditeurs sur le sort de cette *femme malheureuse*, condamnée à choisir entre son père et son mari. Oppositions, contrastes, exclamations, antithèses, Fléchier étale tout son bagage oratoire, pour montrer ce qu'il y a de cruel dans une semblable situation ; et, tandis qu'il s'évertue à nous émouvoir, il ne s'aperçoit pas qu'une femme, dans la position qu'il imagine, n'aurait guère le temps d'écouter de si pompeux raisonnements (1). Aussi, ne pouvons-nous nous empêcher de sourire, quand, tout fier de la beauté de son éloquence, l'orateur s'écrie avec une naïve satisfaction : « Il me semble, messieurs, que cette personne affligée se rend à mes raisons, qu'elle court au secours de son père, et que puisque son malheur l'oblige à commettre un crime, elle veut commettre le moindre, et sauver son père plutôt que son

(1) « Le problème de ce jour me jette d'abord dans des idées funestes. Je me figure cette femme malheureuse en toutes manières. Elle voit son père et son mari mourants, si elle n'assiste l'un ou l'autre. Elle entend la voix de l'un qui lui dit : *Rends-moi la vie que je t'ai donnée*; et celle de l'autre qui lui dit pitoyablement : *Garde-moi la foi que tu m'as promise.* Elle veut sauver son père, mais elle ne sauroit se résoudre à perdre son mari. Son cœur se partage insensiblement. Je suis fille, dit-elle, et d'abord elle tend les bras à son père ; mais l'amour lui représente qu'elle est femme, et au même temps elle les porte vers son mari. » (*Douzième discours*, vol. IX, p. 44.)

mari (1). » C'est bien là, la fable de *l'Enfant et du Maître d'école;* et, comme nous sommes tenté de crier au malencontreux orateur :

> Eh! mon ami, tire-moi de danger,
> Tu feras après ta harangue!

Une éloquence froide, où l'on cherche en vain un mouvement naturel, et un accent qui parte du cœur; un style affecté, chargé outre mesure d'antithèses forcées et de figures prétentieuses, voilà ce que l'on peut reprocher à la plupart de ces compositions (2). Mais, à côté de ces défauts, que nous retrouverons ailleurs encore, se rencontrent déjà certaines qualités qu'il faut reconnaître : des observations fines, exprimées avec bonheur, des images justes, un style précis et naturel, qui contraste singulièrement avec celui dont nous venons de fournir des exemples. On remarque, surtout, dans plusieurs passages, de l'es-

(1) Vol. IX, p. 46.

(2) M. Delacroix nous semble avoir été bien indulgent pour ces discours, à l'égard desquels il y a de si grandes réserves à faire. « Les questions qu'il aborde, dit l'historien de Fléchier, ne sont pas trop singulières pour le temps et pour le lieu; il les traite avec un sens droit, naturellement, sans trop de subtilité, forçant presque toujours le Modérateur, qui ne manquait pas de logique, à conclure comme lui. Les idées sont à peu près ce qu'elles seront plus tard : bien choisies, nobles, délicates, mais peu abondantes; l'érudition se montre nourrie et d'un classicisme quelque peu païen, selon l'esprit du temps; dans ces compositions, le style, malgré ses défauts, efface tous les autres mérites, et brille d'un éclat inattendu parmi les divers styles dont sont émaillées ces pages. Fléchier a beau ne point signer ses discours, la lecture d'un seul paragraphe vous fait dire : c'est lui, c'est l'homme de l'école nouvelle, au milieu des demeurants aveugles de l'école de Louis XIII. » (*Histoire de Fléchier*, p. 68.)

prit de bon aloi, des traits piquants, une ironie aimable, qui nous rappelle un peu celle qu'il a répandue avec tant de charme dans son agréable récit des *Grands-Jours d'Auvergne*. Sa prose, en certains endroits, abondante et facile, semée d'images gracieuses et de traits ingénieux, a un singulier caractère de douceur, d'élégance et de correction. Le bel esprit s'y montre encore à découvert; c'est encore l'habitué des ruelles, mais c'est un bel esprit qui sait nous plaire, dont le style ne manque pas d'aisance, et on est assez disposé à pardonner les défauts, en faveur des qualités qui se font déjà remarquer.

Fléchier avait à résoudre le problème suivant : « Lequel est le plus propre pour gagner l'estime des dames, du savant, du cavalier ou du galant homme (1)? » Dans ce discours, où il parle en homme qui connaît *les grâces et la galanterie des beaux siècles* (2), l'orateur se prononce naturellement pour le savant, contre le *galant homme et le cavalier*. A l'éloge qu'il fait du savoir, on comprend qu'il n'est pas indifférent à l'estime de *ces judicieuses et belles personnes, qui se préparent à quelque beau choix;* au ton de son langage, on sent que c'est sa propre cause qu'il défend, en défendant celle des autres. Après quelques bonnes et malicieuses insinuations sur le compte des *galants*, dont le rôle est « d'être de toutes les compagnies, et de payer partout de beaux mots

(1) Ce *discours académique* n'est pas dans les *Œuvres complètes*. M. Delacroix l'a trouvé dans les *Conférences académiques et oratoires*, t. I, bibliothèque de la ville de Nîmes. (3 vol. in-4°, reliés en un seul. Paris, 1660.) Voyez ce discours, *Histoire de Fléchier*, p. 69.

(2) Cinquième discours, vol. IX, p. 29.

et de cajoleries communes », il trace le portrait du savant d'une main bienveillante. En certains endroits, on croirait qu'il a voulu se peindre lui-même : « Mais le savant, dit-il, est à louer en toute manière, il s'engage moins, il est plus sage, il est plus réglé; la science l'éclaire, il est plus à lui, ses livres l'arrêtent, il est plus propre à acquérir, son esprit le conduit partout; il est enfin plus utile, il peut exercer des charges publiques sans abandonner les domestiques; il peut défendre par son esprit ce qu'il a gagné par son adresse. »

C'est avec un enjouement assez spirituel qu'il fait le procès à l'homme de guerre; il montre que *la conversation d'un guerrier farouche* n'est guère faite pour attirer *les complaisances d'un sexe foible et délicat.* Le ton, souvent bien précieux, il faut en convenir, n'a rien, cependant, qui choque le bon goût. Tout le morceau est empreint de ce parfum galant que Fléchier recherchait alors pour sa prose. D'ailleurs, il est plaisant de voir avec quelle adresse il réussit à rendre son homme ridicule; tous les détails sont agréables et finement tracés : c'est déjà le *spirituel prosateur* qui se révélera bientôt dans les *Mémoires sur les Grands-Jours.* « Un cavalier, dit-il, n'a que des qualités étonnantes; il parlera des sièges et des armées de Galas et de Jean de Vert, de bastions et de demi-lunes : sont-ce des entretiens propres aux cercles et aux ruelles? Les âmes douces et poétiques peuvent-elles goûter ces épouvantables discours? ne sont-elles pas dans une rigoureuse contrainte? Le guerrier indiscret leur parle-t-il de corps morts, elles ont recours à leurs gants musqués, et portent au nez leurs boîtes

d'odeur. Parle-t-il du sang répandu? elles s'évanouissent insensiblement. Leur montre-t-il des cicatrices? elles perdent tout l'éclat et toutes les grâces de leurs visages. Le seul mot de guerre les épouvante, et je crois qu'elles sont toutes de l'humeur de cette déesse qui ne vouloit parler à Mars, qu'après qu'il étoit désarmé, s'il faut en croire nos poètes. Comment appelez-vous les beaux courtisans? Pour moi, quand je me divertis, et quand je veux parler Balzac, je les appelle les fléaux des oreilles, et les tempêtes des conversations honnêtes et douces. Mais il faut leur accorder quelque chose, et ne les décrier pas tout à fait; ils sont quelquefois bien divertissants et bien agréables sans y penser, ils ont des traits guerriers qui sont de beaux sujets à rire. C'est pour les divertissements qu'on a fait paroître sur nos scènes les capitans et les matamores, et que Plaute et Térence, qui sont les génies de la comédie romaine, ont introduit sur leurs théâtres les soldats glorieux et les fanfarons ridicules. »

Fléchier est moins dédaigneux pour le *galant homme*, qu'il traite avec plus d'indulgence. Cela se conçoit à merveille : galant homme lui-même, dans le bon sens du mot, il a soin de ne pas en dire trop de mal; il critique seulement certains travers, certaines maladresses, que ne savent pas toujours éviter ceux mêmes qui vivent le plus dans le monde. « Un galant homme est plus agréable; il a des termes plus polis, des conversations plus douces; il parle des yeux de Philis, des grâces d'Iris, de la voix d'Angélique, des douceurs d'un accent, des traits d'un visage, d'un bel air, d'une taille juste. C'est s'insinuer avec complaisance, et flatter le sexe de bonne grâce; mais, outre qu'il

tombe souvent dans des bassesses ridicules, et qu'il n'a que des adresses communes que les dames savent par habitude, il n'a que des amusements, des flatteries que tout le monde galant leur dit; il n'a que des fleurettes, qui ne peuvent, après tout, que surprendre des innocentes ou des coquettes. » Malgré ces légères concessions, que viennent bientôt atténuer d'assez vives critiques, il est loin de donner l'avantage au galant homme; c'est pour le savant qu'il réserve toutes ses complaisances, c'est-à-dire pour le bel esprit; pour celui qui, sans effort, sait tourner un compliment ingénieux, composer sur-le-champ, s'il le faut, une ode ou une élégie, et qui connaît le mieux *l'art de flatter et de divertir*. On le remarquera, l'idée que Fléchier se forme en ce moment du *savant*, n'a rien de commun avec celle que ce mot désigne généralement aujourd'hui. Il s'agit simplement ici d'un homme du monde, aimable, poli, bien élevé, et qui se sert de l'instruction qu'il possède pour l'agrément de la société qui l'entoure. « Mais un savant, dit-il d'un air triomphant, flatte avec plus d'esprit, trouve des routes plus ingénieuses pour s'insinuer dans une âme. Il se soutient par le secours de ses connoissances, il a des inventions qui ne sont pas communes; en un mot, c'est un docte et judicieux galant. Veut-il flatter une beauté? Il lui donne le front de Junon, les yeux de Minerve, la bouche de Inade, les joues des Grâces et les mains de l'Aurore. Veut-il divertir un cercle de dames? il n'a qu'à recueillir son esprit, et composer une ode ou une élégie, qui les représente mieux que leurs miroirs les plus naturels. Voilà l'art de flatter et de divertir, voilà le bel air des entretiens avec les dames; elles aiment ces grâces,

elles admirent cet esprit et cette érudition, elles aiment ceux qui les louent, elles estiment ceux qui les instruisent (1). »

Ce qu'il dit de l'orateur est aussi fort amusant; un tel passage fait regretter qu'il n'ait pas toujours écrit ces *discours académiques* de ce style vif et naturel, où l'on est heureux de retrouver enfin cet air libre et dégagé qu'il sait si bien, quand il le veut, donner à sa prose (2). Le tableau est d'un comique achevé, et mérite d'être remarqué. On est tenté de se demander pourquoi il ménage si peu les orateurs; serait-ce que, dans un juste accès de mauvaise humeur contre tous *ces beaux diseurs* de l'école de Richesource, Fléchier aurait décoché quelques traits malins, afin de se venger du dégoût que lui inspiraient leurs sottes déclamations? Quoi qu'il en soit, ceci prouve du moins que déjà, à cette époque, l'ingénieux orateur se formait une idée assez juste de la véritable éloquence, et n'en confondait pas la noble image avec le pitoyable bavardage qu'il entendait si souvent au sein de l'*Académie*. Il est difficile de faire un tableau plus spirituel et plus piquant des mille petits manéges de ce parleur, qui veut faire admirer à son auditoire l'éclat de sa voix et la beauté de ses périodes. « Quelle merveille a-t-il fait? il a parlé. Voulez-vous que je vous représente cette belle mort? Prenez garde, messieurs, il

(1) *Conférences académiques*, t. I. Discours cité par M. Delacroix, *Histoire de Fléchier*, p. 69.

(2) Sixième discours, vol. IX, p. 29. « Il est plus glorieux de mourir sur la brèche en combattant pour la patrie, que d'expirer sur la tribune en parlant pour le public. »

déclame une harangue étudiée, et, je ne sais par quel accident, une petite défaillance surprend son cœur délicat, (car vous savez, messieurs, que ces beaux diseurs ont le cœur tendre, et qu'un peu de lâcheté ne leur sied pas mal); il entrecoupe son discours, il fait un petit soupir, il expire en faisant un geste, il meurt la bouche encore demi-ouverte. N'est-ce pas mourir bien glorieusement? Peut-être pousse-t-il encore un hélas ! pour faire en mourant une figure d'exclamation. Il tombe sur la tribune tout doucement, et sa pauvre rhétorique avec lui. » Ce dernier trait, qui est tout à fait comique, n'eût pas déplu à Molière lui même ; il nous rappelle assez bien la scène dans laquelle Sganarelle, dissertant gravement contre Don Juan, trébuche tout à coup, et laisse maladroitement tomber son discours avec sa personne (1). Ce que Fléchier dit en terminant cette amusante tirade est écrit dans ce même ton de raillerie fine et enjouée : « Voilà, s'écrie-t-il plaisamment, ce qui s'appelle mourir en déclamateur ; ce sont de ces belles morts rhétoriciennes et figurées. Je suis d'avis qu'on lui dresse des statues parlantes d'après nature, qu'on écrive en dessous, en lettres d'or, son dernier hélas! et que tous les déclamateurs prennent le grand deuil (2). »

(1) *Le Festin de Pierre,* acte III, scène I.

(2) Voyez : sixième discours, vol. IX, p. 29. Ailleurs, Fléchier se moque encore de toute la peine qu'un *pauvre orateur* doit se donner pour émouvoir son auditoire; il est facile de voir que le ton du morceau est ironique du commencement à la fin : « Sus donc, orateur, prépare toutes tes grandes figures, mets en usage toutes les règles de ton art, déploie toutes tes forces, fais le pleureux et les yeux mourants, donne un assaut général à mon cœur; si tu veux me faire pleurer, remue tout ce cœur à la fois :

Malgré ses propres défauts, Fléchier avait donc une estime médiocre pour ces orateurs qui, afin d'émouvoir, faisaient *les pleureux*, et étalaient toutes leurs *grandes figures*, afin d'éblouir plus sûrement leurs auditeurs. Au sein d'une école ridicule, malgré les tristes exemples qu'il eut sous les yeux, son goût demeura assez pur; et si, dans la pratique, sa manière d'écrire ne fut pas d'abord exempte de bien des travers, ses principes, du moins, furent presque toujours ceux d'un homme sage et éclairé: dans la suite, il n'eut qu'à les appliquer fidèlement pour devenir un écrivain de mérite et un orateur distingué. A une époque, où, égaré parmi les élèves d'un obscur déclamateur, il n'était pas insensible au plaisir de « *haranguer dans une belle assemblée* (1) », on est heureux de le voir, en dépit des conseils de Richesource, condamner cette éloquence « fleurie, fardée, et tout à fait de mauvais bruit parmi les gens de bien », que le maître enseignait à ses disciples. Il est vrai, ce n'est que d'une facon indirecte, et en quelque sorte à mots couverts, que

fais-moi aimer, fais-moi haïr, fais-moi craindre; je n'ai rien de plus cher que mes larmes, je ne veux les répandre que bien à propos, je ne veux pleurer que de colère, que d'amitié, que de crainte. Jugez, messieurs, s'il faut une éloquence vigoureuse pour émouvoir tant de sentiments à la fois, et s'il faut qu'un pauvre orateur sue, qui veut toucher un auditoire. » Voyez ce discours publié en entier par M. Delacroix, *Histoire de Fléchier*, p. 637 : *Que la pitié est celle de toutes les passions que l'orateur trouve le plus difficile à exciter*. Ce *discours académique* n'a pas été imprimé dans les œuvres de Fléchier; on le trouve dans l'exemplaire des *Conférences académiques*, dont nous avons déjà eu l'occasion de parler, t. I, p. 151. Bibliothèque de la ville de Nîmes.

(1) Premier discours académique, vol. IX, p. 15.

Fléchier combat les préceptes détestables du Modérateur; il n'a pas le courage d'attaquer franchement des défauts que l'*Académie* avait pris sous son patronage; mais il faut lui savoir gré de n'avoir pas toujours partagé l'opinion de son maître ou celle de ses amis, et d'avoir eu quelquefois assez d'indépendance pour dire son sentiment. Dans l'un de ses *Discours académiques*, il fait en bon style le procès à la fausse éloquence; il montre qu'il faut se défier des *beaux diseurs*, et qu'on ne saurait être assez prémuni contre leurs surprises. « Il me semble, dit-il, que j'ai lu dans Platon qu'il y a deux sortes d'éloquence : une, flatteuse, fleurie, fardée et tout à fait de mauvais bruit parmi les gens de bien, qui ne sert qu'à débaucher les passions et tromper les peuples; mais qu'il y en a une autre, sage et philosophique, une prudente et utile, qui ne s'amuse point à des bagatelles, qui ne prêche que les bonnes mœurs, et qui va droit aux plaisirs solides de l'esprit, ou à la réformation du cœur humain (1) ». Ailleurs, examinant les devoirs d'un orateur évangélique, il déclare qu'il est « surpris de la difficulté de son emploi »; il avoue que, si pour toucher une multitude d'auditeurs, si pour ménager *tant de cœurs*, l'orateur doit user *de beaucoup d'artifices*, il est obligé aussi « *de parler avec beaucoup de solidité* ». Ce qu'il dit du discours chrétien est vrai, noble, élevé; il n'y a rien à reprendre à tout ce qu'il expose sur ce sujet; son langage même a une certaine vivacité, et nous montre qu'il

(1) Premier discours académique : La gloire d'un auteur célèbre est plus grande que celle d'un parfait orateur, vol. IX, p. 13.

comprenait avec quelle gravité le prédicateur devait exercer son ministère. « Qu'importe qu'un beau diseur, dans une tribune aux harangues, emploie toutes les fleurs de l'éloquence, et fasse le déclamateur et le sophiste. On lui permet de se parer comme un homme de cour, et d'être somptueux en paroles. Mais la chaire ne souffre point ces ornements indécents et ce luxe profane. Elle demande pourtant des soins et des agréments solides, pour gagner la créance des auditeurs, pour faire aimer la vertu de la croix, et pour recommander les vertus chrétiennes. Mais il faut trouver le sage tempérament de ne se servir que d'embellissements qui soient sans fard, et qui, ne faisant aucun tort à l'autorité de la parole, fassent connoître qu'il y a dans les discours, aussi bien que dans les mœurs des chrétiens, une modestie qui leur est propre (1). »

Enfin, dans un discours où il parle de l'éloquence en général, il fait l'éloge de celle des premiers temps, où « l'on étoit encore éloigné des siècles de la métaphore et de l'hyperbole ». Ce langage sévère des *premiers temps* paraît être assez de son goût. On aime à le voir, lui, l'orateur qui sera un jour si habile dans son art, qui en connaîtra toutes les finesses et tous les secrets, ne pas trop dédaigner cette éloquence naïve et simple; préférer même cet air de simplicité qu'elle avait autrefois, *aux adresses et aux artifices* qu'on a inventés depuis. « Mais, dit-il, il y avoit déjà une éloquence sincère qui parloit sans beau-

(1) Second discours académique : L'éloquence de la chaire est plus difficile que celle du barreau, vol. IX, p. 19.

coup de soin, qui savoit dire les grandes choses sans déguisement, qui étoit née avec l'esprit de l'homme, et qui pouvoit convaincre sans se servir de nos inventions persuasives; ses naïvetés, sa simplicité, valoient mieux que toutes nos adresses et tous nos artifices. Parce que leurs passions n'étoient pas si débauchées que les nôtres, ni leur esprit si raffiné, il étoit facile de les réduire à la raison, et de leur persuader ce que leur intérêt même et leur commodité leur avoient déjà fait connoître (1). »

Dans ces *Discours*, il y a aussi certains passages qui ne manquent ni d'élévation, ni de gravité. Séduit, en quelque sorte, par l'accent persuasif et pénétrant de l'orateur, on oublie alors la frivolité du fonds, et l'on est près d'admirer cette belle langue que Fléchier manie déjà avec une remarquable supériorité. On rencontre quelques-unes de ces qualités dans *un problème* qu'il fallait résoudre, et dans lequel il s'agissait de savoir, « s'il vaut mieux par charité inhumer le cadavre d'un criminel, que de l'exposer sur les grands chemins pour l'exemple (2) ». Laissant à la justice humaine *les verges et les faisceaux* pour châtier le crime, Fléchier déclare que *les juges n'ont plus de droits après la mort du criminel;* et, à l'exemple de l'Église, *qui n'inspire à ses enfants que des inclinations douces et bienfaisantes*, il ne veut pas que, par une impitoyable cruauté, on s'acharne à troubler *jusqu'au*

(1) Cinquième discours : L'éloquence a jeté les premiers fondements de la société civile, vol. IX, p. 27.

(2) Publié par M. Delacroix, *Histoire de Fléchier*, p. 633. Ce discours se trouve dans les *Conférences académiques et oratoires*, t. I, p. 139; il est signé : *Fléchier, ecclésiast.*

repos des morts. « Elle ouvre ses tombeaux, continue-t-il, pour recevoir le corps d'un de ses fidèles : est-il juste que je les ferme? Depuis que son époux s'est revêtu de notre chair, elle a des tendresses et des alliances nouvelles avec nos corps; et depuis qu'elle a vu ce même époux sur la croix et dans les supplices, elle a pitié de tous les pauvres criminels. » Il montre ensuite le culte que tous les peuples ont eu pour les tombeaux; et les souvenirs qu'il emprunte à Virgile et à Lucain, ajoutent encore à la grave dignité du morceau. Ce passage, écrit avec une élégante correction, est remarquable aussi par le doux sentiment qui l'anime, par cette harmonie de style qui distinguera plus tard la prose de notre orateur. « Vous le savez, messieurs, encore une fois, il n'est rien de plus saint, de plus naturel et de plus sacré que le droit de la sépulture; tous les peuples ont eu du respect pour les tombeaux, toutes les républiques ont fait des lois pour maintenir la religion des sépulcres. Les anciens en étoient plus jaloux que de leur vie, et, je ne vous célerai pas, que je n'ai jamais lu sans attendrissement les plaintes d'un Palinure, qui demande la sépulture pour son corps, dans l'*Énéide* de Virgile, et que j'ai même donné des larmes aux tristes aventures de Pompée, quand je l'ai vu mort, dans la *Pharsale* de Lucain, sur les rivages de l'Egypte. » Avec un accent presque pathétique, inspiré par quelques-uns des vers touchants du poète latin, Fléchier demande *qu'on jette un peu de poussière* sur ce pauvre corps. Les idées sont justes et bien rendues, la période est harmonieuse et parfaitement conduite; le langage, naturel, abondant, animé, n'a rien de cette affectation que nous avons déjà

signalée : en un mot, c'est du Fléchier de la meilleure époque. On ne peut exprimer d'une manière plus touchante la tendresse de l'Église pour tous ses enfants, quels qu'ils soient : « Elle qui fait les funérailles de tous ses enfants, s'écrie l'orateur, elle qui se pare de deuil à leur mort, elle qui assemble ses prêtres, elle qui consacre ses tombeaux, et qui n'a rien de plus cher et de plus précieux, après ses autels, que ses sépulcres ; elle qui recueille toutes les cendres de ses enfants, et qui a vu son chef, mourant dans le tombeau, peut-elle souffrir qu'on lui dérobe un dépôt qu'elle doit conserver pour le jour de la résurrection, et pour la gloire d'une immortalité bienheureuse ? »

Nous aurions à noter dans ces discours d'autres passages, qui ne sont pas indignes de notre attention ; ce que nous avons dit, suffit pour que l'on puisse se former une opinion sur les qualités et les défauts de ces compositions. Qu'il nous soit permis, cependant, de relever encore quelques expressions singulièrement heureuses, certains traits pleins de vigueur, quelques comparaisons agréables, qui donnent à son style un charme particulier. Ainsi, il nous représente bien nos passions *au naturel*, quand il les appelle « *des puissances farouches* et *un petit peuple sauvage*, qui combattent notre raison, et qui font une guerre continuelle à notre âme (1) ». Pour prouver qu'*un plaisir continuel n'est plus considérable*, il dit avec assez de grâce : « Si le ciel étoit toujours serein, nous ne compterions pas nos beaux

(1) Cité par M. Delacroix, *Histoire de Fléchier*, p. 638.

jours; si la terre n'avoit que des fleurs en toute saison, nous nous jouerions des roses et des tulipes (1). » Tantôt, d'une main délicate, il trace une poétique peinture à laquelle il sait donner quelque fraîcheur (2); tantôt, il met dans son style je ne sais quelle énergie qui étonne dans un semblable écrivain. Voici, par exemple, le tableau dans lequel il nous représente la résistance désespérée d'un général, qui veut sauver sa patrie, ou s'ensevelir sous ses

(1) *Œuvres complètes de Fléchier*, vol. IX, p. 36. Huitième discours académique : La grâce de souffrir constamment les maux qui nous arrivent, est préférable à la faveur d'être toujours heureux.

(2) Voici un passage qui nous semble offrir ce caractère d'élégance et de grâce dont nous parlons : la pensée n'a rien de bien original, mais elle est singulièrement relevée par l'agrément du style. Ce morceau est l'un des modèles du *style fleuri*, qu'il ne faut pas condamner absolument, pourvu que le bon goût préside au choix et à la disposition des ornements. Fléchier veut montrer que la véritable vertu brille surtout dans les épreuves, et remarque que *tous les philosophes n'ont pas connu cette vérité*. « Les uns, continue-t-il, nous ont représenté la vertu comme une beauté délicate, qui ne se nourrit que de louanges et qui ne se couronne que de roses; ils lui ont donné des grâces et des attraits, comme aux plus lâches de leurs déesses; ils en ont fait une Nymphe sensible qui ne sauroit souffrir la moindre douleur; et, croyant nous faire le tableau de la vertu, ils ont fait, sans y penser, le portrait de leur Vénus ou de leur Hélène. Les autres, en ont fait une autre idée, et, comme ils faisoient profession d'une austérité insensible, ils nous ont habillé la vertu à leur mode; ils l'ont peinte comme une reine pacifique, qui ne veut point d'ennemis, qui veut régner sans peine, et vivre oiseuse; et qui, n'ayant plus de passions à combattre, n'a qu'à se reposer et à dormir en sûreté sur son trône, à peu près semblable à ces nymphes endormies qu'on nous décrit chez nos poètes. » *Œuvres complètes*, t. IX, p. 25. Quatrième discours : Il est expédient d'avoir des ennemis, et la vertu tire plus d'éclat de la calomnie que de la louange.

ruines. Debout sur la brèche, « couvert d'une honorable poussière et teint de son propre sang », il se défend avec un courage héroïque; mais enfin, *affoibli par cent glorieuses blessures*, il cède au nombre, « il ferme la brèche avec son corps mourant, et, après mille beaux exploits, lassé qu'il est de tant de victoires, il tombe encore fièrement sur les débris de sa patrie, dont il semble, tout mort qu'il est, menacer les ennemis (1) ».

Tels sont, en général, les défauts et les qualités qui distinguent les premiers essais de la jeunesse de Fléchier. En plusieurs endroits, on a pu le remarquer, la langue qu'il parle ne manque pas de charme : elle a de la grâce, de la délicatesse, une aimable coquetterie, cette allure libre et aisée, qui caractérise le style des écrivains de l'époque de Louis XIII. A la tournure élégante de plusieurs passages, au ton finement enjoué de quelques morceaux, à cet air de bel esprit parfaitement au courant des causeries subtiles et galantes, qui se tenaient dans les salons et *les petits cercles* de Paris, il est facile de voir que l'habitué de l'école de Richesource n'aura pas beaucoup à faire, pour devenir le spirituel écrivain des *Mémoires des Grands-Jours d'Auvergne*, ce livre, qui marque à merveille « le court intervalle où la prose française, déjà perfectionnée et éclaircie, retenait encore quelque chose, et comme le parfum le plus exquis, des fleurs bigarrées de François de Sales, et des grâces mignardes de Voiture (2) ». Le Fléchier des *Discours académiques* annonce bien

(1) *Œuvres complètes*, vol. IX, p. 30.
(2) Ch. Labitte, *Revue des Deux-Mondes*, 15 mars 1845.

celui des *Grands-Jours d'Auvergne;* et, c'est pour cela que nous avons examiné avec quelque soin des harangues, en général, très peu connues (1). Ces humbles et obscurs essais méritent l'oubli où ils sont tombés; toutefois, ils ne sont pas sans intérêt pour celui qui veut savoir quelles furent les premières habitudes littéraires du futur prélat, l'école qu'il suivit de préférence, et le genre qu'il imita d'abord. Là, en effet, se trouve l'explication de quelques défauts, et de certaines qualités, que l'on remarquera plus tard dans ses œuvres oratoires. Nous avons tâché de déterminer avec précision l'influence de Richesource sur son brillant élève, influence dont M. Delacroix paraît douter et qui, à notre avis, est manifeste.

Ce qui est vrai, c'est que si Fléchier assista aux leçons d'un misérable déclamateur, il eut assez de goût pour ne pas suivre entièrement ses ridicules conseils; que s'il fut assez reconnaissant pour adresser un mauvais madrigal à son maître, d'Alembert l'a spirituellement remarqué, il ne poussa pas la reconnaissance jusqu'à l'imiter. Et certes, il doit s'estimer heureux d'avoir échappé en partie à une telle influence : combien d'autres, gâtés par les préceptes d'un pareil charlatan, durent laisser à *l'Académie des orateurs* le peu de talent qu'ils y avaient apporté! Richesource avait tout ce qu'il faut pour ruiner les plus belles facultés de

(1) Dans son excellent éloge de Fléchier, d'Alembert a bien parlé de Richesource, mais il n'a rien dit des *Discours académiques* de l'élève; Ducreux leur a assigné une fausse origine; et, dans le spirituel article qu'il a consacré à Fléchier, Charles Labitte n'en dit pas un mot. (*Revue des Deux-Mondes*, mars, 1845.)

ceux qui avaient l'imprudence de se confier à lui. C'est merveille que Fléchier, après plus de deux ans d'un commerce familier et suivi avec ce personnage, soit devenu un orateur célèbre, un écrivain dont les ouvrages méritent d'être lus encore aujourd'hui pour l'élégante correction du langage, et on doit être surpris « qu'il n'ait pas été perdu sans ressource par les détestables leçons qu'il avoit reçues dans sa jeunesse (1) ». Bien peu résisteraient à une épreuve aussi périlleuse.

(1) D'Alembert, *Eloge de Fléchier*, vol. I, p. 404.

CHAPITRE III

Les maîtres de Fléchier (suite). Hercule Audiffret; caractère de ses ouvrages. Quelle influence a-t-il exercée sur son neveu? — Fléchier suit les conférences du P. Senault à S. Magloire. — Influence de Bossuet. — Les deux antiquités grecque et latine. —Fléchier étudie les vieux sermonnaires, espagnols, italiens, et français surtout : Lingendes, Godeau, Ogier, le P. Lejeune. — Il étudie aussi nos moralistes : La Rochefoucauld, Pascal, Nicole. — Influence particulière de Balzac. — Il s'applique à l'étude de l'Ecriture sainte et des Pères.

On a dit aussi que Fléchier avait eu pour maître son oncle maternel, Hercule Audiffret, prédicateur qui, de son temps, s'acquit une certaine réputation (1). Nous ne voulons pas nier que le P. Audiffret n'ait eu quelque talent pour l'éloquence; mais il faut beaucoup rabattre des éloges que lui ont prodigués presque tous ceux qui ont parlé de lui. Selon les uns, « il fut le plus grand orateur de son temps »; selon d'autres, « son siècle lui doit d'avoir contribué puissamment à débarrasser la chaire du style guindé et ridicule des sermonnaires italiens et espagnols »;

(1) Né à Carpentras, le 15 mai 1603; mort à Paris, et non *dans sa ville natale,* comme le dit l'auteur du *Dictionnaire biographique du département de Vaucluse,* article Audiffret; 2 vol. grand in-8°, Carpentras, 1841.

de leur côté, les rédacteurs des *Mémoires de Trévoux* ne craignent pas d'affirmer que le P. Hercule Audiffret « étoit un de ces génies rares qui s'ouvrent eux-mêmes les routes du vrai et du beau (1) ». Ce seraient là, il faut en convenir, de nobles et sérieuses qualités, tout à fait dignes de lui assurer une belle place dans l'histoire de l'éloquence religieuse. Mais, si son mérite fut aussi distingué que le pensent certains juges trop indulgents, pourquoi son nom est-il complètement oublié aujourd'hui? Voilà de quoi nous mettre en garde contre une admiration aussi excessive, et nous inspirer quelque défiance sur ce point.

Les oraisons funèbres que le P. Hercule prononça, en différentes occasions, auraient pu nous aider à former notre opinion sur cet orateur; mais, malgré nos recherches, nous n'avons trouvé aucun des discours qu'il a composés (2). Il ne reste de lui qu'un petit nombre d'ouvrages de piété *remplis d'onction*, au jugement de Ménard. Les livres qu'il a laissés, sur cette matière, nous prouvent qu'il était assez habile dans cet art dif-

(1) Voyez Ménard, *Notice biographique de Fléchier*, p. 8. — M. Barjavel, *Dictionnaire historique du département de Vaucluse.* — *Mémoires de Trévoux*, novembre 1711, article CLXI.

(2) Dans sa *Notice sur Fléchier*, p. 8, Ménard nous apprend que le P. Hercule a laissé en manuscrit *deux bonnes pièces* : l'Oraison funèbre de Marguerite de Montmorency, princesse de Condé, et celle du duc de Candale. Ménard fait encore mention de deux autres de ses oraisons funèbres : l'une, de Jeanne de Lorraine, abbesse de Jouarre, prononcée en 1639 par le P. Audiffret, dans l'église de Saint-Pierre de Reims; et l'autre, de Marie-Marguerite de la Trémouille, aussi abbesse de Jouarre; il avait prononcé celle-ci en 1656. Ménard affirme que ces deux discours furent imprimés à la fin d'un ouvrage du P. Audiffret, publié en 1675

ficile du gouvernement des âmes, qui exige un jugement si droit, une prudence si éclairée, et une si délicate réserve. Le style, un peu sec et aride quelquefois, est, en général, clair et précis; malgré bien des défauts, il n'est pas trop gâté par l'affectation et le mauvais goût qui régnaient alors.

Sans doute, ce furent ces qualités qui méritèrent au P. Audiffret un rang honorable parmi les orateurs de son temps. Il ne manquait pas, dit-on, d'un certain talent, qu'il mettait même, avec une complaisante facilité, au service d'autrui. A ce sujet, on trouve dans le *Menagiana* une petite anecdote, qui renferme un bon mot, et qui, de plus, nous prouve que l'oncle de Fléchier avait pour clients d'assez hauts personnages : « Le P. Hercule, de la Doctrine chrétienne, y est-il dit, avoit fait un sermon pour M. l'Évêque d'... Une personne qui le savoit, venant du sermon de ce prélat, dit : « Je viens d'entendre prêcher les travaux d'Hercule (1). » D'Alembert, qui dit un mot de lui, l'appelle *un homme*

par les soins des prêtres de la Doctrine chrétienne. L'ouvrage est divisé en deux parties, qui forment 2 vol. in-12; l'une intitulée : *Maison d'oraison, ou exercices spirituels pour des retraites de dix, huit et trois jours*; et l'autre, sous ce titre : *Instructions chrétiennes et religieuses contenues en quelques discours de piété.* Nous avons trouvé ces deux volumes à la Bibliothèque nationale; mais les deux oraisons funèbres dont parle Ménard, n'y sont pas. On trouve encore du P. Audiffret, à la Bibliothèque nationale : *Questions et explications spirituelles et curieuses sur le psautier, et divers psaumes de David,* par le R. P. H. A. D. L. D. C., à Paris, chez George Josse, rue Saint-Jacques, à la Couronne d'Epines, 1668; 1 vol. petit in-12, reliure maroquin rouge.

(1) *Menagiana,* vol. I, p. 182; Edition d'Amsterdam, 1762, 4 vol. in-12.

d'esprit et de mérite; nous nous en tiendrons à ce jugement : il nous paraît vrai, et nous indique assez exactement la nature du talent de cet orateur. Quant à Ducreux et aux journalistes de Trévoux, ils sont tombés dans une exagération évidente. C'est à d'autres orateurs, qu'au P. Audiffret, que revient la gloire d'avoir réformé l'éloquence de la chaire, et de l'avoir tirée de l'étrange corruption où elle était alors.

Une lettre inédite qu'il adressa à Godeau, et que nous avons trouvée dans les papiers de Conrart, va nous donner une idée de sa manière d'écrire. Le style est assez facile et assez correct, mais, on le verra, il est loin d'être naturel; c'est un imitateur scrupuleux de l'école de Voiture qui parle, et non un homme qui avait trouvé lui-même *les routes du vrai et du beau :* « Vous croirez d'abord que toute ma lettre soit pleine de justifications, et qu'elle porte toutes les excuses de mon silence : mais je vous avertis que ce n'est pas mon dessein de commencer mes importunités de ce côté-là, ni de vous ennuyer la première fois de si mauvaise grâce. Vous trouverez, au contraire, que je suis de votre party si vous m'accusez, et que je suis moi-même le premier censeur de ma faute. Quand je vous aurois dit que les évêques et les princesses, la noblesse et le tiers état, la prédication ou la conférence, la maladie ou les remèdes, m'ont occupé la nuit et le jour ; quand je vous aurois fait l'histoire tout entière de ma solitude ; quand je me serois fâché icy devant vous contre toutes les choses qui me donnent de l'employ, je vous supplierois aussitôt de ne me croire point, ou pour le moins, de ne m'estimer pas

moins coupable. Je me soumets librement à la punition et à la plus rigoureuse justice de l'amitié ; et, si je ne suis pas assez puni d'estre au désert, de ne vous voir pas, et de perdre ces belles heures que j'employerois en votre entretien, je suis prêt à souffrir vos reproches. Mais, monsieur, vous n'avez garde de me traiter si rudement, vous avez trop de courage pour refuser le pardon à un ami qui vous le demande, et qui se met en posture pour le recevoir. De moy, qui connois mieux que tout autre la bonté de vostre naturel, et la générosité de vostre âme, je me tiens déjà pour absous, et mets cette grande faute que j'ai faite de ne vous écrire plus tôt, entre mes péchez pardonnez. Puis donc, que ma repentance seroit à ce coup inutile, et que vostre bonté m'oblige à l'employer ailleurs, au lieu de m'attrister de ce que j'ay fait, je me veux réjouir d'avoir failli à vostre avantage, et de vous avoir fait un bon service sans y penser. A n'en point mentir, je suis très aise que ma négligence ait été discrette, et que mon péché se trouve en quelque façon vertueux ; car, si ma lettre vous eût trouvé encore malade, son importunité, sans doute, eût augmenté vostre mal, et je ne me fusse jamais pardonné une si grande faute. Maintenant que j'ay des assurances de vostre santé, et que je sais que la fièvre a eu pitié de vous, et de ceux qui vous ayment, je ne fay point conscience de venir troubler le repos de votre cabinet, ni de modérer un peu la satisfaction que vous devez recevoir de la lecture de vos ouvrages. Non, monsieur, bien que vous ayiez des qualités qui vous éloignent assez du commun, il ne faut pas que vous vous imaginiez éviter toutes les incommodités qui

suivent le peuple. Vos contentements en ce monde, ne sauroyent estre jamais tous purs, vos joyes auront toujours du tempérament et du mélange : quand vous aurez flatté presque tous vos ennuis dans ce beau discours que vous avez fait de la flatterie ; quand toute votre prose et tous vos vers, ces beaux enfants dont vous estes le père et le créateur, se seront mis en peine de vous composer la félicité que vous avez méritée, il vous restera toujours quelque mal à souffrir, vous aurez toujours quelque chose à combattre ; et, quand cela ne se rencontreroit pas, vous aurez pour le moins quelque importun à contenter, ou quelqu'une de mes lettres à lire. A ce point, je ne serai pas marry de tenir la place de quelque plus grand mal qui pourroit arriver, ou de vous envoyer des lettres qui seront toujours de moindres maux qu'un procès, ou que la migraine. Disposez-vous à la patience, puisque je suis dans ces persuasions, et résolvez-vous de souffrir jusques à mes rêveries. Voilà ce que c'est que d'aymer sans connoître, et d'obliger si courtoisement ; je vous en dirois bien davantage, mais ma migraine qui commence à me presser, et à vous venger de l'importunité que je vous donne, m'empêche de passer plus avant ; à peine ai-je le loisir de vous dire que j'attends de vos nouvelles, pour savoir si, après m'avoir un peu plus connu que vous ne faisiez, vous souffrirez que je sois encore votre très humble et très obéissant serviteur (1). »

(1) Cette lettre se trouve dans les manuscrits de Conrart, vol. V, p. 413, petit in-4°, sous ce titre : *Lettre du P. Hercule,* religieux de la Doctrine chrétienne, à M. Godeau ; Bibliothèque de l'Arsenal.

La réponse de Godeau, écrite sur le même ton, également affecté et précieux, n'est pas exempte non plus de cette emphase si ordinaire aux *épistoliers* les plus admirés à cette époque, emphase si déplacée, qu'elle ferait douter de la sincérité de sentiments exprimés avec tant de recherche. Dans un style traînant et maniéré, le P. Hercule avait demandé pardon de *la grande faute* qu'il avait commise de ne pas écrire plus tôt; il avait mêlé à ses excuses un éloge excessif de la prose et des vers de Godeau. Aussi, ce dernier ne voulut-il pas demeurer en reste d'admiration avec son enthousiaste correspondant; il appelle sa lettre *un riche présent* qu'il vient de recevoir, et déclare que cette faveur *lui fera autant d'envieux qu'elle rencontrera de témoins.* A toutes ces louanges, s'en joignent d'autres, qui ont plus d'intérêt pour nous; sans doute, il faut faire encore la part de l'exagération, mais enfin ces flatteries nous prouvent que le P. Audiffret obtenait des succès réels, et n'était pas un orateur sans renom (1).

Voici la lettre de Godeau; nous n'en publions qu'une partie. Qui a pu se délecter dans la lecture d'une prose si peu naturelle, n'était guère capable de « débarrasser la chaire du style *guindé* et ridicule des sermonnaires

(1) Je vois le P. Hercule en correspondance avec Balzac. Parmi les lettres de celui-ci, il y en a plusieurs adressées au *R. P. Hercule, provincial des Pères de la Doctrine chrétienne.* A la date du 15 décembre 1643, il lui écrit un lettre où il vante la *régularité* et la *justesse* de son style. Voyez : *Lettres de Balzac,* édition elzévirienne, p. 87, 172, 182. — Parmi les lettres imprimées de Godeau, une seule est adressée au P. Hercule : *Lettre de M. Godeau, evesque de Vence,* 1 vol. in-12, Paris, Etienne Ganeau, 1713.

206712

italiens et espagnols ». « Quoy ! parmi ces occupations glorieuses qui vous retiennent, dans ces conférences où vous régnez sur l'esprit de ceux qui vous écoutent, au milieu de toutes ces fonctions qui n'attendent pas une moindre couronne que le ciel, l'image d'une fâcheuse personne se présente à vous, et elle n'est pas chassée comme une importune ? Ce n'est pas assez de souffrir qu'elle vous entretienne, vous la cajollez ; et, pour récompense d'un fâcheux divertissement, elle emporte une faveur qui me fera autant d'envieux qu'elle rencontrera de témoins. Peut-être que, depuis votre départ, vous avez oublié qui je suis ; c'est pourquoi, il vaut mieux que je vous envoye mon tableau, afin que vous ne me preniez plus pour un autre. Sachez donc, mon Père, que le même importun qui vous a cent fois blessé les oreilles d'un mauvais entretien, vous persécute encore par ses lettres ; que les jours qui se sont écoulez depuis notre séparation, ne m'ont apporté que de l'âge et des douleurs ; que je suis toujours étranger dans les bons livres, et que, quand j'auray brûlé ces enfants difformes, desquels vous me parlez, je ne seray point accusé d'avoir violé la première loy de la nature. Cessez, je vous prie, de les présenter à mes yeux ; je suis assez en colère de les avoir mis au monde : et il eût, sans doute, mieux valu que mon esprit fût demeuré stérile, que de pouvoir apporter des monstres pour preuve de sa fécondité. Après vous avoir désabusé avec tant de franchise, si vous ne changez pas de style, je croiray que vous estes de ceux contre lesquels je parle dans mes discours, ou que vous me parlez, seulement pour avoir le plaisir de me faire paroître plus ridi-

cule. Croyez-moy, une liste de mes fautes, écrite de votre main, m'auroit témoigné, avec plus de fidélité et de satisfaction, que vous m'estimez hors du commun, que toutes ces belles paroles qui font voir, à ma honte, que la rhétorique seule possède le secret de changer les autres métaux en or, et qu'il n'y a point de pierre si dure, à laquelle son art ne sache donner une excellente forme. Mais il est temps que je vous délivre de l'entretien d'un babillard, qui ne vous a rien dit de si véritable, et dont il luy importe davantage que vous conceviez une ferme créance, que ces paroles avec lesquelles je ferme ma lettre. Je suis, mon Révérend Père, votre très humble et très affectionné serviteur (1). »

La plupart des biographes regardent Fléchier comme *le disciple* du P. Hercule; ils racontent qu'il s'appliqua à l'éloquence, sous la conduite de son oncle, qui l'aida de son expérience et de ses conseils. Les journalistes de Trévoux disent que l'on remarque partout, dans les ouvrages de celui-ci, « les grandes qualités qui l'ont distingué, et que M. Fléchier sut exprimer dans soi, fidèle disciple d'un tel maître : un bon cœur, un jugement droit, une rare intelligence de l'Ecriture et des voies de Dieu, une solide piété (2) ». D'Alembert dit aussi que le jeune

(1) Lettre inédite; manuscrits de Conrart, vol. V, petit in-4°. En tête de cette lettre, on lit : *Réponse* de M. Godeau à la lettre précédente.

(2) *Mémoires de Trévoux*, novembre 1711, article CLXI, cités par Ducreux; *Œuvres complètes de Fléchier*, vol. I, préface générale, p. LXXXIV. — Ménard, lui aussi, appelle le P. Audiffret « *un maître habile* qui forma le P. Fléchier ». (*Œuvres de Messire Esprit Fléchier*, t. I, p. 10.)

Fléchier fut élevé par son oncle; et Ducreux a suivi, sur ce point, l'opinion commune. Le P. Audiffret, affirme-t-il clairement, « fut le guide de son neveu dans l'étude des sciences humaines et dans le chemin de la vertu. Fléchier, sous un si bon maître, étendit ses connoissances, et perfectionna tous les jours ses talents par un travail assidu ». Malgré l'autorité de ces différents témoignages, il nous est difficile d'admettre qu'il ait été *le disciple* du P. Hercule, dans le sens, du moins, qu'on attache ordinairement à ce mot. Nous ne pouvons croire surtout, comme le pense M. Delacroix, que c'est à lui que *nous devons Fléchier* (1). Sans doute, le religieux Doctrinaire n'est pas demeuré entièrement étranger à l'éducation de son neveu; mais il s'agit alors de cette éducation que l'on reçoit dans la première enfance, non de celle qui, venant plus tard, lorsque notre raison est déjà mûre et notre intelligence formée, imprime à notre vie une direction définitive, et laisse dans notre esprit des traces profondes que le temps n'effacera jamais. Comme le rapporte *le Menagiana*, on peut bien dire que le P. Hercule *prit soin de le faire étudier*, qu'il guida ses premiers pas, encouragea ses efforts, et aplanit quelquefois les difficultés que le jeune élève rencontra au début de ses études. Mais c'est là tout ce qu'on doit affirmer : les faits démontrent, d'une manière évidente, que l'oncle n'a pu exercer sur l'esprit du neveu une influence considérable (2). Nommé général des Doc-

(1) *Histoire de Fléchier*, p. 5.

(2) Ménard, qui prétend que le P. Hercule *forma Fléchier*, semble cependant confirmer notre sentiment. Il nous apprend

trinaires en 1646 (1), il alla s'établir à Paris, et quitta Fléchier qui avait alors quatorze ans : à cet âge, on l'avouera, quelques dispositions qu'on ait reçues de la nature, on n'est encore le disciple de personne. Ce fut donc au moment où il aurait pu être le plus utile à son neveu, former réellement son esprit, diriger ses goûts, l'aider de ses lumières, devenir effectivement son *maître*, qu'il vint demeurer à Paris, où se trouvait le chef-lieu de la congrégation, dont il avait été nommé supérieur général. Le futur orateur, on le voit, fut de très bonne heure livré à lui-même ; il n'était encore qu'un enfant, lorsque le P. Audiffret le quitta pour ne plus le revoir. De 1646 à 1659, époque de la mort de ce dernier, *Fléchier suivit librement*, loin de son oncle, la route qu'il

que Fléchier fit ses premières études à Pernes, et les continua à Tarascon, au collège des prêtres de la Doctrine chrétienne. « Il fut envoyé avec son frère cadet, nous dit-il, et mis en pension chez un avocat, nommé Grasset, qui prit un soin particulier de leur éducation. » (*Œuvres de Fléchier*, notice biographique, p. 2.) — De son côté, voici ce que dit M. Delacroix : « Il était bien jeune encore, quand il quitta la maison paternelle, pour ne presque plus y revenir. Il allait avec son frère cadet, à Tarascon, chez l'avocat Grasset, ami de sa famille, pour suivre de là les cours du collège des *Doctrinaires*, dans lequel son oncle avait occupé, ou occupait peut-être encore quelque charge. » (*Histoire de Fléchier*, p. 7.) On ne sait pas, d'une manière certaine, si le P. Audiffret occupait encore quelque charge au collège des Doctrinaires, au moment où Fléchier y faisait ses classes ; de plus, d'après les témoignages que nous venons de citer, il suivit simplement les cours du collège, et ce fut un avocat qui fut chargé du soin de le faire étudier : en présence de faits pareils, on a bien le droit de restreindre le rôle du P. Audiffret dans l'éducation de son neveu.

(1) M. Barjavel, *Dictionnaire biographique du département de Vaucluse*, article *Audiffret*.

lui plut de choisir, travailla seul, fixé d'abord à Avignon, plus tard à Draguignan, puis à Narbonne, et n'ayant d'autres rapports avec le supérieur des Doctrinaires, que les rares communications que la poste pouvait alors permettre.

D'ailleurs, il nous semble, Fléchier, qui, dans sa vieillesse, parlait quelquefois de son oncle, n'eût pas manqué de rappeler tout ce qu'il devait à ses soins dévoués. Or, il fait mention uniquement des ouvrages de son parent; sur le reste, il garde un silence absolu, qu'expliquent suffisamment, à notre avis, les observations qui précèdent. Un tel silence serait bien étrange, si, comme on le suppose généralement, le P. Hercule eût été « le guide de son neveu, dans l'étude des sciences divines et humaines ». Dans une lettre, datée de Nîmes, et dans laquelle il est question de son oncle, Fléchier se contente de ces quelques mots : « Je suis bien aise, dit-il, qu'on vous ait envoyé le second tome des œuvres du P. Hercule : vous y trouverez peut-être quelque chose de plus parfait que dans le premier (1). » Ailleurs, il parle encore de ces mêmes œuvres, sur un ton quelque peu dédaigneux : « J'ai fait faire une enveloppe au troisième tome des ouvrages du P. Hercule, écrit-il au P. Vignes; on y a mis votre adresse, et on le remettra au frère Roman pour vous le rendre, ou, à son défaut, à quelque autre commodité assurée. J'espère que vous me ferez part du recueil que vous voulez faire, de ce que vous pourrez déchiffrer de ces ouvrages (2). »

(1) Au P. Vignes, lettre du 25 novembre 1704, vol. X, p. 182.
(2) Lettre du 4 juin 1706, vol. X, p. 228. — Fléchier ne sem-

Quant aux sermons de son oncle, il semble les avoir goûtés davantage; on peut, du moins, le supposer, si on en croit le passage suivant d'une lettre écrite près d'un an avant la précédente : « Je vous renvoie le livre du P. Hercule : ce sont des fragments de quelque carême qu'il avoit prêché, qui ne laissent pas d'être beaux et éloquents : vous en aurez apparemment recueilli quelques fleurs (1). » Ce témoignage, joint à celui de Godeau, à celui de d'Alembert et des autres écrivains que nous avons cités, nous prouve que le P. Hercule fut un orateur de quelque mérite; mais on ne peut dire, pour cela, qu'il a été le maître de Fléchier; à peine, doit-on admettre que celui-ci, dans sa jeunesse, lut assez les livres de son oncle pour en tirer quelque profit, et se diriger dans cette carrière de l'éloquence qu'il devait parcourir avec tant d'éclat (2).

L'un des meilleurs guides de Fléchier, un homme que ce dernier eût bien fait de choisir uniquement pour maître, ce fut, dit-on, le P. Senault, orateur justement

ble pas juger très favorablement ces écrits publiés en 1668 et 1675; voyez plus haut, p. 76, note 2.

(1) Au P. Vignes, lettre du 20 juillet 1705, p. 206. — Ménard et les autres biographes de Fléchier, qui ont donné la liste des ouvrages du P. Audiffret, n'avaient rien dit de ces *fragments de carême.*

(2) L'ouvrage du P. Hercule : *Maison d'oraison, ou exercices spirituels pour des retraites,* ne parut qu'en 1675; Fléchier avait alors plus de quarante ans, et était déjà célèbre. Il ne put donc lire que le livre de son oncle, intitulé : *Questions et explications spirituelles et curieuses sur le psautier, et divers psaumes;* il fut publié en 1668. Quant à l'ouvrage dont parle Fléchier dans l'une de ses lettres, et qui renfermait *quelques fragments de carême,* nous ne savons pas à quelle époque il fut imprimé; nous n'avons pu le trouver nulle part.

célèbre de son temps, et qui, après avoir brillé dans la chaire, consacra les dernières années de sa vie à diriger les études de la jeunesse oratorienne (1). Par une bienveillance particulière, dans le but d'être utile à un plus grand nombre, le P. Senault voulut que les jeunes gens du dehors pussent assister aussi à « ces conférences réglées de Saint-Magloire, où le généreux maître communiquait à tous libéralement son esprit ». De cette école excellente sortirent des orateurs estimés encore aujourd'hui : Fromentières, « vrai précurseur de Massillon, dans l'Oratoire, par sa méthode insinuante, son abondance persuasive » ; Mascaron, souvent obscur et emphatique, mais qui mêle à ses défauts, comme l'a fort bien dit M. Jacquinet, *des éclairs d'admirable éloquence.*

Presque tous ceux qui se sont occupés de Fléchier, ont parlé de Richesource et du P. Hercule Audiffret, mais, pour la plupart, ils ont gardé le silence sur le général de l'Oratoire; ils ne paraissent pas avoir soupçonné que Fléchier vint chercher à Saint-Magloire des préceptes plus raisonnables et plus utiles que ceux qu'il allait demander

(1) Jean-François Senault, né à Auvers, village près de Pontoise, vers 1601, supérieur général de l'Oratoire en 1662, mourut à Paris en 1672. MM. Dézobry et Bachelet, *Dictionnaire général de biographie et d'histoire*, article Senault, le font naître à *Anvers*, ce qui n'est pas la même chose. Je remarque la même faute d'impression dans l'ouvrage de M. Ludovic Lalanne, *Dictionnaire historique de la France*. Paris, Hachette, 1877. — Entre autres ouvrages, on a du P. Senault : *Panégyriques des Saints*, Paris, 1656, 1657, 1658, 3 vol. in-4°; des *Oraisons funèbres*, parmi lesquelles celles de Marie de Médicis et de Louis XIII. — Voir sur le P. Senault l'excellente notice que lui a consacrée M. Jacquinet : *Les Prédicateurs du dix-septième siècle avant Bossuet*, p. 182 et suiv. Paris, Didier, 1863.

à la ridicule *Académie des orateurs*. Les mémoires de Trévoux, d'Alembert, Ducreux ne disent rien à ce sujet; et cependant, Ménard, dont le témoignage est d'une grande autorité, nous affirme ce fait de la manière la plus positive. « Il assista souvent, dit-il, aux conférences que tenoit à Saint-Magloire le P. Senault, qui, par son zèle pour la perfection de l'éloquence chrétienne, s'appliquoit à former de jeunes ecclésiastiques dans cette étude, et à leur transmettre tout ce qu'il y avoit acquis de lumières. On connoît toute la célébrité des orateurs qui sortirent de l'école de ce grand maître; et Fléchier fut un de ceux qui s'y perfectionnèrent le plus pour le style, et pour le talent de la chaire (1). » Si nous en croyons son véridique biographe, il n'aurait donc pas suivi uniquement les leçons d'un charlatan, qui ne pouvait qu'égarer la raison et corrompre le jugement de ses élèves. De plus, ce passage de Ménard explique comment, malgré les détestables préceptes de Richesource, Fléchier n'a pas été perdu pour l'éloquence : le remède fut à côté du mal, le grave et judicieux enseignement de Saint-Magloire tempéra les funestes effets des leçons de la place Dauphine, corrigea les sottises de cette école, que d'Artigny appelait « une peste publique, capable de dépeupler l'empire de la littérature (2) ». Par ses exemples, par ses sages

(1) *Œuvres complètes de Fléchier*, dont le t. Ier seul a paru; *Notice biographique*, p. 13. — Le séminaire Saint-Magloire était situé rue Saint-Jacques; depuis 1618, il était dirigé par les Pères de l'Oratoire. Aujourd'hui, les bâtiments sont occupés par l'institution des Sourds-et-Muets.

(2) L'abbé d'Artigny, dont nous avons parlé déjà bien souvent, était né à Vienne, dans l'Isère, en 1706, et mourut en

conseils, Senault inspira à Fléchier le goût de cette éloquence sérieuse et solide que l'on trouve dans ses discours; et, plus tard, lorsqu'il rendit un hommage sincère et public à l'enseignement de Senault, Fromentières comprenait peut-être aussi Fléchier parmi les disciples qu'avait eus l'estimable Oratorien : « Les prédicateurs, qui ont eu depuis vingt ans le plus de réputation, n'ont-ils pas été ses disciples? Avouons-le, puisqu'il est vrai, *de plenitudine ejus nos accepimus :* nous avons tous reçu de sa plénitude; moi, proportionnément à ma foiblesse; mais ces grands hommes qui vous ont charmés, et que leur mérite a élevés aux dignités de l'Eglise avec abondance : et, à voir enfin le grand nombre de prédicateurs qu'il a formés, ne diroit-on pas que Dieu avoit établi ce prêtre en notre siècle, comme autrefois Jérémie dans le sien, *pour être le maître et le capitaine de de tout homme qui devoit prophétiser :* « *Dedit te Dominus sacerdotem, ut sis dux in domo Domini super virum prophetantem.* »

Ce qui rend l'opinion de Ménard plus probable encore, c'est que Fléchier a subi réellement l'influence du P. Senault, et que la nature de son talent paraît en avoir conservé une empreinte assez visible. Fléchier a d'autres qualités que le prédicateur favori d'Anne d'Autriche, et, celles qui lui sont communes avec Senault, il les possède à un plus haut degré; mais, par bien des côtés, le disciple se rapproche de son maître, et semble avoir hérité de certains

1778. Ses *Mémoires de littérature,* 6 vol. in-12, Paris, 1751, forment un recueil intéressant.

de ses défauts. Chez l'un et l'autre, on rencontre une doctrine sûre, une méthode précise, une élégance soutenue, qui contrastaient heureusement avec la marche irrégulière et le style peu châtié de la plupart des orateurs du temps; tous deux, ils excellent dans les développements moraux, où ils trouvent leurs meilleures inspirations; et ce sont peut-être les exemples de Senault, qui décidèrent l'ancien Doctrinaire à choisir la morale de préférence au dogme, dont Bossuet fit plus particulièrement son domaine. Mais, comme M. Jacquinet le reproche au P. Senault, on peut aussi reprocher à Fléchier d'être trop souvent froid et uniforme, de manquer de naturel, de s'étudier outre mesure, de donner à son style une élégance qui dégénère en coquetterie; enfin, ce qui a été dit de l'Oratorien, on peut le dire de Fléchier avec tout autant de justesse : « Il lui manque ce que rien ne peut remplacer, chez l'orateur surtout, l'émotion, le souffle, l'effusion et l'élan, ce qui fait surtout et plus que tout l'expression éloquente, ce qui donne l'âme et la vie à la parole (1). »

N'est-ce pas aussi à l'école de Saint-Magloire, que notre orateur apprit à céder à son penchant déjà trop vif pour l'antithèse, *la figure favorite du P. Senault* (2)? Il est à remarquer que les élèves suivirent assez fidèlement les exemples du maître, Mascaron, surtout, qui a prodigué ces petites oppositions avec une facilité si déplorable. Voilà bien des ressemblances, qu'il est difficile

(1) *Les Prédicateurs du dix-septième siècle avant Bossuet,* p. 185.
(2) *Ibid.*, p. 188.

d'attribuer toutes au hasard, ressemblances qui s'expliquent naturellement, si, comme le dit Ménard, on admet que Fléchier suivit les conférences que Senault tint à Saint-Magloire, jusque vers la fin de sa vie. Sans doute, c'est là une opinion appuyée sur de simples conjectures, et sur l'autorité d'un seul écrivain ; mais, comme l'historien dont il s'agit ici est en général fort bien instruit, comme c'est un homme connu pour son exactitude et la sûreté de ses informations, on a tout lieu de croire qu'il ne s'est pas trompé.

Pour se former à l'éloquence, Fléchier eut un autre maître, dont personne n'a rien dit : ce maître, le plus illustre de tous, qui exerça sur lui une influence profonde, qui, en certaines occasions, lui communiqua quelque chose du feu de son génie, c'est sans contredit Bossuet. Plus tard, quand il fut arrivé lui-même à la gloire, quand il se vit universellement applaudi et comblé d'honneurs, notre orateur n'oublia pas celui qui contribua si puissamment à ses brillants triomphes, et qui lui enseigna cette éloquence grave et forte, pleine de majesté et de grandeur, que nous trouvons dans ses discours. Dans des circonstances solennelles, il a plusieurs fois rendu un éclatant hommage à la mémoire de l'immortel prélat, et c'était justice : ses *Oraisons funèbres*, tout particulièrement, sont remplies d'idées, d'expressions, d'images, de réminiscences, qui attestent une connaissance familière des *Oraisons funèbres* de l'évêque de Meaux. Ce fut dans cette salutaire lecture, que vint se retremper l'élève précieux et guindé de Richesource; et, nous n'hésitons pas à le dire, c'est à cette étude sérieuse, c'est

au commerce qu'il eut avec Bossuet, que Fléchier est redevable de ses plus nobles et de ses plus solides qualités (1).

Le nombre des auteurs que lut encore Fléchier est fort considérable; cela nous prouve avec quelle application, par quelle suite de travaux importants, il se prépara à cette carrière oratoire qu'il devait embrasser. Il s'arrêta à quelques-uns en particulier, dont il préférait les ouvrages; mais, il n'y eut aucun écrivain un peu célèbre, parmi les anciens, comme parmi les modernes, qu'il n'ait connu et goûté. On ne peut dire si, comme Fénelon, il aima beaucoup cette littérature grecque familière à l'illustre archevêque de Cambrai, qui, peut-être, lui doit le plus beau de ses ouvrages, et sûrement celui qui est demeuré le plus populaire. Dans ses lettres et ses discours, Fléchier ne parle presque jamais de Thucydide, de Sophocle ou de Démosthène. On comprend que, dans la chaire, il ait bien fait de s'interdire ces citations déplacées que les orateurs chrétiens, quelque temps encore avant lui, prodiguaient avec une ridicule profusion. Mais il est certain, cependant, que les auteurs grecs ne lui furent nullement étrangers : tour à tour professeur à Draguignan et à Narbonne, devenu plus tard précepteur du fils de M. de Caumartin, c'est-à-dire pendant une période de plus de dix ans, il fut obligé d'étudier les philosophes, les poètes et les historiens de la Grèce, qu'il devait expliquer à ses élèves, en vertu même des fonctions qu'il remplissait.

(1) Voyez, chap. v, quelques détails sur les relations de Fléchier avec Bossuet; la belle lettre, surtout, qu'écrivit l'évêque de Nîmes, en apprenant la mort de Bossuet.

Toutefois, il eut plus souvent recours, dans ses *Oraisons funèbres* surtout, à l'autorité des écrivains latins, dont il cite fréquemment les paroles, et dont il rapporte les opinions. Ce qui nous montre qu'il étudia beaucoup les auteurs latins, c'est la parfaite distinction avec laquelle il écrivait cette belle langue de Cicéron ; on peut le dire, il la connaissait à fond, il la parlait avec autant d'élégance et de correction que sa langue maternelle : c'était là comme le fruit de cette solide éducation que l'on recevait au dix-septième siècle. Il est remarquable, en effet, que les hommes les plus célèbres de ce temps, dont plusieurs sont nos maîtres dans l'art d'écrire, Bossuet, Fénelon, Huet, Rollin, et bien d'autres encore, étaient précisément ceux qui maniaient avec une habileté consommée ce noble idiome de Tite-Live et de Virgile, qu'ils avaient appris dans leur jeunesse. Et, certes, tous ces grands hommes, qui eurent pour l'antiquité une admiration si vive et si réfléchie, qui lui sont même redevables de leurs plus pures et de leurs plus hautes inspirations, comme Boileau, la Fontaine, Molière et Racine, eussent été bien surpris si on leur eût dit qu'un jour viendrait, où, ces mêmes auteurs, dont ils s'étaient nourris et qui les avaient formés, seraient violemment attaqués, et auraient besoin, pour ne pas succomber dans la lutte, du secours de défenseurs éloquents.

Fléchier ne se contenta pas de la connaissance de l'antiquité grecque et latine ; avec un soin persévérant, il étudia les discours des orateurs qui l'avaient précédé. Il ne lut pas seulement les sermons des vieux prédicateurs français, il voulut connaître aussi les orateurs italiens

et espagnols (1); malgré la fatigue et le dégoût, que pouvait faire naître chez lui une lecture si longue, et, souvent, si peu profitable, il ne se laissa pas décourager, et voulut savoir ce qui avait été écrit avant lui. Il ne se faisait pas illusion sur le mérite réel de tous ces ces orateurs étrangers; dans le nombre, il y en avait plus d'un qu'il avait raison d'appeler ses *bouffons*, comme il le disait plaisamment. Mais nous ne pouvons croire qu'il les confondit tous dans un égal mépris; parmi ceux qu'il lut, il est difficile de supposer qu'il ne fit d'honorables exceptions pour personne (2). Et, d'ailleurs, quand bien même il les aurait jugés avec sévérité, il est vrai de dire que l'étude de ces orateurs ne lui fut pas inutile; puisqu'il avouait lui-même « que le ridicule de ces ser-

(1) « Outre sa langue maternelle, il entendoit parfaitement l'italien et l'espagnol. Il s'étoit attaché avec quelque soin à la connoissance de ces deux dernières langues, afin de se mettre en état d'en lire les meilleurs ouvrages, et principalement les sermonnaires. » (Ménard, *Notice biographique sur Fléchier*, p. 18.)

(2) Dans son *Essai sur l'éloquence de la chaire*, Maury a rendu justice à certains prédicateurs étrangers. Saint Thomas de Villeneuve, prédicateur ordinaire de Charles-Quint, et archevêque de Valence, dans le seizième siècle, a laissé des sermons estimés. « On y remarque, dit Maury, un usage fréquent, et souvent heureux de l'Ecriture et des Pères de l'Église. C'est, à cet égard, une mine encore inconnue, où les prédicateurs peuvent s'approprier beaucoup de trésors, principalement en traitant les mystères les plus instructifs de la religion. »

En Italie, le P. Segneri a eu une réputation qu'il conserve encore; il a du mauvais goût, des idées bizarres; ses preuves sont souvent faibles, mais ses sermons « font quelquefois admirer la fécondité de son imagination, et même la vigueur de son éloquence ». De plus, Segneri est un bon écrivain; il est remarquable, dit Maury, « par l'élégance, la pureté, le coloris et l'harmonie de son style ».

monnaires avait servi à fortifier et à épurer son goût (1) ». Il est possible, comme le remarque d'Alembert, que Fléchier ait pris, dans ces ouvrages, quelques-uns des défauts qu'il voulait éviter : « Il contracta quelquefois, sans qu'il s'en aperçût, l'affectation d'esprit qu'il ne cherchait dans ces vieux sermonnaires que par le désir de s'en préserver » ; mais il ramassa ainsi un trésor d'idées et de connaissances de toutes sortes, dont il fit usage dans la suite : ce qui lui permit de traiter, sans trop de peine, les plus importants sujets de la morale chrétienne. Il laissa la forme qui était défectueuse, négligea les pensées fausses, modifia la méthode qui était mauvaise, évita cet étalage d'érudition dont la plupart des prédicateurs s'étaient montrés si fiers jusqu'alors, et s'empara du fonds qui était excellent : observation des mœurs, préceptes pour la conduite de la vie, sentiments pieux et, enfin, application des passages de l'Ecriture aux vérités morales du christianisme.

Fléchier paraît avoir lu, surtout, les prédicateurs français qui vécurent avant lui ; il les lut, non pas en simple curieux, mais en homme qui, tout en cherchant à se préserver de leurs défauts, désirait profiter de leurs leçons. « Fléchier, nous dit d'Alembert, avoit beaucoup lu les vieux sermonnaires, comme Virgile lisoit Ennius, pour tirer de ce *fumier* quelques *parcelles d'or* qui s'y cachoient. » Ce qui nous le prouve d'une manière évidente, ce sont les emprunts qu'on lui a tant reprochés, em-

(1) *Mémoires de Trévoux*, cités par Ducreux, *Œuvres complètes de Fléchier*, préface, vol. I, p. LXXXIV.

prunts faits à Lingendes, évêque de Mâcon, à Godeau, et à un certain abbé Ogier (1), ce disciple de Balzac, qui a les défauts du maître, et qui en possède rarement les qualités. Fléchier a dû étudier aussi les sermons du P. Lejeune, dont il paraît s'être servi plus d'une fois; il y a, entre le futur évêque de Nîmes et le rude prédicateur, des ressemblances frappantes : au ton ferme et sévère de quelques passages, à la hardiesse de certaines invectives, à la vigoureuse et libre peinture de certains tableaux, il est facile de reconnaître la mâle empreinte laissée par l'intrépide missionnaire sur l'esprit de notre élégant orateur (2).

A tous ces travaux consciencieux, à ces utiles lectures,

(1) Jean de Lingendes, précepteur du comte de Moret, fils naturel de Henri IV, sacré évêque de Sarlat le 14 décembre 1642, transféré, le 11 novembre 1650, à l'évêché de Mâcon, où il mourut, en 1666, à l'âge de soixante-dix ans. Il ne faut pas le confondre avec Claude de Lingendes, célèbre orateur Jésuite, mort en 1660, parent et contemporain du premier. — François Ogier, né au commencement du dix-septième siècle. mort en 1670. Bel esprit, bien plutôt qu'orateur, il prit une part active aux débats littéraires de cette époque. Lorsque le P. Garasse publia, en 1623, sa *Doctrine curieuse*, dans laquelle il attaquait avec violence les écrivains à la mode, Fr. Ogier répondit par un livre intitulé : *Jugement et censure de la doctrine curieuse.* Paris, 1623, in-8°. Quelques années après, lorsque le F. André, religieux Feuillant, fit paraître sa *Conformité de l'éloquence de M. de Balzac, avec celle des plus grands personnages du temps passé et du présent*, et accusa celui-ci de n'être qu'un plagiaire, Ogier composa l'*Apologie de M. de Balzac.* (Paris, 1627, in-8°.) Parmi les ouvrages assez nombreux de F. Ogier, on remarque ses *Actions publiques*, qui contiennent des sermons, des éloges et des oraisons funèbres, celle de Louis XIII en particulier. (Paris, 1652-1655. 2 vol. in-4.)

(2) Le P. Lejeune, oratorien, né à Poligny, dans le Jura, en 1592, mourut en 1672.

Fléchier joignit encore l'étude des meilleurs moralistes de son temps, se nourrit de leurs idées, se pénétra de leurs observations, et, par la méditation attentive de leurs ouvrages, compléta les connaissances qu'il avait déjà sur le cœur humain, dont il devait montrer, un jour, les misères aussi bien que les grandeurs. Rien ne nous indique qu'il ait fait usage des *Maximes* de la Rochefoucauld; on ne peut guère douter qu'il ait lu ce petit livre, qui, dès son apparition, fit tant de bruit, et dont les éditions s'écoulèrent avec une si grande rapidité. Peut-être comprit-il que, par leur forme brève et concise, ces *Maximes* convenaient peu à la langue oratoire, qui demande plus d'abondance et d'ornements; c'est pour cela, croyons-nous, qu'il ne lui a pas été facile de reproduire, dans ses discours, quelque chose de *ce tour vif, précis et délicat* dans lequel la Rochefoucauld savait enfermer ses pensées.

Mais nous avons la certitude qu'il étudia Pascal, à qui il a emprunté l'une des plus belles pages de l'éloquent écrivain. Notre orateur ne pouvait faire de lecture plus profitable; et si, dans plusieurs de ses discours, on trouve une morale souvent élevée, une observation quelquefois profonde du cœur humain, des idées fortes et graves, on peut dire qu'il est en partie redevable de ces mérites à l'illustre solitaire de Port-Royal. Il lut aussi les ouvrages de Nicole, le sage et doux moraliste que Mme de Sévigné goûtait si particulièrement, et pour lequel elle a exprimé son admiration d'une façon si piquante. Le 12 novembre 1707, il écrivait à Mlle de la Fare, qui lui avait envoyé une multitude de bons livres, *une bibliothèque entière*, dans laquelle se trouvaient, sans

doute, *les Essais de morale*. A cette occasion, Fléchier la remercie du présent qu'elle vient de lui faire, et mêle à son compliment une juste appréciation de Nicole : « J'ai déjà, dit-il, la plus grande partie des œuvres de M. Nicole. C'est un bon auteur, plein d'esprit et de réflexions, mais un peu sec et subtil, qui a plus de pénétration et de savoir que de sentiment et d'onction (1). »

Le vrai modèle de Fléchier, celui qu'il étudia avec le soin le plus attentif, celui qu'il avoue réellement pour son maître, c'est Balzac. C'est à son école, bien plus qu'à celle de Voiture, qu'il se forma : c'est lui, en effet, qui apprit au jeune Doctrinaire à revêtir de belles moralités d'une prose harmonieuse et cadencée, à orner sa phrase de toutes les richesses d'une diction nombreuse et choisie, enfin, à donner à son style cette dignité, cette distinction, qui manquaient à tant d'écrivains contemporains. « Balzac, disait Fléchier lui-même, a une noblesse et une harmonie dans l'expression, qu'on ne sauroit trop admirer, ni trop copier (2). » Aussi, dans presque tous ses ouvrages, sent-on l'influence du maître, influence salutaire, en définitive, car, s'il doit à Balzac quelques défauts, il lui doit aussi quelques-unes des meilleures qualités de son style.

Fléchier ne pouvait négliger l'étude de l'Écriture sainte et des Pères de l'Eglise, ces deux sources fécondes,

(1) Lettre inédite ; collection de M. de Buzonnière, à Orléans. C'est à lui, nous nous plaisons à le rappeler, en témoignage de notre gratitude, que nous devons toutes les lettres qui forment la *Correspondance de Fléchier avec Me Des Houlières*, lettres que nous avons publiées pour la première fois.

(2) *Mémoires de Trévoux*, mois de novembre 1711, article CLXI. — *Notice biographique* par Ménard, p. 87.

où doivent puiser les orateurs chrétiens, s'ils veulent traiter dignement les graves sujets de la religion et de la morale. Ménard nous apprend que, dans le but de perfectionner son éloquence, « il fit une lecture profonde et appliquée des livres sacrés » ; afin de donner à sa parole plus de force et d'autorité, il étudia les Pères de l'Église, dont la connaissance est indispensable à un prédicateur, pour présenter avec sûreté des explications « sur la doctrine de la foi, ou sur les principes des mœurs (1) ». Il ne se contenta pas de lire assidûment les ouvrages de ces éloquents interprètes de l'Écriture sainte, il forma encore un recueil de leurs meilleures pensées et de leurs plus beaux passages. Il put ainsi, en quelque sorte, les avoir toujours sous la main, les retrouver sans peine aux différentes époques de sa vie : méthode excellente, la seule qui permette de tirer un profit durable des nombreuses lectures qu'on a faites ; à moins d'être doué d'une mémoire prodigieuse, c'est le moyen le plus sûr de conserver toujours, au milieu des défaillances de l'âge, des matériaux précieux, dont on a perpétuellement besoin. Ménard, qui nous parle de ces extraits, nous dit qu'ils formaient *un gros volume in-folio*. Ce travail, fruit de longues et laborieuses recherches, ne nous est pas parvenu ; à la mort de l'évêque de Nîmes, le volume disparut, et ses héritiers ne purent jamais le retrouver (2).

(1) Fénelon, *Dialogues sur l'éloquence*, dialogue III, p. 239; Edit. classique de M. Despois; Paris, Dezobry, 1 vol. in-12.

(2) Voici en entier le passage de Ménard ; il nous montre par quelle suite de travaux Fléchier se prépara, avant de paraître dans la chaire : « Cependant Fléchier cultivoit avec soin l'étude

Telles furent les études par lesquelles Fléchier se prépara à la prédication ; études plus sérieuses, on le voit, qu'on ne le croirait d'abord, et que ne sembleraient le faire supposer les frivoles et agréables amusements qu'il se permit quelquefois. Il put bien, pour se distraire, aligner de jolis vers, ou écrire à de spirituelles amies des lettres quelque peu précieuses, et nullement exemptes de recherche et d'affectation ; mais il ne perdit jamais de vue le but élevé vers lequel il se dirigeait. Il faut donc se garder de dire que Fléchier passa tout le temps de sa jeunesse dans de mesquines occupations : une telle assertion est formellement démentie par les faits que nous venons de signaler, et qui attestent un travail considérable et soutenu. D'ailleurs, cette opinion aurait un grand inconvénient ; il faudrait alors résoudre un problème singulièrement difficile, et expliquer par quel brusque changement celui qui ne connut longtemps que le langage des *ruelles* et des réduits à la mode, renonça tout à coup à un genre qu'il avait

de l'éloquence chrétienne. Il fit alors, dans la vue de s'y perfectionner, une lecture profonde et appliquée des livres sacrés ; et s'en rendit les nobles expressions si familières, qu'il en faisoit toujours les applications les plus heureuses aux sujets qu'il traitoit. De plus, il fit d'excellents extraits des Pères de l'Église. C'étoient les ouvrages de ces admirables interprètes de l'Écriture sainte, qui lui fournissoient ses raisonnements et ses pensées. Les extraits qu'il en fit, formoient un gros volume in-folio, qui fut enlevé après sa mort, et que ses héritiers n'ont point retrouvé. Il en faisoit un merveilleux usage dans toutes ses compositions : Tertullien, saint Augustin, saint Chrysostome, étoient les principaux auteurs dans lesquels il puisoit. En un mot, il fit de l'Écriture Sainte et des Pères de l'Église tout le fonds de ses richesses dans l'éloquence chrétienne. » (Ménard, *Notice biographique de Fléchier*, p. 24.)

uniquement cultivé jusque-là, devint un orateur grave, sérieux, digne d'être comparé à Bossuet et à Bourdaloue, sinon par l'éclat du langage ou la fermeté des idées, du moins par la noblesse de ses pensées, par la sévère dignité de son style, et par l'élévation de son enseignement. Pour rester dans les limites de la vérité, il faut voir dans Fléchier autre chose qu'un bel esprit de salon, exclusivement occupé de bagatelles, satisfait de ses petits triomphes littéraires, et charmé de vivre dans un milieu qui était si peu propre à le former au ministère qu'il devait bientôt remplir. Il y a un point qu'on ne doit pas perdre de vue, quand on parcourt les légères compositions de sa jeunesse : en les lisant, il faut songer en même temps qu'il ne négligea pas, pour cela, des études plus austères, qu'il se soumit volontairement à un travail assidu, travail que les hommes les plus studieux eux-mêmes auraient, peut-être, quelque peine à égaler aujourd'hui. Certaines pièces de vers latins, quelques lettres adressées à Mlle de la Vigne, une correspondance agréable avec Mlle Des Houlières, et une piquante relation des principaux événements survenus pendant la tenue des Grands Jours d'Auvergne, ne peuvent suffire pour remplir l'intervalle de plus de douze ans, qui s'est écoulé depuis l'arrivée de Fléchier à Paris, jusqu'au moment où il prononça sa première *Oraison funèbre*. Evidemment, il appliqua l'activité de son esprit à des travaux plus sérieux, que nous avons essayé d'énumérer : des conférences de Senault, il passe tour à tour à l'étude des orateurs italiens et espagnols, ou à celle de nos sermonnaires français ; tantôt, il lit l'Écriture sainte et les Pères de l'Église, dont il recueille avec soin les plus

remarquables passages; tantôt enfin, il se pénètre de la lecture de Balzac, de Pascal ou de Bossuet, désireux d'imiter l'harmonie de l'un, la vigueur de l'autre, et la magnifique éloquence du troisième.

Maintenant que nous savons par quelle suite de travaux il se forma à l'éloquence, nous pouvons parler de ses délassements. Nous les jugerons avec indulgence : nous croirions manquer de goût, si nous allions apprécier avec sévérité des œuvres auxquelles l'aimable prélat n'attachait certainement pas beaucoup de valeur. Nous abordons volontiers cette partie intime de la vie littéraire de Fléchier. Mais, nous l'avouons, tout d'abord nous avons éprouvé quelque embarras; nous nous sommes demandé si en révélant certaines particularités, si en nous arrêtant à quelques détails, qui paraissent singuliers aujourd'hui, nous ne nous exposions pas à porter atteinte à un nom respecté, et vraiment digne de l'honorable réputation dont il jouit parmi nous (1). Ces scrupules, que l'on saura bien apprécier, se sont dissipés, lorsque, comparant ce que nous appellerons *les écrits compromettants de Fléchier*, avec les mœurs de son époque, ses habitudes personnelles, ses goûts, son caractère, nous avons acquis la conviction que c'étaient là de simples badinages, de ces amusements innocents, qu'un honnête homme, et un homme d'esprit peut se permettre quelquefois, pour se délasser des soucis de l'étude. D'ailleurs, pour tout ce qui concerne

(1) Voyez nos réflexions à ce propos : *Correspondance de Fléchier avec Mc Des Houlières,* p. 101 et suiv.

ces questions délicates, nous pouvons nous appuyer sur l'autorité d'un critique, dont on ne niera ni la finesse, ni la pénétrante sagacité, et qui, par ses judicieuses remarques, nous a été de la plus grande utilité : nous serons heureux d'abriter souvent nos opinions derrière celles d'un juge aussi compétent et aussi éclairé.

CHAPITRE IV

Vie littéraire de Fléchier à Paris. Ses amis : Conrart, protecteur de Fléchier. Du talent et des écrits de Conrart. Sa correspondance galante avec Mlle Godefroy, qui fut plus tard la marquise d'Andeville. De l'opinion de Tallemant des Réaux. Conrart met Fléchier en relation avec M. de Montausier. Il le recommande à Chapelain. — Estime de Chapelain pour Fléchier. Fléchier, défenseur de Chapelain aux Grands Jours d'Auvergne. Il est possesseur du manuscrit original de la *Pucelle*.

Nous touchons à la période la plus piquante, et, nous dirons même, la plus agréable de la vie de Fléchier, période pleine de charme et d'intérêt, que nous allons essayer de faire connaître, en ajoutant quelques détails à ceux qui ont été déjà publiés sur ce sujet (1). Par les premiers essais de sa jeunesse, comme

(1) Dans différents articles, sur lesquels nous aurons l'occasion de revenir, M. Sainte-Beuve a tracé, avec beaucoup de goût et de vérité, le tableau de la jeunesse de Fléchier. Il était difficile de parler de l'évêque de Nîmes avec plus de tact, de finesse et de mesure, que ne l'a fait le remarquable auteur des *Causeries du lundi*. — Voyez, Charles Labitte : *la Jeunesse de Fléchier* (*Revue des Deux-Mondes*. Mars, 1845.) — M. Sainte-Beuve : un article remarquable en tête de l'édition des *Mémoires des Grands-Jours d'Auvergne*; 1 vol. in-12, Paris, Hachette, 1862. — Voir aussi M. Delacroix, *Histoire de Fléchier* : les trois premiers chapitres ; Paris, Louis Giraud, un vol. in-8, 1865.

par ses relations, Fléchier mérite parfaitement le titre d'homme de lettres qu'il se donnait un jour, en écrivant à son ami Huet, le savant évêque d'Avranches. « Il appartient par le goût et par la manière, dit avec raison M. Sainte-Beuve, à la société de l'hôtel de Rambouillet, et aux gens de lettres de la première académie, dont il était en quelque sorte l'élève; c'est là, c'est dans ce double cercle qu'il prit son pli à l'heure où son talent se forma, et il le garda, même en se développant par la suite et en s'élevant; mais il ne se renouvela point (1). » Oui, Fléchier suit les traditions de la première académie : disciple et admirateur de Balzac, ami de Conrart et de Chapelain, il continue fidèlement l'école du passé, sans s'inquiéter beaucoup de celle qui grandit déjà, et qui, représentée par Molière et Boileau, va déclarer la guerre à tous ces beaux esprits du temps, naïvement épris de leurs talents, qui croyaient avoir atteint les dernières limites de l'art, parce qu'ils savaient tourner un joli compliment, et composer sur toute espèce de sujet un madrigal ou un sonnet. Poète officiel, Fléchier fait sa cour à Mazarin, aligne de beaux vers latins sur *la paix des Pyrénées*, comme, dans la suite, il chantera la *naissance du Dauphin*, ou les splendeurs de la fête que Louis XIV donna en 1662, et à laquelle prirent part les seigneurs les plus distingués (2). Causeur aimable et spirituel, il fréquente

(1) M. Sainte-Beuve, Introduction aux *Mémoires sur les Grands-Jours d'Auvergne*, p. 11.

(2) Voici, dans leur ordre chronologique, la liste des pièces latines de Fléchier, imprimées dans les *Œuvres complètes*, vol. IX, p. 91 et suiv. Edit. Ducreux :

les salons en renom, accepte leurs idées, leurs goûts, et quelquefois même leurs travers; écrit de petits madrigaux à la façon de Ménage ou de Voiture, envoie des billets tout parfumés de galanterie aux précieuses de son temps, et cherche ainsi à s'acquérir la réputation d'un bel esprit, qui sait plaire dans la conversation et charmer dans ses lettres (1). Ce fut là, vraiment, la société au milieu de laquelle Fléchier vécut à Paris; dans laquelle il aimait à se trouver, et où il forma ces liaisons, qui indiquent nettement de quel côté inclinaient ses goûts littéraires. Aussi, nous ne sommes pas surpris qu'il ait réussi dans le monde, et, nous le croyons sur parole, quand il nous dit, dans le délicieux portrait qu'il nous a

Em. card. Julio Mazarino, carmen eucharisticum, ob pacem Galliæ et Hispaniæ partam, anno 1660.

In itinerarium Illustrissimi Briennæ comitis, carmen, anno 1662.

Augustissimi Galliarum Delphini genethliacon, 1662.

Circus regius, sive pompa equestris Ludovici XIV, carmen heroïcum, 1662.

De religiosissimi doctissimique viri Joannis Frontonis obitu, 1663, Epistola.

Ad illustrissimum virum Franciscum Ludovicum Lefèvre de Caumartin, pro restituta filii sui valetudine, Soteria.

In conventus juridicos Arvernis habitos, anno 1665. Carmen.

Sur ces diverses compositions de la jeunesse de Fléchier, voir ce que dit M. l'abbé Delacroix, dans son intéressante *Histoire de l'évêque de Nîmes*, ch. II, p. 22 et suiv. Nous n'osons renvoyer nos lecteurs à l'étude particulière que nous avons faite des vers latins de Fléchier, *De latinis Flecherii carminibus*. Paris, Didier, 1872; ces sortes de travaux commencent à passer de mode.

(1) « On était alors au dix-septième siècle pour le *bel-esprit*, comme on a été de nos jours pour le *talent*; c'était un mot magique qui couvrait tout. » (Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, p. 139, t. XV.)

laissé de lui-même : « Il a fait des vers fort heureusement, il a réussi dans la prose, les savants ont été contents de son latin. La cour a loué sa politesse, et les dames les plus spirituelles ont trouvé ses billets galants. Il a écrit avec succès, il a parlé en public, même avec applaudissement (1). »

Le premier, et le plus utile des amis de Fléchier, fut Conrart. Cet homme excellent lui procura d'illustres amitiés, vanta tout haut son mérite, le fit admettre parmi les meilleures compagnies du temps; c'est grâce à son active et bienveillante protection, que le jeune abbé parvint bientôt à la gloire, et de là à la fortune. Récemment arrivé à Paris, mécontent du refus qu'il avait essuyé de ses supérieurs, Fléchier prit la résolution de quitter une congrégation qu'il aimait, et au sein de laquelle il avait toujours vécu. Pauvre, inconnu, sans autres ressources que son talent, il sentait qu'il allait se trouver désormais aux prises avec les dures nécessités de la vie; aussi, hésitait-il avec raison à sortir d'une maison qui l'avait accueilli jeune encore, où il avait trouvé jusque-là une existence commode, facile, et parfaitement conforme à ses goûts. A cette heure critique, Conrart l'aida affectueusement de ses conseils, lui promit son amitié, releva doucement son courage, lui apprit à avoir confiance dans l'avenir, et l'affermit dans le dessein qu'il avait formé de rester libre de tout engagement (2). On comprend quel

(1) Voyez ce que nous avons dit de ce joli portrait de Fléchier, dans notre ouvrage de *la Correspondance de Fléchier avec Mme Des Houlières et sa fille*, p. 245 et suiv. Paris, Didier, 1872.

(2) Voir Ménard, volume déjà cité, p. 11.

secours un jeune homme intelligent, doué d'une grande souplesse et d'une rare dextérité, allait trouver dans le secrétaire perpétuel de l'Académie française, fort connu dans le monde des lettres, uni d'amitié avec les écrivains les plus estimés alors, Pellisson, Chapelain, Godeau. Mlle de Scudéry; écrivain lui-même, sinon fécond, du moins fort goûté pour l'agrément et la facilité de ses vers et de sa prose.

Conrart est le vrai modèle de l'homme de lettres à cette époque : esprit droit et sensé, aimant la littérature pour le plaisir, et non pour la réputation qu'elle donne, l'un des hommes les plus modestes et les plus polis de son temps, il vécut toute sa vie tranquille et indépendant, dans une aisance assez honnête, au milieu d'amis charmants, qu'il était heureux de réunir souvent à sa délicieuse maison, dont Mlle de Scudéry nous a tracé une aimable peinture (1).

Chose singulière, celui qui occupa une place si honorable à côté des beaux esprits alors en faveur, qui fut « un des arbitres de la littérature de son temps », ne savait pas, ou plutôt, savait peu le grec et le latin ; ce ne fut que par son travail personnel, par la lecture de quelques bons écrivains français, peu nombreux alors,

(1) *Menagiana,* vol. III, p. 183 ; Edit. d'Amsterdam, 1762, 4 vol. in-12. — « Né protestant, quelque effort qu'aient fait ses amis, surtout son parent l'évêque de Grasse et de Vence, pour le ramener dans le sein de l'Église catholique, il garda la foi de ses pères et n'imita pas Pellisson, quoiqu'il sût bien quel mérite avait déjà, aux yeux des dispensateurs de la fortune et des grâces, une conversion venue à propos. » (V. Cousin, *Société française;* vol. II, p. 100.) — *Clélie,* IIe partie, liv. II. p. 796.

que Conrart se forma un style qui n'était pas sans mérite, et acquit une facilité vraiment surprenante, dans un homme dont les premières études avaient été entièrement négligées (1).

Tallemant des Réaux, qui le traite avec la dernière injustice, lui reproche d'avoir « caballé la réputation de toute sa force », et d'avoir fait « par imitation, ou plutôt par singerie, tout ce que les autres faisoient par génie ». Cependant, le malicieux auteur des *Historiettes*, tout en parlant dédaigneusement de Conrart et de ses œuvres,

(1) « Conrart est fils d'un homme qui était d'une honnête famille de Valenciennes, et qui avait du bien ; il s'était assez bien allié à Paris. Cet homme ne voulait point que son fils étudiât, et est cause que Conrart ne sait point de latin. » (Tallemant des Réaux, vol. III, p. 1 ; édition Techener, Paris, 1862.) — Ce fait est confirmé dans une lettre en vers, que nous avons trouvée dans les manuscrits de Conrart. Puisé à pareille source, ce témoignage n'est pas sans valeur.

Lettre du 12 *octobre* 1659.

Mon cher Conrart n'a point appris
Ces langues de Rome et d'Athènes,
Que Cicéron et Démosthène
Font revivre dans leurs écrits.

Cependant, tout ce qu'il compose
Mérite l'immortalité ;
Ses beaux vers et sa belle prose
Charmeront la postérité.

Sa bouche instruit notre ignorance,
Elle est l'oracle de la France ;
Chacun la consulte aujourd'huy.

Certes, ce prodige m'estonne :
Il n'a rien appris de personne,
Et tout le monde apprend de luy.

(*Manuscrits de Conrart*, t. II, 151, p. 281, in-8°, *Belles-Lettres françaises*, Biblioth. de l'Arsenal. Cité par MM. René Kerviler

témoigne quelque part de la souplesse de son talent, qui lui permettait d'aborder également tous les genres. « A-t-on fait des rondeaux et des énigmes? Il en a fait. A-t-on fait des paraphrases? En voilà aussitôt de sa façon ; du burlesque, des madrigaux, des satires même, quoiqu'il n'y ait chose au monde à laquelle il faille tant être né. Son caractère, c'est d'écrire des lettres couramment; pour cela, il s'en acquittera bien : encore, y aura-t-il quelque chose de forcé; mais, où il faut quelque chose de soutenu ou de galant, il n'y a personne au logis (1). »

et Ed. de Barthélemy, dans leur récent ouvrage, *Valentin Conrart, sa vie et sa correspondance*; Préface, p. VII, Paris, Didier, 1 vol. in-8°. 1881.)

« Rien ne prouve que Conrart ait su le grec. Mais il ne semble pas possible qu'il n'ait eu une certaine connaissance du latin, quand on voit, dans ses papiers conservés à la bibliothèque de l'Arsenal, ses dissertations critiques sur certains textes de Cicéron et d'Horace. Peut-être, a-t-on mis Conrart au nombre des gens qui ne savaient pas le latin, comme Ménage, qui a fait des vers grecs, ne s'est pas compté au nombre des trois Français qui, seuls de son temps, savaient le grec, selon lui. » (Ch. Livet, *Histoire de l'académie française*, vol. II, p. 139.) Cette remarque est assez juste, et peut servir à expliquer une difficulté peu aisée à résoudre. — Voir à ce sujet d'utiles renseignements dans l'ouvrage que nous avons cité : *Conrart, sa vie et sa correspondance*, p. 9 et suiv. — Il faut avouer, cependant, que les témoignages de Chapelain, du chevalier de Cailly, de Vaugelas, et de Balzac, rapportés par les mêmes auteurs un peu plus loin, p. 107 et suiv , sont bien formels : nous voilà dans une grande perplexité. M. Cousin, si bien instruit de tout ce qui touche à cette époque de notre histoire littéraire, dit aussi que Conrart ne savait *ni le grec, ni même le latin* (*Société française au dix-septième siècle*, vol. II, p. 98.) — « Le procès se trouve maintenant complètement instruit », nous disent les auteurs de *la Vie de Conrart*, p. 13; oui : mais quelle en est l'issue?

(1) Tallemant, vol. III, p. 3.

Il ne faut pas s'en tenir aux appréciations malveillantes de Tallemant sur Conrart; en somme, c'était un esprit distingué, doux, obligeant, d'un commerce agréable, et qui unissait à un cœur excellent un mérite réel (1). Aussi, Mlle de Scudéry avait-elle raison de vanter la solidité du jugement, la capacité, la politesse et la galanterie de *Théodamas* (2). Ce qui paraît lui avoir manqué le plus, pour devenir un écrivain remarquable, ce ne sont pas les dons de l'intelligence, car il en était abondamment pourvu; mais, c'est un sujet grave, élevé, digne de fixer son attention, un sujet qui l'eût forcé de développer toutes les ressources qu'il possédait, et qui eussent ainsi trouvé un meilleur emploi. On ne peut nier que sa prose et ses vers n'aient quelquefois un caractère aisé et plaisant; et, toutefois, n'est-il pas étonnant qu'avec des qualités réelles, on ne trouve dans ses écrits aucun passage, aucun trait qui indique un écrivain supérieur? On peut dire de Conrart, ce que Fléchier disait de Camus, l'évêque de Belley, que *son malheur étoit d'avoir eu trop d'esprit, et trop de facilité.* « C'étoit, ajoutait-il, une source trop abondante et mal ménagée; en la resserrant, en la conduisant, on en auroit fait un canal charmant et utile; il ne l'a employée qu'à des jets d'eau, ou

(1) Voir tout le ch. III du volume de *Conrart : Portrait de Conrart. — L'homme privé,* p. 54 et suiv. Paris, Didier. Voir surtout la remarquable notice que M. Cousin a consacrée à Conrart : *la Société française au dix-septième siècle,* vol. II, p. 97 et suiv.

(2) C'est sous ce nom que Conrart est désigné dans la *Clélie* et le *Grand Cyrus.* — Voyez *Clélie,* IIe partie, liv. II, p. 796; cité par M. Cousin, *la Société française au dix-septième siècle,* vol. II, p. 328, édit. in-8°. Paris, Didier.

laissé se répandre, et n'a fait qu'un marais bourbeux (1). » Ce dernier trait ne peut s'appliquer au secrétaire perpétuel de l'Académie ; mais tout le reste lui convient parfaitement : il a fait des madrigaux, des chansons, des sonnets, des lettres, et rien de tout cela n'est assez achevé pour mériter une grande attention (2). Homme de bonne compagnie, ami de Mlle de Scudéry, familier de M. et de Mme de Montausier, il a laissé ce que l'on pourrait appeler des vers de société ; content de briller dans les salons, il ne s'est nullement préoccupé du public du dehors, et, c'est pour cela, que son nom est tombé peu à peu dans un oubli qu'il ne chercha pas à éviter.

On le devine aisément, Conrart, qui assista aux beaux jours de l'hôtel de Rambouillet, et fréquenta *les Samedis* de Mlle de Scudéry, où la galanterie était fort à la mode, ne fut pas le dernier à se plier à ce genre convenu, qui était généralement admis, et qui, au fond, était parfaitement innocent. Presque toutes ses lettres roulent sur ce thème éternel de tendresse langoureuse, si commune alors,

(1) *Mémoires de Trévoux*, pour le mois de novembre, 1711 ; cités dans les *Œuvres complètes* de Fléchier, vol. I, p. LXXXV, édit. Ducreux.

(2) D'ailleurs, Conrart avouait lui-même qu'il lui arrivait rarement de bien rendre ses pensées. La raison de ce défaut est fort simple : incapable de travailler patiemment son style, son plaisir était *d'écrire des lettres couramment*, et il n'était nullement disposé à faire dégénérer en fatigue ce qu'il regardait comme un agréable délassement. « Je n'exprime jamais bien à mon gré ce que je sens, écrit-il à Saint-Pavin ; mon esprit est un valet paresseux, et mon cœur un maître mal obéi. » (Lettre du 18 mars 1668 ; manusc. de Conrart, vol. XIII. p. 420, in-f°. Publiée par MM. René Kerviler et Ed. de Barthélemy, p. 603 ; ouvrage cité plus haut.)

qui blessait le bon sens de Boileau, et que notre satirique fit enfin disparaître, en livrant au mépris tous ces poètes transis,

Qui, toujours bien mangeant, *meurent* par métaphore (1).

Du temps de Conrart, ce ton guindé et précieux était en pleine faveur; aussi n'est-il pas étonnant qu'il l'ait entièrement adopté. Si on voulait prendre à la lettre les différents billets qu'il adresse à Mlle Godefroy (2), qui fut plus tard la marquise d'Andeville, à Mlle de la Vigne ou à Mlle Dupré, il faudrait avouer que sa vie fut troublée par bien des chagrins et des déceptions. Il n'est question, en effet, dans cette correspondance, que de *rivaux*, *de jalousies*, de *désespoirs;* mais, heureusement, tout cela n'est que pour la rime, et les aimables précieuses, auxquelles étaient adressées de si brûlantes missives, en connaissaient bien la véritable signification. C'est là une remarque importante, dont il faut tenir grand compte, si on ne veut pas se faire la plus fausse idée des personnes et des choses de ce temps; on peut justement appliquer à tous les écrits de ce genre la judicieuse observation de Ch. Labitte, à propos des lettres de Fléchier à Mlle de la Vigne : « Il ne faut pas voir, dit-il, dans ces singuliers billets entremêlés de prose et de vers, plus qu'il n'y a réellement. Quelquefois ce sont de simples lieux-communs de ruelles, et comme des *développements* de politesse amoureuse, de passion

(1) Boileau, satire IX,

(2) Les lettres à Mlle Godefroy ont été publiées pour la première fois par MM. René Kerviler et Ed. de Barthélemy, *Conrart, sa vie et sa correspondance,* p. 580 et suiv.

de société, relevés par l'effort du tour élégant, par la recherche de l'expression *précieuse* (1). »

Tel est le caractère des lettres de Conrart à Mlle Godefroy (2); lettres bien étranges à notre époque, assurément, mais qui alors n'avaient rien que de fort honorable pour les personnages même les plus graves, et les plus connus par la sévère dignité de leur vie. Laissons donc le secrétaire de l'Académie écrire hardiment à Mlle Godefroy : « Mon cœur ne peut plus vivre sans vous », et affecter une profonde douleur en apprenant que son aimable *Iris*, qui était venue le visiter à Athis, va bientôt le quitter ; laissons-le dire que *la funeste nouvelle de son cruel départ* le jette dans *la surprise* et *l'accablement* (3). Ailleurs, quand il lui parle d'une proposition, qu'il ne fait pas *comme un étourdi*, on croirait qu'il s'agit d'une affaire bien sérieuse. A le voir si humble, si timide et si réservé, on s'imaginerait qu'il va enfin lui révéler un secret important : « Je me suis consulté moi-même, et j'ai consulté encore des gens plus sages que moi, et qui ont autant d'intérêt à ce qui vous touche; ils ont approuvé mon désir, et m'ont promis même de l'appuyer de leur suffrage. Après cela,

(1) Ch. Labitte, *la Jeunesse de Fléchier*. (*Revue des Deux-Mondes*, mars 1845.) — Voyez aussi ce que nous disons du ton *galant* au dix-septième siècle. (*Correspondance de Fléchier avec Mme Des Houlières*, p. 114, 139 et suiv.)

(2) Fille d'un conseiller du roi, et amie de Mlle de Chalais, dont parle M. Cousin. (*Société franç.*, vol. II, p. 430.)

(3) Lettre à Mlle Godefroy, du 5 novembre 1667, Manusc. de Conrart, vol. XIII, p. 295, in-fo; publiée par MM. René Kerviler et Ed. de Barthélemy, p. 585.

Nous verrons, belle Iris, ce qu'il en faudra croire,
Si vous rendrez mon sort heureux ou malheureux;
Si votre cœur m'est doux, ou s'il m'est rigoureux,
Si vous me comblerez ou de honte, ou de gloire (1). »

On s'attend, évidemment, à quelque grave révélation, qui va décider du sort de celui qui parle; on est tout surpris, quand on voit que ce langage plein de mystère est sans conséquence, que ce n'est là qu'un manège de bel esprit qui connaît bien sa carte de *Tendre*, et sait comment on donne un air galant à un modeste billet. Ici, il est simplement question d'un portrait que Conrart demande à *la belle Iris* : « Afin, dit-il, qu'il puisse tenir une place dans mon cabinet, quand je ne vous y pourrai voir. Ce n'est pas que j'aie besoin d'un objet visible pour me faire souvenir de vous; mais, c'est que l'on doit toujours tirer tous les avantages que l'on peut de son amitié, quand elle est tendre et respectueuse comme la mienne ». Le 24 novembre 1667, il écrivait encore à Mlle Godefroy; c'est toujours le même ton de politesse exagérée, qui ferait supposer un tout autre sentiment, si on n'était averti : « Depuis mon retour d'Atys, j'ai beaucoup d'affaires sur les bras, mais je ne puis venir à bout des plus importantes sans vous. On me menace de tous côtés, et je n'entends parler que de blondins et de brunets, que de braves et que de beaux esprits, que d'envieux et de rivaux. Je me sens le cœur assez ferme pour résister à tous ces gens-là, pourvu que vous ne soyez pas de leur côté; mais, si vous n'avez autant de bonté que j'ay de courage,

(1) *Conrart, sa vie et sa correspondance,* p. 581. Lettre du 29 octobre 1667. — Conrart était né en 1603; il avait donc soixante-quatre ans, quand il écrivait sur un ton si précieux.

je puis bien combattre, je puis bien mériter la victoire, mais je ne puis m'assurer de la remporter. » Il supplie *la cruelle* de se déclarer pour lui contre ces *rivaux* qu'il veut braver ; sans cela, ajoute-t-il, « ni la douceur de vos billets, ni les marques de tendresse que j'y lis quelquefois, ni la manière obligeante dont vous recevez les miens, ne me pourroient empescher de mourir d'affliction, ni de vous estimer, en mourant, plus cruelle que la goutte et le rhumatisme, qui n'ont pu encore me mettre au tombeau ».

Vers la même époque, Mlle Godefroy devenait la *marquise d'Andeville*. Mais Conrart n'en continue pas moins d'écrire à sa jeune amie, absolument sur le même ton ; changez l'adresse, et vous croirez ces lettres destinées encore à *Mlle Godefroy*. Arrivée à Athis le 1er novembre 1668, la marquise en partit quatre jours après. Aussitôt, comme jadis, Conrart de se plaindre de ce départ précipité, et de pleurer son malheur dans les vers suivants :

J'avois assez senti les douleurs de l'absence,
Sans apprendre aujourd'huy,
Que même la présence
Peut causer de l'ennui.
Quoi ! paroistre un moment, et soudain disparoistre !
Quoi ! paroistre un moment, pour convaincre mes yeux,
Que de tous vos appas mon rival est le maître,
Et me rendre témoin de son sort glorieux !
C'est pour moy, belle Iris, une triste aventure,
Et je dois, désormais
Ne vous voir qu'en peinture,
Ou ne vous voir jamais (1).

(1) Manusc. de Conrart, vol. XIII, in-f°, lettre inédite, publiée par MM. René Kerviler et Ed. de Barthélemy, *Conrart, sa vie et sa correspondance*, p. 192. En 1667, Mlle Godefroy avait épousé le marquis d'Andeville.

Un compliment flatteur, des couplets qui ne manquaient ni de gaieté ni d'agrément, voilà ce qu'on remportait ordinairement d'Athis, comme un souvenir des beaux jours qu'on avait passés dans cette charmante demeure (1). La muse de Théodamas était complaisante, dans ces occasions : elle l'aidait à faire les honneurs de la maison, à chanter les joies de l'arrivée, ou les tristesses du départ; et, il faut l'avouer, elle s'en acquittait assez bien. C'est ainsi qu'au moment de dire adieu à Mme d'Andeville et aux autres personnes qui étaient venues le voir, il compose une chanson pleine d'à-propos, semée d'idées ingénieuses et finement rendues. Il nous semble entendre d'ici la voix bruyante des invités répéter, au milieu des préparatifs du départ, ces couplets faciles et charmants, où le maître de la maison mêlait à ses regrets l'éloge de *la belle troupe des vendangeuses* qui allait le quitter :

Peuple d'Atys, chantez en basse note
De Profundis au lieu de *Te Deum* ;
Voyant partir cette charmante flotte,
Entonnons tous d'un lamentable ton :
Ton teron, ton ton.

A son abord, on vit dans nos prairies,
Danser, sauter, bergères et moutons ;
A son départ, on les voit défleuries.
Echo, partout (2), tristement nous répond :
Ton teron, ton ton.

(1) Sur cette demeure de Conrart, à Athis-Mons, petit village situé près de Paris, voyez la délicieuse description que M. Cousin en a faite : *la Maison de Conrart à Athis*. (*Société franç.*, vol. II, p. 324.)

(2) Et non, comme ont imprimé par erreur MM. Kerviler et Ed. de Barthélemy : *Echo pasteur* tristement nous répond... Il y a *partout* dans le manuscrit de Conrart.

En quatre jours, ces belles vendangeuses
Ont vendangé de toutes les façons;
Tout a passé par leurs mains dangereuses,
Vignes et fruits, dindons, chapons, pigeons:
Ton teron, ton ton.

Jusqu'à leurs yeux, ils ont fait leur vendange;
Nos pauvres cœurs savent comme ils en sont
Pressés, foulés, par un prodige étrange;
Et, toutefois, ils le regretteront :
Ton teron, ton ton (1).

Qu'on dédaigne, tant qu'on voudra, cette poésie familière et aisée, qu'on la condamne sans pitié, comme pauvre de sentiments et d'idées, comme dépourvue de richesse et d'éclat; pour nous, nous jugerons avec indulgence des vers faits sans prétention, souvent improvisés, et qui, à défaut de mérite plus sérieux, avaient du moins celui d'égayer un instant de spirituelles personnes. Sans doute, il ne faut pas donner trop d'importance à ces mille petites pièces : impromptus, sonnets, madrigaux, énigmes, qui couraient de main en main, et faisaient le charme de quelques cercles du temps; mais aussi, il serait injuste de les décrier avec humeur, car, en somme, il y a quelquefois, dans cette poésie de salon, bien de l'enjouement et de la finesse, bien des traits piquants ou ingénieux, et des idées délicates exprimées avec bonheur. Nous partageons, à ce sujet, le sentiment d'un illustre écrivain, qui connaissait admirablement cette époque; il serait de mauvais goût

(1) Bibl. de l'arsenal, manuscrits de Conrart, vol. XIII, in-f°, p. 293. Autographe de Conrart, avec ce titre : *Couplets envoyés à la belle troupe des vendangeuses à leur départ d'Atys.* Les deux premiers couplets ont été cités par MM. Kerviler et Ed de Barthélemy, p. 196. *Conrart, sa vie et sa correspondance.*

d'être plus exigeant que lui : « Toute cette poésie galante, dit M. Victor Cousin, ne veut pas être prise au sérieux et soutient à peine la publicité; mais il ne faut pas oublier qu'elle n'y était pas destinée; c'est un pur badinage, qui n'est pas dépourvu de facilité et d'agrément, et nous n'avons pas l'honneur de connaître de société qui fût capable de s'amuser de cette façon (1). »

Pour le bel esprit et le ton précieux, Fléchier est un vrai disciple de Conrart. L'empreinte laissée par le secrétaire de l'Académie est encore, pour ainsi dire, visible; et, les lettres de l'un sont la copie fidèle des lettres de l'autre. Qu'on nous permette de répéter ici ce que nous avons écrit autrefois, en parlant du style de Fléchier et de Conrart : « Ce sont, disions-nous alors, les mêmes qualités et les mêmes défauts, les mêmes agréments un peu affectés, les mêmes tours de phrase, les mêmes coquetteries de langage et, en quelque sorte, les mêmes inflexions de voix. Comparez les lettres de Conrart à Mlle de la Vigne (2) avec celles que Fléchier écrivait à Mlle Des Houlières, et vous aurez de la peine à remarquer la plus légère différence : mêmes joies, mêmes tristesses, mêmes inquiétudes, chez le secrétaire de l'Académie et le noble orateur; tout se ressemble, jusqu'à la forme du style, qui est maniéré de part et d'autre, avec plus d'élégance et de clarté dans Fléchier, avec un ton plus vif et plus gai dans Conrart, qui veut être amusant quand même. Tous deux furent

(1) V. Cousin, *Société française*, vol. II, p. 285.

(2) Dans les manuscrits de Conrart, vol. X, p. 83, in-f°. Bibl. de l'Arsenal. Quelques-unes de ces lettres viennent d'être publiées. (Voyez *Conrart, sa vie et sa correspondance*, p. 606 et 609.

fidèles jusqu'à la fin de leur vie aux goûts de leur jeunesse : Conrart était déjà fort vieux, quand il entretenait Mlle de la Vigne de mille bagatelles qui nous font sourire aujourd'hui; et, en 1686, Fléchier, académicien depuis longtemps, Fléchier, qui avait déjà prononcé la plupart de ses *Oraisons funèbres*, et qui avait alors cinquante-quatre ans, passait encore son temps à composer des épîtres, vrai modèle de ce style précieux tant goûté autrefois (1). »

Qu'on ne le croie pas, ce n'est pas là un rapprochement forcé, ou une ressemblance fortuite; non, l'aimable protégé s'est certainement appliqué à imiter son protecteur. Comme Conrart se plaint à Mlle Godefroy *des envieux ou des rivaux* qu'il redoute; des ennuis où son absence va *le précipiter;* de son indifférence, de sa froideur ou de ses cruautés; de même, Fléchier ne parle à Mlle de la Vigne ou à Mlle Des Houlières, que d'*injustices*, de *rigueurs*, de *tourments*, en un mot tout le thème de *la politesse amoureuse* en usage dans les belles compagnies (2). Comme Conrart demande son portrait à *la belle Iris*, Fléchier, pendant les loisirs que lui laisse le voyage d'Alsace, crayonne le sien pour plaire à Mlle Des Houlières. Enfin, détail assez piquant, comme pour rendre un dernier hommage à la mémoire de Conrart, Fléchier, en traçant son propre portrait, semble avoir les yeux fixés sur celui du maître, dont il a reproduit plus d'un trait. Ainsi, « l'âme de Théodamas est grande, ferme et généreuse;

(1) *Correspondance de Fléchier avec Mme Des Houlières*, p. 115. Paris, Didier, 1872.

(2) Voyez ces lettres à Mlle Godefroy, *Conrart, sa vie et sa correspondance*, p. 580 et suiv.

il est le plus régulièrement civil de tous les hommes, et le moins capable de désobliger quelqu'un »; à son tour, Fléchier écrit à Mlle Des Houlières : « Ce cœur, mademoiselle, n'est pas indigne de vous. Il a de la grandeur et de la générosité... Son plus sensible plaisir, c'est de pouvoir obliger ses amis, ou de pouvoir reconnoître les obligations qu'il leur a. » Si « l'âme de Théodamas n'est ouverte qu'à un petit nombre de gens », de son côté, le futur prélat déclare que « le nombre de ses amis est, comme celui des élus, fort petit ». Comme Théodamas est *doux*, *civil;* comme sa conversation est *douce*, *facile*, *agréable*, *naturelle*, *galante;* comme il ne cherche pas « à contester, laissant parler ceux qui en ont envie, et demeurant toujours en pouvoir de le faire, quand il veut »; de même, Fléchier avoue qu'il est *facile*, *populaire*, *officieux; qu'il n'aime pas à contredire;* « lorsqu'il parle, on voit bien qu'il sauroit se taire, et lorsqu'il se tait, on voit bien qu'il sauroit parler ». Rencontre accidentelle, dira-t-on peut-être; non, assurément : mais rencontre, dirons-nous plutôt, qui vient du désir d'honorer une noble mémoire. ou d'adresser, par ces emprunts mal dissimulés, une flatterie délicate à l'auteur du portrait de Théodamas, à Mlle de Scudéry, avec laquelle Fléchier eut d'aimables relations, comme nous le verrons dans la suite (1).

Esprit agréable, « à la fois poli et judicieux », Conrart eut encore un cœur excellent; toutes les médisances de Tallemant ne peuvent nous empêcher de rendre hom-

(1) Voyez plus loin, ch. VII. — Voyez le portrait de Théodamas, cité par M. Cousin, *Société française*, p. 102, vol. II.

mage à ses rares qualités (1). Dévoué à ses amis, auxquels il ne refusa jamais ni son temps, ni sa bourse, il semble avoir été bien plus occupé de la gloire des autres que de la sienne. Trop modeste pour publier ses ouvrages, il publia ceux de ses amis, dans le seul but de leur être utile. Tallemant des Réaux, qui l'appelle dédaigneusement « un correcteur général d'imprimerie », prétend que la vanité se mêla, plus d'une fois, au désir de rendre service; mais on sait ce que valent les malveillants propos de l'auteur des *Historiettes* (2). On a dit que c'était par calcul que Conrart n'avait rien fait imprimer; et Tallemant, toujours prêt à répandre quelque bruit désagréable sur le secrétaire de l'Académie, semble le faire entendre assez clairement (3). Faut-il le blâmer de cette réserve? Pour nous, nous pensons plutôt qu'il faut l'en féliciter. Comme le remarque M. Cousin, « *ce silence prudent*, que relève malicieusement le satirique, très convenable dans un homme toujours malade et chargé de la conduite

(1) Voyez pièces justificatives, VIII, la belle lettre que Conrart écrit à Huet, à l'occasion des démêlés de ce dernier avec Bochard.

(2) Voici ce que Huet dit de Conrart dans ses Mémoires : « Je fis en outre la connaissance de Valentin Conrart, ce rare et singulier exemple d'une réputation littéraire, acquise sans la moindre teinture de l'antiquité. Mais il n'en était pas de même des modernes que Conrart connaissait parfaitement. Il était d'ailleurs si prompt à obliger, que personne ne l'était davantage. Je l'ai éprouvé plus d'une fois, et c'est du fond du cœur que j'en fais l'aveu. » (*Mémoires de Huet*, traduits par Ch. Nisard, p. 130; 1 vol. in-8. Paris, Hachette, 1853.)

(3) « Chapelain et lui imposent encore à quelques gens, mais cela se descout fort; et, si celui-ci imprimait comme l'autre, tout s'en irait à vau-l'eau. » (Tallemant, *Historiettes*, p. 5, vol. III.)

délicate d'une grande compagnie, n'est pas un signe de si mauvais goût, devant la fertile stérilité de plusieurs de ses confrères (1) ».

Tallemant relève encore en lui beaucoup d'autres graves défauts. Il lui reproche d'avoir été *un grand avare*, d'avoir eu l'humeur si tyrannique, qu'il ne pouvait souffrir la moindre contradiction, et qu'il a toujours affecté « d'avoir des jeunes gens sous sa férule » ; ridicules bavardages, dirons-nous avec M. Cousin, et démentis par les témoignages les plus positifs. Voici le portrait qu'en a fait d'Olivet : il est loin de ressembler à celui que Tallemant a tracé avec une insigne mauvaise foi. « On en parle, dit-il, comme d'un homme qui avoit souverainement les vertus de la société. Il gouvernoit son bien sans être ni avare ni prodigue ; et il savoit tirer d'une médiocre fortune plus d'agrément, pour lui et pour ses amis, que la fortune la plus opulente n'en fournit à d'autres. Il étoit touché des malheurs d'autrui, et trouvoit le moyen d'y

(1) V. Cousin, *Société française*, vol. II, p. 98. — Linières fit contre lui une épigramme, « sur ce qu'il avoit été plus avisé que les autres de n'avoir jamais publié que son nom : voulant dire qu'il n'avoit mis au jour aucun ouvrage, et qu'il s'étoit contenté de signer les privilèges des livres comme secrétaire du roi.

Conrart, comment as-tu pu faire,
Pour acquérir tant de renom ;
Toi qui n'as, pauvre secrétaire,
Mis en lumière que ton nom ?
(*Menagiana*, vol. I, p. 35.)

Sur la charge des *Secrétaires du roi* qui avaient pour fonction d'expédier et de signer les lettres patentes et d'assister au sceau, voyez *Conrart, sa vie et sa correspondance*, p. 16. Presque tous les privilèges de librairie, au dix-septième siècle, sont signés du nom de Conrart.

subvenir par des voies qu'on n'apercevoit point. Il avoit le cœur très sensible à l'amitié, et, lorsqu'une fois on avoit la sienne, c'étoit pour toujours. S'il y avoit du défaut dans sa conduite à cet égard, c'étoit de trop excuser. Peu de personnes ont eu comme lui l'amitié, la confiance, et le secret de ce qu'il y avoit de plus grand dans tous les états du royaume, en hommes et en femmes. On le consultoit sur les plus grandes affaires ; et, comme il connoissoit le monde parfaitement, on avoit dans ses lumières une ressource assurée. Il gardoit inviolablement le secret des autres et le sien. On ne pouvoit pourtant pas dire qu'il fût caché, et sa prudence n'avoit rien qui tînt de la finesse. Au reste, s'il disputoit quelquefois, c'étoit pour la vérité qu'il disputoit ; et comme il la préféroit à tout, son amour pour la vérité avoit aux yeux des personnes indifférentes un air d'opiniâtreté (1). »

Ce qui recommande surtout Conrart, c'est qu'il fut pour les gens de lettres un protecteur éclairé, « un ami chaud et adroit », comme le disait Chapelain. Il *produisit* Pellisson, jeune encore, et, en lui procurant d'illustres amitiés, surtout l'amitié de Mlle de Scudéry, il lui prépara le chemin de la fortune (2). Ce fut lui, aussi, qui

(1) *Histoire de l'Académie française,* par Pellisson et d'Olivet; édit. Ch. Livet, vol. II, p. 142, in-8°, Paris, Didier. — Voir aussi le passage d'une lettre de Chapelain, V. Cousin, *Société franç.*, vol. II, p. 101. — Voir encore le portrait que fait de *Théodamas,* Mlle de Scudéry, dans le *Grand Cyrus,* vol. VII, p. 528, cité par M. Cousin, *Société franç.*, vol. II, p. 102.

(2) Voyez *Menagiana,* vol. I, p. 151. — *Histoire de l'Académie franç.*, édit. Ch. Livet, vol. II, p. 160. — « Pellisson, nous dit M. Cousin, fit chez Mlle de Scudéry, la connaissance de Mme du Plessis-Bellière, parente de Fouquet, qui le donna au surinten-

donna Fléchier à M. de Montausier ; ce fut lui, enfin, qui présenta l'abbé à son ami Chapelain, et, si l'on songe à l'influence dont ce dernier jouissait encore à cette époque, on avouera que Conrart rendit un service considérable à Fléchier (1). En 1662, celui-ci avait envoyé à Chapelain sa pièce sur la naissance du Dauphin (2), et avait humblement prié son nouveau protecteur de lui dire son avis. La réponse de Chapelain, polie, mais réservée, comme la lettre qu'on écrit à une personne peu connue, renferme cependant des éloges, qui durent singulièrement flatter celui à qui ils étaient donnés. Chapelain, en effet, avouait qu'à la lecture de

dant, et fit ainsi sa fortune. » (V. Cousin, *Société franç.*, vol. II, p. 217.

(1) La publication d'une partie de *la Pucelle*, en 1656, porta un coup fatal à la réputation de Chapelain. Ses ennemis profitèrent de l'apparition de ce malheureux ouvrage, pour le décrier sans mesure. Mais, en somme, c'était un écrivain distingué, un homme d'un mérite réel, et qui vaut mieux que la réputation qu'on lui a faite. Voir sur Chapelain, notice de M. Victor Cousin, *Société franç.*, vol. II, p. 107. — Pellisson et d'Olivet, *Histoire de l'Académie franç.*, vol. II, p. 125, édit. Ch. Livet.

Qu'on nous permette de relever, en passant, une légère inexactitude de M. Cousin. L'illustre auteur semble croire que dès l'apparition de *la Pucelle*, l'opinion publique se tourna violemment contre ce poème, attendu depuis si longtemps. Cependant, d'Olivet affirme que Chapelain remporta d'abord une véritable victoire, « puisqu'il se fit jusqu'à six éditions de *la Pucelle*, en dix-huit mois ». Et, pour prouver que « l'impression de ce poème ne fit point de brèche d'abord à la réputation de son auteur », il ajoute qu'en 1662, ce fut à lui que s'adressa Colbert, pour connaître les savants de la France et de l'Europe, que le roi devait récompenser. A cette occasion, Chapelain dressa le *Mémoire de quelques gens de lettres vivants en* 1662.

(2) Augustissimi Galliarum Delphini, Genethliacon, p. 96, vol. IX, édit. Ducreux.

cette pièce, il avait reconnu dans le poète « un homme de mérite et d'esprit »; il déclarait qu'il y avait trouvé « grande quantité de sentiments élevés et de vers noblement tournés ». Le ton un peu *cérémonieux* de la lettre semble indiquer des relations encore à leur début. On y voit aussi que ce fut sous le patronage de Conrart, que Fléchier vint trouver « l'arbitre des grâces d'alors », *arbiter elegantiarum*, et soumit à son appréciation les vers latins qu'il venait de composer. Voici un fragment de la réponse de Chapelain : « Je reçus votre lettre et le poème latin qui l'accompagnoit avec beaucoup de pudeur, ne pouvant sans rougir voir que vous le soumettez à mon jugement, lequel je ne puis exercer sans témérité sur d'autres ouvrages, que sur les miens propres; et je vous avoue que, soit par cette raison, soit par le peu de loisir que me laissent mes occupations, je fus tenté de m'excuser du travail que vous exigez de moi, et que le seul nom de M. Conrart me fit retenir votre cahier, et résoudre de vous complaire (1). »

Une fois commencée, les relations continuèrent entre le puissant académicien et l'aimable abbé. Chapelain profita de toutes les occasions pour faire valoir son jeune protégé. Déjà, en 1662, il en parle honorablement dans son *Mémoire de quelques gens de lettres vivants*, et attire ainsi, sur celui dont il vantait *le génie poétique*,

(1) Lettre du 18 janvier 1662, portant à l'adresse : *Monsieur Fléchier, ecclésiastique à Paris*; citée par M. Sainte-Beuve. (*Introduction aux Mémoires sur les Grands-Jours d'Auvergne*, p. v. Paris, Hachette, 1862, in-12.) Cette lettre se trouve dans la correspondance de Chapelain que possédait le célèbre critique, et qui est aujourd'hui à la Bibliothèque nationale.

l'attention de Louis XIV, qui le comprit dans la liste des *gratifiés :* on appelait ainsi ceux qui, à cette époque, Français ou étrangers, eurent part aux faveurs du monarque. Un peu après avoir parlé de Huet, qui, disait-il, écrit galamment bien en prose latine et en vers latins, Chapelain ajoutait : « Fléchier est encore un très bon poète latin (1). » Encouragé par cet accueil bienveillant, et par ces premiers bienfaits de Louis XIV, Fléchier mêla sa voix à celle des poètes officiels, et, comme eux, il eut des vers tout prêts pour célébrer les travaux, les plaisirs, les conquêtes ou les victoires du roi. Ce n'était pas seulement l'amour de la poésie qui le poussait vers le temple des Muses. Sans doute, il n'était pas homme à faire un vil trafic de son talent, mais cependant il paraît avoir cherché autre chose que de stériles applaudissements; sans lui faire injure, on peut bien le soupçonner d'avoir un peu travaillé pour sa fortune, tout en travaillant pour la gloire du roi. C'est ce que semble indiquer assez clairement une lettre que Chapelain adressait, le 11 février 1666, à notre futur orateur, qui lui avait envoyé des vers latins sur les Grands Jours d'Auvergne (2), dans lesquels il célébrait hautement toutes les qualités de Louis XIV, surtout son amour pour la justice : « J'ai eu un fort grand sujet de contentement, lui disait-il, dans la lecture de votre poème latin sur la justice des *Grands-Jours*, qui est sans doute l'un de vos meilleurs, bien

(1) *Liste de quelques gens de lettres vivants en* 1662, dans les *Mémoires de littérature*, par le P. Desmolets. Paris, 1726, 2 vol.

(2) *In conventus juridicos Arvernis* habitos, anno 1665, Carmen., vol. IX, p. 142, édit. Ducreux.

qu'il ne sorte rien que d'excellent de vous. Il n'eût été que bon, au reste, de m'en envoyer plus d'une copie (1), pour faire souvenir de vous où vous savez, et tenir toujours votre nom et vos talents en considération sur des fondements aussi solides que ceux-là (2). »

Fléchier n'a pas été ingrat envers son protecteur; à son tour, toutes les fois qu'il en a trouvé l'occasion, il lui a prouvé combien il gardait un souvenir reconnaissant de ses bienfaits. Au commencement de ses *Mémoires sur les Grands-Jours d'Auvergne*, il fait adroitement l'éloge de *M. Chapelain*. Parlant de la rivalité qui existait entre les habitants de Clermont et ceux de Riom, il cite quelques vers du malheureux poète. L'aimable chroniqueur nous raconte que les habitants de Riom, jaloux de faire passer leur ville « pour la capitale de la province », s'appuyoient sur un passage de la *Pucelle*, qu'ils *savent tous en naissant*. Mais, ajoute-t-il avec une ingénieuse flatterie, « les autres récusent les autorités poétiques, et disent que nous ne sommes plus dans ces siècles, où les vers de Sophocle terminoient les différends des principales villes de la Grèce (3) ». Voilà bien, *cet encens odoriférant qui récrée et qui n'étourdit pas*, et tel que Fléchier aimait à le distribuer à ses amis (4).

(1) *Copie* dans le sens d'exemplaire.

(2) *Correspondance de Chapelain*; lettre citée en partie par M. Sainte-Beuve, *Mémoires sur les Grands-Jours*, introduction, p. XXXI. (Voyez cette lettre, Pièces justificatives, VIII; nous la publions en entier pour la première fois.)

(3) *Mémoires sur les Grands-Jours*, p. 2. Paris, Hachette, in-12.

(4) *Portrait de Fléchier*, par lui-même. Voir sur ce portrait, notre ouvrage : *La correspondance de Fléchier avec Mme Des Houlières*, p. 244 et suiv.

Ailleurs, il parle de Vichy, qu'il appelle « le plus beau paysage du monde ». Là encore, et nous n'avons pas besoin de dire dans quel but, il s'empresse de citer deux vers de l'*éternel et inévitable Chapelain*. Parti de Clermont, en compagnie des personnes qui composaient sa société ordinaire pendant les *Grands-Jours*, il vint coucher à Effiat, « qui est une maison très magnifique, que le maréchal d'Effiat (1) a fait bâtir, dont les dehors sont très beaux, mais le dedans n'est point achevé, et se ressent un peu du désordre de la famille ; et, le lendemain, nous aperçûmes

> Ces vallons où Vichy, par ses chaudes fontaines,
> Adoucit tous les jours mille cuisantes peines (2) ».

Dans un autre passage, Fléchier prend ouvertement parti pour Chapelain, et le défend contre les attaques dont il commençait déjà à être l'objet. « Une troupe de comédiens de campagne » était arrivée à Clermont, dans l'espoir que la présence de Messieurs des Grands-Jours attirerait la foule à leurs représentations, et leur procurerait ainsi quelques bénéfices. Ces comédiens, si nous en jugeons par ce que dit Fléchier, ressemblaient quelque peu à ceux qui parcourent encore aujourd'hui nos foires de province : vaniteux, tapageurs, ne doutant de rien, sachant mal leur rôle, et n'ayant guère d'autre mérite que de travestir honteusement les plus graves sujets. « Ils disoient tout rôle du mieux qu'ils pouvoient, changeant l'ordre des vers et

(1) « Antoine Coiffier, maréchal d'Effiat, né en 1581, mort en 1632. Le grand écuyer Cinq-Mars, Henri d'Effiat, était son second fils. » (Note de Sainte-Beuve.)

(2) *Mémoires sur les Grands-Jours*, p. 45.

des scènes, et implorant de temps en temps le secours d'un des leurs, qui leur suggéroit des vers entiers, et tâchoit de soulager leur mémoire. Je vous avoue que j'avois pitié de Corneille, et que j'eusse mieux aimé, pour son honneur, que M. d'Aubignac eût fait des dissertations critiques contre ses tragédies, que de les voir citer par des acteurs de cette façon (1). » Mais, comme ces gens-là « étoient meilleurs farceurs que comédiens », voilà qu'ils s'avisèrent de représenter une pièce, qui venait d'être composée contre Chapelain (2). Ils crurent plaire davantage en donnant du nouveau ; ils ne soupçonnaient pas que l'estimable académicien avait, à Clermont, de chauds partisans, qui allaient protester avec énergie. Fléchier ne peut contenir son indignation, en parlant de l'audace de ces comédiens qui osaient exposer au mépris public un homme aussi recommandable : « Ils entreprirent, dit-il, de jouer une méchante parodie que quelques envieux ont composée, et dont ils ont fait une

(1) Je note en passant cet éloge de Corneille, et ce petit coup de griffe à l'adresse de l'abbé d'Aubignac, ami de Mme Des Houlières, fondateur de l'*Académie des belles-lettres*, dont les réunions se tenaient tous les mois à l'hôtel Matignon, et où, très probablement, Fléchier est venu plus d'une fois avec ses amies, Mme Des Houlières et Mlle Desjardins.— Voy. *La Correspondance de Fléchier avec Mme Des Houlières*, p. 22. — L'hôtel Matignon était situé non loin de l'hôtel de Rambouillet, dans la rue Matignon-du-Louvre. Cette rue, comme la rue Saint-Thomas-du-Louvre, a été entièrement démolie à l'époque de la réunion du Louvre et des Tuileries.

(2) *Chapelain décoiffé*, qui parut en 1664. Le *Chapelain décoiffé* est l'œuvre de Furetière, bien que cette amusante parodie soit insérée dans les *Œuvres de Boileau*. (Voy. lettre de Boileau à Brossette, du 10 décembre 1701.)

satire contre M. Chapelain, dont la vertu, la prudence et l'érudition sont connues partout, où il y a des gens de bien et des gens savants. Je fus étonné, lorsque j'appris qu'ils avoient eu l'indiscrétion, ou l'effronterie, de réciter publiquement ces vers injurieux, et de faire revenir l'ancienne licence de la comédie (1). » On s'empressa bientôt de signifier aux comédiens de ne plus jouer cette parodie. Au ton dont parle Fléchier, je soupçonne qu'il a eu un certain rôle dans cette affaire, et peut-être le rôle principal. L'intervention de M. de Caumartin, dans ce petit débat, rend cette conjecture assez vraisemblable ; elle fait supposer, et avec raison, que le précepteur du jeune de Caumartin ne fut pas étranger à la décision que prirent Messieurs des Grands-Jours d'interdire cette *parodie diffamatoire*. Nous irons plus loin : sous le nom de M. de Caumartin, Fléchier cache discrètement le sien ; car il est évident pour nous que c'est le protégé de Chapelain qui a provoqué cette mesure, et fait cesser des représentations qui outrageaient un ami respecté. Un autre a rendu l'arrêt ; mais le spirituel abbé l'a dicté, et, afin que personne ne pût s'y tromper, c'est au magistrat avec lequel il avait alors les rapports les plus intimes et les plus fréquents, qu'il donne, dans cette circonstance, le rôle principal.

Les réflexions qu'il fait à ce sujet, il avait dû les faire en particulier à M. de Caumartin ; et, sans doute, c'est à la suite de ses conversations avec le précepteur de son fils, que le père résolut d'user de son autorité, pour protéger la

(1) *Mémoires sur les Grands-Jours*, p. 134.

réputation d'un écrivain qu'on voulait tourner en ridicule. « M. Chapelain a été si peu touché de cette parodie diffamatoire, qu'on peut croire qu'il en mépriseroit la représentation avec la même force d'esprit qu'il a témoignée, lorsqu'on lui en a donné les premières nouvelles. Mais nous sommes dans un siècle où l'on a besoin de bons exemples, et où l'on doit empêcher qu'on ne décrie la vertu. Et si la faveur du Ciel fait naître parmi nous des Socrate, la justice des hommes doit punir les Aristophane qui les persécutent devant le monde. Ce fut cette considération qui obligea Messieurs des Grands-Jours de faire défense aux comédiens de réciter à l'avenir de telles satires. Ce fut M. de Caumartin qui représenta à l'assemblée que c'étoit une chose qui concerne les bonnes mœurs; qu'il étoit de la justice publique de régler ces sortes de dérèglements; que si l'on souffroit cet usage de médire des gens de bien, on ne verroit aucune vertu à l'épreuve de la calomnie; qu'on joueroit les plus sages par leur nom, et qu'on rendroit ridicules les actions les plus sérieuses; que c'est un intérêt public et particulier qui le poussoit à leur donner cet avis; que ceux qui récitoient des satires contre un homme d'honneur et un auteur de réputation, pouvoient en réciter contre Messieurs des Grands-Jours, et qu'il se pourroit trouver dans la province des poètes satiriques, aussi bien qu'à Paris; qu'enfin, il étoit ami de M. Chapelain, et qu'il avoit trop d'estime pour lui pour assister à des représentations qui offensent la vertu, en général, plutôt que son mérite particulier, et qui doivent être plus fâcheuses à ses amis qu'à lui-même. Toute l'assemblée trouva la proposition fort raisonnable, et l'on

fit défense aux comédiens de jouer à l'avenir cette parodie (1). » C'est M. de Caumartin qui est en scène, mais n'est-ce pas Fléchier qu'on entend? Ce soin pour la réputation de *M. Chapelain*, ce respect pour sa personne et pour sa gloire, ces considérants développés avec une si complaisante longueur, tout cela ne porte-t-il pas l'empreinte fidèle des pensées et des sentiments de l'abbé? Il nous semble voir d'ici le sourire approbateur qui accueillit la lecture de ce passage, dans lequel le jeune écrivain attribuait à un autre le mérite d'une action dont l'honneur lui revenait en grande partie; en vérité, on dut admirer l'art délicat avec lequel le narrateur cachait habilement sa présence, sans se faire oublier. Chapelain surtout, qui, dans la suite, eut très probablement connaissance de cette agréable relation, et en écouta la lecture dans la maison de l'un de leurs amis communs, chez Conrart, peut-être, ou Mlle de Scudéry, dut être singulièrement flatté d'avoir trouvé un si chaleureux défenseur. Aussi, bien que les lettres de Fléchier, ou celles de Chapelain, ne nous révèlent rien sur ce point, nous croyons volontiers qu'avec le temps il s'établit, entre l'académicien vieillissant et l'auteur des *Grands-Jours*, une intimité véritable, qui paraît, d'ailleurs, assez bien établie.

Ainsi, en 1705, nous voyons l'évêque de Nîmes possesseur d'un manuscrit de *la Pucelle;* et, malgré toute son amitié pour Huet, malgré les prières du P. de La Rue, qui lui demandait copie de ce manuscrit au nom de l'évêque d'Avranches (2), il ne peut consentir à faire la moindre

(1) *Mémoires sur les Grands-Jours*, p. 138.

(2) Voir cette lettre du P. de La Rue, pièces justificatives, IX.

communication, et se contente de répondre de Nîmes qu'il portera son manuscrit à Paris, s'il a l'occasion de venir y faire *un dernier voyage*. « Je vous supplie de vouloir bien témoigner à Mgr l'évêque d'Avranches la reconnoissance que j'ai de l'honneur de son souvenir, et l'assurer du respect que je conserve toujours pour lui. Il est vrai que j'ai en original la seconde partie du poème de *la Pucelle* de feu M. Chapelain, écrite de sa main. Nous en avons fait autrefois quelques lectures ensemble, d'un côté trop peu, d'un autre trop réjouissantes. Si les affaires de ce pays nous laissoient quelque solide tranquillité, j'irois faire un dernier voyage à Paris, et j'y porterois ce manuscrit (1). » Fléchier ne promettait pas grand'-chose; il ne refusait pas nettement, mais le silence qu'il gardait à ce sujet, indiquait assez bien, comme le P. de La Rue l'écrivait à Huet, que l'évêque de Nîmes « ne donnoit pas dans la proposition de la copie ». Le P. de La Rue ajoutait : « A moins d'un voyage de Nîmes à Paris, il ne faut pas compter d'avoir pièce de cet ouvrage (2). » Pour quel motif, le célèbre prélat ne voulait-

Huet aurait voulu que la seconde partie du poème de Chapelain fût publiée. Peut-être, était-ce dans ce but qu'il en demandait une copie. Il prétendait qu'en supprimant cette seconde partie, on avait ôté « aux bons juges et aux fins connaisseurs, les moyens de juger sainement de l'une et de l'autre ». Mais Huet ne se faisait-il pas illusion, quand il disait que cette publication eût pu effacer la flétrissure que sa mémoire a reçue injustement, ou du moins sans connaissance de cause? Chapelain, au contraire, n'eût il pas couru le risque d'être condamné désormais en *connaissance de cause?* (Voy. *Huetiana*, article XIX.)

(1) Chapelain était mort le 22 février 1674. — Lettre du 12 juin 1705, au P. de La Rue; vol. IX, p. 199, édit. Ducreux.

(2) Le *Menagiana*, vol. III, p. 110, affirme que le manuscrit

il communiquer à personne, pas même au meilleur de ses amis, la deuxième partie de ce poème *si peu réjouissant ?* Comment ce manuscrit était-il tombé entre ses mains ? Nous l'ignorons. Peut-être l'avait-il reçu de Chapelain ; peut-être celui-ci, qui n'eut pas le courage de publier la fin de son ennuyeux poème, pensa-t-il ne pouvoir mieux faire que de le léguer, comme une marque de son estime et comme un suprême souvenir, à celui qui, dans sa jeunesse, l'avait courageusement défendu contre d'injurieuses attaques (1).

désiré passa, dans la suite, « des mains de M. Fléchier, à celles de l'ancien évêque d'Avranches, M. Huet ».

(1) On trouve à la Bibliothèque nationale, un manuscrit des douze derniers chants de *la Pucelle*. Serait-ce, par hasard, l'exemplaire qui, des mains de Fléchier, passa dans celles de Huet ? M. Guizot, dans l'un de ses ouvrages, *Corneille et son temps*, a eu la patience d'analyser tout le poème. — Chapelain avait donné par testament *la Pucelle, et ses autres ouvrages de vers et de prose* à Conrart. (Voy. *Conrart, sa vie et sa correspondance*, p. 116.) Mais Conrart, qui mourut peu de temps après Chapelain, le 23 septembre 1675, n'eut pas le temps de s'occuper du fameux ouvrage de son ami. Fléchier tenait-il de Conrart l'*original* de Chapelain ?

CHAPITRE V

Les amis de Fléchier (suite). — Amitié toute particulière de Fléchier pour Huet. Différence du caractère des deux amis. — Vers 1659, Fléchier entre en relation avec Huet, et lui envoie ses vers latins. — En 1663, Fléchier vient visiter Huet, en Normandie. — Huet engage son ami à faire l'oraison funèbre de Marie-Eléonore de Rohan, abbesse de Malnoue. — En 1690, ces relations continuent encore. — Fléchier fait nommer Huet à l'Académie française, presque malgré lui. Discours remarquable par lequel il répond à son docte ami.

Fléchier eut des rapports beaucoup plus fréquents avec Huet; de bonne heure, ils furent unis l'un et l'autre par les liens d'une étroite et solide amitié. On sera, peut-être, tout surpris de trouver deux vrais et fidèles amis dans ces deux hommes différents d'habitudes, d'idées et de caractère. L'un, violent et emporté quelquefois, même avec ses meilleurs amis (1), d'un naturel assez difficile, que la contradiction irritait, et qui avait bien, « grâce à son air natal, quelque ouverture pour le jargon de la chicane (2) »; l'autre, au contraire, doux envers tout le monde, *officieux* pour ses inférieurs, *commode à ses égaux*, aimait peu les procès; et, tandis que Huet se

(1) Voy. les *Mémoires de Huet*, édit. Ch. Nisard, p. 20.
(2) *Histoire de l'Académie franç.* Edit. Ch. Livet, vol. II, p. 358.

montra presque toujours intraitable, et fit valoir intrépidement ses droits, Fléchier relâcha volontiers des siens, et préféra sa tranquillité au gain d'une cause, alors même qu'elle lui paraissait juste (1). Tous deux aimèrent beaucoup l'étude : mais chez l'un, ce fut un goût calme et tranquille; chez l'autre, ce fut une véritable passion, qu'il conserva jusqu'à la plus extrême vieillesse, et c'est sans vanité qu'il pouvait dire : « Je cède volontiers à beaucoup de gens studieux la gloire du succès de leurs études; mais, pour l'amour des lettres, je ne le cède à personne du monde (2). » L'un et l'autre eurent des connaissances variées; ils s'appliquèrent tous deux à l'étude de l'éloquence, de la poésie, de l'histoire, et des lettres en général; mais Fléchier ne prit en quelque sorte que la fleur de la science, tandis que Huet aborda les questions les plus âpres de l'érudition, et mérita, par la vaste étendue de ses connaissances, d'être appelé *le Varron français*. Chose étonnante, ni les frivolités de la jeunesse, ni le tumulte de la cour, ni les distractions du monde, ne purent l'arracher à ses travaux, qu'il poursuivit jusqu'à la fin de sa vie avec une ardeur qui ne se ralentit jamais. « Ni le feu de la jeunesse, nous dit-il, ni l'embarras des affaires, ni la diversité des emplois, ni la société de mes égaux, la plupart d'inclinations fort différentes, ni le tracas du monde, n'ont pu modérer cet amour indomptable de l'érudition

(1) Voy. Pièces justificatives, VI, la lettre noblement résignée que Fléchier écrit à M. de Nobilé après la perte d'un procès. — Sur les nombreux procès de Huet, voir aussi ses *Mémoires*, édit. Ch. Nisard, p. 222 et suiv.

(2) *Huetiana*, p. 3. Paris, Jacques Etienne, 1722, 1 vol. in-12.

qui m'a toujours possédé : et, dans l'âge avancé où je suis, je le sens aussi vif qu'au plus fort de mes études (1). »

Comment Huet, *le roi des opiniâtres*, c'est ainsi que l'appelait un jour le duc de Montausier, put-il se plaire dans la société d'un jeune homme qui lui ressemblait si peu? De tels contrastes ne sont pas rares en amitié; nous ne choisissons pas toujours pour amis ceux qui nous ressemblent le plus par les mœurs, les goûts ou le caractère. Quels hommes plus différents en toutes choses que Brutus et Cicéron! et cependant, la rudesse du sévère stoïcien a-t-elle empêché l'immortel orateur d'admirer et d'aimer cet inflexible Romain, à qui on ne peut rien reprocher dans sa vie qu'une vertu, peut-être excessive, et une fidélité parfois rigoureuse à ce qu'il croyait être son devoir? Et, de son côté, Brutus a-t-il été moins attaché à Cicéron, parce que celui-ci, plus faible et aussi plus crédule que son ami, avait encore sur les projets de César et sur la triste situation de la république, bien des illusions que l'illustre vaincu de Pharsale était loin de partager (2)? Non, assurément; pour se comprendre et s'aimer, on n'a pas besoin de se ressembler parfaitement. L'amitié vit de concessions mutuelles; c'est ce qui explique comment des personnes, différentes d'âge, de situation, d'habitudes, souvent même de caractère, con-

(1) *Huetiana*, p. 3.

(2) Sur cette amitié de Brutus et de Cicéron, voyez dans le bel ouvrage de M. Gaston Boissier, *Cicéron et ses amis*, le chapitre intitulé : *Brutus, ses relations avec Cicéron*, p. 405 et suiv. 1 vol. in-8°. Paris, Hachette, 1865.

çoivent l'une pour l'autre une de ces profondes et sincères affections qui font le charme de la vie tout entière, affection qui résiste à toutes les vicissitudes de l'existence, sur laquelle ne peuvent rien ni les succès, ni les revers; que la présence ne rend pas plus vive, que ne diminuent pas les douleurs d'une longue séparation, qui reste enfin toujours la même, et que le temps, qui emporte tout dans son cours, respecte comme une chose sacrée, comme si elle avait l'unique privilège de ne vieillir jamais.

Ne soyons donc pas surpris que Huet et Fléchier, si peu semblables par certains côtés, aient été attirés l'un vers l'autre ; qu'ils aient aimé à se voir, à causer de leurs études communes et de leurs travaux commencés. D'ailleurs, au fond, Huet n'était pas aussi terrible qu'on pourrait bien le croire : ce qui nous le prouve, c'est qu'il eut des amis nombreux et dévoués qui lui restèrent fidèlement attachés. La bonne et douce Mme de la Fayette recherchait sa société, et lui écrivait des lettres charmantes dont plusieurs nous ont été conservées (1) ; l'indulgente Mlle de Scudéry vantait l'agrément de son commerce, et aimait à le recevoir dans sa modeste demeure de la rue de Beauce, au Marais, après les beaux jours de l'hôtel de Rambouillet ; enfin, il fut

(1) On trouve à la Bibl. nationale, département des manuscrits, une *Correspondance de Huet* avec les personnages les plus célèbres de son temps. Ce recueil, qui est plein d'intérêt, renferme vingt-cinq lettres inédites de Mme de la Fayette, des lettres de Mlle de Scudéry, de Mme de Montespan, de Montausier, de Chapelain, de Ménage, de Bossuet et de bien d'autres encore. Il serait à désirer qu'on fît, pour cette correspondance de Huet, ce que M. Tamizey de Larroque vient de faire pour les lettres de Chapelain ; cette publication, nous en sommes sûr, serait accueillie avec une grande faveur.

l'ami et le confident de deux femmes aimables, aussi distinguées par leur esprit que par leur vertu, de Marie-Éléonore de Rohan, d'abord supérieure des religieuses de la Trinité, à Caen, dans la suite, abbesse de Malnoue; de Gabrielle de Rochechouart, abbesse de Fontevrault, qu'il connut dans sa jeunesse, et avec laquelle il conserva toujours les plus agréables relations (1).

De plus, Fléchier qui avait intérêt à gagner les bonnes grâces de Huet, dut se résigner à supporter patiemment les aspérités de ce caractère turbulent. Celui-ci, en effet, venu à Paris jeune encore, avec le désir de connaître « les hommes fameux par leur esprit et par leur savoir (2) », se vit dès l'âge de vingt ans en commerce avec *tous les princes de la littérature qui vivaient alors :* Saumaise, Pétau, Bochart, Heinsius, Descartes, Ménage, Gassendi et bien d'autres encore qu'il nomme dans ses *Mémoires*, comme Chapelain, Pellisson, Desmarets de Saint-Sorlin, Benserade, Santeuil et Conrart (3). Vers 1659, Huet, malgré sa jeunesse, jouissait déjà d'une réputation que lui avaient méritée ses rares connaissances, qui étaient vraiment extraordinaires dans une personne de son âge (4).

(1) Malnoue est un petit village de Seine-et-Marne; il y avait autrefois une abbaye de Bénédictines. — Fontevrault, célèbre abbaye de Bénédictines, dans le dép. de Maine-et-Loire. C'est aujourd'hui une maison centrale de détention, pouvant contenir 1,500 détenus. On y a annexé une colonie agricole. Voy. : *Mémoires de Huet*, p. 122 et 239; Edition de M. Charles Nisard.

(2) *Mémoires de Huet*, p. 125.

(3) Voy. *Huetiana*, p. 4.

(4) Huet nous apprend lui-même qu'il fit son premier voyage à Paris, à l'âge de vingt ans, et qu'il se lia avec la plupart des

Fléchier arriva à Paris au mois d'avril de l'année 1659 ; aussitôt nous le voyons empressé auprès de Huet, cherchant à obtenir l'amitié de celui dont on admirait déjà l'inépuisable érudition, et qui, à la fois philosophe, critique, grammairien, était en même temps un excellent poète latin (1). Fléchier qui, lui aussi, de son côté, maniait assez bien la langue de Virgile, se servit de son talent poétique pour lier amitié avec Huet. Comme il avait envoyé des vers latins à Chapelain, il en envoya au jeune érudit, les soumit humblement à son approbation, lui promettant de se montrer docile à ses avis. La lettre, pleine de réserve et de modestie, annonce une amitié qui commence à peine.

« Ce n'est pas sans confusion, monsieur, que je vous envoie ce petit poème (2) ; et, si je ne m'y étois engagé moi-même, je n'aurois pas commencé à vous témoigner

savants de cette époque. Or, Huet naquit, nous dit d'Olivet, le 8 février 1630 ; il vint donc à Paris vers la fin de 1650 ou au commencement de 1651. (*Histoire de l'Académie française*, édition de M. Ch. Livet, t. II.)

(1) « Ce qu'il y a de merveilleux, est que l'érudition universelle de l'auteur n'a laissé nulle trace d'obscurité, ni de sécheresse dans aucune de ses pièces ; qu'on y remarque en toutes la même élégance de style et la même vivacité, en sorte que celles qu'il a faites à quatre-vingts ans et plus, sont aussi pleines de feu que les poésies de sa plus verte jeunesse. » (*Menagiana*, t. III, p. 92.) Sur le style des différents ouvrages de Huet, voir l'appréciation moins élogieuse et plus juste de M. Flottes, p. 21 ; *Etude sur Daniel Huet*, par l'abbé Flottes. 1 vol. in-8°, Montpellier, Félix Séguin, 1857.

(2) Il s'agit ici de la pièce composée en l'honneur de Mazarin : « Eminentissimo cardinali Julio Mazarino, carmen eucharisticum ob pacem Galliæ et Hispaniæ partam, anno 1660 ». (*Œuvres complètes*, t. IX, p. 91.)

mes respects par une si misérable confidence ; mais il est difficile de rompre une première parole, et j'ai cru qu'il valoit mieux passer pour mauvais poète, que pour infidèle et peu sincère ami. Vous voyez, monsieur, que je ne suis pas si modeste que vous eussiez pensé, et que vous avez affaire à un homme hardi et confiant, qui prend déjà des titres d'amitié, qui veut se mettre en réputation auprès de vous, et qui se hasarde à se décrier, quelque intérêt qu'il ait à s'établir dans votre esprit. Je ne prétends pas pourtant d'être fort criminel, et c'est à vous, monsieur, à répondre de toutes mes hardiesses : ce fonds de bonté qu'on reconnoît en vous à la première visite, donne une confiance extraordinaire ; et quand M. Graindorge ne m'auroit pas assuré que vous avez toutes les inclinations douces et obligeantes, il me suffiroit de vous avoir vu. Cela veut dire que je vous envoie mes vers presque sans rougir ; ils ne sont quasi pas sortis de mon cabinet, et je les tiens au rang de mes occupations secrètes : que s'ils sont tombés entre les mains de deux ou trois savants, c'est avec précaution et sans faire connoître leur auteur. Comme j'ai toujours eu assez mauvaise opinion de moi-même, j'ai toujours vécu sans ambition, et je n'ai été jusqu'ici homme de lettres que pour moi. Je suis dans le dessein de persévérer dans cette vie cachée, et de ne rendre jamais mes défauts publics. En me réduisant à cette juste retenue, je me réserve quelques confidences particulières ; et comme mes petites études ne méritent aucune approbation, il est juste que je leur procure quelques censures, et que je m'instruise sans me décrier. Vous serez toujours, monsieur, un de ceux à qui je ferai gloire de communi-

quer mes foiblesses, et dont je rechercherai les avis avec plus de soin. Il n'est personne qui aime mieux d'être averti que moi. J'ai déjà reçu quelques avis sur ce poème, et j'en ai corrigé ailleurs quelques endroits, mais je vous envoie une des premières copies (1). Je suis bien aise de vous faire la confidence entière, et de vous témoigner que quelques avis que j'aie reçus, ils me seront plus agréables quand je les tiendrai d'une personne que je considère infiniment. Je ne puis pas m'empêcher de vous témoigner mon impatience pour l'impression de votre livre et de celui de M. Graindorge (2). Les verrons-nous bientôt? Les imprimeurs ne cesseront-ils jamais d'être paresseux? Qui nous payera le temps qu'on nous fait perdre? Je me rendrois volontiers poète sur cette matière, mais il n'est pas juste de vous accabler d'abord de méchants vers; et il me suffit de vous dire que je suis de tout mon cœur, votre, etc... (3) ».

Quelque temps après, Fléchier qui, à l'exemple de tous les poètes officiels du temps, venait de chanter la naissance du Dauphin, communiquait encore ses vers à son savant ami, et joignait à son envoi une lettre flatteuse, remplie d'éloges délicats, toute parfumée de « quelques grains d'encens odoriférant ».

« Je vous envoie, monsieur, un petit poème de ma

(1) *Copie* dans le sens d'exemplaire.

(2) Il s'agit ici, sans doute, d'André Graindorge, compatriote de Huet, né à Caen, en 1616, mort en 1676. Huet fait un bel éloge de lui dans ses *Mémoires*, p. 33 et suiv. Edit. Ch. Nisard.

(3) A la fin de la lettre, on lit : *Aux Bergeries, ce* 31 *mai, environ* 1661. (*Œuvres complètes de Fléchier*, t. X, p. 20.)

façon, sur la naissance de Monseigneur le Dauphin (1). Ce n'est pas sans quelque pudeur que je vous offre de méchants vers, après en avoir reçu de si beaux de vous, et je vous assure que j'ai été sur le point de renoncer à mon généthliaque, après avoir lu la relation de votre voyage. Y a-t-il rien de plus doux, de plus naïf, de plus juste et de mieux tourné que cet ouvrage? Les quatre vers à la louange de la reine Christine ne valent-ils pas un éloge tout entier? Et votre voyage de Suède ne vaut-il pas celui d'Horace, de Rome à Brunduse? Je vous avoue que j'ai d'abord pensé que je lisois sa cinquième satire (2); et, que si j'eusse lu Plotius, Varius et Virgile, au lieu de Vossius, de Heinsius et de Bochart, j'aurois pris votre ouvrage pour un ouvrage du temps d'Auguste. Mais je n'ose pas vous en témoigner tout ce que je pense. Il sembleroit que je voudrois vous prévenir en ma faveur, et vous demander par bienséance les louanges que je vous donne par justice. Je n'ai donc qu'à vous offrir mes très humbles services, et à vous dire que je suis, de tout mon cœur, votre, etc. (3). »

Une fois devenus amis, l'intrépide travailleur et le doux abbé ne se perdirent plus de vue; ils profitèrent de toutes les occasions pour se voir. Jusqu'en 1670, Huet vécut à Caen, sa patrie, « sans emploi, tout à lui

(1) Le Dauphin naquit le 1er novembre 1661.

(2) Horace, liv. I, satire V. — La pièce dont parle Fléchier est intitulée : *Iter Suecicum*, et insérée dans le *Recueil des vers latins de Huet*, p. 77. *Carmina Huetii*... 1 vol. in-12. Paris, Barbou, 1761.

(3) Datée de Paris, le 18 février, 1662. (*Œuvres complètes*, t. X, p. 21.)

et à ses livres, ne se dérangeant que pour venir tous les ans se montrer un ou deux mois à Paris (1). » En 1663, Fléchier, qui était déjà lié avec Huet, fit le voyage de Normandie pour voir M. de Montausier, depuis peu gouverneur de cette province (2). Notre voyageur ne négligea pas une si bonne occasion de surprendre son ami ; sans l'avoir averti, il arrive à Caen, pénètre sans bruit jusque dans sa bibliothèque, et se jette à l'improviste à son cou, *sans lui donner le temps de se reconnaître.* Huet, qui raconte ce fait dans ses *Mémoires*, avoue qu'il fut charmé de la visite inattendue de cet agréable ami, *jucundissimus amicus.* « Comme il passait dans le pays de Coutances, en basse Normandie, et que nous étions amis d'ancienne date, il vint à pas de loup me surprendre dans ma bibliothèque, et se jeta à mon

(1) D'Olivet, *Histoire de l'Académie française*, t. II, p. 155. Edit. Ch. Livet.

(2) Dans son *Introduction* aux *Mémoires sur les Grands-Jours*, M. Sainte-Beuve fixe la date de ce voyage à l'année 1662, et croit que Fléchier fut amené dans cette province par le désir de voir M. de Montausier, avec qui il commençait à être en relation. M. Delacroix pense que ce fut *une circonstance imprévue* qui le conduisit en Normandie. « On suppose, dit-il, qu'il allait voir M. de Montausier, alors gouverneur de cette province; mais le vrai est que M. de Montausier ne fut nommé en Normandie que le 11 mai 1663. » (*Histoire de Fléchier*, p. 41.) — Il nous paraît cependant que M. Sainte-Beuve ne s'est pas trompé sur le motif véritable du voyage de Fléchier. Son opinion est pleinement justifiée par un passage des *Mémoires* de Huet. Après avoir parlé de la visite de Fléchier, Huet ajoute presque aussitôt : « A cette époque, le duc de Montausier parcourait la province de Normandie dont il était gouverneur depuis peu. (L. IV, p. 151.) Ce sera donc en 1663 et non en 1662 que Fléchier aura fait ce voyage; mais il y sera venu, comme le suppose avec raison M. Sainte-Beuve, dans le but de voir M. de Montausier.

cou, sans me donner le temps de me reconnaître. Sa présence me fit un singulier plaisir (1). » — « On voit d'ici, ajouterons-nous avec M. Sainte-Beuve, cette jolie scène familière des deux futurs prélats, dont l'un petit abbé alors, et l'autre un simple gentilhomme normand (2). » Lorsque, quelques années plus tard, ils furent appelés à la cour par la faveur de M. de Montausier (3), qui les estima également l'un et l'autre, il est facile de comprendre avec quel bonheur ils durent se retrouver, avec quel plaisir ils reprirent leurs doctes entretiens, fréquemment interrompus par l'éloignement volontaire de Huet.

A partir de ce moment, ils eurent des rapports plus suivis, et il se forma entre eux une véritable intimité. Fléchier a-t-il à résoudre pour M. de Montausier une question difficile, il s'adresse au sous-précepteur du Dauphin, le priant de lui fournir la réponse qu'il ne pouvait donner lui-même (4). S'il a quelqu'un à patronner, c'est encore à Huet qu'il a recours, bien persuadé que sa demande sera écoutée avec bienveillance, et sa recomman-

(1) *Mémoires,* l. IV, p. 151. Traduction de M. Ch. Nisard.

(2) *Introduction* aux *Mémoires sur les Grands-Jours,* p. IX.

(3) Ce fut en 1670 que M. de Montausier fit donner à Huet la charge de *sous-précepteur;* Fléchier était déjà *lecteur* du Dauphin. Sur la nomination de Huet au poste de sous-précepteur du Dauphin, voir les remarques de M. l'abbé Flottes : *Etude sur Daniel Huet,* p. 63. M. Flottes démontre clairement qu'en 1670, à la mort de M. de Périgny, précepteur du Dauphin, quand il s'agit de lui donner un successeur, Louis XIV fit choix de Bossuet d'après ses inspirations personnelles, et non parce qu'il suivit le conseil de Montausier. Le gouverneur appuya davantage la nomination de Huet.

(4) Voir plus loin quelques détails à ce sujet.

dation favorablement accueillie (1). A son tour, Huet désirait-il trouver un orateur capable de célébrer dignement les vertus et le savoir de l'une de ses plus illustres amies, Marie-Éléonore de Rohan, l'aimable et savante abbesse de Malnoue, c'est Fléchier qu'il chargeait tout d'abord de cette honorable mission. Mais celui-ci, dont la santé était alors ébranlée, et qui était réduit « à prendre du lait pour rétablir sa poitrine affoiblie », n'accepta pas l'offre de son ami. Nous ne pouvons nous empêcher de regretter ce refus de Fléchier; car, mieux que personne, l'élégant panégyriste de Mme de Montausier pouvait faire l'éloge d'une femme aussi distinguée par ses talents que par sa piété, qui avait été liée avec les hommes les plus remarquables de son temps, Conrart, Huet, la Rochefoucauld, Pellisson, et qui joignait « à l'éclat de la naissance un grand esprit naturel, et parlait et écrivait avec une rare facilité (2) ». — « J'ai bien du déplaisir, monsieur, de n'être pas en état d'entreprendre l'oraison funèbre Mme de Malnoue. Je sais combien vous l'honoriez; je sais à quel point elle méritoit d'être honorée, et quelque sujet

(1) Voy. une lettre inédite de Fléchier à Huet; Pièces justificatives, VII.

(2) *Mémoires* de Huet, p. 122. Edition de M. Ch. Nisard. — Dans les manuscrits de Conrart (t. II, 151, *Belles-Lettres françaises*), on trouve quelques lettres fort spirituelles de Mme de Rohan. — Voir : Poésies d'Anne de Rohan-Soubise, et lettres d'Éléonore de Rohan-Montbazon, abbesse de Caen et de Malnoue, à divers membres de la Société précieuse, publiées pour la première fois avec notes et introduction par M. E. de Barthélemy. Paris, 1862, petit in-8°. — Voir encore M. V. Cousin, *Société française*, vol. I, p. 247 et vol. II, p. 242. — *Madame de Sablé*, p. 166 et suiv. Édit. in-8°.

que j'eusse de me défier de mes forces, j'aurois reçu de grands secours de la grandeur du sujet; mais, ni les occupations dont je suis chargé maintenant, ni ma santé qui me réduit à prendre du lait pour réparer ma poitrine affoiblie, ne me permettent pas de prêcher de longtemps. Ayez la bonté, monsieur, de recevoir mes excuses et de les faire savoir aux dames qui m'avoient fait l'honneur de jeter les yeux sur moi pour un sujet qui les touche, et qui m'auroit été fort avantageux, puisque c'étoit une occasion de leur témoigner la vénération que j'ai pour la mémoire de leur illustre abbesse et le respect que j'ai pour elles. Si j'avois pu sortir, j'aurois eu l'honneur de vous voir ce matin, pour vous assurer que je suis, monsieur, avec respect (1), etc...

Bien des années après, alors qu'il n'était plus à la cour, et qu'il vivait retiré à Lavaur (2), Fléchier écrivait encore à Huet, qui venait de le féliciter de sa récente nomination à l'évêché de Nîmes. Celui-ci se souvenait toujours de leur *ancienne et sincère amitié*, regrettant,

(1) *Correspondance de Huet*, 3 vol. in-8, Bibliothèque nationale; Suppléments français, 5272, p. 292; Département des manuscrits. Lettre inédite, publiée seulement en partie par M. Delacroix; *Histoire de Fléchier*, p. 169, en note. — Cette lettre est datée de Paris, le 14 avril, sans désignation d'année; mais il est évident qu'elle est de 1681, puisque l'abbesse de Malnoue mourut le 4 avril 1681.

(2) Fléchier avait été nommé à l'évêché de Lavaur, le 12 novembre 1685; mais les différends survenus entre la Cour de Rome et celle de France ne lui permirent pas de se faire sacrer évêque; pendant toute la durée de son séjour à Lavaur, il gouverna son diocèse en qualité de vicaire général du chapitre. Fléchier fut ensuite nommé à l'évêché de Nîmes, vers le milieu de l'année 1687. (Voir Ménard, p. 29 et suiv.)

disait-il, de ne pouvoir aller à Paris, jouir du charme de *cette conversation si douce et si savante* dont il avait si souvent profité (1). Plus tard encore, lorsque la mort, en les privant l'un et l'autre de leur meilleur ami et de leur plus puissant protecteur (2), lui fournit une douloureuse occasion de se signaler une dernière fois dans la chaire, l'orateur ne manque pas d'envoyer son oraison funèbre à Huet, avec lequel il avait longtemps partagé la faveur de M. de Montausier. En lisant la lettre de Fléchier, on sent que l'affection était restée toujours la même entre les deux amis, vive et profonde comme au temps de leur jeunesse.

« Je reviens de la campagne, Monseigneur, et je retrouve ici le paquet que j'y avois laissé pour vous. Ce sont les deux oraisons funèbres que j'ai faites pour Madame la Dauphine (3) et pour M. le duc de Montausier. Dans le temps de votre départ, comme je ne me trouvois pas à Paris, j'avois donné ordre qu'on vous portât la première, et je ne sais pas précisément si l'on s'est acquitté de ma commission. Pour la seconde, elle est plus faite pour vous, Monseigneur, que pour un autre, puisqu'elle contient l'éloge d'un homme que vous avez honoré, et qui a connu et estimé, plus que personne, votre savoir et votre vertu.

(1) Cette lettre de Fléchier est inédite. (Voy. Pièces justificatives, VII, lettre datée de Lavaur *le 12 septembre.*)

(2) Né le 6 octobre 1610, M. de Montausier mourut le 17 mai 1690, âgé de près de quatre-vingt-cinq ans.

(3) Marie-Anne de Bavière, née à Munich, en 1660, morte le 26 avril 1690. Fléchier prononça l'oraison funèbre de cette princesse à Notre-Dame, le 15 juin 1690. — Celle de M. de Montausier fut prononcée à l'église des Carmélites du faubourg Saint-Jacques, le 11 août de la même année.

Le commerce d'amitié que vous avez eu avec lui, vous avoit fait voir de plus près la bonté, la droiture et la fidélité de son cœur, et sa mémoire vous en est d'autant plus chère. Recevez donc, Monseigneur, le portrait que j'ai essayé d'en faire, et suppléez, par les connoissances que vous avez de mon sujet, à la foiblesse de mes expressions et de mes idées. Les vôtres sont toujours nobles et sublimes. J'ai lu avec admiration vôtre dernier livre (1). Quelle profonde érudition! quelle politesse de langage! quelle force de raisonnement! Je n'entreprends pas de vous donner des louanges que vous méritez. Qui est-ce qui le pourroit faire? Je me contente de vous assurer que personne ne vous honore plus, et n'est avec plus de respect et d'attachement que moi, Monseigneur, votre... etc... »

« A Paris, ce 23 septembre 1690. »

Nous n'hésitons pas à le dire, cette *admiration* pour Huet était sincère. En 1690, alors qu'il n'a plus besoin ni de sa protection, ni de ses conseils, Fléchier parle absolument comme autrefois, comme en 1661, tandis qu'il voulait s'insinuer doucement auprès d'un homme déjà célèbre, et en relation avec les personnages les plus distingués à Paris par la naissance ou le talent. Mais aujourd'hui que Fléchier est déjà vieux, que sa réputation est faite, qu'il est arrivé à une haute fortune, on a bien le droit d'affirmer qu'en vantant *la profonde érudition* de son ami et *la force* de son *raisonnement*, l'évêque de Nîmes exprimait franchement sa pensée.

(1) Il s'agit sans doute ici de l'ouvrage de Huet, intitulé : *Quæstiones Alnetanæ*, imprimé à Caen, en 1690.

Celui-ci avait la plus grande estime pour le talent de Huet. Fléchier, en effet, fut au nombre de ceux qui le firent entrer, presque malgré lui, à l'Académie française. Absorbé par ses différents travaux, surtout par les immenses recherches qu'exigeait la préparation de sa *Démonstration évangélique*, Huet ne pouvait se résigner à négliger cette *grave étude*, pour perdre son temps « en visites de cérémonies, assister aux séances, et prononcer des discours en public ». Les amis, qui étaient nombreux, « ourdirent contre lui une véritable conspiration »; sans s'arrêter aux motifs qu'il faisait valoir, ils le dispensèrent des visites d'usage et le reçurent membre de leur compagnie. « A la tête de cette faction, nous dit-il dans ses *Mémoires*, étaient Bossuet, Pellisson, Courcillon, marquis de Dangeau, Fléchier, Mézerai et plusieurs autres, que M. de Montausier s'efforçait, par tous les moyens, de confirmer dans leur dessein. Le résultat fut que j'entrai dans cette compagnie, malgré moi, et à mon corps défendant, 1674 (1). »

Par une singulière coïncidence, l'un des conjurés, et, parmi eux, le meilleur ami du récipiendaire, fut chargé de lui répondre. Le choix ne pouvait être plus heureux : car Fléchier, depuis peu membre de l'Académie française (2), avait à louer « l'un des plus savants hommes de son siècle (3) », un écrivain, un érudit

(1) *Mémoires de Huet*, l. V, p. 190.

(2) Fléchier avait été reçu le 12 janvier 1673; Huet fut reçu le 13 août 1674.

(3) « Je vous envoie un petit livre qui contient deux discours et quelques poésies, qui furent prononcés à l'Académie, où j'avois l'honneur de présider à la réception d'un des plus savants

qu'il connaissait intimement depuis de longues années, et dont il avait pu apprécier les remarquables qualités. C'était là pour Fléchier une occasion solennelle de rendre une justice éclatante à celui qui avait été le témoin de ses premiers travaux, qui s'était intéressé à ses modestes débuts, et qui, dans le monde des lettres, jouissait, à cette époque, de la plus légitime considération. Le futur prélat paya généreusement le tribut de reconnaissance qu'il devait à Huet; ses éloges, mesurés mais justes, distribués avec cette souveraine délicatesse qu'il savait mettre en toutes choses, exprimés avec une distinction et une élégance parfaites, charmèrent le nouvel académicien qui se montra pleinement satisfait de son ami (1).

hommes de notre siècle. Pour le discours que je fis au roi, à la tête de l'Académie, lorsque Sa Majesté revint de sa conquête de la Franche-Comté, je ne manquerai pas de vous en faire part dès que je l'aurai fait imprimer. » (Lettre datée de Versailles, 16 octobre, *environ* 1684. *Œuvres complètes de Fléchier*, t. X, p. 44.) Cette date de 1684 nous paraît bien difficile à accepter : si elle était exacte, il faudrait admettre, ce qui n'est pas croyable, que Fléchier n'envoya qu'en 1684, c'est-à-dire après plus de dix ans d'intervalle, un discours prononcé en 1674. De plus, pour ce qui regarde le discours qu'il fit au roi, à son retour de la Franche-Comté, Fléchier annonce qu'il l'enverra dès qu'il l'aura *fait imprimer*. Or, dans les *Œuvres complètes de Fléchier*, t. IX, p. 58, ce discours porte la date de 1674 : il n'est pas possible qu'il ne fût pas encore imprimé en 1684. Evidemment, il y a là une faute d'impression : au lieu du 16 octobre, *environ* 1684, comme porte le fragment de la lettre que nous avons citée, il faut lire : 16 octobre, environ 1674.

(1) Dans ses *Mémoires*, Huet énumérant les écrivains dont il devint alors le collègue, Conrart, Mézerai, Corneille, Racine, Benserade, Pellisson, etc., termine ainsi sa liste : « Enfin Esprit Fléchier, depuis évêque de Nîmes, personnage d'une grande

Ce discours de Fléchier, moins connu que celui qu'il prononça, quand il fut reçu lui-même, est cependant beaucoup plus remarquable. Le récit des nombreux travaux de Huet, le tableau des *premiers âges* de l'Académie, la peinture des hommes qui y entrèrent à l'époque de sa fondation et le portrait de l'académicien véritable, tout cela est décrit avec beaucoup d'intérêt, dans un style excellent, plein de grâce, de finesse et de distinction. De si précieuses qualités font de ce discours le vrai modèle d'un genre, qui, s'il n'exige pas beaucoup de force, de hardiesse ou de chaleur, demande toujours du goût, de la précision, de la politesse et du naturel. L'éloge même de Louis XIV, parfaitement amené, n'a rien d'exagéré, et paraît bien moins inspiré par le sentiment des convenances, que par le désir de remercier, au nom d'une illustre compagnie, le prince qui avait rendu aux lettres de si mémorables services. Nous ne pouvons résister au plaisir de reproduire ici ce discours. Dans toutes les paroles de Fléchier, on sent le langage d'un ami heureux de faire l'éloge de son ami, heureux de lui donner ainsi un témoignage public de son affection.

éloquence. Il était directeur de l'Académie le jour de ma réception. Quand j'eus débité, en présence d'un nombreux auditoire, le discours d'usage, il me fit une réponse éloquente, où il me loua beaucoup. » (*Mémoires* de Huet, p. 192.)

Réponse de M. Fléchier au discours de M. l'abbé Huet, le jour de sa réception à l'Académie françoise, le 13 août 1674.

« Monsieur,

« L'Académie n'entreprend pas de répondre aux louanges que vous lui avez données, ni de vous donner celles que vous méritez vous-même. Le remerciement que vous venez de lui faire la confirme dans l'opinion qu'elle avoit de vous ; et la reconnoissance que vous lui avez témoignée si éloquemment, lui fait connoître combien vous étiez digne de la grâce que vous croyez qu'elle vous a faite.

« Vous appelez ainsi, monsieur, le choix qu'elle a fait de vous pour remplir une de ses places, et vous croyez tenir de sa bonté ce que vous ne devez qu'à son jugement et à sa sagesse. Quelque désir qu'elle eût depuis si longtemps de vous voir dans ses assemblées, elle a suivi ses lois plutôt que ses inclinations ; rien ne l'a prévenue en votre faveur que votre propre mérite ; elle a eu plus d'égard à sa dignité qu'à vos emplois ; et, cherchant à se faire approuver du public, plutôt qu'à se satisfaire elle-même en vous associant à tant de personnes illustres qui la composent, elle a bien prétendu vous faire honneur, mais elle n'a pas cru vous faire grâce.

« Elle regrettoit la perte qu'elle avoit faite, et ne pensoit qu'à la réparer. Vous le savez, monsieur, elle voit avec douleur céder à la nécessité fatale des ans ces hommes choisis qui présidèrent à sa naissance, qui formèrent sa première réputation, qui ont suivi toutes ses fortunes, et qui l'ont relevée par leurs ouvrages jusqu'au

degré de gloire où elle est montée; ces hommes des premiers âges, où les lumières étoient si pures, la société si douce, l'émulation si noble, la vie si tranquille et si innocente; ces hommes qui ayant reçu, pour ainsi dire, les prémices de l'esprit académique, l'ont entretenu dans la compagnie; et qui, joignant la raison à l'usage, et les réflexions à l'expérience, ont été tout ensemble nos compagnons et nos maîtres, et nous ont laissé des règles et des exemples de bien parler, de bien écrire et de bien vivre.

« Tel étoit celui dont vous occupez aujourd'hui la place (1); son imagination vive et féconde, son discours pur et poli, sa raison droite et éclairée, son génie noble et élevé, ont paru dans ses narrations ingénieuses, où, sous des noms de héros supposés, il représentoit des vertus véritablement héroïques.

« Ces pertes ne peuvent être que très sensibles, mais, grâce au Ciel, elles ne sont pas irréparables. Le siècle est fertile en beaux esprits; nos suffrages ne peuvent tomber que sur de bons sujets, et nous n'avons jamais eu plus de droit d'espérer cette glorieuse immortalité que le destin semble avoir promise à l'Académie.

« Vous commencez, monsieur, à y partager avec nous tous les avantages qui s'y rencontrent : jusqu'ici, il manquoit quelque chose à votre gloire et à votre réputation, et vous montez aujourd'hui comme d'un degré dans l'ordre des lettres.

(1) De Gomberville, né vers 1600, mourut à Paris, le 14 juin 1674; un des premiers membres de l'Académie française, auteur de romans ennuyeux, entre autres de *Polexandre*, 1632-1639; 4 vol. in-4°.

« Quelle douceur ne trouverez-vous pas dans nos assemblées? Là, sous les lois d'une agréable société, se fait un commerce d'esprit, où chacun fournit de son fonds et profite de celui des autres; chacun vient s'y décharger en commun des trésors qu'il a recueillis dans ses études particulières; il se forme comme un cercle brillant, où plusieurs pensées, comme autant de lignes de lumière, venant à se réunir en un point, réfléchissent après sur le public. La communication, le conseil, l'exemple, tout instruit, tout excite une louable émulation; on s'affermit dans ses connoissances, on s'éclaircit dans ses doutes, on se défait de ses préventions, on règle ses études, on polit ses discours, on redresse ses jugements.

« C'est à ces soins et à ces secours mutuels, que notre siècle doit tant d'ouvrages où l'on admire également la force et la délicatesse de l'esprit; ces traductions si nobles et si naturelles, qu'on quitte souvent les originaux pour les copies; ces poésies ingénieuses qui ont fait les délices de la cour et de la ville; ces tragédies qui étalent pompeusement sur nos théâtres les héros anciens avec toute la grandeur et la majesté qu'ils avoient autrefois dans la Grèce et dans l'Italie; ces traités de physique ou de morale, dépouillés des duretés et des rudesses d'une autre philosophie, où l'on trouve la solidité et l'agrément tout ensemble; ces histoires qui remettent devant nos yeux les siècles passés, ou qui préparent à la postérité le siècle présent, les unes lues avec plaisir, les autres attendues avec impatience.

« Comme autrefois c'étoit assez pour animer les braves de Sparte, de leur montrer des trophées d'armes, des

inscriptions et des portraits de leurs ancètres, ou de leur raconter en peu de mots les guerres et les victoires de leur république, j'ai cru, monsieur, que pour réveiller en vous l'ardeur que vous avez toujours eue pour les lettres, je n'avois qu'à vous faire le plan de nos assemblées, et à rappeler en passant dans votre mémoire les travaux et la gloire de nos confrères, qui deviennent aujourd'hui les vôtres.

« Si j'avois à parler à quelqu'un qui ne fût que médiocrement touché de l'amour des sciences, je me servirois du pouvoir que donne la compagnie à ceux qui ont l'honneur de parler pour elle. Je dirois qu'un académicien n'est pas un homme sans fonction dans la république des lettres; qu'il a ses règles et ses obligations; que s'étant chargé volontairement d'une portion du travail commun, il doit répondre de ses occupations et de son loisir; qu'il s'engage en une discipline, qui, toute douce et toute libre qu'elle est, ne laisse pas d'avoir ses soins et ses assujettissements; qu'il est d'un homme sage de remplir jusqu'au moindre de ses devoirs; qu'il seroit dur de gémir dans la servitude, mais qu'il n'est pas séant d'abuser de sa liberté; et qu'enfin dans toutes les sociétés bien réglées, il y a des coutumes qui valent des lois, et des bienséances qui, sans donner aucune contrainte, ne laissent pas d'imposer une espèce de nécessité.

« Mais je sais, monsieur, les intentions de l'Académie : elle n'entend pas que je vous fasse de sa part des exhortations inutiles, elle connoît la passion que vous avez toujours eue pour tous les exercices académiques. Apprendre les langues les plus difficiles, connoître les

livres et les auteurs, fouiller curieusement dans la plus sombre antiquité, ç'ont été vos premiers plaisirs et comme les jeux de votre enfance. Les études continuées de l'un à l'autre soleil, les jours confondus avec les nuits, l'avidité de tout apprendre et de tout savoir, les longues lectures, où le travail des yeux suffisoit à peine au plaisir de l'esprit, ç'ont été les emportements de votre jeunesse.

« Que dirai-je de ces voyages entrepris, non par une vaine curiosité de voir des cours étrangères, ni par un désir ambitieux de faire valoir ses talents et d'avancer sa fortune, mais pour communiquer avec les savants et pour voir une reine célèbre, qui, plus touchée du désir de savoir que du plaisir de régner, établissoit la politesse dans des provinces autrefois barbares. Que dirai-je de cette modération qui vous fit préférer les douceurs de la retraite à l'honneur d'instruire ce jeune roi, qui remplit aujourd'hui le trône du grand Gustave (1)? Que dirai-je de ces académies dont vous avez été un des principaux ornements, de celle dont vous avez été le chef? Ne sont-ce

(1) Dans ses *Mémoires* (l. IV, p. 150), Huet raconte qu'on lui offrit le poste de précepteur du roi de Suède, et qu'il ne voulut pas l'accepter. Voici à cet égard quelques observations de M. Flottes : « L'abbé d'Olivet, dit-il, dans l'*Eloge de Huet*, rapporte ce refus; *l'Europe savante* (1719), les *Nouvelles littéraires* (1718) le rappellent sans observation, dans l'analyse qu'elles font des *Mémoires* de Huet. Le journal de Leipsick, intitulé : *Acta eruditorum* (1723), prouve que ce refus n'a pas eu lieu, puisque l'offre n'a point été faite. Le P. Niceron en convient. L'auteur des *Mémoires pour servir à l'histoire de Christine*, Brucker, cite cette réfutation; mais Brucker soutient qu'on ne peut en rien conclure contre la bonne foi de Huet. Il croit que ce dernier s'en sera rapporté trop légèrement à un faux bruit, ou, ce qui est

pas autant de gages de l'estime et du zèle que vous aurez pour l'honneur de cette compagnie, en un temps où sa ferveur se renouvelle, et où elle achève ce grand ouvrage qui lui a coûté tant de travaux et tant de veilles?

« Et certes, on peut croire que ce n'est ni la difficulté de l'entreprise, ni le relâchement de ceux qui la conduisoient qui en ont retardé si longtemps l'exécution; c'est plutôt une certaine fatalité qui réserve aux soins et aux ordres du plus grand des rois, la fin et la perfection de toutes les grandes choses. Il étoit juste qu'après avoir désarmé le crime, arrêté le luxe des particuliers et les dissipations publiques, réprimé la licence dans ses armées, purgé la justice de ce qu'elle avoit d'incommode ou de mercenaire, aboli la fureur des duels, et donné par ses édits et par ses exemples la véritable idée de la valeur; il étoit juste, dis-je, qu'après avoir réglé toutes les parties de son royaume, il réglât encore les belles-lettres; qu'il réformât la langue des peuples, comme il en avoit réformé les mœurs, qu'il leur apprît à bien parler après les avoir obligés à bien vivre; et, qu'en un temps où il fait des actions si éclatantes, il fournît à ses sujets les moyens de les raconter noblement.

plus vraisemblable, qu'il a été trompé par Chapelain, qui aura voulu flatter le défenseur chaleureux de son poème. » (*Etude sur Huet*, p. 62.) — « Quant à nous, ajoute à ce sujet M. Ch. Livet, cette tromperie de Chapelain, loin de nous paraître vraisemblable, nous semble complètement impossible. Il aura voulu, dit-on, flatter le défenseur chaleureux de son poème. N'avait-il pas d'autre moyen pour flatter Huet, que de lui rendre un fort mauvais service, si celui-ci avait cru une invention aussi absurde, et eût entrepris le voyage de Suède? » (*Histoire de l'Académie française*, t. II, p. 355.)

« C'est à vous, monsieur, qui partagez avec nous l'honneur de sa protection, de partager la reconnoissance que nous lui devons. Faites des portraits de lui qui puissent servir d'exemple à la dernière postérité ; et, pour dire quelque chose de plus, contribuez par vos soins et par vos lumières à faire un portrait vivant de ses héroïques vertus dans l'esprit de ce jeune prince, qui, rempli de grandes maximes pour sa conduite, et de grands principes pour ses études, commence déjà d'être le juge de nos ouvrages, et comme le second protecteur de l'Académie françoise (1). »

(1) *Œuvres complètes de Fléchier,* t. IX, p. 53.

CHAPITRE VI

Les amis de Fléchier (suite). — Montausier. Son caractère. Que penser de la vertu inflexible de M. de Montausier? — Son courage; sa fidélité au roi pendant la Fronde; sa franchise; son bon cœur; son attachement pour ses amis. — Montausier bel esprit. Médisances de Tallemant à son sujet. Montausier et Chapelain. Montausier et Boileau. Est-il le type du Misanthrope? Montausier et Voiture. Son assiduité à l'hôtel de Rambouillet. La *Guirlande de Julie*. — On doit à Montausier la publication des éditions *ad usum Delphini*. Huet dirige cette grande entreprise. Fléchier prépare l'édition de Térence. — Montausier appelle Fléchier, puis Huet à la cour. Discussion littéraire de Montausier avec l'abbé de Saint-Leu. Fléchier et Huet prennent part à cette discussion. En 1672, Montausier charge Fléchier de prononcer l'oraison funèbre de sa femme. Bénéfices que Montausier lui fait accorder. En 1685, Montausier fait nommer Huet à l'évêché de Soissons, et Fléchier à celui de Lavaur. Lettres inédites de Montausier à Huet. — Fléchier vient de Nîmes assister son protecteur et son ami à ses derniers moments. Le 11 août 1690, il prononce son oraison funèbre. — Relations de Fléchier avec Bossuet, de 1670 à 1685. — Fléchier et Ménage. Lettres inédites de Ménage. — Fléchier et Bussy-Rabutin.

L'ami le plus illustre et le plus dévoué en même temps, qu'ait eu Fléchier, c'est sans contredit M. de Montausier : par son crédit, il lui obtint les premières faveurs de la cour, et contribua le plus à son élévation par la

protection qu'il ne cessa de lui accorder (1). Comment Fléchier le connut-il? Il le connut par ses amis, Chapelain, Conrart, Huet, qui étaient aussi les amis de Montausier, et qui, à la première occasion, ne manquèrent pas de présenter le jeune abbé dont ils voulaient préparer la fortune. Conrart, surtout, lui concilia la bienveillance de Montausier, comme il lui avait déjà concilié celle de Chapelain. « C'est lui qui donna Fléchier à M. de Montausier », lisons-nous dans le *Menagiana* (2); Ménard nous affirme le même fait, et assure que l'honneur d'avoir procuré à l'ancien doctrinaire un si puissant protecteur revient au secrétaire perpétuel de l'Académie française : « Celui-ci, dit-il, le fit connoître et le présenta au duc de Montausier, l'un des seigneurs de la cour le plus renommé par sa rare probité et par son savoir : ce duc lui donna toute son amitié, et fut pour lui, dans toutes les occasions, le plus ardent et le plus affectionné Mécène, qu'homme de lettres ait peut-être jamais eu (3). »

(1) En 1668, Montausier fait nommer Fléchier *Lecteur* du Dauphin; au mois de février 1681, il le fait nommer *Aumônier ordinaire* de Mme la Dauphine. « Ce fut encore le duc de Montausier, dit Ménard, qui lui procura ce nouveau bienfait. Ce seigneur cherchoit ici autant à l'attacher à la cour, qu'à le faire récompenser, afin de jouir avec plus de continuité de son commerce. » (*Notice sur Fléchier*, p. 26.)

(2) Vol. I, p. 151; Edit. de 1762. Amsterdam, 4 vol. in-12.

(3) Ménard, *Notice sur Fléchier*, p. 11. — M. l'abbé Delacroix, *Histoire de Fléchier*, p. 114, sur la foi *d'un vieux dictionnaire biographique*, pense que ce fut M. de Caumartin qui donna Fléchier à M. de Montausier. Mais l'autorité d'un dictionnaire biographique peut-elle prévaloir sur celle de Ménard et du *Menagiana?*

Chose singulière, cependant, Fléchier commença tout d'abord par déplaire beaucoup à Montausier. D'Alembert raconte, à ce sujet, une anecdote assez piquante, qui prouve avec quelle souplesse le jeune orateur savait s'accommoder aux différents caractères de ceux qu'il rencontrait. Ce fut là, en grande partie, ce qui lui assura de brillants succès dans le monde : sans doute, le charme et l'agrément de ses causeries firent rechercher sa conversation et admirer son esprit; mais ce qui le fit aimer par-dessus tout, ce fut cet art consommé avec lequel il sut faire des concessions, éviter soigneusement tout ce qui aurait pu blesser, et parler à chacun le langage qui lui convenait le mieux. Pour plaire dans les sociétés les meilleures et les plus distinguées, dans celles même où l'esprit est le plus en honneur, l'esprit souvent ne suffit pas; il faut encore avoir assez de tact pour se faire valoir sans prétention, assez de prudence ou de finesse pour savoir avancer à propos ou reculer au besoin, dès qu'on s'aperçoit qu'on vient de faire un faux pas. Ce talent, Fléchier le posséda au suprême degré; la plaisante aventure qu'il eut avec Montausier nous en fournit la preuve. « Le courtisan misanthrope, raconte d'Alembert, affichoit, comme l'on sait, une grande horreur pour l'adulation; Fléchier, dont le caractère étoit aussi liant et aussi doux que le style, et qui croyoit Montausier aussi bénignement disposé que les autres hommes à écouter ses louanges, avoit commencé par l'en accabler sans mesure, et n'avoit reçu pour remerciement que cette réponse brusque et sévère : *Voilà mes flatteurs.* Averti par ce reproche du caractère peu commun de son Mécène, il

ne cessa plus de le contredire, et obtint bientôt son amitié et sa confiance (1). »

On a parlé beaucoup de la vertu de Montausier; les éloges que lui ont prodigués tous ses amis, Ménage, Huet, Fléchier, Mlle de Scudéry, Mme de Sévigné elle-même, ont singulièrement contribué à nous faire prendre le gouverneur du Dauphin pour un homme incorruptible, qui ne voulut jamais admettre que pour réussir à la cour, il fallait, « selon les temps, ou déguiser ses passions ou flatter celles des autres (2). » Mais cette sévère franchise, presque devenue proverbiale, ne fut pas toujours inflexible. Au tort d'avoir accepté, pour Mme de Montausier, la succession de la vertueuse duchesse de Navailles, privée de sa charge de dame d'honneur de la reine, pour avoir refusé de favoriser les amours de Louis XIV et de Mlle de la Vallière, s'ajoute la faute plus grave encore d'avoir montré dans ces circonstances difficiles une coupable complaisance. « Mme de Montausier, dit M. Cousin, dut son élévation au poste de première dame d'honneur, non pas seulement à son mérite très réel, mais à l'espoir qu'elle et son mari donnèrent à Louis XIV, qu'ils seraient plus accommodants; et ils le furent (3). »

(1) *Histoire des membres de l'Académie française*, vol. I, p. 411; 6 vol. in-12. Paris, 1787. — Peut-être Fléchier faisait-il allusion à cette petite aventure, lorsque, parlant de l'indulgente bonté de Montausier pour ses amis, il disait : « Il leur laissoit, dans l'agréable commerce qu'il avoit avec eux, toute la liberté, qu'il prenoit lui-même, de soutenir leurs opinions, et ne leur interdisoit que la flatterie. » (*Oraison funèbre de Montausier*, vol. IV, p. 175.)

(2) *Oraison funèbre de Montausier*, vol. IV, p. 166.

(3) *Société française*, vol. II, p. 18. Voir les passages des *Mé-*

Il faut rabattre quelque chose de cette réputation d'irréprochable probité que l'on a faite à Montausier, réputation qui n'est pas entièrement justifiée. Ce n'est pas que nous voulions nous appuyer sur des fâcheux récits, pour nier la vertu d'un homme justement estimé : non, Montausier fut honnête homme, il eut réellement l'amour du bien; mais il eut aussi des faiblesses que ses panégyristes et ses historiens ont essayé de cacher, et que rendent incontestables les témoignages les plus positifs. Devons-nous conclure de là que Montausier n'eut que de fausses vertus? Ce serait évidemment tomber dans une exagération contraire à la vérité. Que ceux qui seraient tentés de traiter trop durement Montausier, parce qu'il eut le tort de faillir une fois, se souviennent des belles paroles de d'Alembert, remarquant, à ce sujet : « Qu'il ne fut jamais sur la terre de vertu intacte et sans reproche; et que la plus sévère même paye toujours, par quelque endroit, un léger tribut à la foiblesse humaine, surtout quand elle a le malheur d'habiter la cour. Si la vertu qu'affichoit le duc de Montausier s'égara quelquefois, soyons plus indulgents à l'égard de cet homme de bien, qu'il ne l'a été lui-même à l'égard des autres, et n'oublions jamais le beau vers que dit le grand prêtre, dans Olympie :

Hélas! tous les humains ont besoin de clémence (1). »

M. Cousin a jeté une vraie lumière sur ce côté singu-

moires de Me de Motteville et de Mlle de Montpensier, qui prouvent la complicité de Montausier et de sa femme. (Cité par M. Cousin, *ibid.*)

(1) D'Alembert, *Notes sur l'éloge de Fléchier*, t. II, p. 41.

lier du caractère de Montausier ; il nous a montré que le gouverneur du Dauphin ne fut pas aussi austère qu'on se le figure généralement. « Pour qui connaît le dessous des cartes, le stoïcien en lui était surmonté du courtisan ; mais il faut convenir aussi que ce courtisan possédait non seulement des dehors stoïques, mais bien des parties de la plus solide vertu (1). » Jugement parfaitement vrai, parce qu'il tient également compte des qualités et des défauts du célèbre protecteur de Fléchier. Montausier eut, en effet, des défauts qu'il est inutile de dissimuler : ses contemporains, séduits par *ses grands airs d'austérité*, ont pu le prendre pour *le plus honnête homme de la cour;* mais, comme le dit fort bien d'Alembert, ceci prouve seulement, que « le plus honnête homme de la cour n'est pas toujours le plus honnête homme du monde (2) ». Mieux instruits sur sa conduite par des dépositions que nous avons le droit de croire exactes, nous ne pouvons avoir de lui une opinion complètement favorable. Montausier fut ambitieux, et les moyens qu'il employa pour arriver, dans la suite, à sa haute fortune, furent loin d'être toujours avouables. Avoir *rivalisé avec sa femme pour servir les plaisirs du roi*, c'est là une action qui n'est guère digne d'un homme, qui, dit-on, « ne se détourna jamais de ses devoirs, qui pour maintenir la raison se roidit contre la coutume, qui n'eut jamais d'autre intérêt que celui de la vérité et de la justice, et qui, ayant eu part à toutes les prospé-

(1) M. V. Cousin, *la Société française au dix-septième siècle*, t. II, p. 55.

(2) D'Alembert, *Notes sur l'éloge de Fléchier*, t. II, p. 114.

rités du siècle, n'en a point eu à ses corruptions (1) ».

De plus, s'il était quelquefois trop complaisant pour ses supérieurs, il traitait souvent ses inférieurs avec une dureté et une hauteur dont on cite de fréquents exemples. Le doux Fléchier eut une fois à souffrir quelque chose de cette brusquerie, qui, plus tard, fit regarder le gouverneur du Dauphin comme un censeur courageux des vices de son temps (2). Tallemant, qui connut Montausier, en traçait un portrait peu flatté en 1657; il exagère bien quelque peu, mais, *sous ces exagérations, est un fond sensible de vérité.* « C'est un homme tout d'une pièce, dit-il; Mme de Rambouillet dit qu'il est fou, à force d'être sage. Jamais il n'y en eut un qui eût plus besoin de sacrifier aux grâces. Il crie, il est rude, il rompt en visière, et s'il gronde quelqu'un, il lui remet devant les yeux toutes ses iniquités passées. Jamais homme ne m'a tant servi à me guérir de l'humeur de disputer. Il vouloit qu'on fît deux citadelles à Paris, une au haut et une au bas de la rivière, et dit qu'un roi, pourvu qu'il en use bien, ne sauroit être trop absolu, comme si ce *pourvu* étoit une chose infaillible. A moins qu'il ne soit persuadé qu'il y va de la vie des gens, il ne leur gardera pas le secret. Sa femme lui sert furieusement dans la province : sans elle la Noblesse ne le visiteroit guère; il se lève à onze heures, comme ici, et s'enferme quelquefois pour lire, n'aime point la chasse et n'a rien de populaire. Elle est tout au rebours de lui (3). » Cette austérité

(1) Fléchier, *Oraison funèbre de Montausier*, t. IV, p. 162.
(2) Voir plus haut, p. 164.
(3) Tallemant des Réaux. T. II, p. 301. Edit. Techener.

excessive n'était pas sans une certaine affectation. D'Alembert soupçonne Montausier, et non sans raison, de quelque ostentation à cet égard. Celui-ci paraît bien avoir fait un peu étalage de sa vertu : on dirait qu'il était jaloux de passer aux yeux de tous pour le personnage le plus grave et le plus intègre de la cour, comme d'autres alors étaient désireux d'en être regardés comme les plus frivoles et les plus mondains.

En 1667, il jouissait de cette réputation de probité; et, lorsque, à cette époque, Molière créa la sévère physionomie du misanthrope (1), on put croire que Montausier en avait été l'original. « S'il n'avait pas tout à fait l'âme d'Alceste, dirons-nous avec M. Cousin, il en avait la tournure et le langage; et, encore une fois, Molière qui, en traversant la cour, n'en voyait guère que les masques, a pu très bien emprunter à Montausier son ton et ses manières pour en parer son héros (2). » Ne l'oublions pas, *sous le manteau du philosophe*, il garda toujours *l'uniforme du courtisan* (3); et, sans nier ses qualités, évitons de lui attribuer des mérites qui ne lui conviennent pas entièrement. Comme Alceste, il fut au fond sincèrement vertueux; comme lui aussi, il faut l'avouer, il eut ses défaillances et ses faiblesses. « Montausier était honnête homme, mais il était ambitieux. Comme en outre il était grondeur et bourru, surtout avec ses inférieurs, ces défauts semblaient repousser l'apparence même des vices de la cour et promettre des

(1) *Le Misanthrope* est de 1666.
(2) *Société française*, t. II, p. 55.
(3) D'Alembert. *Notes sur l'éloge de Fléchier*, t. II. p. 410.

vertus qu'il avait très réellement, mais qu'il gâtait à la fois par un grand faste en public, et par de secrètes complaisances (1). » Dans Montausier, comme chez tous les hommes, le bien et le mal se trouvent mêlés; et, quoique nous soyons disposé à lui rendre toute la justice qu'il mérite, nous sommes forcé cependant de reconnaître que ses panégyristes ont exagéré quelque peu, en nous le représentant comme le type achevé de la vertu.

Toutefois, il eut de rares qualités : homme d'honneur et de courage, il resta fidèlement attaché à la cause de la cour, dans un temps où bien d'autres cherchaient dans les troubles de l'État le moyen de satisfaire leur folle ambition et leurs coupables projets. Gouverneur d'une modeste province, pendant que le grand Condé occupait toute la Normandie (2), il sut résister aux promesses du vainqueur de Rocroi, et triompher des séductions de Mme de Longueville qui avait déjà entraîné Turenne dans une rébellion contraire, en même temps, et à ses goûts et à ses intérêts. Montausier eut peu de talents supérieurs pour la guerre, mais il montra une rare bravoure dans les diverses affaires auxquelles il prit part. Après la mort de son frère, officier de la plus brillante espérance (3), il fut envoyé, jeune encore, en Lorraine et en Alsace, pendant la période française de la guerre de

(1) M. Cousin, *Société française*, t. II, p. 53.

(2) Montausier avait été nommé gouverneur de Saintonge, vers 1646.

(3) A vingt-sept ans, il était déjà *maréchal de camp*, titre qui correspond à celui de *général de brigade*. Blessé à l'attaque de Bormio, en Italie, le 4 juillet 1635, il mourut des suites de sa blessure, quelques jours après.

Trente ans. Il s'y fit remarquer de Bernard de Saxe-Weimar, cet illustre élève de Gustave-Adolphe, qui, héritier du courage et du génie militaire de son maître, combattait pour nous dans la lutte que nous avions héroïquement engagée contre l'Espagne, la Savoie et l'Autriche. Gustave-Adolphe, tombant à Lutzen (1632), s'était écrié, dit-on : « A d'autres le monde ! » Et Richelieu, comprenant bien qu'il y allait alors du salut de la France de briser cette puissance de la maison d'Autriche, désireuse de réunir sous son unique autorité l'Allemagne tout entière, ramassa *l'espérance et la fortune du jeune héros.*

Le célèbre ministre de Louis XIII eut raison de ne rien épargner, pas même les plus lourds sacrifices, pour arrêter les empiétements de l'Autriche : ce sera l'un des plus beaux titres de gloire de Richelieu d'avoir osé le tenter, sans se laisser effrayer ni par la grandeur, ni par les difficultés d'une telle entreprise. En ce moment, il y avait là pour la France un immense danger ; et, à cette époque, il devenait aussi nécessaire de mettre un frein à la puissance toujours envahissante de cette monarchie, qu'il l'a été, dans ces dernières années, de la chasser de l'Italie, dont elle était devenue peu à peu maîtresse presque absolue. Ce fut dans cette guerre, dirigée contre l'Autriche, et conduite avec une habileté consommée par le génie de Richelieu, que se distingua le futur gouverneur du Dauphin. « Devenu baron de Montausier, nous dit M. Cousin, il alla servir en Lorraine et en Alsace, montra la plus brillante valeur sous le grand-duc Bernard de Weimar, particulièrement au siège de Brissac et dans l'affaire de Cerné, où il prit trois étendards de cavalerie

de sa propre main (1). Il fit ensuite la campagne d'Allemagne sous le maréchal de Guébriant, en qualité de maréchal de camp, et fut chargé du commandement de la haute et basse Alsace. » Le 25 novembre 1643, Montausier est fait prisonnier à la bataille de Tudlingen (2), perdue par Rantzau contre Charles IV, duc de Lorraine; il revient à Paris, après une captivité de dix mois patiemment supportée, et qui laissa l'honneur pleinement intact. Personne, alors, ne songea à douter de la bravoure de cet homme de guerre; s'il s'était rendu à l'ennemi, on savait que ce n'avait pas été par lâcheté. Bien des années après, lorsque éclata cette déplorable lutte de la Fronde, qui fit tant de coupables, Montausier remplit courageusement son devoir, et exposa plusieurs fois sa vie pour défendre la cause du roi. En 1652, il eut le mérite de contenir la

(1) Cerné ou Cernay, chef-lieu de canton du département du Haut-Rhin. Ce fut, sans doute, à cette occasion que le fidèle correspondant de Montausier, Chapelain, lui écrivait en Alsace, le 6 novembre 1638 : « Monsieur, il faut que les coups que vous avez rués au combat de Mulhausen aient été bien rudes, puisqu'ils ont retenti jusqu'ici, et que le bruit qu'ils ont fait a longtemps empêché que l'on n'entendît parler d'autre chose... » (Lettre citée en partie par M. Ch. Livet : *Précieux et Précieuses*, p. 45.) M. Tamizey de Larroque vient de la publier en entier; *Lettres de Chapelain*, vol. I, p. 313; Paris, Imprimerie nationale, 1880. — « On le vit à la bataille de Cerné, nous dit Fléchier, charger trois fois les ennemis, couvert de sang et de poussière, et dresser aux pieds de son général, comme un honorable trophée, trois drapeaux qu'il leur enleva. » (*Oraison fun. de Montausier*, vol. IV, p. 167.) — Après de tels exploits, on comprend que Montausier reproche à Huet, qui lui adressait toutes sortes d'éloges, de ne rien dire de son véritable métier, *qui est celui de la guerre*. (Voy. Pièces justificatives, XII, parmi les lettres inédites de Montausier à Huet, celle du 9 décembre 1688.)

(2) Petite ville du royaume de Wurtemberg.

Saintonge dans l'obéissance royale ; il fut même blessé grièvement au combat de Montancé, qu'il soutint contre le prince de Conti (1), qui eût voulu le chasser de ce pays, pour avoir noblement refusé de sacrifier l'intérêt de l'État à celui d'une famille particulière (2).

D'autres qualités, non moins précieuses, doivent recommander Montausier à nos yeux. On ne peut l'excuser d'avoir secrètement favorisé les amours de Louis XIV ; mais, comme cette faute a été réparée, dans la suite, par le langage le plus libre et le plus loyal que jamais courtisan ait peut-être fait entendre dans une cour ! Gouverneur du Dauphin, il ne craignit pas d'adresser à son royal élève de sages et sévères avis : dans une position aussi difficile, que d'autres eussent montré moins de cou-

(1) Frère cadet du grand Condé.

(2) Montausier ne recueillit d'abord d'autre récompense de son inébranlable fidélité que l'oubli. Comme le dit fort bien Fléchier, on le négligea parce qu'il ne fut pas de ceux qui surent à propos « se faire soupçonner ou se faire craindre... et l'on ne songea pas à sa fortune, parce qu'on n'avoit rien à craindre de sa vertu ». (*Œuvres complètes,* Oraison funèbre de Montausier, vol. IV, p. 174.) Ces paroles de Fléchier sont confirmées par un passage de Tallemant : « Pour peu, dit-il, qu'il eût voulu donner des soupçons au Cardinal, quand Monsieur le Prince était en Saintonge, le cardinal l'eût fait tout ce qu'il eût voulu être ; mais il ne voulut point escroquer le bâton de maréchal de France ; aussi ne l'a-t-il pu avoir quand il l'a demandé. » (*Historiettes,* vol. II, p. 302.) — Mais Louis XIV se chargea de réparer l'injustice de Mazarin : en 1661, Mme de Montausier est nommée gouvernante du Dauphin ; et en 1664, première dame d'honneur de la reine. Lui-même reçoit le gouvernement de la Normandie en 1663 ; il est fait duc et pair en 1664, et gouverneur du Dauphin, en 1668. (*Histoire de France du président Hénault,* vol. II, p. 736) Pour tous ces détails, voir un excellent chapitre de M. Cousin, *Société française,* vol. II, p. 33 et suiv.

rage et de fermeté ! Un jour, le fils de Louis XIV se promenait dans la campagne avec son gouverneur ; il aperçoit quelques cabanes de paysans, et demande avec étonnement quelles sont ces chétives demeures. M. de Montausier conduit alors le jeune prince dans ces *tanières* que La Bruyère qualifie si énergiquement ; et là, il lui adresse ces paroles qui rappellent le langage que Fénelon tiendra plus tard au duc de Bourgogne : « Voyez, Monseigneur, c'est sous ce chaume, c'est dans cette misérable retraite, que logent le père, et la mère, et les enfants, qui travaillent sans cesse pour payer l'or dont vos palais sont ornés, et qui meurent de faim pour subvenir aux frais de votre table (1). »

En 1680, lorsque l'éducation du Dauphin fut terminée, M. de Montausier lui laissa pour adieu ces fières paroles : « Monseigneur, dit-il, en se séparant de son élève, si vous êtes honnête homme, vous m'aimerez ; si vous ne l'êtes pas, vous me haïrez, et je m'en consolerai (2). »

(1) *Mémoires* du P. Petit sur Montausier. — On sait avec quelle vigoureuse et poignante éloquence, La Bruyère a peint les misères des laboureurs au dix-septième siècle. « L'on voit certains animaux farouches, des mâles et des femelles, répandus par la campagne, noirs, livides et tout brûlés du soleil, attachés à la terre qu'ils fouillent et qu'ils remuent avec une opiniâtreté invincible ; ils ont la voix articulée, et quand ils se lèvent sur leurs pieds, ils montrent une face humaine, et, en effet, ils sont des hommes. Ils se retirent la nuit dans des tanières, où ils vivent de pain noir, d'eau et de racines ; ils épargnent aux autres hommes la peine de semer, de labourer et de recueillir pour vivre, et méritent ainsi de ne pas manquer de ce pain qu'ils ont semé. » La Bruyère, chapitre *De l'homme*, p. 293. Edition annotée par M. Hémardinquer. Paris, Dézobry.

(2) Mme de Sévigné, lettre du 21 février 1680. — Pour tous ces détails, voir la notice biographique de Montausier, *Oraisons*

Quoi qu'en dise d'Alembert (1), il y a aussi bien de la dignité dans la lettre mémorable que M. de Montausier écrivit au Dauphin, après la prise de Philisbourg. Mme de Sévigné avait raison d'admirer ce style qui lui *plaisait tout à fait.* « Briole, raconte-t-elle, nous a dit une lettre que M. de Montausier écrivit à Monseigneur, après la prise de Philisbourg, qui me plaît tout à fait : « Monsei-« gneur, je ne vous fais point de compliment sur la prise « de Philisbourg ; vous aviez une armée, des bombes, du « canon et Vauban. Je ne vous en fais point aussi sur ce « que vous êtes brave, c'est une vertu héréditaire dans « votre maison ; mais je me réjouis avec vous de ce que « vous êtes libéral, généreux, humain, et faisant valoir « les services de ceux qui font bien : voilà sur quoi je « vous fais mon compliment. » Tout le monde aime ce style digne de M. de Montausier et d'un gouverneur (2). »

Ce franc parler, Montausier le garda toujours, en présence même de Louis XIV, qu'il eut souvent le courage de contredire et de blâmer. Aussi, Mme de Sévigné, parfaitement instruite des fréquentes hardiesses du gouverneur du Dauphin, pouvait s'écrier avec raison en 1677 : « C'est une sincérité et une honnêteté de l'ancienne chevalerie (3). » Cette généreuse liberté d'un courtisan, qui savait faire entendre le langage de la vérité, dans le pays du mensonge et de la dissimulation, remplissait les

funèbres de Fléchier; édition annotée par M. Didier. Paris, Dézobry.

(1) *Notes sur l'éloge de Fléchier*, vol. II, p. 410.

(2) Mme de Sévigné, lettre du 1er décembre 1688. — Philisbourg est une petite ville du grand-duché de Bade.

(3) Lettre du 4 août 1677.

contemporains d'admiration pour une vertu si haute, et qui paraissait à l'abri de toute faiblesse. Mme de Sévigné raconte une petite anecdote fort piquante, qui prouve que Montausier, lui aussi, savait dire des vérités à *bride abattue,* et qu'au risque même de déplaire, il ne craignait pas de faire connaître son sentiment. « Voici une petite histoire, écrit-elle à sa fille, que vous pouvez croire comme si vous l'aviez entendue. Le roi disoit un de ces matins : « En vérité, je crois que nous ne pourrons pas secourir « Philisbourg ; mais enfin, je n'en serai pas moins roi de « France. » M. de Montausier,

Qui, pour le pape, ne diroit
Une chose qu'il ne croiroit,

lui dit : « *Il est vrai, Sire, que vous seriez encore fort bien* « *roi de France, quand on vous auroit repris Metz, Toul* « *et Verdun, et la Comté, et plusieurs autres provinces* « *dont vos prédécesseurs se sont bien passés.* » Chacun se mit à serrer les lèvres ; et le roi dit de très bonne grâce : « Je vous entends bien, monsieur de Montausier ; c'est-à-dire « que vous croyez que nos affaires vont mal : mais je trouve « très bon ce que vous dites, car je sais quel cœur vous avez « pour moi. » Cela est très vrai, et je trouve que tous les deux firent parfaitement leur personnage (1). » Ce sont là des paroles qui font plaisir à entendre, qui honorent à la fois, et celui qui eut assez d'indépendance pour les dire, et celui qui eut assez de bon sens pour les écouter sans s'irriter. Par ce caractère plein de droiture et de fermeté, Montausier se fit craindre et estimer en même temps. Ce

(1) Lettre du 5 août 1676.

langage hardi lui valut à la cour la plus légitime considération, et fit oublier les fautes et les faiblesses d'autrefois. Aussi Fléchier n'était-il que l'écho de l'admiration publique, quand il disait : « Son âge, son crédit, ses dignités, et je ne sais quoi d'austère et de vénérable dans ses mœurs et dans sa personne, lui avoient acquis une espèce d'autorité universelle contre laquelle le monde n'osoit réclamer (1). »

Tel fut le caractère de Montausier, cet homme vraiment digne d'être considéré comme le plus honnête courtisan de son temps. Mme de Sévigné le trouvait *orné de toutes sortes de vertus* (2) ; Mlle de Montpensier, qui raconte la fâcheuse aventure de Mme de Montausier, et qui soupçonne le mari d'avoir volontairement fermé les yeux sur cette triste affaire, n'avoue pas moins que Montausier était digne par ses vertus d'être le gouverneur du Dauphin. « Ses envieux et ses ennemis, dit-elle, voulurent gloser sur ce choix et en établissoient des raisons. Ceux qui savoient le bon goût du roi et connoissoient le mérite de M. de Montausier, étoient persuadés que personne de tout le royaume ne s'en acquitteroit si bien que lui. » Nous pouvons nous en rapporter au jugement de l'illustre frondeuse ; comme il n'a pas été dicté par la complaisance, nous avons le droit de croire qu'il exprime assez exactement l'opinion générale sur le gouverneur du prince. Telle était aussi l'opinion de Louis XIV lui-même ; le langage que le monarque tint au Dauphin, en lui pré-

(1) *Oraison funèbre de Montausier*, vol. IV, p. 179.
(2) Lettre du 4 août 1677,

sentant le duc de Montausier, est un magnifique témoignage rendu à son mérite. « Voilà, mon fils, dit le roi, l'homme que j'ai choisi pour avoir soin de votre éducation. Je n'ai pas cru pouvoir rien faire de meilleur pour vous et pour mon royaume. Si vous suivez ses instructions et ses exemples, vous serez tel que je vous désire ; si vous n'en profitez pas, vous serez moins excusable que la plupart des princes dont on néglige ordinairement les premières années ; et, moi, je serai quitte envers tout le monde, le choix que j'ai fait, me mettant à couvert de tout reproche (1). »

A part la restriction que nous avons dû faire, Montausier fut un grand caractère : capitaine intrépide, sinon supérieur, il fut encore un serviteur fidèle dans une époque de trouble, un courtisan d'une rare franchise, et mérita d'être regardé comme un homme *droit, intègre et véridique*. Mais, disons-le, malgré toutes ces qualités, on aime peu Montausier. En général, nous avons peu de sympathie pour cette austère physionomie ; nous sommes assez disposés à croire que cet inflexible stoïcien n'eut guère de ces sentiments tendres et compatissants, dons précieux que les plus brillantes facultés de l'esprit, que le talent, et même le génie, ne sauraient jamais remplacer. C'est là une injuste prévention ; car, si Montausier eut un caractère énergique, il eut encore un plus noble cœur. Nous avons cité les belles paroles qu'il adressa au Dauphin dans la pauvre chaumière de quelques paysans ;

(1) Ducreux, *Œuvres complètes de Fléchier*, vol. IV, p. cxxix, Notice sur Montausier.

le langage qu'il tint en cette circonstance, n'est certainement pas celui d'un homme qui, indifférent aux souffrances de ses semblables, ne s'inquiétait pas de leur triste sort, parce qu'il vivait lui-même au milieu du luxe et de l'abondance de toutes choses. Non, Montausier n'eut pas l'âme insensible : les infortunes des malheureux le troublaient profondément, et ce qui le prouve, c'est que, pendant sa vie, il les soulagea toujours par des aumônes généreusement distribuées (1). Cette bonté se montre dans une lettre qu'il écrivait à Huet, quelques années avant de mourir. Ce ne sont pas de grandes phrases déclamatoires et creuses ; ce sont les sentiments vrais d'un homme qui est loin de considérer sans émotion le douloureux spectacle des misères d'autrui.

« Ce 5 août 1685, à Versailles.

« ..... Monseigneur le Dauphin a fait donner 15 pistoles aux pauvres gens pour qui vous lui aviez demandé la charité, et moi, j'y en ai ajouté 3 : ce que je donne est bien peu de chose ; mais j'ai eu des gens brûlés aussi bien que vous dans un village dépendant de Rambouillet. Il ne faut rien espérer de la charité des courtisans, qui est plus froide que la glace. Adieu, monsieur, aimez-moi, et souvenez-vous que personne n'est plus cordialement à vous que j'y suis (2). »

(1) Voir Fléchier, *Oraison funèbre,* vol. IV, p. 176.

(2) *Correspondance de Huet,* vol. II, p. 28. Bibl. nationale. Ce précieux manuscrit de Huet renferme un bon nombre de lettres de Montausier à Huet ; elles sont toutes inédites. — La pistole valait 10 francs.

Fléchier a célébré aussi l'inviolable attachement de M. de Montausier pour ses amis : « Fidèle dans leurs disgrâces, dit-il, il osa les louer et les servir en des temps où les autres n'osoient presque pas les plaindre (1). » Il était digne de goûter les douceurs de l'amitié, il en sentait tout le prix, celui qui écrivait ces fortes et simples paroles, expression si énergique de sa tristesse et de ses regrets : « La mort du pauvre M. de Brieux, écrit-il à Huet, m'a donné une douleur sensible. Il me semble, en voyant mourir mes vieux amis les uns après les autres, qu'on m'arrache tantôt un bras et tantôt une jambe; mais il faut se soumettre à la volonté de Dieu, et songer à suivre les autres (2). »

A nos yeux, le principal mérite de Montausier, c'est qu'il fut un véritable ami des lettres, un ami souvent utile, et presque toujours dévoué. Mlle Le Fèvre, avant d'être Mme Dacier, avait dédié au roi un ouvrage qu'elle voulait lui présenter. En sa qualité de protestante, elle devait être particulièrement désagréable à Louis XIV : aussi à la cour, n'y avait-il personne qui osât se charger de lui faire obtenir la faveur qu'elle sollicitait, celle d'être introduite auprès du monarque. « Montausier seul, lui-même protestant converti, brava ce danger; il présenta Mlle Le Fèvre au roi, qui dit fort sèchement au protecteur qu'il faisoit très mal de se rendre l'appui d'une race proscrite; que pour lui, il alloit défendre à tout

(1) *Oraison funèbre de Montausier*, vol. IV, p. 175.

(2) *Correspondance de Huet*, vol. II, p. 16. Au commencement de cette lettre, dont nous ne citons qu'un fragment, on lit : Au camp de la Loye, entre Dôle et Salins, le 13 juin 1674.

écrivain huguenot de lui dédier ses ouvrages, et qu'il commenceroit par faire supprimer celui de Mlle Le Fèvre. « Sire, répondit le duc de Montausier au roi, avec une « liberté à laquelle ce prince n'étoit pas accoutumé, est-ce « ainsi que vous favorisez les talents et le mérite? Et « que vous importe que l'auteur soit catholique ou pro- « testant, pourvu que son livre soit bon? J'ose vous « le dire avec vérité : une superstition si puérile est bien « indigne d'un roi, et bien peu faite pour vous. » Il ajouta qu'il alloit envoyer à Mlle Le Fèvre 100 pistoles de la part du roi, et qu'il dépendroit de Sa Majesté de les lui rendre ou non (1). »

Montausier s'intéressa toujours vivement aux lettres qu'il cultiva toute sa vie. Dans sa jeunesse, il fait des vers, et fréquente les plus beaux esprits du temps; dans la suite, nous le voyons procurer aux uns des faveurs, aux autres des privilèges pour l'impression de leurs ouvrages, donner même son avis sur une forme de phrase, en un mot, s'occuper activement de tout ce qui, de près ou de loin, touchait aux questions littéraires. Le 25 septembre 1678, il écrivait à Huet : « J'ai reçu, monsieur, votre lettre du 19 de ce mois, avec la liste des œuvres que le P. Chifflet voudroit faire imprimer. Comme ce dessein est grand et considérable, je remets à vous en entretenir de bouche à notre première vue : à l'égard du livre qu'il veut dédier à Mgr le Dauphin, il le peut faire, et je disposerai les choses de la manière qu'il le souhaite pour le faire agréer. Pour ce qui est des questions dont vous

(1) D'Alembert, *Notes sur l'éloge de Fléchier*, vol. II, p. 412.

me parlez qui ont été agitées à l'Académie, ma fille et Mlle de la Mark, qui vont demain à Paris, vous en diront leurs sentiments et en disputeront avec vous. MM. de Condom et Pellisson, ainsi que tous les gens à qui j'en ai parlé, trouvent, comme eux, qu'il est mieux de dire : *Il s'en faut quatre doigts que je ne sois aussi grand que vous;* que de dire : *Il s'en faut quatre doigts que je sois si grand que vous.* Et l'un et l'autre se peuvent dire. Pour ce qui est du mot de *profil* ou *porfil*, je ne sais pas bien lequel il faut dire ; je crois pourtant que c'est profil. Je souhaite... (1) »

(1) *Correspondance de Huet,* vol. II, p. 24. Cette lettre qui est inédite, porte la date de Fontainebleau, le 25 septembre 1678. — Pierre-François Chifflet, né en 1592, mourut en 1682; savant Jésuite, professa la philosophie, l'hébreu et l'Ecriture sainte dans divers collèges de son ordre, et fut nommé, en 1675, garde du médaillier du roi. Il y a, dans la correspondance imprimée de Fléchier, vol. X, p. 298, une lettre adressée à un *P. Chifflet,* mais ce n'est pas le même. La lettre de Fléchier porte la date du 9 janvier 1709. — Sur Julie de Montausier, voir plus loin, p. 191, note 2. — Marie-Françoise Echallard de la Marck, dont la famille fut alliée aux ducs de Clèves, de Nevers et de Bouillon, Mlle de la Marck épousa, en juin 1680, Pierre, comte de Lannion, capitaine des gardes de la reine en 1677, lieutenant général en 1702, qui mourut en 1717 ou 1727. Elle mourut le 27 avril 1726. — Je lis, dans les lettres de Mme de Sévigné, à la date du 27 *novembre* 1673, un passage où il est évidemment question de cette demoiselle de la Marck, dont parle M. de Montausier. « Il n'y a plus de filles de la reine depuis hier. On soupçonne qu'il y en a une qu'on aura voulu ôter, et que pour brouiller les espèces, on a fait tout égal. Mlle de Coëtlogon est avec Mme de Richelieu; la Mothe avec la maréchale; la Marck avec Mme de Crussol ; Ludres et Dampierre retournent chez Madame; du Rouvroi avec sa mère, qui s'en va chez elle; Lannoi se mariera, et paroît contente; Théobon apparemment ne demeurera pas sur le pavé. Voilà ce que l'on sait jusqu'à présent. » On sait que *Mme de Crussol* est *Julie* de Montausier.

Ce qui est remarquable, et montre toute la droiture de M. de Montausier, c'est sa parfaite impartialité à l'égard des savants. Il eut bien des préférences pour ses amis; mais s'il leur accorda des faveurs particulières, il ne blessa jamais les justes droits des autres. Ainsi, lorsque le P. de La Rue, qu'il estimait, et qui travaillait à la collection des éditions destinées au Dauphin, voulut faire paraître les *Géorgiques*, il s'y opposa, en déclarant à Huet, qu'il n'y avait pas lieu de faire pour les Jésuites une exception que l'on ne faisait pour personne.

« Ce 15 octobre 1674, à Versailles.

« Quoique les *Géorgiques* du P. de La Rue soient achevées d'imprimer, je ne prétends pas qu'il les rende publiques que tout Virgile ne soit achevé. Je vous renverrai le projet du privilège que vous m'avez envoyé pour lui, afin qu'il le fasse mettre en forme, et après cela je le lui ferai donner. Les récompenses dont vous me parlez me paroissent raisonnables; ce n'est point trop de 500 écus pour l'*Aulu-Gelle*, autant pour le *Justin*, et 400 pour le *Velleius*, les tables y étant jointes. Mais on ne peut pas les faire donner aux Jésuites, non plus qu'aux autres, que les auteurs ne soient achevés d'imprimer. Songez que c'est vous-même qui m'avez fait cette proposition, que j'ai trouvé fort bon que ce fût une règle pour tous; que vous l'avez dit, et moi aussi, à plusieurs personnes. Après cela, quelle apparence de faire une exception pour les Jésuites! tous les autres prétendroient avec raison la même chose, et ce seroit renverser la loi établie : ainsi, cela ne se peut pas. M. Fléchier a déjà travaillé à l'épître et à la préface

de Térence, et aura bientôt achevé. Je presserai Léonard, et lui ferai dire ce qu'il faut; ne vous relâchez pas de votre côté (1). »

Comme écrivain, il n'a pas de grandes qualités; ses vers, en général corrects, quelquefois même élégants, manquent surtout de variété, de souplesse, et, ce qui est plus fâcheux, de poésie : c'est de la prose rimée, rien de plus. Remarquons toutefois, comme nous l'avons fait en parlant de Conrart, que les vers de Montausier, écrits souvent sans prétention, composés en toute hâte, sans autre but que celui de charmer un instant une spirituelle société, ne doivent pas être jugés avec beaucoup de sévérité (2). Mais sa prose vaut beaucoup mieux; là, du moins, il n'est pas maniéré, et c'est un mérite dont il faut bien tenir compte à un homme qui avait passé presque toute sa vie à l'hôtel de Rambouillet, où les lettres de Balzac étaient lues avec admiration, et où Voiture se voyait familièrement reçu. Ses lettres ressemblent assez à ses répliques : vives et concises, elles sont simples, naturelles, remplies de traits précis, remarquables quelquefois par la noblesse et la distinction du langage (3). Nos lecteurs connaissent la lettre célèbre qu'il adressa au

(1) Lettre inédite; *Correspondance de Huet,* vol. II, p. 17.

(2) « D'année en année, de mois en mois, et je dirais presque chaque jour, la correspondance de Chapelain, dont il fut toujours un des amis les plus dévoués, nous le présente tantôt occupé à faire des vers sur *la Pucelle,* tantôt improvisant trois sonnets d'une traite, trois sonnets d'adieu sur son départ, au moment où il courait en poste prendre la lieutenance du gouvernement d'Alsace. » M. Ch. Livet : (*Précieux et Précieuses,* p. 42.)

(3) Voy. Pièces justificatives, XIII, nous publions plusieurs lettres de Montausier à Huet.

Dauphin, pour le féliciter de la prise de Philisbourg. Accusé auprès du roi de traiter son élève avec une trop grande sévérité, le gouverneur, sans s'abaisser à une timide justification, composa un mémoire qui révèle un écrivain de mérite. La marche qu'il suit est régulière et assurée, ses idées sont nettes et bien exprimées, ses observations ingénieuses et justes; son style, ferme et nerveux, est dépouillé de ces faux ornements, qui, alors encore, étaient si bien dans le goût du temps. « J'avais ouï parler confusément de cette lettre de M. de Montausier, écrivait à cette occasion Mme de Sévigné; je trouve, comme vous, son procédé digne de lui; vous savez à quel point il me paroît orné de toutes sortes de vertus. On avoit cherché à le tromper; on avoit corrompu son langage; on s'est enfin redressé, et lui aussi : c'est une sincérité et une honnêteté de l'ancienne chevalerie (1). »

Qu'il n'ait pas eu le goût très sûr, c'est possible. Tallemant lui reproche son admiration pour *la Pucelle;* mais l'amitié ne rend-elle pas aveugle quelquefois? Est-il surprenant que, lié depuis de longues années avec Chapelain, Montausier ait montré une indulgence excessive pour le triste poème d'un fidèle ami? La critique même de Tallemant nous prouve que Montausier n'était pas indifférent aux choses de l'esprit, et y prenait un intérêt qui allait jusqu'à une certaine exagération : « Il fait trop le métier de bel esprit pour un homme de qualité, ou, du moins, il le fait trop sérieusement. Il va au *Samedi* fort souvent. Il a fait des traductions; regardez le bel auteur qu'il a choisi :

(1) Lettre du 4 août 1677.

il a mis Perse en vers françois. Il ne parle quasi que de livres, et voit plus régulièrement M. Chapelain et M. Conrart que personne. Il s'entête, et a assez méchant goût; il aime mieux Claudian que Virgile : il lui faut du poivre et de l'épice. Cependant, comme nous disons ailleurs, il goûte un poème qui n'a ni sel ni sauge, c'est *la Pucelle*, par ce, seulement, qu'elle est de Chapelain. Il a une belle bibliothèque à Angoulême (1). » Oui, il eut tort d'admirer *la Pucelle;* mais, en vérité, nous lui pardonnerions volontiers, si sa prédilection pour Chapelain ne lui avait fait méconnaître tout d'abord le génie de Boileau. Celui-ci avait attaqué hardiment des écrivains chers à Montausier; il s'était permis surtout de dire que *la Pucelle* était un ouvrage détestable. Le bel esprit ne put oublier les traits dirigés contre un ami qu'il estimait, et montra pour le poète une regrettable sévérité (2).

Heureusement, pour son honneur, il revint de cette première opinion ; après s'être opposé fortement, en 1674, au privilège réclamé pour l'*Art poétique*, le grand seigneur se réconcilia avec l'auteur, en 1677, et lui accorda son amitié qu'il lui avait refusée jusque-là (3). A la fin de sa belle épître à Racine, notre satirique avait montré

(1) Tallemant des Réaux, *Historiettes*, vol. II, p. 307.

(2) Et ce qu'il y a d'assez piquant, c'est que Montausier aima d'abord les satires et en composa dans sa jeunesse. « Le talent réel ou prétendu qu'il avoit marqué pour ce genre, est l'objet d'une partie des éloges que Ménage lui donna, en lui dédiant le recueil de ses poésies. » (D'Alembert, *Notes sur l'éloge de Boileau*, vol. III, p. 30. — *Eloge de Boileau*, vol. I, p. 42.)

(3) L'*Art poétique*, commencé en 1669, ne parut en entier qu'en 1674.

quel prix il attachait à l'estime de Montausier : il ne pouvait la solliciter d'une manière plus flatteuse pour l'amour-propre du noble duc. Peu touché de la critique de misérables censeurs, ou de l'admiration de quelques personnages inconnus, Boileau était fier de voir ses vers favorablement accueillis du roi d'abord, et ensuite des hommes les plus illustres de son temps : Colbert, le grand Condé, Pomponne et la Rochefoucauld ; il n'exprimait qu'un seul regret, celui de n'avoir pu encore obtenir l'approbation du gouverneur du Dauphin (1) :

Et plût au ciel encor, pour couronner l'ouvrage,
Que Montausier voulût leur donner son suffrage !

Ce dernier eut le bon goût de se rendre enfin, et montra qu'il avait été touché d'un vœu si délicatement exprimé. Un jour, ils se rencontrèrent dans la grande galerie de Versailles, après la mort de M. de Puymorin, frère aîné de Boileau (2), et qui avait eu quelque part dans l'amitié du *rigide Caton*. Despréaux, qui tournait un compliment avec autant d'habileté qu'il savait aiguiser un trait satirique, s'approcha de celui qui l'avait

(1) Voyez Boileau, la fin de l'épître VII, adressée à Racine ; l'épître est de 1677. Sur les premières relations de Montausier et de Boileau, voir M. Amédée Roux, *Montausier, sa vie et son temps*, p. 203. « Toute la sévérité du courtisan misanthrope, nous dit d'Alembert, échoua contre ce petit grain d'encens. Il est vrai, ajoute-t-il, que l'encens étoit habilement préparé pour chatouiller la modestie revêche du Caton rigide, à qui Despréaux avoit besoin de plaire. » (*Histoire des membres de l'Académie françoise, Eloge de Boileau*, vol. I, p. 43.)

(2) Boileau *de Puymorin* était le frère aîné ; il était issu d'un premier mariage. — *Gilles* Boileau, greffier de la grand'Chambre du parlement de Paris, épousa en secondes noces Anne de

toujours poursuivi de son ressentiment, et lui dit : « Je « sais que mon frère faisoit grand cas de l'amitié dont « vous l'avez honoré; mais il en faisoit encore plus de « votre vertu, et il m'a toujours dit que les grâces dont le « roi m'a comblé, et les bons traitements que je reçois « ici, ne peuvent réparer le malheur que j'ai eu de ne « pouvoir mériter jusqu'à présent les bonnes grâces du « plus vertueux et du plus respectable seigneur qui soit « à la cour. » Pour toute réponse Montausier l'embrassa. « Oublions le passé, dit-il, je veux être de vos amis comme « je l'étois de votre frère; et pour commencer connois- « sance, venez, je vous en prie, dîner aujourd'hui avec « moi. »

Montausier montra plus de modération et de goût, quand on voulut l'exciter contre Molière. Sous cette indulgence se cacha, peut-être, un sentiment de secrète vanité; peut-être, ce fut pour cette raison que l'adversaire longtemps obstiné de Boileau, ne songea pas à molester l'auteur du *Misanthrope*. « Je n'ai garde, dit-il, de vouloir du mal à Molière; il faut que l'original soit bon, puisque la copie est si belle. Le seul reproche que j'aie à lui faire, c'est qu'il n'a pas imité parfaitement son modèle, si c'est moi; je voudrois bien ressembler à son Misanthrope, car c'est un honnête homme (1). »

Nielle; il eut de ce mariage : *Gilles* Boileau, homme de beaucoup d'esprit, contrôleur de l'argenterie du roi, et reçu à l'Académie française en 1659; *Jacques* Boileau, docteur de Sorbonne et chanoine de la Sainte-Chapelle; enfin, notre poète, *Nicolas* Boileau. (Sur ces frères de Boileau, voir d'Alembert, vol. III, p. 17.)

(1) Ducreux, Notice sur la vie de Montausier : *Œuvres complètes de Fléchier*, vol. IV, p. cxxxvi. — Au dix-septième siècle,

Puisque nous parlons du Misanthrope, qu'il nous soit permis de faire ici une remarque importante. Après Segrais, on a constamment répété que Molière, en traçant le portrait d'Alceste, avait eu Montausier en vue (1). Mais prenons garde de rien exagérer : d'abord, le poète n'a révélé son secret à personne; ensuite, s'il a emprunté quelque chose au célèbre courtisan, il lui a pris seulement certains traits de caractère, dont il s'est servi pour compléter la physionomie de son personnage. Car Molière ne pouvait songer à Montausier, quand il représentait, dans Alceste, l'ennemi déclaré de cette *pompe fleurie* et de *tous ces faux brillants* (2), qui ornaient alors les écrits les plus goûtés. « En vérité, le grand seigneur qui se plaît à vivre avec Chapelain et Conrart, et qui admire tant *la Pucelle*, l'auteur de tant de médiocres et maniérés madrigaux dans la *Guirlande de Julie*, est bien plutôt l'original d'Oronte que celui d'Alceste; et, au lieu de tant s'emporter contre le fameux sonnet, s'il n'eût pas eu l'esprit de l'inventer, il y aurait très vraisemblablement applaudi (3). » Il fut, en effet, un véritable bel esprit; bel esprit comme Voiture, Cotin et Chapelain, faisant des vers dans toutes les occasions, à propos de tout, et les faisant médiocres.

l'honnête homme désignait rarement une personne recommandable par sa probité. Dans Pascal, La Bruyère, Saint-Evremond, *l'honnête homme* est l'opposé du pédant; c'est l'homme éclairé, poli, qui fuyait toute affectation de science, et qui, sans écrire, aimait les lettres et savait en juger.

(1) *Œuvres de Segrais,* Mémoires-anecdotes, vol. II, p. 72.

(2) *Le Misanthrope,* acte I, scène II.

(3) M. Cousin, *la Société française,* vol II, p. 56.

C'est à lui que l'on doit *la Guirlande de Julie*, « une des plus illustres galanteries qui aient jamais été faites (1) ». Les écrivains les plus renommés de l'époque, les habitués de l'hôtel de Rambouillet, Chapelain, Conrart, Godeau, Scudéry, et bien d'autres encore, prirent part à cette fête poétique (1641), imaginée par Montausier, qui épuisait tous les moyens pour plaire à la spirituelle fille de Mme de Rambouillet (2). Il composa pour la mémorable *Guirlande* le plus grand nombre de vers ; mais, nous sommes fâché de le dire, ils ne sont pas au-dessus de l'ordinaire, et s'ils valent quelque chose, ce n'est guère que par l'intention.

Bel esprit par ses habitudes, Montausier le fut aussi par ses relations. Il eut bien quelque éloignement pour Voiture, mais c'est la personne, et non l'écrivain, qui lui déplut ; car il était lui-même de l'école de Voiture, et l'un des partisans de ce genre affecté et précieux, si fort à la mode à cette époque. Il faut donc chercher ailleurs la cause d'une telle antipathie. Ce fut d'abord le mauvais

(1) Tallemant des Réaux, *Historiettes*, vol. II, p. 294. — L'exemplaire offert par M. de Montausier à *Julie* « est un magnifique in-folio, avec les miniatures de Robert, la belle écriture de Jarry, et la brillante et double reliure de Le Gascon ». Pour la description de ce manuscrit, voyez M. Cousin : *La Société française* (vol. II, p. 39). — Voir encore la notice faite par M. de Gaignères, et insérée dans l'ouvrage de M. Ch. Livet : *Précieux et Précieuses*. (Appendice, p. 383 et suiv.) Ce *magnifique in-folio* appartient aujourd'hui à la famille d'Uzès.

(2) Julie d'Angennes, marquise de Montausier, née en 1607 ; elle mourut le 15 novembre 1671. En 1661, elle fut nommée gouvernante des enfants de France ; en 1664, après la disgrâce de la duchesse de Navailles, elle fut nommée dame d'honneur de la reine.

caractère de l'épistolier, homme vain, irascible, inégal, et qui poussait la familiarité avec les grands, à tel point que Condé, blessé de ses insolences, s'écriait un jour avec humeur : « Vraiment, cet homme seroit insupportable, s'il étoit des nôtres (1). » A ces premiers griefs, vint s'en joindre un autre, d'autant plus grave qu'il atteignait directement Montausier. Celui-ci ne put jamais pardonner au bel esprit d'avoir osé se faire son rival, en lui *disputant* Mlle de Rambouillet, dont la conquête était déjà si difficile par elle-même (2). « Les chiens de M. de Montausier et les siens, remarque Tallemant, n'ont jamais trop chassé ensemble ». Cette rancune de l'adorateur opiniâtre de la *belle Julie*, nous explique pourquoi Voiture, qui, en prose et en vers, nous parle si souvent « de l'esprit merveilleux de Mlle de Rambouillet », n'a composé aucune pièce pour la *Guirlande*. Par un reste de jalousie, Montausier aura écarté cet adversaire incommode; il aura craint que son rival ne mît

(1) Sur le caractère de Voiture, voyez un jugement sévère, mais juste de M. Cousin, *Société française*, vol. II, p. 21 suiv.

(2) On sait avec quelle constance Montausier aima Mlle de Rambouillet. Venu à l'hôtel de Rambouillet vers 1631, il aima dès cette époque la fille de la célèbre marquise; et, toutefois, le mariage n'eut lieu que quatorze ans après, le 13 juillet 1645. Cette date est indiquée par M. Cousin (*la Société française*, vol. II, p. 45); par M. Amédée Roux (p. 61). Ducreux, dans sa *notice sur Mme de Montausier* et dans celle de M. de Montausier, fixe à tort le 16 juillet (*Œuvres complètes de Fléchier*, vol. IV). — Née en 1607, Mlle de Rambouillet avait trente-huit ans, quand elle se maria; de son côté, Montausier en avait trente-cinq : il était né en 1610. Tallemant a donc raison de le dire : « Ç'a été un mourant d'une constance qui a duré plus de treize ans. » Ce fut là une longue et rare fidélité, qui méritait bien d'être récom-

trop de sincérité et de chaleur dans l'expression de ses sentiments; en homme prudent, et pour ne pas lui fournir une si belle occasion de faire sa cour, il n'aura rien voulu lui demander.

Mais s'il fut peu favorable à Voiture, il eut des rapports excellents avec les autres habitués des brillantes réunions de la rue Saint-Thomas-du-Louvre. Lié d'amitié avec Conrart, Chapelain, Ménage et Segrais, Montausier se forma ainsi comme une cour de beaux esprits, au sein de laquelle il demeurait volontiers, et dont il ne s'éloignait jamais qu'avec regret. Dès 1638, pendant qu'il était obligé d'aller combattre en Alsace, nous le voyons entretenir avec Chapelain une correspondance régulière (1),

pensée. « M. de Montausier, dit Tallemant, porta sa passion partout avec lui. Il faisoit des vers, il en parloit; tout cela ne servoit de rien. Mlle de Rambouillet disoit qu'elle ne vouloit point se marier; lui, plus épris ou plus opiniâtre que jamais, persévéra toujours. » Ebranlée d'abord par les sollicitations de ses amies, Mme d'Aiguillon, Mlle Paulet et Mme de Sablé, elle se rendit enfin aux prières de sa mère. « Mme de Rambouillet, dit encore Tallemant des Réaux, se plaignoit alors de la dureté de sa fille. Ce fut ce qui fit l'affaire; car, de peur de fâcher sa mère, elle s'y résolut et changea du soir au matin. La veille, elle étoit aussi éloigné du mariage que jamais. *Je l'aurois fait,* disoit-elle, *pour l'amour de lui, sans tous ses gouvernements, si j'avois eu à le faire.* » Tallemant des Réaux, *Historiettes,* vol. II. p. 287 et suiv. De ce mariage naquit, en 1647, *Julie* de Montausier, qui, le 16 mars 1664, épousa le comte de Crussol, lequel prit le titre de duc d'Uzès en 1680.

(1) (Voyez, *Lettres de Chapelain,* publiées par M. Tamizey de Larroque, 1 vol. grand in-4°. Imprimerie nationale, 1880; p. 225 et suiv.) Ce premier volume renferme les lettres écrites par Chapelain, de septembre 1632 à décembre 1640. Nous attendons impatiemment le second volume, qui nous donnera les lettres de Chapelain, de 1640 à 1674, époque de la mort de

s'intéresser de loin aux fêtes littéraires et aux plaisirs de l'hôtel de Rambouillet. Ses campagnes finies, il revenait en toute hâte, heureux de se mêler de nouveau à si aimable compagnie, attiré à la fois par son amour et par le désir de revoir des amis dont il estimait le savoir et le talent. En 1657, Tallemant lui reprochait de « faire trop le métier de bel esprit pour un homme de qualité ». Ces paroles, que nous ne prendrons pas pour un blâme, sont parfaitement vraies. En effet, il eut toujours pour les lettres une véritable passion; il aima les poètes et les écrivains de son temps; il les rechercha avec soin, et souvent même essaya de les retenir auprès de lui. Lorsque la mort et surtout les dissensions civiles eurent porté le dernier coup aux réunions du célèbre hôtel, si longtemps le rendez-vous des hommes les plus distingués par la naissance ou le talent, fidèle aux goûts de sa jeunesse, il ne dédaigna pas de passer de la rue Saint-Thomas du Louvre (1), de la brillante demeure de la marquise de Rambouillet, aux modestes assemblées que

l'auteur. Ce volume renfermera les lettres nombreuses adressées à Huet, à Colbert, à Montausier; quelques lettres à Godeau, à Conrart, à Fléchier, et une lettre à *M. de la Fontaine, Me des eaux et forêts, à Château-Thierry*. Ce manuscrit, qui autrefois appartenait à M. Sainte-Beuve, est aujourd'hui à la Bibliothèque nationale. Il comprend six volumes; cinq renferment la correspondance de Chapelain, qui va de l'année 1632 à l'année 1673. Le sixième volume renferme des poésies fugitives. A toutes celles qui avaient été publiées Chapelain a joint, transcrit de sa main, un choix de celles qui n'avaient pas été imprimées.

(1) Cette rue n'existe plus depuis que le Louvre a été réuni aux Tuileries. Elle commençait autrefois rue *des Orties*, près du quai de la Seine, et finissait place du Palais-Royal.

Mlle de Scudéry tint plus tard dans son humble maison du Marais (1).

Ce fut là qu'il rencontra les amis d'autrefois : Chapelain Conrart, Pellisson, Ménage et Huet; ce fut là, aussi qu'il vit des écrivains qu'il ne connaissait pas encore, et qui devinrent plus tard ses protégés et ses amis : Rapin, Bouhours, Fléchier, et quelques autres beaux esprits. Montausier, nous l'avons dit, recherchait la société des hommes instruits, et aimait à les réunir ou à les garder près de lui. Ainsi, en 1663, sur le point de partir pour son gouvernement de Normandie, il priait Ménage de l'accompagner ; celui-ci, flatté de cette marque d'estime, satisfait surtout de faire un voyage qui lui permettrait de voir son ami Huet, écrivait au studieux Normand un rapide billet, et lui annonçait son arrivée.

« Mardi, 27 février (1663).

« Pour réponse à votre lettre : *venez*, *venez*, *venez*, je vous dis : *je vais*, *je vais*, *je vais*. M. de Montausier m'emmène avec lui à Rouen ; et il me mènera ensuite à

(1) « Il va au *Samedi* fort souvent », dit Tallemant des Réaux; mais l'auteur des *Historiettes* exagère singulièrement : car, Montausier, gouverneur de la Saintonge, dès 1645, puis de la Normandie, en 1663, et ensuite gouverneur du Dauphin, ne venait à Paris que de temps en temps. Aussi, M. Cousin ne compte-t-il Montausier que parmi les rares visiteurs de Mlle de Scudéry. (*Société française*, vol. II, p. 189.) — Mlle de Scudéry « logeait au Marais, près du Temple, paroisse Saint-Nicolas des Champs, dans une ruelle retirée et peu fréquentée, nommée la *rue de Beauce*, qui subsiste encore aujourd'hui, et sert d'étroit passage entre la rue d'Anjou et la rue de Bretagne. » (V. Cousin, *la Société française*, vol. II, p. 187.)

Caen. Nous passerons par Forges (1), d'où je vous écrirai, et nous y arriverons demain au soir. Adieu donc, jusqu'à demain soir (2). »

Mais entre tous les amis de Montausier, Fléchier et Huet furent les plus fidèles et les plus dévoués. Charmé, sans doute, par l'esprit de l'un et la science de l'autre, Montausier voulut les attacher à sa personne. Dans ce but, non seulement il leur donna des marques de sa confiance et de son affection, mais il les combla encore de tous ses bienfaits. En appelant les deux amis à la cour (3), le gouverneur du Dauphin avait bien l'intention de récompenser leur mérite; mais il espérait aussi, nous en sommes persuadé, tirer profit de leurs lumières; il espérait trouver en eux des causeurs instruits, qu'il pût consulter facilement, et pour ainsi dire à toute heure, sur les diverses matières qui faisaient l'objet de ses études. C'est surtout en leur qualité d'hommes de lettres, que Fléchier et Huet nous paraissent avoir été admis à la cour de Louis XIV. A cette époque, on le sait, les plus grands personnages aimaient assez avoir autour

(1) Aujourd'hui, chef-lieu de canton de la Seine-Inférieure.

(2) Lettre inédite de Ménage à Huet; *Correspondance de Huet*, vol. II, p. 61. Bibl. nationale. — (Voy. Pièces justificatives XII, quelques lettres inédites et fort intéressantes de Ménage à Huet.) — Le duc de Longueville mourut le 11 mai 1663. Son fils aîné, qui avait la survivance de son gouvernement, étant trop jeune pour remplir les fonctions de gouverneur, Montausier obtint provisoirement le commandement de cette importante province. (Sur le voyage de Montausier en Normandie, voir M. Amédée Roux, p. 129 et suiv.)

(3) Fléchier en 1668, Huet en 1670. (Voyez plus loin, p. 203, la note.)

d'eux quelques beaux esprits, poètes, historiens, érudits, dont ils se déclaraient ouvertement les protecteurs, et qu'ils entretenaient à leurs dépens. Comme Bois-Robert était à Richelieu, comme plus tard Pellisson fut à Fouquet, et Chapelain à M. de Longueville, Huet et Fléchier nous semblent avoir été à peu près, au même titre, à M. de Montausier, qui eut un goût constant « pour la conversation et pour toutes sortes de belles-lettres (1) ».

C'est à lui, en particulier, que nous devons les éditions connues sous le nom d'*Editions ad usum Delphini*. Sans l'active intervention du gouverneur, qui ne cessait de stimuler les lenteurs des libraires, qui encourageait les auteurs et leur assurait les récompenses qu'ils avaient méritées, il est probable que cette œuvre, l'une des plus utiles, sinon des plus brillantes du siècle de Louis XIV, fût demeurée interrompue. Dans l'accomplissement de cette tâche ingrate et laborieuse, dans l'exécution de ce long travail que mille difficultés vinrent embarrasser, et que l'on ne put achever qu'à force de patience et de temps, le premier rôle appartient sans contredit à Montausier (2). Mais aussi, il faut le dire, il fut admirablement secondé par Huet; c'est là une entreprise dont ils doivent tous les deux partager la gloire : l'un y

(1) Fléchier, *Oraison funèbre de Montausier*, vol. IV, p. 167.

(2) Mme Dacier travailla à cette collection; dans ses lettres, il est presque constamment question de Montausier. Ces lettres, que l'on trouve dans la *Correspondance de Huet*, renferment à ce sujet des détails intéressants. On le verra, que Mme Dacier écrive une lettre ou compose un ouvrage, son style demeure à peu près le même, plus viril que féminin, sans grâce et presque sans politesse. C'est en vain qu'elle s'efforce d'être aimable

contribua par son crédit, et l'autre se dévoua vaillamment à l'œuvre commencée. Seul capable, par sa vaste érudition et l'étendue de ses connaissances, de diriger les travaux de tous les savants, Huet répondit pleinement à la confiance de M. de Montausier. Il revit avec soin les manuscrits de ses collaborateurs, corrigea attentivement les épreuves de leurs ouvrages, en surveilla l'impression avec le zèle le plus infatigable ; en un mot, il ne négligea rien, pour que ces éditions fussent dignes du Dauphin et de la postérité (1).

Le rôle de Fléchier fut plus modeste que celui de Huet. Il n'avait pas son immense savoir, ce n'était donc pas à lui qu'il appartenait de diriger une publication qui demandait une science presque universelle, et la connaissance la plus familière et la plus approfondie de tous les auteurs de l'antiquité. Mais ce que l'on pouvait attendre de lui, professeur autrefois, versé dans l'étude des écrivains anciens, et poète latin distingué lui-même, c'était de contribuer pour sa part à l'œuvre commune, commencée sous l'impulsion de Montausier, et courageusement poursuivie sous ses auspices (2).

avec Huet, son intermédiaire accoutumé auprès de Montausier : de ses longues disputes, il lui est resté un ton maussade et grondeur dont elle a de la peine à se défaire. (Voir quelques unes de ces lettres, Pièces justificatives XI.) — Ces lettres de Mme Dacier viennent d'être publiées par M. C. Henry : *Un érudit, homme du monde, homme d'Église, homme de cour*, p. 40 et suiv., 1 vol in-8°, de 126 pages. Paris, Hachette, 1879.

(1) Voir, à ce sujet, *Montausier, sa vie et son temps*, par M. Amédée Roux, p. 171. 1 vol. in-8°. Paris, Didier.

(2) Ces éditions parurent successivement dès l'année 1671 ; mais on continua d'en publier sous le même nom, quand

Pressé par Huet, et peut-être aussi par son protecteur, Fléchier suivit l'exemple de tous les savants français, et donna l'édition de Térence, dont il composa l'épître et la préface. Bien qu'ignoré jusqu'à présent, ce fait nous paraît incontestable ; il nous est affirmé par M. de Montausier lui-même, dans une lettre que nous avons citée plus haut : « M. Fléchier, écrit-il à Huet, a déjà travaillé à l'épître et à la préface de Térence, et aura bientôt achevé (1). »

Les deux futurs prélats, chacun, selon la mesure de leurs forces et la nature de leur talent, n'aidèrent pas seulement leur Mécène à terminer la collection des classiques *ad usum Delphini*, ils l'aidèrent aussi dans les discussions qu'il eut quelquefois à soutenir. Montausier s'était formé à Versailles une petite cour de

l'éducation du Dauphin eut été terminée. Le mariage du Dauphin avec Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière eut lieu le 8 mars 1680. Le jeune prince, qui était né le 1er novembre 1661, n'avait pas encore vingt ans.

(1) Lettre du 15 octobre 1674. (Voir cette lettre, p. 183.) Quelques années auparavant, M. de Montausier, paraît-il, avait eu l'intention de demander à Fléchier une édition d'Horace. Voici ce que M. Sainte-Beuve dit à ce sujet : « Je vois qu'en 1669, M. de Montausier avait songé à appliquer Fléchier à une interprétation et à un commentaire d'Horace, sans doute pour l'édition à l'usage du Dauphin. » (Introduction aux *Mémoires sur les Grands-Jours d'Auvergne*, p. XXXII) — Plus tard, Montausier ou Huet changèrent d'idée, car l'Horace de la collection *ad usum Delphini* est de Louis Desprez, ancien professeur de rhétorique du collège du cardinal Lemoine. Dans l'édition de Térence *ad usum Delphini*, l'épître est signée : *Frédéric Léonard*, du nom du libraire ; la préface est sans nom. — Sur cette édition d'Horace et celle de Térence, voyez quelques remarques, Pièces justificatives XIV.

beaux esprits, au sein de laquelle, comme autrefois à l'hôtel de Rambouillet, l'on parlait de tout, de philosophie, d'histoire, de religion ou de poésie. Un jour, à propos d'Apollon, s'éleva dans l'assemblée un débat assez vif. Montausier soutint qu'entre le *Soleil* et *Apollon* les anciens ne mettaient aucune différence; et, afin de battre plus sûrement son contradicteur, il demanda des armes à Huet. « Monsieur, lui écrivait-il à cette occasion, il est survenu une grande dispute entre M. l'abbé de Saint-Leu et moi, sur ce que je disois que le Soleil et Apollon, quoiqu'ils aient beaucoup de fonctions bien différentes et distinctes, ne sont qu'un même dieu dans l'opinion commune de tous les anciens, surtout des poètes grecs et latins (1). »

Huet n'eut garde de manquer une si belle occasion de disputer, alors surtout qu'il était invité à entrer en lice. Presque aussitôt, il répond à M. de Montausier par deux longues dissertations datées de Paris, l'une du 6 février 1683, l'autre du 10 février de la même année. « Monseigneur, disait Huet dans sa première réponse, j'avois entendu parler de votre gageure, et j'avois pris un parti sans être consulté. Je suis bien fâché de ne m'être pas trouvé au choc; vous savez combien les occasions de disputer me sont chères! Vous auriez eu un bon second, surtout en cette question, où l'on peut accabler sans grande peine ceux qui soutiennent que le Soleil et

(1) Lettre du 4 février 1683. (*Correspondance de Huet,* vol. II, p. 322.) Il est fâcheux que cette lettre de Montausier ne soit pas complète; en cet endroit de *la Correspondance,* il y a cinq ou six feuillets qui on été déchirés.

Apollon ne sont pas un même dieu (1). » Puis, le célèbre érudit *accable*, en effet, les adversaires de M. de Montausier sous le flot de son intarissable science. Il nous est impossible de citer le nom de tous les auteurs dont il invoque l'autorité : poètes, historiens, philosophes, grammairiens, les Pères de l'Église eux-mêmes, viennent tour à tour prouver, par leurs témoignages, qu'il n'y a pas de différence entre le Soleil et Apollon. A la fin de sa seconde lettre, Huet se montrait tout fier d'avoir pu accumuler tant de textes, pour défendre le sentiment de M. de Montausier; avec le langage superbe d'un homme glorieux de sa victoire, il ajoutait : « Quand je repasse sur tous ces passages si formels et si exprès, que je pense qu'on chicane encore et qu'on ne s'y rend pas, je me trouve un très raisonnable et très modeste disputeur en comparaison de ces gens-là; et j'espère que vous avouerez enfin que M. Pellisson et moi, nous ne sommes pas les deux plus opiniâtres hommes du monde, comme vous m'avez fait l'honneur de me le dire tant de fois (2). »

Il paraît que les deux réponses de Huet, si décisives cependant, ne purent clore le débat; il durait encore le

(1) (*Correspondance de Huet* vol. III, p. 133.) Ces deux lettres de Huet sont fort longues; on lit en tête de la première : *Savoir si le Soleil et Apollon sont la même chose.* Inédit.

(2) Lettre de Huet du 10 février 1683. M. de Montausier lui-même était assez ami de la dispute, si nous en croyons Mlle de Scudéry, qui, tout en rendant justice à l'élévation de son caractère, ajoute : « Ceux qui cherchent le plus à trouver à reprendre en lui, ne l'accusent que de soutenir ses opinions avec trop de chaleur. » (M. Cousin, *Société française*, vol. II, p. 60.) — Sur l'humeur batailleuse de Huet, voyez, Pièces justificatives XII, la lettre de Ménage du 17 novembre 1663.

mois suivant. A cette époque, en effet, nous voyons Fléchier, embarrassé au sujet d'un nouveau texte qu'on avait envoyé à Montausier, recourir à son ami Huet, et lui demander une explication qu'il ne pouvait fournir lui-même.

« A Versailles, le 28 mars...

« M. le duc de Montausier m'a chargé, monsieur, de vous envoyer le passage grec qu'on lui a fourni pour sa dissertation d'Apollon et du Soleil (1), et dont il vous parla, il y a quelques jours. Voici les termes dont on se sert : « Clarius declarat Orpheus *in Cratere min.* ubi « scribit quod Nymphæ aqua, ignis Vulcanus, panis Ceres, « mare Neptunus, Mars bellum, Venus pax, Bacchus « vinum, Themis justitia, denique

Ἥλιος ὃν καλέουσιν Ἀπόλλωνα κλυτότοξον,
Φοῖβον ἐκηβελέτην, μάντιν πάντων ἐκαεργον,
Ἰητῆρα νόσων, Ἀσκληπιὸν · ἦν τάδε πάντα (2).

« Nous n'avons pu deviner cette citation, et nous ne savons s'il n'y a point quelque faute ou sur le nom de l'auteur, ou sur le nom de l'ouvrage qui est cité. Tout ce que nous savons, c'est que vous savez tout, et que vous aurez la bonté de marquer au plus tôt à M. le duc de

(1) Ce passage prouve que la lettre de Fléchier est évidemment de 1683.

(2) On lit dans le manuscrit de Huet : ἐν τάδε πάντα, ce qui n'offre aucun sens. Eschenbach a mis : ἐνθάδε πάντα, qui se comprend. Pour respecter le texte du manuscrit, nous mettons : ἦν τάδε πάντα ; *il était tout cela.*

Montausier de quel poète sont ces vers. Il vous en prie ; et moi, je vous assure, monsieur que je suis très parfaitement, etc. (1). »

Comment se termina cette petite querelle littéraire? nous l'ignorons ; il est probable cependant que la victoire resta à M. de Montausier. On peut croire, du moins, que dans une discussion à laquelle Huet prit part, les adversaires de Montausier n'eurent pas le dernier mot : *le roi des opiniâtres* n'avait pas l'habitude, quand il avait raison surtout, de laisser cette légère consolation à ses contradicteurs.

Ces relations, d'abord purement littéraires, entre l'illustre courtisan et ses deux protégés, devinrent bientôt tout à fait intimes. Toujours plein de déférence pour Huet, à qui il écrivait les lettres les plus affectueuses, il s'intéressa à ses travaux, présenta au roi ses ouvrages ou ceux de ses amis, et, afin de lui être agréable, poussa même le dévouement non seulement jusqu'à louer, mais encore jusqu'à flatter *contre sa conscience* un auteur chez qui il n'avait rien trouvé que de faible et de languissant, *et*, *pour le mieux*, *que de très médiocre* (2).

(1) Ces vers se trouvent dans les fragments des poèmes d'Orphée : *Orphei argonautica*, *hymni*, *libellus de lapidibus, et fragmenta cum notis* H. Stephani et And. Christ. Eschenbachii. Lipsiæ, G. Fritsch, 1764, 1 vol. in-12, p. 390. — *Corresp. de Huet.* — M. l'abbé Delacroix (*Hist. de Fléchier*, p. 139), a cité un court passage de cette lettre. Publiée par M. C. Henry dans son volume : *Un érudit*; p. 94.

(2) Voyez cette lettre et quelques autres de Montausier, Pièces justificatives XIII. Elles prouvent combien Montausier s'intéressa à la publication des éditions *ad usum Delphini*. On remar-

Montausier eut pour Fléchier les mêmes égards et la même bienveillance ; il rechercha son commerce, l'appuya de son crédit, et, jusqu'à la fin de sa vie, ne cessa de lui donner des marques constantes de sa protection. C'est lui, qui, le premier, en fournissant à notre orateur l'occasion de s'essayer dans un genre qu'il devait illustrer plus tard, signala son nom à l'attention publique, lui ouvrit les portes de l'Académie française et, par là, celles de la gloire (1). Aussi, serait-il difficile de décider lequel des deux, de Huet ou de Fléchier, Montausier paraît avoir préféré : les faits semblent prouver qu'il eut pour eux une égale estime et une égale affection. On croirait même que, par une attention délicate, il s'appliqua à réunir deux amis qui allaient si bien ensemble, et se complétaient l'un l'autre. Il est curieux en effet de le remarquer, après les avoir appelés à la cour tous les deux presqu'en même temps ; après avoir vécu de longues années avec eux dans une véritable intimité ; après avoir donné bien des fois à l'un et à

quera le ton poli, spirituel et enjoué de ces lettres : le *Misanthrope* avait parfois de très agréables sourires. La prose de Montausier, comme celle de Conrart et de Chapelain, est de beaucoup supérieure à ses vers.

(1) Fléchier prononça l'oraison funèbre de Mme de Montausier, le 2 *janvier* 1672 ; il entrait à l'Académie française un an après, le 12 *janvier* 1673. Grâce à la faveur de Montausier, il avait été nommé lecteur du Dauphin en 1668 ; pourvu de l'abbaye de *Saint-Séverin*, dans le diocèse de Poitiers, en 1673 ; en 1680, *Aumônier ordinaire* de la Dauphine ; en 1681, pourvu de l'abbaye de *Baignes*, dans le diocèse de Saintes, et du prieuré de *Peyrat*. Ces deux bénéfices étaient situés dans les terres de M. de Montausier. — (Voy. Ménard, p. 26 ; Ducreux, Préface, p. XXXI ; Delacroix, *Hist. de Fléchier*, p. 287.)

l'autre la preuve d'un sincère attachement, il contribua à leur faire accorder en même temps les honneurs de l'épiscopat : en félicitant Huet de sa nomination à l'évêché de Soissons, il put ainsi se réjouir de celle de Fléchier au siège de Lavaur (1). Dans sa lettre, Montausier garde discrètement le silence sur la part qu'il avait eue dans ce choix simultané de Louis XIV ; le protecteur s'efface pour laisser parler l'ami seulement, l'ami satisfait de voir élevés à une même dignité ceux qu'il aima toujours avec une égale tendresse.

« Ce 10 novembre 1685, à Fontainebleau.

« Je n'ai point été surpris, monsieur, que le roi vienne de vous nommer à l'évêché de Soissons, connoissant comme je fais votre mérite. Mais il y a longtemps que je souhaitois avec passion de me pouvoir réjouir avec vous pour une occasion comme celle-là. C'est assez pour vous faire juger quelle a été ma joie, et je ne saurois dans la vérité vous témoigner combien elle est grande. J'en ai eu beaucoup aussi, de ce que le roi a donné l'évêché de Lavaur à M. l'abbé Fléchier, et de ce qu'il s'applaudit fort sur le bon choix qu'il vient de faire des évêques. Je vous supplie, monsieur, de compter toujours que nul ne

(1) Huet, né à Caen en 1630, mourut à Paris en 1721, à la maison professe des Jésuites de la rue Saint-Antoine. Il fut nommé à l'évêché de Soissons en 1685 ; plus tard, en 1689, il fut évêque d'Avranches ; il se démit de son évêché en 1699. Huet entra fort tard dans les ordres, en 1676 ; il avait alors quarante-six ans. — Fléchier, nommé à Lavaur, au mois de novembre 1685, fut envoyé à Nîmes, en 1687.

prendra jamais plus de part que moi à ce qui vous regardera, et que je suis (1)... »

Cette amitié entre les deux prélats et Montausier ne s'affaiblit pas avec le temps : de part et d'autre, elle demeura toujours la même, vive, empressée et sincère. Deux ou trois mois avant sa mort, Montausier, alors vieux et souffrant, pensait encore à Huet, et malgré l'état déplorable de sa santé, il trouvait assez de force pour lui peindre les douleurs de sa triste situation.

« A Versailles, le 2 février 1690.

«..... Pour ce qui est de moi, monsieur, je suis presque tous les matins travaillé de mon asthme, et réveillé à quatre heures et quelquefois plus tôt, ce qui m'oblige de quitter le lit et d'aller m'appuyer sur un siège, en me tenant courbé pour respirer plus facilement : et je vais ensuite m'asseoir dans un fauteuil, où je passe la plus grande partie de la matinée; j'y sommeille peut-être une heure, quelquefois plus ou moins. S'il n'y avoit que ce mal, il seroit supportable quoique fâcheux, mais il s'y mêle beaucoup de douleurs de rate, et c'est ce qui m'abat et me rend tout à fait languissant. Je vous rends grâces très humbles, monsieur, de la part que vous avez la bonté de me donner à vos prières; je ne saurois assez vous conjurer de me les continuer, sachant la confiance que j'y ai; et qu'il n'y a personne qui vous honore, et qui soit si entièrement à vous que moi (2). »

(1) *Correspondance de Huet,* vol. II, p. 28; inédit.
(2) *Ibid.,* vol. II, p. 33; lettre inédite.

De son côté, à la nouvelle que son ancien protecteur est en danger, Fléchier, malgré la longueur et les difficultés du voyage, accourt en toute hâte à Paris, du fond de son diocèse de Nîmes; il vient consoler M. de Montausier mourant, et donner une dernière preuve de son attachement à celui qui, pendant sa vie, n'avait cessé de l'honorer de son affection (1). Puis, quand la mort eut brisé les liens qui unissaient de si nobles âmes, ce fut lui qui, avec la gravité d'un évêque et l'émotion d'un ami, vint rendre un hommage public à la mémoire de M. de Montausier. C'était à Fléchier, en effet, plus qu'à tout autre, que revenait le doux et triste honneur de faire l'éloge de cet homme vertueux; c'était à lui, son compagnon assidu et le confident de ses dernières pensées, qu'il appartenait de nous raconter cette vie si glorieusement remplie, de nous parler de cette mort chrétienne, acceptée avec résignation, supportée sans pâlir, et au milieu des plus vifs sentiments de confiance dans la miséricordieuse bonté de Dieu.

Cet éloge funèbre fut digne à la fois, et de celui qui en fut l'objet, et de l'orateur qui le prononça. Fléchier célébra de mâles vertus dans un langage remarquable d'élévation et de vigueur; il trouva des accents pathétiques pour déplorer la perte d'un homme qu'il avait aimé et dont il avait pu apprécier, en maintes circonstances, les lumières, la sagesse et l'intégrité. Et, comme Bossuet, en venant déposer sur le cercueil d'un grand

(1) Montausier mourut le 17 mai 1690, âgé de quatre-vingts ans. — Voyez le P. Nicolas Petit, *Vie de Montausier*; cité par M. Amédée Roux, *Montausier et son temps*, p. 233 et suiv.

prince le tribut de sa reconnaissance et de ses regrets, fit éloquemment ses adieux à un genre qu'il avait élevé à une incomparable perfection, ce fut aussi par l'éloge funèbre d'un illustre ami que Fléchier termina sa brillante carrière (1). Il était jeune encore, et n'en était alors qu'à ses débuts, lorsqu'il eut à célébrer la mémoire de Mme de Montausier; mais il n'habitait plus Paris depuis bien longtemps, il touchait même déjà à la vieillesse, quand, à près de vingt ans de distance, et au milieu d'une lugubre cérémonie, il répéta du haut de la chaire ce même nom qu'il avait prononcé autrefois : un nouveau deuil et de nouvelles funérailles l'appelaient à rendre à M. de Montausier les tristes devoirs qu'il avait rendus à sa femme bien des années auparavant. Lorsque la mort eut rejoint ce qu'elle avait séparé, lorsque l'époux et l'épouse ne furent plus qu'une même cendre, Fléchier, en jetant un dernier et mélancolique regard sur ce tombeau qui lui rappelait toutes les affections de sa jeunesse et les joies de sa vie passée, Fléchier ne put s'empêcher de laisser un suprême adieu à ce monde évanoui, de regarder sa car-

(1) L'oraison funèbre de M. de Montausier fut prononcée le 11 août 1690, dans l'église des Carmélites du faubourg Saint-Jacques. Il fut enterré dans une chapelle des Carmélites, auprès de Mme de Montausier, qui était morte en 1671. — Montausier porta le nom de *marquis de Salles*, jusqu'en 1635, époque de la mort de son frère Hector. En 1638, il est nommé maréchal de camp, fait campagne sous les ordres de Bernard de Saxe-Weimar et du maréchal de Guébriant, et obtient le gouvernement de la haute Alsace. Vers le mois d'avril 1645, il est nommé gouverneur d'Angoumois et Saintonge; il épouse Julie-Lucine d'Angennes, le 16 juillet 1645; chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, en 1661; gouverneur de Normandie, en 1663; duc

rière comme finie désormais; et, à l'exemple de Bossuet, déplorant la mort du grand Condé, il put s'écrier, lui aussi, en face d'un cercueil, et avec le même accent de douleur et de vérité : « Agréez ces derniers efforts d'une voix qui vous fut connue. Vous mettrez fin à tous ces discours. » Depuis ce temps, en effet, Fléchier ne parut plus dans la chaire. Le nom de Montausier qu'il avait prononcé à ses débuts, ferma la liste de ses oraisons funèbres ; son dernier discours, qui ne fut pas un chef-d'œuvre comme celui de Bossuet, demeure cependant l'un des meilleurs qu'il nous ait laissés dans ce genre : le style, plus sobre et plus dédaigneux des faux ornements, semé de traits fermes et vigoureux, a je ne sais quoi de sévère qui sied bien à la grave physionomie de Montausier.

Nous avons parlé un peu longuement du gouverneur du Dauphin ; mais les rapports suivis qu'il eut avec Fléchier, la place considérable qu'il tint dans la vie de notre orateur, les bienfaits dont il ne cessa de le combler, l'amitié particulière dont il l'honora, tout cela nous imposait l'obligation de faire connaître les relations qu'eurent ensemble l'homme de cour et le prélat.

et pair, en 1664; gouverneur du Dauphin, en 1668. Les revenus de Montausier étaient énormes, ce qui lui permit d'être très utile à sa famille et à ses amis. « Le roi lui avait conservé ses appointements de gouverneur qui étaient de 48,000 livres; le gouvernement de Saintonge et d'Angoumois lui en rapportait 30,000 ; il en tirait 25,000 de son gouvernement de Normandie, et 8,000 de sa lieutenance de roi d'Alsace, qu'il avait depuis plus de quarante ans. Tout cela, joint à sa fortune personnelle et à celle de sa femme, lui permettait de paraître avec éclat, et sans s'incommoder, dans la cour la plus luxueuse du monde. » M. Amédée Roux, p. 210.)

De plus, comme aujourd'hui encore, et après les justes remarques de M. Cousin, on se fait en général une très fausse idée de M. de Montausier, dont on ne veut savoir qu'une chose, qu'il fut d'une vertu inflexible et d'une humeur intraitable, nous avons cru utile d'insister sur les qualités et les défauts de son caractère (1). « Le galant marquis de la Salle, comme l'appelle M. Ch. Livet, chansonnier accompli, improvisateur fécond, dont on a tant assombri l'image pour en faire l'austère duc de Montausier, et dont nous ne voyons plus les traits à tout âge, que sous le masque du *Misanthrope* (2), » fut beaucoup moins terrible qu'on ne se l'imagine ordinairement.

Si nous l'osions, et si nous n'avions peur de paraître un peu trop subtil, nous dirions qu'il y eut deux hommes en Montausier, l'homme d'État et le bel esprit : l'un, peu commode, brusque même, conservant dans ses

(1) Dans une brochure publiée, je crois, par M. Ed. de Barthélemy, ordinairement si bien renseigné sur ce qui regarde le dix-septième siècle, je lis que Montausier fut *plat devant ses supérieurs, plein de morgue envers ses égaux et ses inférieurs.* (Lettre en vers sur les mariages de Mlle de Rohan, de Mlle de Rambouillet et de Mlle de Brissac, p. 48. Paris, Aug. Aubry, 1862.) Jugement d'une sévérité excessive; non, il n'était pas *plat devant ses supérieurs,* celui qui, au sujet de Philisbourg, eut le courage de faire à Louis XIV la réponse que l'on connaît. (Voyez plus haut, p. 176.)

(2) *Le Dictionnaire des précieuses,* par Somaize; préface, p. 10, vol. I, édition de M. Ch. Livet; 2 vol., petit in-12. Paris, Paul Jannet, 1856. — Dans un ouvrage, d'ailleurs intéressant, *Montausier, sa vie et son temps* (Paris, Didier, 1860), M. Amédée Roux, a contribué à *assombrir* cette image du duc de Montausier. Le sous-titre du livre : *Un misanthrope à la cour de Louis XIV,* montre quelle idée l'auteur s'est formée du rôle de Montausier à la cour du grand roi.

relations officielles quelque chose de cette fierté et de cette froideur qu'il avait dans le visage (1); l'autre, au contraire, gai, aimable, spirituel, aussi prompt que Voiture et Ménage à tourner un madrigal ou à improviser un sonnet, et n'ayant absolument rien de cette raideur qui indisposait contre lui les gentilshommes de la province dont il était gouverneur. Près de celle qu'il aimait *éperdument*, Montausier n'était plus le même ; familier avec les habitués de l'hôtel de Rambouillet, ami de la plupart de ceux qui se rendaient à ces agréables réunions, il était doux, affable, poli avec tout le monde (2), et n'avait guère qu'un défaut, celui d'être un peu vif à la dispute. Enfin, doué d'un esprit distingué, possédant des connaissances variées et un goût sinon toujours sûr, du moins parfaitement éclairé, il eut encore un cœur excellent, et une âme plus sensible que ne le ferait supposer cette réputation de rigide stoïcien qu'on lui a faite, et qu'il a conservée. Qu'on se rappelle le passage d'une lettre que nous avons trouvée dans la *Correspondance de Huet*. Ces paroles honorent infiniment celui qui les a écrites, et adoucissent bien les traits de cette physionomie qu'on s'obstine à nous représenter toujours sous des dehors si sévères. En 1674, pendant la guerre de Hollande, M. de Montausier fait la campagne de Franche-Comté ; il est au camp, entre Dôle et Salins, et

(1) « Mégabate est grand et de belle taille, ayant l'air du visage un peu fier et un peu froid, et la physionomie spirituelle. » (Mlle de Scudéry, citée par M. Cousin, *Société franç.*, vol. II, p. 58.)

(2) « Mégabate, malgré sa fierté, est extrêmement civil, et a tout à fait le procédé d'un homme de sa condition. » (*Ibid.*, p. 62.)

apprenant la mort d'un de ses amis, il écrit à Huet : « La mort du pauvre M. de Brieux m'a donné une douleur sensible ; il me semble, en voyant mourir mes vieux amis, qu'on m'arrache tantôt un bras, et tantôt une jambe : mais il faut se soumettre à la volonté de Dieu, et songer à suivre les autres (1). »

Nous venons de parler des vrais amis de Fléchier, de ceux avec lesquels il vécut dans une longue intimité ; mais jusqu'à présent, nous avons négligé ceux qu'il connut et estima, sans avoir avec eux d'autres relations que celles que sa position ou certaines circonstances rendirent nécessaires. Lecteur du Dauphin pendant que Bossuet en était précepteur (2), il n'est pas douteux que le futur évêque de Nîmes n'ait eu souvent l'occasion de voir et d'entretenir M. de Condom. Il nous l'a dit lui-même, *il l'aima et le respecta* particulièrement pendant sa vie ; il sut apprécier la douceur de ses mœurs, qui *étoient aussi pures que sa doctrine ;* il fut touché, enfin,

(1) Voy. Pièces justificatives XV, la note sur ce *M. de Brieux*. — La lettre porte la date du 13 juin 1674, et en titre : *Au camp de la Loye, entre Dôle et Salins ; Correspondance de Huet ;* Bibl. nationale, vol. II, p. 16, département des manuscrits. — La Loye est un village du Jura, près de Dôle.

(2) En 1668, la charge de *précepteur* du Dauphin était remplie par le président de Périgny ; Fléchier était alors *lecteur du Dauphin ;* Montausier en était *gouverneur* depuis la fin de l'année 1668. Quand mourut le président de Périgny, en 1670, Bossuet fut nommé *précepteur*, Huet, *sous-précepteur ;* Fléchier demeura *lecteur*, mais on lui adjoignit M. de Cordemoy. — En 1680, quand se maria le Dauphin, Bossuet fut nommé *premier aumônier* de la Dauphine, et Fléchier *aumônier ordinaire*. Agnès Fléchier écrit à sa sœur, Mme de Baculard : « Vous aurez appris la grâce que Sa Majesté a faite à notre honoré frère, en

de *cet air de candeur et de vérité* qui accompagnait les actions et les paroles de l'immortel évêque.

Le spirituel abbé et l'illustre prélat durent se visiter réciproquement; et, nous aimons à nous le figurer, à Versailles, dans la tranquille et solitaire *allée des Philosophes*, loin du tumulte et du bruit, on dut les voir bien des fois l'un et l'autre causer gravement sur toutes les questions qui méritaient d'occuper ces deux nobles esprits. Toutefois, bien que Fléchier et Bossuet, pendant qu'ils se trouvaient à la cour, aient eu ensemble des rapports suivis, nous ne croyons pas qu'il y ait eu entre eux une liaison véritable. Parmi toutes les lettres de l'évêque de Nîmes, en effet, il ne s'en trouve pas une seule adressée directement à Bossuet. La correspondance de Fléchier est si incomplète, qu'on ne peut tirer de ce fait, nous le savons, une conclusion trop rigoureuse; mais d'un autre côté aussi, comme les lettres de Bossuet ne nous révèlent absolument rien sur ce point, nous avons le droit de supposer que nos deux orateurs n'eurent guère entre

lui donnant la place d'aumônier de Madame la Dauphine. Il vous mandera, je pense, bientôt lui-même le bon accueil que lui a fait la princesse, sur ce que M. l'abbé Bossuet a bien voulu lui dire de flatteur à son endroit. » (Cité par M. l'abbé Delacroix, *Histoire de Fléchier*, p. 286.) — Pendant quinze ans, de 1670 à 1685, époque où il fut nommé à l'évêché de Lavaur, Fléchier eut donc des relations obligées avec l'évêque de Meaux. Il n'est pas douteux que Bossuet ait exercé la plus heureuse influence sur cet esprit si fin, si souple et si délié, et lui ait inspiré le goût de cette éloquence grave, austère, vraiment évangélique, que nous trouvons en plus d'un endroit de ses oraisons funèbres ou de ses sermons. En vérité, nous espérons le prouver plus tard, ce que Fléchier a de meilleur, il le doit à notre grand Bossuet.

eux, tant qu'ils vécurent ensemble, que des relations de bon voisinage : relations polies, agréables, et même fréquentes, mais qui ne devinrent jamais intimes, et cessèrent entièrement dès qu'ils furent séparés (1).

Il est très probable encore que Ménage et Fléchier se rencontrèrent plus d'une fois chez leurs amis communs, Conrart, Huet ou Montausier. Mais en 1663, Ménage

(1) En 1704, quand mourut Bossuet, Fléchier écrivit à son neveu une lettre, dans laquelle il rend un magnifique hommage à cette glorieuse mémoire. Cette *grande lumière éteinte en Israël*, dont parle l'évêque de Nîmes, nous rappelle bien le mot de la Bruyère, proclamant Bossuet le dernier *Père de l'Eglise*. (Discours de réception, le 15 juin 1693.)

« J'ai été sensiblement touché, monsieur, de la mort de M. l'Evêque de Meaux, votre oncle. La perte que vous avez faite, et la douleur que vous en avez, vous sont communes avec nous qui l'avons particulièrement aimé et respecté pendant sa vie, et avec tous ceux qui aiment l'Eglise, dont il a été très fidèle et très zélé défenseur. On peut dire qu'une grande lumière est éteinte en Israël. Ses mœurs étoient aussi pures que sa doctrine, et je ne puis me souvenir de cet air de candeur et de vérité qui accompagnoit ses actions et ses paroles, et qui le rendoit si honnête et si agréable, que je ne regrette le temps que j'ai passé loin de lui. La religion avoit encore besoin de son secours, mais il avoit consumé sa vie à travailler pour elle, et il étoit temps qu'il reçût la récompense de ses travaux. Je ne puis que prier le Seigneur pour lui, et vous assurer que sa mémoire me sera toujours précieuse, que je vous plains, et que je suis avec un sincère et parfait attachement... » (*Œuvres complètes de Fléchier*, vol. X, p. 252, éd. Ducreux.) Dans Ducreux, cette lettre est datée de Nîmes, *le* 23 *avril* 1707; mais il faut lire évidemment *le* 23 *avril* 1704, car, c'est le 12 avril 1704 que mourut Bossuet. — Le 12 juin 1705, Fléchier écrit au P. de La Rue, pour le remercier de l'oraison funèbre de Bossuet, qu'il vient de lui envoyer : « Je l'ai relue, lui dit-il, avec mon admiration d'autrefois, mais ce me semble, avec une affection nouvelle, comme l'éloge d'un illustre ami. » (*Œuv. compl.*, vol. X, p. 199.)

ne le connaissait pas encore; c'est là du moins ce que semble prouver assez clairement le passage d'une lettre adressée à Huet. Ménage envoie à son ami quelques détails sur sa santé; à cette occasion, il parle de Fléchier, mais comme de quelqu'un qui lui est inconnu. « Comme nous avons eu quatre reprises d'hiver, lui dit-il, j'ai eu quatre reprises de fluxions. Ma dernière n'a pas été aussi dangereuse que les précédentes; mais elle n'a pas été moins incommode, et c'est ce qui m'a empêché de vous écrire depuis quinze jours. Présentement, je me porte assez bien, et j'espère, avec l'aide du printemps, me tirer d'affaire et voir les premiers raisins mûrs. J'ai fait tenir votre lettre au P. Rapin. Pour celle de M. Maindal, vous avez oublié de la mettre dans mon paquet. L'élégie dont vous me parlez est d'un nommé Fléchier, précepteur du fils de M. de Caumartin (1)... »

Bien que le *Menagiana* ne nous donne aucun détail à ce sujet, il est permis de supposer que, dans la suite,

(1) *Correspondance de Huet*, vol. II, p. 58 au verso, inédite. — Cette lettre de Ménage est sans date; mais comme celle qui précède est du 24 *février* 1663, celle qui suit du 23 *mai* 1663, il est facile de déterminer à quelle époque a été écrite la lettre que nous venons de citer. — L'élégie dont il est question, est imprimée dans le vol. IX des *Œuvres complètes de Fléchier : Plainte de la France à Rome, sur l'insulte faite à son ambassadeur*, le 20 *août* 1662, *Elégie*. — Si cette date de 1663 était exacte, elle nous permettrait de fixer l'époque vers laquelle Fléchier entra chez M. de Caumartin en qualité de précepteur. (Voyez plus haut, p. 22, la note.) Entré chez M. de Caumartin vers 1663, il y serait donc resté jusqu'en 1668, époque à laquelle, grâce à la protection de M. de Montausier, il fut nommé *Lecteur* du Dauphin. (Voyez plus haut, p. 203.)

le vaniteux érudit et le modeste abbé se virent dans le monde, surtout dans les réunions de Mlle de Scudéry, réunions qu'ils fréquentaient également. Cette conjecture est d'autant plus fondée, qu'intimement liés tous les deux avec Huet et Montausier, il est difficile de croire que Fléchier et Ménage aient pu rester étrangers l'un à l'autre. Sans doute, entre personnes d'une même société, et qui se voient régulièrement dans un même salon, il ne s'établit pas toujours des relations intimes, mais il y a du moins échange de politesses, rendues inévitables par de fréquentes rencontres.

C'est ainsi que Fléchier dut connaître la plupart des beaux esprits qui venaient assidûment aux *Samedis* de Mlle de Scudéry, en particulier l'excellent Pellisson, homme vraiment supérieur, écrivain justement estimé encore aujourd'hui, qui joignit à un mérite incontestable l'élévation d'un beau caractère. Fléchier ne s'attacha pas à tous également : les uns furent pour lui de simples connaissances qu'il ne vit jamais que par intervalles; tandis que Conrart, Huet, Chapelain et beaucoup d'autres, d'abord ses protecteurs, furent ensuite pour lui de vrais amis, qu'il se garda bien de négliger.

Il nous reste encore à faire mention d'un personnage fort connu au dix-septième siècle : nous voulons parler du frivole et turbulent cousin de Mme de Sévigné, de Bussy-Rabutin, avec lequel Fléchier échangea d'abord quelques lettres que nous aurons l'occasion de citer. Le caractère fanfaron de l'auteur d'un ouvrage scandaleux ne put-il plaire au doux abbé? c'est possible; ce qui est certain, c'est que, rapprochés un moment par une amie

commune, Mlle Dupré, ils se séparèrent bientôt; et nous ne voyons pas que leur correspondance, interrompue de bonne heure, ait jamais été reprise dans la suite (1). Aussi, malgré ces quelques relations, ne croyons-nous pas devoir compter Bussy-Rabutin parmi les vrais amis de Fléchier; de ces liaisons passagères à une affection durable, il y a encore bien loin : les unes disparaissent avec les circonstances qui les ont fait naître; l'autre, au contraire, qui a ses racines, non dans l'esprit de l'homme, mais dans son cœur, résiste à toutes les épreuves, à celles de l'absence comme à celles du temps. Fléchier aura connu ce *vilain homme d'esprit*, comme il connut Pellisson, Ménage ou Bossuet; il put le voir souvent, il lui écrivit quelquefois, mais sans qu'on puisse dire pour cela qu'il y eût jamais entre eux une amitié véritable. Si le malicieux cousin de Mme de Sévigné et Fléchier avaient eu des rapports plus intimes, il nous semble qu'on en trouverait au moins la trace dans quelqu'un de leurs écrits, et, en particulier, dans les nombreuses lettres qu'ils nous ont laissées l'un et l'autre.

(1) Bussy-Rabutin était né à Epiry, dans la Nièvre, en 1618; il mourut en 1693. Nous avons de lui des *Lettres* et des *Mémoires*, suivis de l'*Histoire amoureuse des Gaules*. Ses lettres ont été publiées en 1727. (Paris, Delaulne, 7 vol. in-12.) M. Ludovic Lalanne en a publié une bonne édition, revue sur les manuscrits. (Paris, Charpentier, 1859, 6 vol. in-12.)

CHAPITRE VII

Les amies de Fléchier. — Mme et Mlle Des Houlières. — Mlle de Scudéry. Caractère de ses réunions. Elle ne doit pas être placée parmi les fausses précieuses. Excès auxquels donna lieu *le Samedi*. Qualités de cœur de cette aimable femme. Son dévouement pour Pellisson. Lettres de Mlle de Scudéry à Huet. Fléchier *au Samedi*. Dans ses *Mémoires sur les Grands-Jours d'Auvergne*, il glisse souvent l'éloge de Mlle de Scudéry. Ce que Fléchier en dit dans ses lettres.

A côté de ces nombreux amis, Conrart, Chapelain, Huet, Ménage ou Bossuet, nous rencontrons aussi quelques femmes charmantes, amies distinguées près desquelles Fléchier trouva une société à la fois agréable et utile. Notre prudent abbé perdit rarement de vue le côté pratique de la vie. Jeune, obscur, sans fortune, il avait besoin du secours intelligent de quelques protectrices, capables de le faire valoir dans le monde, de le pousser, comme nous dirions aujourd'hui, d'aplanir devant lui les obstacles qui, d'ordinaire, arrêtent les hommes nouveaux que l'on dédaigne si souvent, et dont on ne prend pas toujours la peine de discuter sérieusement les œuvres (1).

(1) La Bruyère a dit : « Il n'est pas si aisé de se faire un nom par un ouvrage parfait, que d'en faire valoir un médiocre par le nom qu'on s'est déjà acquis. (Ch. I, *Des ouvrages de l'esprit.*)

Sans citer ici Mme de Montausier, qui dut bien avoir pour Fléchier quelque chose de la solide affection que Montausier avait pour lui, rappelons la longue amitié de l'évêque de Nîmes avec deux précieuses, célèbres au dix-septième siècle, Mme Des Houlières et sa fille, amitié dont nous avons parlé ailleurs.

Nous ne retracerons pas de nouveau le caractère de ces réunions de la rue de *l'Homme-Armé*, où se rendaient tour à tour, abbés, prélats, hommes du monde et hommes de lettres : Mascaron, Fléchier, Huet, l'abbé d'Aubignac, Pellisson, Benserade, Conrart; les ducs de la Rochefoucauld, de Montausier, de Nevers, de Saint-Aignan, Bussy-Rabutin, le maréchal de Vivonne, Vauban, et bien d'autres illustres personnages (1). De tels noms nous indiquent que le règne de *la préciosité* dura encore longtemps après que l'hôtel de Rambouillet eut été fermé, ou que les habitués des *Samedis* se furent dispersés : préciosité qui continua, en les exagérant, les qualités et les défauts des cercles d'autrefois, la recherche du langage, la fuite de la simplicité, mêlées à certain air de politesse, d'élégance et de galanterie un peu hardie.

Fléchier eut la bonne fortune de rencontrer quelques autres femmes qui servirent ses intérêts à merveille, et

(1) Voy. *De la correspondance de Fléchier avec Mme Des Houlières et sa fille*, p. 21 et suiv. — Mme Des Houlières, comme Mme Cornuel, Mme de Sévigné et Mlle de Scudéry, demeura longtemps au Marais, devenu, après les réunions de l'hôtel de Rambouillet, le centre de la société *précieuse* au dix-septième siècle. La rue de *l'Homme-Armé*, qui va bientôt disparaître, traversait de la rue Sainte-Croix de la Bretonnerie dans celle des Blancs-Manteaux.

travaillèrent activement à sa réputation. L'une de ces amies, fut une personne célèbre de son temps, violemment critiquée au dix-huitième siècle pour l'étendue de ses *énormes romans* (1), et que M. Cousin a essayé de défendre contre le ridicule qui s'était attaché à son nom, « Sans atteindre au génie, et sans y prétendre, nous dit-il, c'était une femme du plus grand mérite. Son trait distinctif est une réflexion ingénieuse portée dans tous les sentiments du cœur. Elle est la créatrice d'un genre, le roman psychologique, comme on dit aujourd'hui. Dans ses romans, en effet, son vrai talent n'est pas dans leur partie romanesque, les aventures et les intrigues, ni même dans la narration; il est dans l'analyse et dans les développements des sentiments, dans les portraits et dans les conversations élégantes et ingénieuses qu'elle introduit partout. Aussi ce talent parut-il dans tout son lustre quand, laissant là la forme romanesque, Mlle de Scudéry ne donna plus que des *Conversations*, ses réflexions sur toute espèce de sujet de morale et de littérature. C'est là son titre durable. A défaut de force et d'éclat, elle a de la justesse, de la finesse, une entière liberté d'esprit avec un continuel agrément. Ce n'est assurément ni Montaigne, ni la Rochefoucauld, ni même Vauvenargues : c'est, en quelque sorte, la sœur française d'Addisson (2). »

(1) Voltaire, *Ecrivains du siècle de Louis XIV.*

(2) (*La Société française,* vol. II, p. 124.) — Née en 1607, elle mourut à Paris en 1701. On a de Mlle de Scudéry : *Ibrahim,* 1641, 4 vol. in-8°; *Artamène ou le Grand Cyrus,* 1649-1653, 10 vol. in-8°; *Clélie, histoire romaine,* 1656, 10 vol. in-8° : dans cet ouvrage se trouve la *Carte du pays de Tendre*; *les Femmes illus-*

Fléchier, avec le goût que nous lui connaissons déjà, dut se sentir porté tout naturellement vers une femme, qui joignait à l'esprit le plus cultivé et le plus poli les manières les plus douces et les plus engageantes, qui, de plus, était alors universellement recherchée pour le charme de sa conversation et l'aménité de son commerce. Mlle de Scudéry, liée avec tout ce qu'il y eut de plus distingué au dix-septième siècle, amie de Mme de Rambouillet et de sa très aimable fille, de Mlle Paulet, de la comtesse de Maure, de Mme de Longueville et de son illustre frère; enfin, amie intime de Conrart et de Pellisson, en relation familière avec Godeau, Montausier, Chapelain, Huet, Ménage et beaucoup d'autres encore, « représente excellemment la société polie au dix-septième siècle (1) ». Aussi, les hommages les plus flatteurs ne lui ont-ils pas manqué : amis et ennemis ont rendu justice à ses éminentes qualités, et vanté l'élévation de son esprit et la noblesse de ses sentiments. Somaize, qui aime fort peu les précieuses, fait l'éloge de *sa modestie naturelle*, et ne craint pas de l'appeler *la plus remarquable de toutes les précieuses.* « Sophie, dit-il, l'emporte sur toutes celles de son sexe à l'égard de l'esprit, de la facilité d'escrire en vers et en prose, et de toutes les connoissances qui rendent un esprit accomply, et je n'en vois point ou peu parmy les hommes les plus habiles, qui ne la regardent comme une digne rivale; mais cette vivacité ne luy attire la haine de per-

tres, 1665, in-12; *Conversations sur divers sujets,* 1680-1692, 10 vol. in-12.

(1) *La Société française au dix-septième siècle,* vol. II, p. 125.

sonne, et cause de l'admiration à plusieurs et de l'estime à tous, et elle n'a d'ennemis que ceux qui le sont du mérite et de la vertu. L'on sçait assez comme elle est faite, sans que j'aye besoin d'en parler ; et pour ses alcovistes, on ne les peut conter que par le nombre de ceux qui la connoissent, sa douceur et son esprit attirant chez elle la plus grande et la plus illustre partie de ceux qui écrivent (1). »

Longtemps on n'a voulu voir dans Mlle de Scudéry qu'une de ces précieuses justement poursuivies par Molière pour leurs prétentions ridicules, leurs opinions singulières et leur langage maniéré. C'était là une confusion très regrettable, que M. Cousin a eu le mérite de faire cesser. En effet, on distingua de bonne heure les vraies et les fausses précieuses : les unes, de mœurs douces et polies, d'agréable compagnie, aimant les choses de l'esprit, mais ne tenant pas à faire parade de leur savoir ; les autres, au contraire, d'une pédanterie ridicule, fières de leurs connaissances, d'une coquetterie insupportable, et qui auraient cru déroger en s'abaissant jusqu'aux sujets ordinaires de la conversation. Notre grand comique respecta toujours les premières, tandis qu'il accabla les secondes de ses railleries. Avec quel soin Mlle de Scudéry s'applique-t-elle à établir une différence entre elle et les méchantes précieuses qu'elle voyait à ses côtés ! Elle se plaint, et cela avec raison, de ce qu'une femme « qui ne peut danser avec bienséance que

(1) Somaize, *le Dictionnaire des Précieuses ;* nouvelle édition par M. Ch. Livet, vol. I, p. 214. — Voir encore sur Mlle de Scudéry, *Mémoires de Huet,* p. 142, édit. Ch. Nisard.

cinq ou six ans de sa vie, en emploie dix ou douze à apprendre continuellement ce qu'elle ne doit faire que cinq ou six »; elle regrette que, pour la plupart, elles passent leur vie dans une ignorance si complète, que l'on pourrait dire, en vérité, « qu'on leur a défendu d'avoir de la raison et du bon sens, et qu'elles ne sont au monde que pour dormir, pour être grasses, pour être belles, pour ne rien faire, et pour ne dire que des sottises »; mais, cependant, elle indique avec une parfaite mesure ce qu'elle exige d'une femme bien élevée; et, c'est avec un sens pratique auquel Molière eût applaudi, qu'elle montre la limite où on doit s'arrêter.

« Ce que je pose pour fondement, dit-elle, est qu'encore que je voulusse que les femmes sussent plus de choses qu'elles n'en savent pour l'ordinaire, je ne veux pourtant jamais qu'elles agissent, ni qu'elles parlent en savantes. Je veux donc bien qu'on puisse dire d'une personne de mon sexe, qu'elle sait cent choses dont elle ne se vante pas, qu'elle a l'esprit fort éclairé, qu'elle connaît finement les beaux ouvrages, qu'elle parle bien, qu'elle écrit juste et qu'elle sait le monde; mais je ne veux pas qu'on puisse dire d'elle : c'est une femme savante, car ces deux caractères sont si différents qu'ils ne se ressemblent point. Ce n'est pas que celle qu'on n'appellera point savante, ne puisse savoir autant et plus de choses que celle à qui on donnera ce terrible nom, mais c'est qu'elle se sait mieux servir de son esprit, et qu'elle sait cacher adroitement ce que l'autre montre mal à propos. » Un peu plus loin, Mlle de Scudéry ajoute : « Ce que je voudrois principalement apprendre aux

femmes, seroit de ne parler point trop de ce qu'elles sauroient bien, et de ne parler jamais de ce qu'elles ne savent point du tout, et à parler raisonnablement. Je voudrois qu'elles fussent ni fort savantes, ni fort ignorantes, et qu'elles voulussent ménager un peu mieux ce que la nature leur a donné. — Mais encore une fois, dit Phylire, où trouver le temps de lire et d'apprendre quelque chose? — Je ne demande pour cela, répliqua Sapho, que celui que les dames perdent à ne rien faire, ou à faire des choses inutiles, et il y en aura de reste pour en savoir assez pour avoir besoin d'en cacher. De plus, il ne faut pas qu'on s'imagine que je veuille que cette femme que j'introduis, soit une liseuse éternelle qui ne parle jamais; au contraire, je veux qu'elle ne lise que pour apprendre à bien parler; et, s'il étoit impossible de joindre la lecture et la conversation, je conseillerois encore plutôt la dernière que l'autre à une dame. Mais comme cela n'est nullement incompatible, et qu'il y a mille agréables connoissances qu'une femme peut avoir sans sortir de la modestie de son sexe, pourvu qu'elle en use bien, je souhaiterois de tout mon cœur que toutes les femmes fussent moins paresseuses qu'elles ne le sont, et que j'eusse moi-même profité des conseils que je donne aux autres (1). »

Quoi de plus simple, de plus juste et de plus naturel

(1) Mlle de Scudéry, citée par M. Cousin. (*La Société française*; vol. II, p. 180 et 184.) Lire les remarquables chapitres dans lesquels M. Cousin a indiqué *le caractère* de Mlle de Scudéry et *celui de sa société*. (Ch. XII et suiv.) — Voir aussi le ch. V, de l'ouvrage de M. Marcou : *De Pellisson et de Mlle de Scudéry*, p. 97 et suiv.

que ce langage de Mlle de Scudéry? Nous partageons pleinement son avis, et nous ne trouvons rien à reprendre dans ses idées sur le degré d'instruction que doivent avoir les femmes de condition. Il n'y a personne, sans doute, qui ne voulût aussi, « qu'entre être ignorante ou savante, on prît un chemin entre ces deux extrémités, qui empêchât d'être incommode par une suffisance impertinente ou une stupidité ennuyeuse (1) ». M. Cousin a donc raison, quand il montre qu'entre les précieuses flagellées par Molière, et celles dont faisait partie l'auteur du *Cyrus*, il n'y a pas de rapport possible : les premières n'ont fait que copier un modèle qu'elles ont rendu ridicule par leurs prétentions, leurs manières affectées et leur mauvais goût. « Telles sont, les conversations qui se tenaient chez Mlle de Scudéry, d'après son propre témoignage, du moins au temps où elle écrivait le *Cyrus*. Nous le demandons, ces conversations ressemblent-elles le moins du monde à celles qu'un peu plus tard retrace l'abbé de Pure (2), et qu'après lui Molière a plusieurs fois reprises pour les couvrir de ses sarcasmes immortels? Où se rencontrent ici la recherche du bel esprit, la prétention à un savoir trop relevé, l'ambition de paraître et de régenter le public, l'affectation d'un langage particulier, le ton pédantesque et hautain, rien enfin de ce qui composait le cortège des fausses précieuses (3) ? »

(1) M. Cousin, *la Société française au dix-septième siècle,* vol. II, p. 179.

(2) *La Précieuse ou le Mystère de la ruelle,* 4 vol. in-12, 1656-1658.

(3) M. Cousin, *la Société française au dix-septième siècle,* vol. II, p. 185.

Il est vrai, les fameux *Samedis* donnèrent naissance à une multitude de mauvaises imitations; à l'exemple de Mlle de Scudéry, toute bourgeoise un peu distinguée voulut avoir sa ruelle et ses *alcovistes*, et *prétendit être la Sapho de son quartier* (1). De là, toutes ces méchantes précieuses, tous ces bas-bleus avides de réputation, et qui croyaient y parvenir en exagérant sottement le genre qui avait fait la gloire de l'hôtel de Rambouillet, dont Mlle de Scudéry continuait les traditions. Et ce qu'il y a de curieux, c'est que cette manie de bel esprit avait infecté non seulement Paris tout entier, mais surtout la plupart de nos provinces. Il y avait des précieuses, des *illustres*, comme elles s'appelèrent dans la suite, à Bordeaux, à Poitiers, à Aix et dans bien d'autres villes. La Chapelle et Bachaumont en rencontrèrent à Montpellier, où ils les reconnurent aisément « à leurs petites mignardises, à leur parler gras et leurs discours extraordinaires (2) ». Fléchier en trouva jusqu'en Auvergne. Dans ses *Mémoires des Grands-Jours*, il nous a laissé un portrait fort amusant de *deux ou trois précieuses languissantes*, qui, ayant appris qu'il faisait des vers et arrivait de Paris, vinrent le visiter en toute hâte, croyant sans doute, comme il le remarque plaisamment, « que le bel esprit se prenoit ainsi par contagion (3) ». On comprend qu'à la vue de travers qui blessaient la raison et le bon

(1) M. Cousin, *la Société française au dix-septième siècle*, vol. II, p. 152.

(2) *Voyage de Messieurs de Bachaumont et de la Chapelle*, p. 35, 1 petit vol. in-12. Utrecht, 1697.

(3) Voyez ce passage dans les *Mémoires des Grands-Jours d'Auvergne*, p. 50, édition in-12.

goût, des hommes de sens, et Molière à leur tête, n'aient pu s'empêcher de livrer à la risée publique ces femmes qui, à l'exemple de celle dont parle Mlle de Scudéry, n'avaient pas moins de *cinq ou six maîtres*, que l'on voyait toujours entourées de *quinze ou vingt livres*, et qui, dans une conversation ordinaire, ne faisaient pas la moindre difficulté de citer *les auteurs les plus inconnus* (1).

Mlle de Scudéry ne mérite donc pas d'être confondue avec ces fausses précieuses dont les railleries de Molière firent bonne justice; car, la première, elle se moqua ouvertement de leurs défauts. Elle ne sut pas se garder toujours, il est vrai, des excès qu'elle condamna; et c'est ce qui nous explique peut-être pourquoi, même de son temps, et malgré la considération universelle dont elle jouissait, il y eut *quelques gens d'esprit* disposés à critiquer ses réunions. On finit par croire que Mlle de Scudéry ressemblait quelque peu à ces *précieuses ridicules*, dont tout le monde se moquait alors. Mais ne nous laissons pas tromper par les apparences : Mlle de Scudéry ne fut nullement complice des travers reprochés aux mauvaises précieuses, et ce serait lui faire tort que de croire qu'elle ait pu partager leurs opinions bizarres et leurs singulières façons de parler. « Ce qui faisait tant d'ennemis à la société de Mlle de Scudéry, étaient principalement les tristes imitations auxquelles elle avait donné naissance. Dès que l'hôtel de Rambouillet avait montré les agréments de réunions occupées de divertissements ingénieux, il s'en était formé

(1) Voyez cet endroit du *Cyrus* dans M. Cousin, *Société franç.*, vol. II, p. 152.

de semblables dans la plus haute aristocratie : par exemple, l'hôtel de Condé, dont faisaient les honneurs Mme la Princesse et Mlle de Bourbon ; puis le salon de Mme de Sablé, à la place Royale ; d'autres encore, et un peu plus tard, celui de Mademoiselle, au Luxembourg. Les *Samedis* de Mlle de Scudéry eurent la même fortune dans la bourgeoisie ; ils produisirent de très bonne heure des réunions littéraires d'un ordre un peu inférieur qui, sans doute, avaient l'avantage de répandre de plus en plus le goût de la politesse, des manières élégantes, des belles connaissances, mais ne pouvaient guère échapper au danger de l'affectation. Si, chez Mlle de Scudéry, on s'efforçait d'imiter l'hôtel de Rambouillet sans y parvenir entièrement, dans bien des salons littéraires de la bourgeoisie on s'efforça vainement d'imiter le ton et les occupations des célèbres *Samedis ;* et on tomba bien vite dans une préciosité subalterne et maniérée (1). »

Nous n'avons pas à juger ici Mlle de Scudéry comme romancier. M. Cousin l'a fait avant nous, et c'est avec un courage intrépide, une patiente sagacité que l'illustre écrivain a rendu à une femme estimable, à un auteur de mérite, les vrais titres de sa gloire littéraire. Par une étrange confusion, on avait attribué à la sœur les défauts choquants du frère : de telle sorte que cette pauvre Madeleine de Scudéry, qui, pendant sa vie, eût si vivement désiré s'affranchir des liens d'une parenté incommode, n'avait pu y réussir même après sa mort, et, qu'après

(1) M. Cousin, *la Société française,* vol. II, p. 150. — M. F. Marcou a jugé avec plus de sévérité *les Samedis* de Mlle de Scudéry. (Voy. *Etude sur Pellisson,* p. 147 et suiv.)

avoir souffert longtemps de l'humeur tracassière de son frère, elle était encore condamnée à partager avec lui la disgrâce attachée à son nom. Dans l'étude qu'il a spécialement consacrée à l'ingénieuse amie de Pellisson, M. Cousin a montré qu'elle est bien supérieure à Georges de Scudéry. Celui-ci avait peut-être plus d'invention ; mais la part de gloire qui lui revient dans la composition des romans de sa sœur, romans qu'il fit paraître sous son propre nom, est des plus modestes. Il est lourd, diffus et affecté. On peut dire que ses ouvrages nous offrent une image fidèle de sa vie et de son caractère : d'un côté comme de l'autre, ce qui choque le plus, c'est l'absence complète de suite, d'ordre et de régularité. « Son style, à la fois négligé et pédantesque, repoussait tous les gens de goût, tandis que celui de sa sœur attirait et charmait par le naturel et l'agrément, et ce mélange d'esprit et d'aménité qu'on appelle la politesse (1). »

Dans Mlle de Scudéry, la femme vaut mieux encore que l'écrivain. Tout le monde ne convient pas également de

(1) M. Cousin, *la Société française*, vol. II, p. 124. — Voici un exemple de la fatuité de ce pauvre Scudéry. Le 7 avril 1660, il écrit à l'abbesse de Caen, Eléonore de Rohan-Montbazon, une lettre pleine de la plus ridicule prétention. Il lui envoie hardiment son portrait, la peinture, dit-il avec sa modestie ordinaire, *du plus grand homme de la terre*. Mme l'abbesse de Caen ajoute simplement en note : « Vous remarquerez que M. de Scudéry ne m'a de sa vie écrit, ni moi à lui, et que je ne lui ai jamais fait faire seulement une recommandation. » (Voyez cette lettre, p. 148, *Poésies d'Anne de Rohan-Soubise*, et *Lettres d'Eléonore de Rohan-Montbazon*. Paris, Aug. Aubry, 1862.) C'est, croyons-nous, M. Ed. de Barthélemy, qui a publié pour la première fois ces intéressantes lettres ; l'opuscule est sans nom d'auteur.

son talent, et, à côté des éloges, il y a place pour de justes critiques ; mais, en ce qui regarde l'excellence de ses qualités morales, on est d'accord. D'un caractère naturellement porté à l'indulgence, elle montra toujours une extrême bienveillance, non seulement pour ses amis, mais encore pour tous ceux avec lesquels elle eut des relations. Trop sensée pour se prévaloir des succès qu'elle obtint, elle fut aussi trop modeste pour être accessible à l'envie. Elle rendait volontiers justice au mérite, et « prenait plus de plaisir à louer les autres qu'à être louée (1) ». Aussi, parlant d'elle-même dans le *Cyrus*, pouvait-elle dire sans crainte d''être démentie : « Il n'y a pas au monde une meilleure personne qu'elle, ni plus généreuse, ni moins intéressée, ni plus officieuse (2). »

Enfin, et c'est ce que nous ne pouvons nous empêcher d'admirer, cette même femme d'humeur si douce, d'un caractère si affectueux et si bon ; cette femme, qui supporta avec une rare patience les capricieuses exigences de son frère, montra au besoin la plus courageuse et la plus inébranlable fermeté. Frappée dans la plus tendre et la plus pure de ses affections, elle demeura inviolablement fidèle au malheureux Pellisson ; elle prit part aux épreuves de son ami, et ne négligea rien pour le consoler pendant sa captivité. Aucune considération humaine, ni celle de sa fortune, ni celle de sa propre sûreté, ne purent l'empêcher de lui témoigner le dévouement le plus absolu. Au risque

(1) Mlle de Scudéry, citée par M. Cousin, *Société franc.*, vol. II, p. 129.

(2) *Ibid.*, vol. II, p. 139.

même d'attirer sur elle la colère de Colbert ou celle du roi, elle ne craignit pas de donner au prisonnier des preuves touchantes et publiques de la plus vive sympathie. A cette occasion, elle écrivait à Huet, avec l'accent d'une profonde tristesse : « Quoique je ne sois pas ingrate, je souhaite pourtant de ne vous rendre jamais compassion pour compassion ; cela veut dire, en un mot, que je souhaite que la fortune ne vous fasse jamais éprouver une douleur pareille à la mienne : car enfin, monsieur, en une même semaine, j'ai vu un homme illustre qui me protégeoit (1) dans le plus pitoyable état du monde, un fidèle et généreux ami en prison (2), et un autre dans le tombeau. Je compte presque pour rien le renversement de la fortune de M. Pellisson et de la mienne en particulier, quoique ces deux choses s'y trouvent. Mon chagrin a une cause plus noble, et l'amitié toute seule fait l'amertume de ma douleur. Plaignez-moi donc, monsieur, s'il est vrai que vous m'aimez un peu ; et soyez assuré qu'il ne vous arrivera jamais ni joie ni douleur que je ne partage avec vous (3). »

(1) Fouquet.

(2) Pellisson.

(3) Lettre publiée pour la première fois par MM. Rathery et Boutron, *Mlle de Scudéry, sa vie et sa correspondance*, p. 284 ; 1 vol. in-8°. Paris, Techener, 1873. *Manuscrit de Huet*, vol. I., p. 37. En tête, on lit le titre suivant qui a été effacé : *Mlle de Scudéry, à M. Huet, à Caen, en lui annonçant l'arrestation de M. Pellisson.* Cette lettre de Mlle de Scudéry est sans date ; mais elle est évidemment de 1661, époque de la catastrophe de Fouquet. — (Voir dans l'excellent ouvrage de M. Marcou, *Pellisson, étude sur sa vie*, le chapitre intitulé : *Pellisson à la Bastille* (1661-1666), 1 vol. in-8°. Paris, Didier, 1859.)

Mlle de Scudéry s'efforça d'adoucir les maux de Pellisson par le dévouement le plus constant. Ce qu'il y a de vraiment remarquable dans cette conduite, c'est la simplicité avec laquelle elle sacrifiait son repos et sa tranquillité pour venir au secours d'un ami dans le malheur. Mlle de Scudéry ne paraît pas même se douter de ce qu'il y avait là d'admirable; elle ne voit rien que de fort ordinaire dans la fidélité dont elle donnait un si généreux exemple. Les lettres qu'elle écrivait à cette triste époque de sa vie portent la trace douloureuse de ses inquiétudes et de ses agitations; en les lisant, on comprend tout ce que la pauvre femme a dû souffrir, pendant la durée d'un procès dont elle attendit l'issue dans la plus cruelle anxiété. Ce n'est plus alors l'écrivain bel esprit qui, dans des phrases ingénieuses, développait librement sa pensée, et l'entourait de toutes ces guirlandes que la main d'une femme sait disposer avec un art délicat et souvent consommé. Quand elle parle de son attachement pour Pellisson, son langage est si digne et si élevé, l'expression si juste et si éloignée de toute affectation, le ton si vrai et d'une émotion si pénétrante, qu'il est aisé de voir que Mlle de Scudéry n'a pas eu de peine à rendre avec force ce qu'elle sentait si bien. Tel est, en effet, le caractère d'une autre lettre qu'elle écrivait à Huet, et dans laquelle elle faisait part à son savant ami de toutes ses angoisses :

« On se fait honneur en plaignant ses amis malheureux, et on profite de leur infortune en la partageant avec eux; mais le mal est, monsieur, qu'on ne les soulage guère en les plaignant; et, après tout, quand on

a fait ce qu'on peut, on fait ce qu'on doit, et l'on a toujours l'avantage de n'augmenter pas leurs déplaisirs, par le chagrin qu'il y a d'apprendre qu'on a des amis ingrats : car j'appelle de ce nom-là, ces amis insensibles qui ne se laissent point toucher à la douleur, et qui ne prennent jamais de part qu'à la joie de ceux qu'ils aiment le mieux. Pour vous, monsieur, vous avez l'âme trop noble pour en user de cette sorte, et je sens, comme je dois, la bonté que vous avez de vous intéresser si obligeamment à ce qui me touche, et à ce qui regarde un illustre malheureux, qui mérite sans doute votre amitié. Il n'est aucunement coupable d'aucun crime, et la calomnie ne l'accuse même de rien : mais après tout, il est prisonnier, tout son bien est entre les mains du roi, et quand il n'auroit que le malheur de son maître, il seroit toujours bien à plaindre. Je suis bien fâchée, monsieur, de ne vous entretenir que de choses tristes et peu agréables. Mais j'ai si bonne opinion de vous, que je crois que vous ne vous en tiendrez pas importuné, et qu'au contraire vous en estimerez davantage l'amitié que je vous ai promise (1). »

Mlle de Scudéry ne fut pas seulement une femme d'un esprit distingué, elle eut encore un noble cœur; ce fut là ce qui lui attira d'illustres amitiés, et lui gagna l'affection de ceux qui la connurent. Fléchier, venu assez tard à Paris, alors que les beaux jours de l'hôtel de Rambouillet n'étaient plus, et lorsque la plupart de ceux

(1) *Correspondance de Huet*, vol. I, p. 38; Bibliothèque nationale. Lettre publiée par MM. Rathery et Boutron, ouvrage cité, p. 286.

qui firent la gloire de ces réunions se trouvaient dispersés, eut du moins l'avantage de se voir admis dans la modeste maison de Mlle de Scudéry. Peut-être fut-il redevable de cette faveur à son protecteur ordinaire, à Conrart, qui lui donna si souvent des preuves de son amitié. Quoi qu'il en soit, il est permis de croire qu'il aura été conduit au Marais, dans la petite rue de Beauce, et présenté à la maîtresse du logis par l'un ou l'autre de ses amis, Conrart, Chapelain, Huet, qui tous étaient des habitués des célèbres *Samedis*. Qu'il soit allé aux *Samedis*, nous n'avons pas, sur ce point, de preuves positives; il nous semble, cependant, que ce n'est pas sans motif qu'il fait l'éloge de Mlle de Scudéry, dont il resta toute sa vie le fidèle admirateur.

Dans ses *Mémoires sur les Grands-Jours d'Auvergne*, où il a loué Chapelain, il n'a pas manqué non plus l'occasion de louer l'auteur du *Cyrus*. Fléchier savait habilement distribuer les éloges, et s'entendait fort bien à saisir le moment favorable pour exprimer sa reconnaissance : un compliment délicat, finement tourné et glissé à propos, telle était la monnaie dont il payait les égards qu'on avait pour lui. Retiré à Clermont, et fatigué « d'entendre parler de procès et de crimes », il cherchait, au sein d'agréables compagnies, le moyen d'échapper à l'ennui que fait naître inévitablement un séjour long et forcé dans une ville de province. Dans ces réunions, formées presque uniquement de Messieurs *des Grands-Jours* et de leurs femmes, on causait de tout, et particulièrement de Paris, dont on s'entretenait presque toujours, afin de se dédommager quelque peu du chagrin de l'avoir

quitté. Dans cette société, le mieux reçu était naturellement celui ou celle qui avait le plus de nouvelles à donner de *la grand'ville*, qui avait une lettre agréable à montrer, quelque jolie anecdote à citer, ou des vers nouveaux à faire connaître.

A cet égard, si du moins nous en jugeons par ses *Mémoires*, Fléchier ne souffrait pas de concurrents. C'est toujours lui qui est le mieux instruit, c'est lui qui reçoit de Paris les nouvelles les plus piquantes. Un fait curieux vient-il de se passer? on le lui communique aussitôt; une pièce vient-elle de paraître? on lui en envoie sans retard une copie. Il vient la lire avec empressement à la petite colonie parisienne, qui, à son tour, l'apprécie, la commente, l'approuve ou la blâme, et en fait un instant la matière de ses causeries. C'est surtout quand arrivait quelque poésie d'un auteur déjà connu, qu'on était heureux, car alors, au plaisir d'admirer un poète, se joignait celui de louer un ami. Le plus souvent, c'était à Fléchier que l'on était redevable de ces surprises, qui permettaient de parler des amis absents, de faire valoir leur mérite et de vanter leurs talents. Mlle de Scudéry vient de composer quelques vers « sur le sujet d'une tubéreuse que le roi avait dans sa chambre ». A peine a-t-il reçu de Paris cette *petite poésie*, qu'il se hâte de venir la montrer, ayant bien soin d'ajouter cette appréciation bienveillante à l'adresse de l'auteur : « Elle fait parler cette fleur, dit-il, le plus galamment du monde. » Tout le cercle alors d'applaudir, de louer les vers de Mlle de Scudéry, et d'accepter le jugement de Fléchier qui, d'ailleurs, n'avait pas à redouter de contradic-

teurs dans une assemblée qui partageait si complètement ses goûts littéraires.

La conversation une fois engagée sur Mlle de Scudéry, on ne quitte pas brusquement une si *illustre personne*, on cause de ses autres ouvrages; et, comme le sujet ne déplaît pas, on se laisse aller à raconter une anecdote plaisante dont elle avait été le principal personnage. Ce délicieux récit de Fléchier, semé de traits vifs et spirituels, est certainement l'un des plus amusants parmi tous ceux que renferment les *Mémoires sur les Grands-Jours d'Auvergne*. Le narrateur n'est pas fâché de s'étendre quelque peu au sujet de Mlle de Scudéry : il y a là une intention qui, pour être assez bien dissimulée, ne doit pas nous échapper. Afin de mieux faire accepter ses éloges, et pour leur donner un caractère plus marqué de sincérité, Fléchier a l'air de ne pas prendre garde que sous ses paroles se cache un compliment : tactique habile et délicate, que notre gracieux écrivain aimait à employer. Malgré le voile jeté si discrètement sur sa pensée, il savait bien que l'on devinerait sans trop de peine ce qu'il ne disait qu'à voix basse et à demi-mot, et que la flatterie, pour être adroitement déguisée, n'en irait pas moins à son adresse. D'autre part, sa modestie se trouvant à couvert, il était plus à l'aise pour louer. Voulait-on le remercier et se montrer reconnaissant de l'éloge accordé? il pouvait s'excuser humblement avec le ton d'un homme qui avait parlé avec franchise, qui avait dit simplement la vérité, sans songer à se rendre agréable. Ce n'est pas sans quelque intention secrète, qu'à l'occasion d'une *petite poésie*, Fléchier se

met à parler avec tant de plaisir de Mlle de Scudéry.

Un jour, selon l'ordinaire, on était réuni chez M. de Caumartin. Dans le salon de l'aimable magistrat, se trouvent Messieurs des *Grands-Jours*, la plupart de leurs femmes, et, peut-être même, les principaux de la ville, avec quelques membres de la noblesse du pays. On est las « d'entendre parler de procès et de crimes »; et, comme le dit Fléchier, on ne serait pas fâché de trouver *des conversations plus douces et plus divertissantes*. « Nous parlâmes donc d'abord de l'esprit des personnes qui en font profession, et d'une infinité de dames et demoiselles de Paris qui en ont infiniment, et qui font voir que l'esprit est de tout sexe, et qu'il ne manque rien à la plupart des filles pour être savantes, que l'usage de se faire instruire et la liberté de savoir. » Puis, la causerie continue sur ce sujet, la discussion s'engage ; *une dame de la compagnie*, prenant la défense des femmes, montre que la nature, bien qu'elle leur ait donné la beauté, ne leur a pas retranché pour cela la raison, et que cette dernière n'est pas le privilège exclusif des hommes. Ce petit débat terminé, Fléchier prend la parole, et commence son récit qu'il amène naturellement, avec une naïveté apparente.

« Je leur montrai là-dessus, dit-il, une petite poésie que je venois de recevoir de Paris, qui étoit de la façon de Mlle de Scudéry, sur le sujet d'une tubéreuse que le roi avoit dans sa chambre. Elle fait parler cette fleur le plus galamment du monde; se mettre au-dessus de toutes les autres fleurs, se moquer des palmes et des lauriers, et publier avec fierté la bonté que Sa Majesté a de la souffrir

auprès de lui. Cela fit que nous parlâmes des romans de Sapho (1), et d'une aventure plaisante qui lui arriva à Lyon, lorsqu'elle revenoit à Paris, et à M. de Scudéry, son frère (2). On leur avoit donné une chambre dans l'hôtellerie, qui n'étoit séparée que d'une petite cloison d'une autre chambre où l'on avoit logé un bon gentilhomme d'Auvergne, si bien qu'on pouvoit les entendre discourir. Ces deux illustres personnes n'avoient pas grand équipage; mais ils traînoient partout avec eux une troupe de héros qui les suivoient dans leur imagination; et quoiqu'ils allassent à petit bruit, ils avoient toujours dans l'esprit de grandes aventures. Quoiqu'ils n'eussent qu'à compter avec leur hôte, ils avoient de grandes affaires à démêler avec les plus grands princes du monde; si bien que leur conversation la plus ordinaire étoit un conseil d'Etat; et, sans s'émouvoir, ils faisoient le procès aux plus redoutables princes. Durant quinze jours qu'ils furent en chemin, ils firent donner je ne sais combien de batailles. Qu'il est beau de voir toutes les intrigues d'un siècle passer par l'imagination de deux personnes qui font le destin de ceux qui faisoient autrefois celui du monde! Dès qu'ils furent arrivés à Lyon, et qu'ils eurent pris une chambre dans l'hôtellerie, ils reprirent leurs discours sérieux, et tinrent conseil s'ils devoient faire mourir l'un des héros de leur histoire; et, quoiqu'il n'y eût qu'un frère et une sœur à opiner, les avis furent partagés. Le frère, qui a l'humeur un peu plus guerrière, concluoit d'abord à la

(1) C'est le nom que l'on donnait à Mlle de Scudéry; elle s'appelle ainsi elle-même dans *le Cyrus*.

(2) George de Scudéry; nous en avons dit un mot plus haut.

mort; et la sœur, comme d'une complexion plus tendre, prenoit le parti de la pitié, et vouloit bien lui sauver la vie. Ils s'échauffèrent un peu sur ce différend, et Sapho étant venue à l'autre avis, la difficulté ne fut plus qu'à choisir le genre de mort. L'un crioit qu'il falloit le faire mourir très cruellement; l'autre lui demandoit par grâce de ne le faire mourir que par le poison. Ils parloient si sérieusement et si haut, que le gentilhomme d'Auvergne, logé dans la chambre voisine, crut qu'on délibéroit sur la vie du roi; et ne sachant pas le nom du personnage, prit innocemment le héros du temps passé pour celui d'un autre, et fit un attentat d'un divertissement imaginaire. Il s'en va faire sa plainte à son hôte, qui, ne prenant point ce fait pour une intrigue de roman, fit appeler les officiers de la justice pour informer sur la conjuration de ces deux inconnus. Ces messieurs, qui croient qu'ils ont seuls le pouvoir de faire mourir, se saisirent de leurs personnes; et jugeant à leur mine et à la tranquillité de leur esprit qu'ils n'étoient point si entreprenants qu'on les figuroit, leur firent la grâce de les interroger sur-le-champ, s'ils n'avoient point eu quelque grand dessein depuis leur arrivée : M. de Scudéry répondit que oui; s'ils n'avoient point menacé la vie du prince de mort cruelle ou de poison : il l'avoua; s'ils n'avoient pas concerté ensemble le temps et le lieu : il tomba d'accord; s'ils n'alloient point à Paris pour exécuter et pour mettre fin à leur dessein : il ne le nia point. Là-dessus, on leur demanda leurs noms; et ayant ouï que c'étoient M. et Mlle de Scudéry, ils connurent bien qu'ils parloient plutôt de Cyrus et d'Ibrahim que de Louis, et qu'ils n'avoient d'autre dessein que de

faire mourir en idée des princes morts depuis longtemps. Ainsi leur innocence fut reconnue; ces messieurs se retirèrent après leur avoir demandé pardon, chargés de honte et pleins de respect, et ceux qui faisoient le procès aux héros donnèrent grâce à ces hommes simples (1). »

Nous avons dit que Fléchier fut un admirateur de Mlle de Scudéry. A défaut d'autres preuves, quelques lettres répandues çà et là dans la correspondance de l'évêque de Nîmes suffiraient pour le démontrer avec évidence. Formules d'adulation, direz-vous peut-être, louanges banales d'un écrivain qui prodigue les compliments afin d'en recevoir à son tour; mais suspecter ici la bonne foi de Fléchier, nous paraîtrait d'assez mauvais goût: ses préférences littéraires, comme ses relations avec Mlle de Scudéry, nous portent à croire que son admiration et ses éloges étaient parfaitement sincères. L'auteur du *Cyrus* lui ayant envoyé quelques-uns de ses ouvrages, voici ce qu'il lui écrit : « Ces derniers, dit-il, m'ont paru si remplis de cet esprit sage et poli qui règne dans tout ce que vous écrivez, que je les lus autant pour mon instruc-

(1) *Mémoires de Fléchier sur les Grands-Jours d'Auvergne*, p. 61. Ce récit a fourni à MM. Scribe et Delestre-Poirson, le sujet d'un vaudeville intitulé : *l'Auberge* ou *les Brigands sans le savoir*, 1812. Voyez, Pièces justificatives XVI, une scène amusante de ce vaudeville. — Même anecdote dans P. L. Courrier; *Œuvres complètes*, p. 274, 1 vol. in-4°, Didot, 1861. Lettre du 1er novembre 1807, datée de *Résina, près Portici*. Le célèbre pamphlétaire connaissait-il la narration de Fléchier? Nous inclinons à le croire, tant les deux récits se ressemblent; il y a toutefois une différence : dans le récit de Fléchier, il s'agit de savoir comment on tuera *un héros de roman*; et, dans la lettre de P. L. Courrier, comment on tuera *un chapon*.

tion que pour mon plaisir. Il n'y a point de discours plus utiles, de pensées plus justes, d'expressions plus nobles, de connoissance du monde plus étendue, et de morale plus raisonnable (1). »

Devenu évêque de Lavaur, le prélat ne répudia pas ses affections d'autrefois, et demeura toujours fidèle à son admiration pour Mlle de Scudéry, dont il recevait avec joie *les dernières Conversations*. L'éloge va trop loin peut-être; certain passage en particulier rappelle assez exactement l'enthousiasme excessif de Mascaron (2). Mais c'est vraiment la gloire de Mlle de Scudéry, d'avoir su, dans un genre frivole et gâté par tant d'autres écrivains, développer des sentiments assez purs et des idées assez généreuses pour mériter l'approbation d'évêques également recommandables par leurs lumières et leurs vertus.

Fléchier était si satisfait des *Conversations* de Mlle de Scudéry (3), qu'il se déclarait tout disposé à les distribuer dans son diocèse, et à les indiquer aux prédicateurs *comme un bon modèle de morale*. Il faut l'avouer, ce n'est pas ce que l'on pourrait dire aujourd'hui de la

(1) *Œuvres complètes de Fléchier*, vol. X, p. 358. Cette lettre, datée de Versailles, sans indication d'année, ne porte pas le nom de la personne à laquelle elle fut adressée. On lit seulement en tête : *à Mademoiselle de* ***. Mais il suffit de lire la lettre tout entière, pour se convaincre qu'il ne peut être question ici que de Mlle de Scudéry.

(2) Le 12 octobre 1672, Mascaron écrivait à Mlle de Scudéry : « L'occupation de mon automne est la lecture de *Cyrus*, de *Clélie* et d'*Ibrahim*. J'y trouve tant de choses propres pour réformer le monde, que je ne fais point difficulté de vous avouer que, dans les sermons que je prépare pour la cour, vous serez à côté de saint Augustin et de saint Bernard. »

(3) *Conversations sur divers sujets*, 1680-1692; 10 vol. in-12.

plupart des romans qui, dans ces derniers temps, ont fait le plus de bruit parmi nous, et qui ont valu à leurs auteurs réputation et fortune. « La négligence du messager de Toulouse, et le séjour de plus de deux mois que j'ai fait à Nîmes pour l'assemblée des États de cette province, ont bien retardé, mademoiselle, et la joie que j'ai eue de recevoir de vos dernières conversations (1), et le plaisir de les lire, et celui de vous remercier. Il me falloit une lecture aussi délicieuse que celle-là pour me délasser des fatigues d'un voyage, pour me guérir de l'ennui des mauvaises compagnies de ce pays-ci, et pour me faire goûter le repos, où la rigueur de la saison et la docilité de mes nouveaux convertis me retiennent dans ma ville épiscopale. En vérité, mademoiselle, il me semble que vous croissez toujours en esprit. Tout est si raisonnable, si poli, si moral, et si instructif dans ces deux volumes que vous m'avez fait la grâce de m'envoyer, qu'il me prend quelquefois envie d'en distribuer dans mon diocèse, pour édifier les gens de bien et pour donner un bon modèle de morale à ceux qui la prêchent. Les louanges du roi sont partout si finement insérées, qu'il s'en feroit, en les recueillant, un excellent panégyrique. Recevez donc, mademoiselle, avec mon remerciement, les louanges que vous

(1) Il devait y avoir dans le texte original : *de recevoir vos dernières conversations*. Mlle de Scudéry fit paraître un ouvrage intitulé : *Conversations sur divers sujets*. Paris, 1680, 2 vol. in-12. Mais ici, il ne peut guère être question de cet ouvrage, attendu que la lettre de Fléchier est de 1685 ou 1686 au plus tard. De 1680 à 1692, Mlle de Scudéry publia d'autres volumes sous les titres de *Conversations nouvelles, Conversations morales, Entretiens de morale*, en tout 10 vol. in-12. C'est de l'un de ces derniers ouvrages que Fléchier veut parler.

donne un homme relégué dans une province, qui n'a pas encore perdu le goût de Paris, qui vous conserve toujours la même estime qu'il a eue toute sa vie pour vous, et qui est très parfaitement, mademoiselle, votre, etc... (1). »

En 1694, Mlle de Scudéry était arrivée à l'extrême limite de la vie (2). Le célèbre prélat, déjà vieux lui-même à cette époque, et n'ayant plus, ce semble, aucun intérêt à donner des éloges, adressait à la noble femme les mêmes compliments qu'autrefois, et lui écrivait encore avec l'accent d'une admiration que le temps n'avait pas refroidie : « J'ai reçu, mademoiselle, au retour d'un assez long voyage que j'ai fait en Poitou, les vers de M. de Bétoulaud et les vôtres que vous m'avez fait la grâce de m'envoyer. Les sujets en sont nobles et agréables, les expressions et les pensées dignes des sujets, et vous répandez l'un et l'autre toute la politesse et toute la fleur de l'esprit dans ces petites poésies qui sont d'un très bon goût, et qui méritent d'être lues de tous ceux qui cultivent ou qui aiment les belles-lettres (3). »

Ce fut pendant son séjour à Paris, que Fléchier eut l'avantage de connaître Mlle de Scudéry, et de nouer avec elle des relations, qui ne furent pas brisées entièrement,

(1) *Œuv. compl. de Fléchier*, vol. X, p. 358. Cette lettre est sans indication d'année; datée de Lavaur, le 26 décembre. Fléchier fut nommé à Lavaur, le 12 novembre 1685 ; nommé plus tard à l'évêché de Nîmes, il prit possession de son nouveau siège au mois d'octobre 1687. Cette lettre est donc du 26 déc. 1685 ou 1686. — Citée à tort comme inédite par MM. Rathery et Boutron, p. 473.

(2) Née en 1607, elle avait à cette époque, quatre-vingt-sept ans.

(3) *Œuvres de Fléchier*, vol. X, p. 64. Cette lettre porte la date suivante : *à Nîmes, ce* 16 *novembre*, 1694.

lorsque des fonctions nouvelles le forcèrent de quitter Paris et la cour. Mais de ces rapports suivis, de cet échange de lettres, faut-il conclure qu'il ait été réellement au nombre des vrais amis de Mlle de Scudéry ? Nous ne le pensons pas, si nous en jugeons, du moins, par le ton des lettres que nous avons citées. Le langage de Fléchier, en général plus respectueux que familier, dans lequel il est facile de remarquer plus de réserve que d'abandon, nous semble indiquer assez clairement la nature de leurs rapports et le genre de leur liaison. Arrivé seulement à Paris en 1659, et encore inconnu au moment où Sapho était dans tout l'éclat de sa réputation, Fléchier, d'ailleurs modeste, peu avide de renommée et de bruit, ne ne dut pas occuper tout d'abord, dans les réunions du *Samedi*, les premières places, réservées, on le comprend, à des personnages alors plus illustres : Conrart, Pellisson, Montausier ou Chapelain.

Ce qui nous paraît probable, c'est que Mlle de Scudéry accueillit le jeune provincial avec beaucoup de bienveillance, qu'elle estima le poète dont on vantait déjà publiquement la finesse et l'agrément, mais sans cesser toutefois de traiter en protégé, plutôt qu'en ami, celui qu'on venait de lui recommander. Et plus tard, lorsque célèbre lui-même (1), il eût pu, sans trop d'orgueil, prétendre à l'amitié de Mlle de Scudéry, celle-ci était déjà assez avancée en âge, et, dès lors, les égards qu'il devait à la vieillesse lui imposaient une réserve qui rendait toute intimité presque impossible. Fléchier eut d'excellentes rela-

(1) Sa première oraison funèbre est de 1672.

tions avec Mlle de Scudéry, mais des relations assez semblables à celles qu'il eut avec Conrart et Chapelain, qui, au fond, furent moins ses amis que ses conseillers et ses maîtres, et n'oublièrent jamais que le brillant orateur, avant d'arriver à la gloire, avait été autrefois leur protégé. Une fois pris, le pli dut rester : il est rare qu'un élève, quelle que soit d'ailleurs la réputation qu'il acquiert dans la suite, ne conserve pas, à l'égard de ceux qui l'ont formé ou qui ont dirigé ses premiers pas dans le monde, une respectueuse déférence, unique récompense bien souvent de soins dévoués et de services rendus.

CHAPITRE VIII

Les amies de Fléchier (suite). — De la compagnie des femmes en général. Ce que Fléchier en pensait. Opuscule attribué à Fléchier : *Réflexions sur le caractère des hommes*. Goût de Fléchier pour ces compagnies honnêtes et distinguées. — Marie Dupré. Son goût pour l'étude. Ce qu'en dit Somaize, dans *le Grand dictionnaire des Précieuses*. Ses amis : Bussy-Rabutin, le P. Rapin, Mlle Descartes, Huet, Conrart. — Du ton galant au dix-septième siècle. — Le ton galant s'allie très bien à la gravité des idées. Correspondance de Mlle Dupré avec Bussy-Rabutin. Elle ne fait nullement étalage de savoir. Son affection pour Pellisson. Elle est en relation avec Bossuet. Ce que Huet dit de Mlle Dupré dans ses *Mémoires*.

C'est dans le cercle de Mlle de Scudéry, dans les réunions de la rue de Beauce, que nous allons trouver les vraies amies de Fléchier, femmes distinguées, douées de qualités remarquables, sinon supérieures, avec lesquelles il vécut sur le pied d'une familière égalité. Les unes et les autres, fort connues de leur temps et vantées pour les grâces de leur esprit, sont à peu près entièremet oubliées aujourd'hui ; c'est à peine si le nom d'une seule d'entre elles est parvenu jusqu'à nous. Qu'il nous soit permis de faire connaître ces aimables personnes : nous nous appliquerons à déterminer avec le plus de précision possible les rapports que Fléchier eut à la fois avec Mlle Dupré et sa spirituelle amie Mlle de la Vigne. Sur Mme Des Hou-

lières et sa fille, Thérèse Des Houlières, l'amie préférée de notre orateur, nous avons donné ailleurs des détails particuliers. Toutes, elles fréquentèrent les *Samedis* de Mlle de Scudéry; c'est là, peut-être, que commencèrent ces diverses liaisons qui rendent si attrayante cette partie de la vie littéraire de Fléchier. De chez Mlle de la Vigne, à qui il venait lire ses vers latins, on peut le suivre chez Mlle Des Houlières, auprès de laquelle, grave aumônier de la Dauphine, il venait se reposer de ses travaux, causer gaiement et sans façon, après avoir mis de côté toute étiquette de cour : entretiens charmants, libres et variés, causeries intimes que nous avons recueillies et écoutées avec plaisir, et que nous allons répéter, au risque de passer pour indiscret. Parmi ces femmes, recommandables par les qualités de l'esprit et par l'élévation des sentiments, Fléchier trouva une société délicieuse, *cour choisie*, qu'il aurait pu appeler, comme celle de l'*incomparable Arthénice*, « modeste sans contrainte, savante sans orgueil, polie sans affectation (1) ».

Fléchier, tout en prescrivant à cet égard de sages précautions, aima la compagnie des femmes, de celles qui ont assez de mérite et de vertu, pour que l'on puisse tirer quelque utilité de leur commerce. Dans un écrit qu'on lui a longtemps attribué, et qui a été publié dans ses œuvres, nous rencontrons l'expression fidèle de l'opinion qu'il avait lui-même sur un sujet aussi délicat. Cet ouvrage ne lui appartient pas; il est « d'un ecclésiastique

(1) Fléchier, *Oraison funèbre de Mme de Montausier*, vol. IV, p. 7.

de son temps et de son école »; mais, en le lisant, il est facile de reconnaître dans le langage du disciple les idées du maître (1). S'il faut éviter avec soin les femmes frivoles, joyeuses ou coquettes, dans la société desquelles « il y a toujours plus à perdre qu'à gagner », d'un autre côté, on ne blâme pas le moins du monde des relations fondées sur l'honnêteté et les convenances.

Nous ne voyons pas l'inconvénient qu'il pourrait y avoir à visiter des femmes comme celles dont on nous parle, *distinguées par leur vie exemplaire*, et dont la conversation, si nous en croyons l'auteur, « fait plus d'effet qu'un sermon d'une heure ». Dans ce petit ouvrage que nous avons lu avec plaisir, nous dirons même avec profit, cette distinction est établie avec la plus grande netteté; mais l'auteur évite de tomber dans une sévérité excessive, et admet qu'il y a encore d'autres personnes d'une vertu

(1) Cet opuscule, semé d'observations justes et sages, exprimées souvent avec une grâce délicate, se trouve dans le volume neuvième des *Œuvres complètes de Fléchier*, p. 237. M. Barbier a démontré, *Dictionnaire des anonymes*, vol. III, p. 170, que ce n'est pas Fléchier, mais un abbé Goussault qui est l'auteur de ce livre. L'ouvrage, d'abord publié à Paris, parut sans nom d'auteur sous le titre suivant : *Réflexions sur les défauts ordinaires des hommes et sur leurs bonnes qualités*, 1 vol. in-12, 1692. Mais plus tard, un libraire de Maëstricht reproduisit le livre de Goussault sous ce titre : *Réflexions sur les différents caractères des hommes, par M. E. F., évêque de N.*, 1714, in-12. En 1715, l'abbé Fléchier, chanoine de la cathédrale de Nîmes, à la suite des *Lettres* du prélat, inséra ces *Réflexions* qu'il croyait réellement de son oncle. En 1782, l'abbé Ducreux les imprima lui aussi dans les *Œuvres complètes de Fléchier*; et c'est ainsi que s'était généralement accréditée l'erreur que nous relevons. Voir sur cet ouvrage de l'abbé Goussault, le jugement favorable qu'en a porté M. Sainte-Beuve; Introduction aux *Mémoires sur les Grands-Jours d'Auvergne*, p. XII et suiv.

moins haute, que l'on peut cependant utilement fréquenter. « Plusieurs autres dames, nous dit-on, se font remarquer par leur mérite et par leur esprit. Ces dames, réglées dans leurs mœurs et établies dans une piété solide, sans en faire néanmoins si hautement profession, méprisent les bagatelles du siècle, et ne s'attachent qu'à ce qui peut contenter l'esprit et l'élever de plus en plus. On en voit quelques-unes parmi elles avoir le goût aussi bon, aussi délicat que ceux qui ont beaucoup d'étude et que les entretiens avec les savants ont rendus habiles et amateurs des belles choses. Le moyen de ne se pas plaire avec les dames de cette distinction? Le moyen de n'en pas aimer la conversation et la compagnie? Il n'y a rien à craindre pour le cœur dans ces sortes de commerce. Tout y est pour l'esprit; l'esprit en est le doux et agréable lien. Qui voudroit se priver du commerce des dames considérées de l'une ou de l'autre de ces manières, se priveroit, d'une part, d'un véritable bien, et de l'autre, d'un plaisir innocent, honnête, et qui produit mille bons effets (1). »

La société de femmes de ce caractère, loin de paraître dangereuse à l'auteur, lui semble au contraire très utile; c'est, pour nous servir de ses expressions, *une bonne école* à laquelle il renvoie un jeune homme apprendre à devenir plus honnête, c'est-à-dire, dans le sens qu'avait ce mot au dix-septième siècle, plus loyal, plus obligeant et plus poli. « Il y a une certaine manière de vivre avec les femmes que l'on peut voir, qui

(1) *Réflexions sur les différents caractères des hommes*; ch. XVII : *Du commerce avec les femmes. Œuvres complètes de Fléchier*, vol. IX, p. 308.

en rend le commerce agréable. Et quelle est cette manière, sinon celle de l'honnêteté et de la bienséance? On va souvent voir une dame, parce qu'il y a toujours compagnie chez elle; que c'est un réduit de gens d'esprit et de qualité; qu'on y parle toujours de bonnes choses, ou au moins d'indifférentes; que l'on se fait connoître, et que l'on se met sur un pied à se passer de jeu et de comédie, qui sont les plus ordinaires occupations des gens du siècle qui n'ont rien de mieux à faire. C'est une bonne école pour un jeune homme que la maison d'une dame de ce caractère. Il y prend l'esprit d'un honnête homme, d'un homme qui ne pense qu'à se faire de louables habitudes, d'un homme enfin qui veut ressembler aux gens de mérite et de distinction qu'il y trouve (1). » Fléchier n'a pas écrit ces charmantes pages, mais il a pu fort bien les inspirer, lui qui, dans l'oraison funèbre de Mme de Montausier, parle avec admiration des réunions de Mme de Rambouillet, « de ces cabinets que l'on regarde encore avec tant de vénération », et qui étaient le rendez-vous de *tant de personnes de qualité et de mérite*. Fléchier, comme la plupart des hommes de son temps, à l'exemple de Huet, de Conrart ou de Montausier, aima *les compagnies* des femmes distinguées par leur esprit et leurs vertus; il rechercha leur société, et ne crut pas compromettre la dignité de son caractère en donnant son amitié à celles qui lui parurent dignes de l'obtenir.

Il se forma ainsi un petit cercle d'amies intimes, heu-

(1) *Œuvres complètes de Fléchier*, vol. IX, p. 310.

reuses de le recevoir, et auprès desquelles il se rendait volontiers, dès que ses travaux ou ses fonctions à la cour lui en laissaient le loisir. Privé de leur société, obligé de vivre loin d'elles, en quelque endroit qu'il se trouvât, qu'il fût à Versailles ou à Fontainebleau, qu'il vécût en Auvergne ou qu'il suivît la cour dans ses voyages (1), il aimait à recevoir de leurs nouvelles. Nous le voyons songer à ses amies jusqu'au milieu des montagnes, alors qu'il est comme enseveli dans Clermont, l'une des plus désagréables villes de France, à son avis. Au sein de cette triste ville, Fléchier se délassait comme il pouvait, et cherchait, surtout dans ses souvenirs de Paris, un remède aux ennuis inévitables de la vie de province, vie tranquille, il est vrai, mais souvent bien fatigante par son uniforme tranquillité. D'ici, il nous semble le voir encore : il est à Clermont, retiré dans la maison qu'il occupe, et d'où il peut voir « une fort agréable campagne, et des montagnes en éloignement qui font une belle perspective (2) ». Etranger au fracas des *Grands-Jours*, peu préoccupé du trouble qu'occasionne dans la ville l'arrivée des magistrats redoutés, paisible et rêveur dans sa chambre d'où il voit blanchir les montagnes, regardant les neiges du coin de son feu, ravi d'être bien chaud et de voir l'hiver à deux lieues de lui (3), il pense à ses anciennes amies, il regrette tris-

(1) En 1680, Fléchier suit la cour en Flandre en qualité d'aumônier de la Dauphine ; en 1681, du 1er octobre au 16 novembre, il accompagne Louis XIV en Alsace.

(2) *Mémoires sur les Grands-Jours d'Auvergne*, p. 85.

(3) « Je prenois plaisir quelquefois de voir de ma chambre blan-

tement de ne pouvoir partager leurs plaisirs et se mêler à leurs conversations.

Que faire alors pour se consoler, si ce n'est de parler de leur mérite, et de faire leur éloge toutes les fois qu'il en trouve l'occasion? Nous ne croyons pas nous tromper, c'est bien de ses amies que Fléchier veut nous entretenir, et c'est à elles que s'adresse son compliment, lorsqu'il écrit dans ses *Mémoires sur les Grands-Jours* : « Nous parlâmes tout d'abord de l'esprit des personnes qui en font profession, et d'une infinité de dames et demoiselles de Paris, qui en ont infiniment, et qui font voir que l'esprit est de tout sexe, et que rien ne manque à la plupart des filles pour être savantes, que l'usage de se faire instruire et la liberté de savoir (1). » Dans un autre passage de ces *Mémoires*, il avoue qu'il a du goût pour les *bonnes compagnies*, et qu'il trouve beaucoup de charme à fréquenter une société polie : « C'est une chose agréable, dit-il, que la conversation; mais il faut un peu de promenade au bout, et je ne trouve rien de plus doux que de prendre un peu l'air de la campagne, après avoir passé quelques heures d'entretien dans la chambre (2). »

Où Fléchier connut-il ces *dames et demoiselles de Paris*, qui, selon lui, avaient infiniment d'esprit? Ce fut probablement dans les réunions de Mlle de Scudéry. Pour

chir les montagnes; et, regardant les neiges du coin de mon feu, j'étois ravi d'être bien chaud et de voir l'hiver à deux lieues de moi. » (*Mémoires sur les Grands-Jours d'Auvergne*, p. 86.)

(1) *Mémoires sur les Grands-Jours d'Auvergne*, p. 60.

(2) *Ibid.*, p. 64.

ce qui regarde Mlle Dupré et Mlle de la Vigne, peut-être Conrart ne fut-il pas étranger à cette liaison. Ami de l'une et de l'autre, l'obligeant secrétaire de l'Académie française aura présenté Fléchier à ces deux aimables précieuses, comme il le présenta à Montausier, à Chapelain et à Mlle de Scudéry. Ce n'est là qu'une conjecture, mais qui est assez vraisemblable, si on réfléchit que Conrart, par une bienveillance toute particulière, semble avoir voulu que ses amis devinssent aussi ceux de son protégé.

Qu'était-ce donc que ces deux jeunes femmes, fort connues de leur temps à Paris, en relation avec les personnages les plus célèbres de l'époque, et dont l'éloge se trouve dans un grand nombre d'écrits contemporains? Marie Dupré naquit, nous dit-on, à Paris, *vers le milieu du dix-septième siècle* (1). Elle était nièce de Desmarets de Saint-Sorlin, appelé *le plus fou parmi les poètes et le plus poète parmi les fous*, propos qui a fait dire à un spirituel critique de nos jours : « Quand on considère quelques traits de sa vie, on admet la première partie de la définition; en lisant ses œuvres, on ne saurait souscrire à la seconde (2). » Heureusement la nièce, qui avait plus de raison que son oncle, ne paraît

(1) *Histoire littéraire du siècle de Louis XIV*, par l'abbé Lambert, vol. III, p. 11. Pour l'orthographe de ce nom, nous suivons celle que l'on trouve dans les manuscrits de Conrart, dans Somaize, dans les lettres de Fléchier et dans l'abbé Lambert. Bussy-Rabutin, écrit ce nom tantôt en deux mots séparés : *du Pré*, et tantôt *Dupré* en un seul mot.

(2) H. Rigault, *Querelle des anciens et des modernes*, ch. VII, p. 85. Vol. I des *Œuvres complètes*.

pas avoir partagé ses folles idées. Douée d'une intelligence vraiment remarquable, elle se rendit familière la connaissance du latin et du grec, s'appliqua même à la philosophie, et fit si bien que, dans un temps où Descartes comptait partout un grand nombre de disciples et d'admirateurs, elle mérita d'être surnommée *la Cartésienne* (1).

Somaize, qui l'a placée dans son *Grand dictionnaire des précieuses*, donne sur sa personne, sur la tournure de son esprit, quelques détails utiles à connaître. « Comme je ne l'ay veue qu'une fois en passant, dit Somaize, je ne voudrois pas asseurer que ce fût une beauté achevée; mais je suis certain qu'elle est plus belle que laide, et que ses yeux pourroient faire des conquestes sans le secours de son esprit. Ainsi, il est bien naturel de dire qu'elle a des amants, puisqu'il n'est rien de si conforme à la nature que d'aimer; mais comme l'amour n'est pas la partie la plus absolument nécessaire à une précieuse, et que c'est assez qu'elle en sçache ce qu'il en faut pour soustenir la conversation, je ne parleray ny de ses amours ny de ses amans, ne voulant pas même asseurer qu'elle ayt jamais rien aimé. Je diray seulement d'elle qu'elle fait profession ouverte de sciences, de lettres, de vers, de romans et de toutes les choses qui servent d'entretien ordinaire à celles qui sont précieuses. Quand je dis qu'elle fait profession, je n'entends

(1) Pour tous ces détails, voir : *Histoire littéraire du siècle de Louis XIV*, par l'abbé Lambert, vol. III, livre IX, p. 11. — Moréri, *Dictionnaire historique*, article Dupré; vol. IV, in-f°. Paris, 1759.

pas seulement qu'elle lit, mais encore qu'elle compose, ce qui est très constant, puisque ses vers sont comparez à ceux de nos meilleurs écrivains (1). »

M. Ch. Livet se demande avec quelque embarras, quelle peut être cette Mlle Dupré dont parle ici Somaize? Pour nous, à ces différents traits, il nous semble reconnaître la *Dynamise* de Jean de la Forge, cette demoiselle Dupré, qui « écrit joliment en prose et en vers, et est nièce du fameux M. Desmarets (2) ». En effet, cette précieuse qui, selon Somaize, fait profession ouverte de science, de lettres et de vers, a une singulière ressemblance avec Mlle Dupré, distinguée « par la grande connoissance qu'elle eut de toutes les parties qui composent la belle littérature (3) », également louée pour l'élégance de sa prose et la facilité de ses vers, et amie de Mlle de Scudéry, de Conrart, de Pellisson, de Huet, du P. Rapin et de Fléchier. Toutefois, en lisant certain passage de l'article de Somaize, on pourrait croire qu'il s'agit d'une autre demoiselle Dupré; mais il suffit d'expliquer les paroles de l'auteur du *Dictionnaire des précieuses*, pour faire disparaître toute difficulté à cet égard.

Celle dont Somaize trace le portrait a de nombreux adorateurs qu'elle écoute assez volontiers. Pris à la lettre,

(1) *Dictionnaire des Précieuses*, vol. I, p. 68, et vol. II, p. 225; Edit. Ch. Livet, 2 vol. in-12. Paris, Paul Jannet, 1856. Somaize appelle Mlle Dupré : *Diophanise, seconde du nom.* — Elle demeurait, nous dit Somaize, *dans le circuit des Saliens*, c'est-à-dire au cloître Saint-Germain-l'Auxerrois : c'est aujourd'hui la rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois.

(2) Voy. M. Ch. Livet : Clef historique et anecdotique du *Grand dictionnaire des Précieuses*, vol. II, p. 225.

(3) L'abbé Lambert, *Histoire littéraire du siècle de Louis XIV.*

ces mots ne conviendraient nullement à l'amie de Mlle de la Vigne, qui se vante constamment d'avoir échappé aux traits de l'amour. Evidemment, Somaize entend par là ces galanteries à la mode, que se permettaient alors les femmes les plus honnêtes, galanteries qui laissaient le cœur parfaitement libre et dont l'esprit seul faisait tous les frais. C'est là d'ailleurs ce que l'auteur semble supposer, quand il ajoute : « Je ne parlerai ni de ses amours ni de ses amans, ne voulant pas même assurer qu'elle ait jamais rien aimé. » Ce dernier trait est parfaitement conforme au caractère de Mlle Dupré. Voyant une personne se marier à l'âge de *quarante-cinq ans*, sans biens, sans beauté et sans esprit, elle écrivait, à cette occasion, à Bussy-Rabutin : « Sans mentir, l'amour est bien aveugle ; n'ai-je pas raison de le mépriser ? Ce qui m'aide encore à me sauver de ses pattes, c'est l'exemple de tous ceux et celles à qui il fait faire tant de sottises. A sa place, j'ai rempli mon cœur d'amitié, et je ne m'en trouve guère mieux ; car, quand je perds quelqu'un que j'aime, je souffre presque autant que les demoiselles qui perdent leurs amants. M. Huet est nommé pour être sous-précepteur de M. le Dauphin. C'est lui qui fait de si beaux vers latins, et c'est à lui que j'écrivois, l'année passée, de Sainte-Reine :

J'emporte un teint vermeil et frais,
Un esprit gai ; pour un cœur tendre,
Vous auriez tort de le prétendre (1). »

Assez fière sur le chapitre de l'amour, Mlle Dupré avait

(1) Lettre du 22 juin 1671 ; *Recueil des lettres de Bussy-Rabutin*, vol. V, p. 192, 7 vol. in-12. Paris, veuve Delaulne, 1727.

des sentiments forts vifs en amitié; et, ce qui le prouve mieux encore que ses paroles, c'est son attention à obliger tout le monde. A l'exemple de Conrart, toujours prêt à user de son influence pour se rendre utile aux gens de lettres, Mlle Dupré recherchait les personnes de mérite, et aimait à les faire valoir. Avec quelle parfaite bonne grâce, avec quelle ingénieuse habileté surtout elle sait ménager des rapprochements entre ses différents amis, et leur fournir l'occasion de se connaître! « Vous aurez cet été à Sainte-Reine, écrit-elle à Bussy, une aimable personne, qui a bien de l'esprit. Elle m'écrivit, il y a deux mois, une lettre mêlée de vers et de prose, la plus jolie et la plus ingénieuse du monde. Elle est nièce du fameux M. Descartes, et joint à la grandeur de son esprit beaucoup de douceur et d'agrément. J'espère que Mme la comtesse de Bussy et mesdemoiselles vos filles lui feront la grâce de trouver bon qu'elle leur rende ses respects (1). » Le moyen de résister à de pareilles avances, et de ne pas se sentir favorablement disposé quand on reçoit de si bienveillantes recommandations! Aussi la réponse ne se fit-elle pas attendre longtemps. Quelques jours après, elle arrivait à Mlle Dupré. « Je vais hâter mon retour à Bussy, pour y être dans le temps que votre amie arrivera à Sainte-Reine; nous lui ferons bien des amitiés pour l'amour de vous; et puis, quand nous la

(1) Lettre de Mlle Dupré, datée du 22 juin 1670. *Correspondance de Bussy-Rabutin,* vol. III, p. 216. — *Catherine* Descartes, fille d'un conseiller au parlement de Bretagne, mourut vers 1706. Plusieurs de ses poésies se trouvent dans le *Recueil de vers choisis* du P. Bouhours. Elle était très amie de Mlle de Scudéry; et Mme de Sévigné parle souvent d'elle dans ses lettres.

connaîtrons davantage, nous lui en ferons pour l'amour d'elle (1). »

Mlle Dupré apprend-elle que Bussy commence à lier quelques relations avec le P. Rapin, elle le félicite aussitôt, et, à son compliment, elle mêle un éloge qui ne pouvait qu'augmenter l'estime de Bussy-Rabutin pour le savant Jésuite. « Je suis ravie, lui dit-elle, que le P. Rapin soit devenu de vos amis ; il mérite bien d'en être. Il est éloquent, d'une conversation agréable, zélé pour ce qu'il aime, tout plein de probité et d'une vertu sans reproche (2). » C'est aussi par l'intermédiaire de Mlle Dupré que Conrart et Fléchier connurent Bussy-Rabutin ; le premier ne gagna pas beaucoup dans cette affaire, si ce n'est peut-être un commerce agréable avec l'homme de la cour, qui, au jugement de Boileau, avait le plus d'esprit ; quant à Fléchier, il tira de cette amitié un peu plus de profit : lorsqu'il fut question de son entrée à l'Académie française, Mlle Dupré disposa Bussy en sa faveur, et s'efforça de lui assurer la bienveillance de son ami.

Un dernier trait du caractère de Mlle Dupré, caractère commun aux écrivains de cette période, c'est que l'en-

(1) Lettre du 1er juillet 1670. Vol. III, p. 217. — Alise-Sainte-Reine, petit village de la Côte-d'Or, où se trouvent des eaux minérales assez renommées. Le château de Bussy était près de Sainte-Reine.

(2) Lettre du 15 mars 1672, vol. V, p. 223. Quelques mois auparavant, elle lui écrivait : « J'apprends que vous êtes sur le point de lier un commerce d'amitié avec le P. Rapin. Il en est digne, et s'il étoit connu de vous, je vous assure qu'il vous plairoit fort. » (Lettre du 11 juillet 1671, vol. III, p. 370.)

jouement de son esprit n'ôtait rien à la gravité de ses habitudes et de ses pensées. En voyant tous ces beaux esprits occupés de frivolités et de bagatelles, on serait tenté de croire que leur vie était aussi légère et aussi libre que leur langage. Ce serait là une erreur. Plusieurs fois déjà nous avons insisté sur ce point : on ne saurait trop y revenir, afin d'éviter une confusion regrettable. Ne l'oublions pas, le ton galant était universellement répandu au dix-septième siècle, il était admis partout ; c'était une mode parfaitement reçue, contre laquelle personne ne songeait à réclamer, et qui n'excluait ni le sérieux des idées, ni la pureté des sentiments, ni l'irréprochable honnêteté de la conduite.

Huet nous a laissé des vers parfois assez légers, ce qui ne l'a pas empêché cependant de travailler plusieurs années de suite, et cela avec opiniâtreté, à son grand ouvrage de la *Démonstration évangélique*. Pellisson, le confident de Sapho et *l'Apollon du Samedi*, comme l'appelle avec ironie Tallemant des Réaux (1), composait avant sa mort un *Traité de l'Eucharistie*, que Mlle de Scudéry qualifiait *d'admirable*, dont M. de Meaux était *ravi*, et que le pape lui-même ne refusait pas d'approuver publiquement (2). Fléchier enfin, auteur de madrigaux à Climène et à Iris ; dans ses *Mémoires sur les Grands-Jours d'Auvergne*, libre et plaisant conteur d'aventures singu-

(1) Vol. III, p. 11 ; édition Techener.

(2) Voyez à ce sujet la lettre de Mlle de Scudéry à Huet ; *Manuscrit* de Huet, Bibl. nationale, vol. I, p. 47 ; lettre publiée par MM. Rathery et Boutron dans leur ouvrage : *Mlle de Scudéry, sa vie et sa correspondance*, p. 375.

lières, n'en conserva pas moins toute sa vie la gravité qui convenait à son état, gravité d'ailleurs qui lui était parfaitement naturelle. Suivez-le à Clermont, à Paris, chez lui ou dans le monde, vous le verrez presque toujours le même, calme, sérieux, méditatif, aimant à se retirer de la foule pour réfléchir plus tranquillement. Pendant qu'il était à Clermont, Fléchier, sollicité par *M. le lieutenant général*, alla prêcher à Riom, le jour de la Toussaint. Après nous avoir donné quelques détails sur ce sermon, il ajoute ces paroles qui nous prouvent qu'au milieu des honneurs qu'il recevait, il n'oubliait pas ses devoirs : « Le lendemain, nous dit-il, j'employai toute la matinée, selon l'usage de l'Eglise, à penser à mes amis morts, et à leur rendre ces pieux devoirs que la charité chrétienne exige de nous pour notre consolation et pour leur repos (1). »

Même dignité et même sérieux dans sa vie privée, qu'il vive à Clermont ou à la cour. Pendant son séjour en Auvergne, les distractions qui lui plaisent le plus, ce sont quelques lectures au coin de son feu, quelques heures de conversation, ou de temps à autre quelques excursions solitaires aux environs de la ville. « Après plusieurs jours de mauvais temps, et lorsqu'un rayon de soleil permet la promenade, il s'échappe volontiers et va chercher, ne fût-ce que dans quelque cloître, un lieu propice à la réflexion et à un paisible entretien (2). » Fléchier se prêtait au monde, plus qu'il ne s'y livrait, évitant de paraître

(1) *Mémoires sur les Grands-Jours*, p. 104.

(2) M. Sainte-Beuve, Introduction aux *Mémoires sur les Grands-Jours*, p. XXVII.

le fuir avec ostentation ou le rechercher avec empressement, gardant déjà cette mesure qui, dans la suite, sera l'un des traits les plus saillants de ce noble caractère.

Ce goût de la solitude et de la réflexion ne fut pas chez lui un goût passager : tel nous le voyons au commencement des Grands-Jours, tel il sera encore à la fin. Après un séjour de quatre mois à Clermont (1), on en partit, le 4 février 1666, pour se rendre à Paris *au plus tôt*. Mais parvenus au canal de Briare, les voyageurs voulurent considérer à leur aise les quarante-trois écluses « qu'on ouvre et qu'on ferme, et où l'on baisse ou l'on grossit les eaux pour faire que les bateaux ou montent ou descendent ». Messieurs des Grands-Jours et les dames qui étaient de leur compagnie n'eurent pas beaucoup de peine, on le comprend, à obtenir que leur curiosité fût satisfaite. Aussitôt, on se mit à faire jouer *toutes les machines*, et chacun put admirer « comme le travail et l'art forcent la nature, et comme l'adresse des hommes se joue des éléments, faisant des rivières où il n'y en a point, pour en joindre deux fort éloignées ». *Pendant qu'on étoit occupé à donner ce divertissement aux dames*, Fléchier, demeuré seul et à l'écart, restait étranger à ce qui se passait autour de lui. Il se promenait *sur le bord de l'eau*, loin du bruit, loin de toutes les conversations, s'entretenant avec lui-même, et ne sortant de sa *rêverie* que

(1) L'arrivée eut l'eu le 25 septembre 1665, et le départ le 4 février 1666. — Le canal de Briare, le premier grand canal qui fut construit en France, avait été commencé sous Henri IV en 1604, et terminé en 1642. Il fait communiquer la Loire à la Seine, et va de Briare à Montargis.

pour écouter *la conversation grave et utile* d'un homme qu'il avait connu à Clermont, et qu'il estimait beaucoup « pour sa vertu et la connoissance qu'il avoit des belles-lettres (1) ».

Telles étaient les habitudes de Fléchier, et telles étaient aussi, on peut le dire, les habitudes et les mœurs des beaux esprits au dix-septième siècle, plus libres que nous dans leurs paroles, mais au fond aussi graves que nous, observateurs aussi scrupuleux de toutes les bienséances, et dont la conduite, en somme, valait bien la nôtre. Aujourd'hui, nous sommes plus délicats à l'endroit de certaines expressions franches et hardies, qui alors ne paraissaient malséantes à personne. A cette époque, comme les esprits étaient encore sains et les âmes vigoureuses, comme les cœurs n'étaient point gâtés par toutes les jouissances du luxe et du bien-être, ils entendaient sans rougir bien des mots qui effarouchent notre pruderie contemporaine : comme un jeune homme ou une jeune fille qui, dans la pleine maturité de sa force et de sa raison, dans toute la fleur d'une naïve et innocente jeunesse, écoute sans trouble et sans dangers de ces confidences intimes, que l'on ne pourrait faire sans péril à une âme moins droite et à un cœur demeuré moins pur.

Mlle Dupré parla comme ses amis, et agit comme eux. Elle plaisantait librement; mais, frivole en apparence, légère en théorie, s'occupant beaucoup de bagatelles dans ses lettres et ses vers, elle demeura sérieuse en réalité,

(1) Voy. *Mémoires sur les Grands-Jours*, p. 308.

alliant fort bien la gaieté de l'esprit à la gravité des pensées, et à une conduite irréprochable (1). La mort vient de lui enlever l'un de ses amis, qui l'était aussi de Bussy-Rabutin. Entre un madrigal ou des bouts-rimés, elle écrit à ce dernier : « Pour être incapable de tendresse, je ne la suis pas de reconnoissance, et vous, ni Mlle de Bussy, n'y perdez rien : car en vérité, j'en ai beaucoup pour les bontés que vous me faites l'honneur de me témoigner. Celles que vous aviez pour le pauvre abbé du *** (2), lui devoient rendre la vie plus agréable; mais je pense qu'il eût bien souhaité de vous le paroître davantage, et en état d'attendre la mort avec moins de chagrin de sa difformité. Vous avez raison, monsieur, de regretter la sienne, car j'ai ouï dire qu'elle n'a point été précédée de tous les secours qui donnent une matière d'assurance que nous passons de cette vie dans une autre meilleure, qui est la seule consolation que l'on puisse avoir dans la perte de ses amis. »

Quelques années après, le 17 juin 1674, Bussy écrivait à Mme de Scudéry (3), femme d'un esprit cultivé, et qui ne manquait pas d'agrément : « Quoique vous m'eussiez préparé aux exhortations de Mlle de P. (4), je ne m'atten-

(1) C'est l'éloge que lui a décerné dans ses mémoires Huet, qui l'appelle *une sérieuse et austère jeune fille*, p. 133. Edit. Ch. Nisard.

(2) Lettre du 8 mai 1670, vol. III, p. 199. — M. Lud. Lalanne nous donne son nom : *le pauvre abbé du Bac;* Correspondance de Bussy-Rabutin, vol. I, p. 267.

(3) Femme de George de Scudéry; c'était une personne fort aimable, et dont on trouve bon nombre de lettres spirituelles dans la *Correspondance de Bussy-Rabutin.* (Vol. IV, p. 117.)

(4) L'édition souvent incorrecte des lettres de Bussy désigne également Mlle Dupré par les initiales *Mlle du P.*, ou *Mlle de P.*,

dois pas au sérieux avec lequel elle me prêche. Elle me parle comme à un évêque qu'elle auroit attrapé en flagrant délit. Ce grand déchaînement qu'elle témoigne contre l'amour, marque bien qu'elle n'a jamais été aimée. » Bussy, qui voulait *aller par degrés* seulement vers le chemin de la perfection, disait spirituellement à Mlle Dupré, mais avec plus de vérité peut-être qu'il ne croyait : « Vous me faites trop d'honneur de croire que je sois déjà si proche de la perfection où vous voulez me conduire; j'ai de plus grands défauts par où il faut commencer. Je suis une terre pleine de ronces, d'épines et, de haut et bas, qu'il faut défricher et aplanir avant que d'y faire un parterre. Cependant, mademoiselle, je vous pro-

ou même Mlle P. Ainsi la lettre du 11 mai 1670, qui se trouve vol. III, p. 201, avec ce titre : *Réponse du comte de Bussy à Mlle de P...*, est évidemment adressée à Mlle Dupré. Pour s'en convaincre, il suffit de lire la lettre que Mlle Dupré avait envoyée à Bussy quelques jours auparavant, lettre du 8 mai 1670; vol. III, p. 198. Celle qui a pour titre : *Lettre du comte de Bussy à Mlle P.*, vol. III, p. 184, lettre du 25 février 1670, est encore adressée à Mlle Dupré; c'est la réponse à la lettre que Mlle Dupré lui avait écrite le 2 janvier, et qui se trouve au volume III, p. 178. Voyez encore au vol. III, p. 506 et 507. D'ailleurs, ce grand *déchaînement de Mlle de P. contre l'amour* est un trait particulier du caractère de Mlle Dupré; à défaut d'autre preuve, celle-ci pourrait suffire pour nous révéler le nom de la personne à laquelle écrivait Bussy-Rabutin. Cette édition des lettres de Bussy est remplie des négligences les plus impardonnables. Ainsi, vol. VII, p. 305, on lit : *Lettre de Madame de Sévigny au comte de Bussy*; et à la p. 309, où se trouve la réponse à la lettre précédente, on lit : *Lettre du comte de Bussy à Madame de Scudéry*. On comprend qu'avec une pareille confusion de noms, il ne soit pas facile de se reconnaître dans toute cette correspondance. Heureusement, M. Lud. Lalanne nous a donné, en 1857, une édition beaucoup plus correcte.

mets de travailler à me faire meilleur que je ne suis (1). » Je doute fort que Mlle Dupré ait jamais réussi à arracher *les ronces et les épines* de ce caractère violent et emporté, dont les colères étaient d'autant plus à craindre, qu'il ne savait garder aucune mesure, et se croyait tout permis à l'égard de ceux qui avaient eu le malheur de l'offenser. Quoi qu'il en soit, c'est du moins quelque chose d'avoir inspiré à un ami si peu commode le désir de devenir meilleur, c'est-à-dire plus juste, plus doux, plus humain, et moins lâchement cruel dans ses inimitiés et ses vengeances.

(1) *Correspondance de Bussy*, vol. IV, p. 118, lettre du 17 juin 1674; nous citons toujours, pour l'indication des pages, l'édition de 1720, 7 vol. in-12, Paris, Florentin Delaulne. M. Lalanne, dans son édition de la *Correspondance de Bussy*, donne le nom de *Mlle de P****; il l'appelle : Mlle *de Portes*, vol. II, p. 364. Cette demoiselle *de Portes* est-elle bien un personnage réel? C'est une simple question que nous faisons. Nous croyons plutôt qu'il s'agit ici de Mlle Dupré, et non d'une demoiselle *de Portes*, dont le nom ne se trouve presque nulle part.

Mme de Sévigné parle une fois d'une demoiselle *de Portes*. (Voy. *Lettres de Mme de Sévigné*, vol. X, p. 282 : *Collection des grands écrivains*. Paris. Hachette.) Elle était « fille du marquis de Portes-Budos, vice-amiral et chevalier de l'ordre, tué au siège de Privas. Sa mère, sœur du duc d'Uzès, restée veuve avec deux filles, se remaria au marquis de Saint-Simon, frère aîné du duc de Saint-Simon, qui épousa la seconde fille de sa belle-sœur. Sa beauté et sa douceur la lui firent préférer à l'aînée (*Mlle de Portes*), qui, laide et méchante, ne lui pardonna jamais, et lui fit toute sa vie du pis qu'elle pût ». Elle mourut le 11 septembre 1693. Note de l'éditeur. — Cette personne *laide et méchante* serait-elle bien la correspondante de Bussy-Rabutin? Pour nous, nous inclinons fort à regarder comme adressées à *Mlle Dupré*, les quelques lettres que M. Lud. Lalanne regarde comme écrites par Bussy à *mademoiselle de Portes*. (Voyez plus haut, p. 262, notre note sur les lettres de Mlle Dupré.)

Enfin, malgré l'approbation qu'elle obtenait dans le monde, quoique recherchée pour l'étendue de ses connaissances et la distinction de son esprit, Mlle Dupré ne fit nullement étalage de son savoir.

Avec mille talents, Dupré d'orgueil n'a point,

a dit l'auteur de la nouvelle *Pandore*, citée par l'abbé Lambert (1); cette appréciation nous paraît conforme à la vérité. Dans une lettre qu'il écrivait à Conrart, le 24 septembre 1669, Bussy confirme pleinement cette opinion : « Il y a près de deux mois, monsieur, que j'ai découvert un trésor à Sainte-Reine, en la personne de Mlle Dupré, qui m'a paru d'un mérite extraordinaire. Sa modestie m'a touché encore plus que ses lumières. Une fille qui sait parler quatre langues également bien, qui fait des vers en maître, et qui ne se fait fête de rien, c'est une merveille dont on ne peut faire trop de cas (2). » Mlle Dupré, en effet, appartient à la société des précieuses, mais à ces précieuses de mérite que Mlle de Scudéry réunissait chez elle, et dont nous avons fait connaître plus haut le caractère (3). C'est dans ce milieu distingué que Mlle Dupré a vécu, c'est là qu'elle a brillé, comme c'est là aussi qu'elle connut ses principaux amis : Pellisson, Conrart, Huet, Mlle Descartes et Fléchier.

(1) *Histoire littéraire du siècle de Louis XIV.*

(2) *Lettres de Bussy*, vol. V, p. 96. — Sur Mlle Dupré, voy. Pièces justificatives XVII, l'article de Moréri; il renferme quelques renseignements utiles.

(3) Voir plus haut, p. 218 et suiv.

Dans ses lettres, Mlle Dupré parle souvent de Pellisson; elle aime à revenir sur cet ami dévoué de Mlle de Scudéry, et à provoquer à son sujet les compliments de Bussy-Rabutin. Vient-il de recevoir un témoignage de la faveur du roi? elle s'empresse d'en communiquer la nouvelle à Bussy (1), qui lui répond quelques jours après : « Je sais le meilleur gré du monde au roi, des grâces qu'il fait à Pellisson; car il est encore plus honnête homme que bel esprit, et personne en France ne l'a plus délicat que lui (2). »

Quelques mois plus tard, Pellisson, qui depuis longtemps déjà avait l'intention d'abandonner le calvinisme, se fit catholique; aussitôt Mlle Dupré écrit à Bussy, pour lui apprendre cette importante nouvelle : « Je suis enfin de retour de la campagne, monsieur, où j'ai été cinq semaines avec deux dames de mes amies. Je ne croyois pas y être si longtemps, mais on est souvent trompé dans ses projets. Nous avons quasi vu l'abjuration de M. Pellisson. Il l'a faite à Chartres, dont nous n'étions qu'à quatre lieues. Il m'a donné la lettre au roi que je vous envoie (3). » Plus disposé à la critique qu'à l'éloge, Bussy, tout en louant cette action, rappelle la plaisante raillerie de Mme de Sé-

(1) « M. Pellisson a eu deux mille écus de pension... » (Lettre de Mlle Dupré, datée du 25 *février* 1670, vol. V, p. 137.)

(2) Lettre à Mlle Dupré, du 5 *mars* 1670, vol. III, p. 184. — Dans la *Correspondance de Bussy*, édition de 1720, vol. V, p. 137, la lettre porte la date du 1er *mars* 1670. La réponse de Bussy à Mlle Dupré, vol. III, p. 184, porte la date du 25 *février* 1670. De la sorte, Bussy aurait répondu avant que Mlle Dupré ne lui eût écrit. Nous rétablissons les dates d'après l'édition de M. Lud. Lalanne, vol. I, p. 242 et 246.

(3) Lettre du 2 novembre 1670, vol. V, p. 179.

vigné, au sujet de la laideur bien connue de Pellisson. « La lettre de M. Pellisson est belle, écrit-il à son amie. Rien ne m'affermit davantage dans ma religion, que de voir un bon esprit comme le sien, l'étudier longtemps et l'embrasser à la fin. Mme de Sévigné disoit de lui à quelqu'un qui exagéroit ses bonnes qualités, sa droiture, sa grandeur d'âme, sa politesse : *Hé bien*, dit-elle, *pour moi, je ne connois que sa laideur, qu'on me le dédouble donc.* Il seroit encore meilleur à dédoubler aujourd'hui que la foi a éclairé son âme des lumières de la vérité (1). »

Comme on avait *glosé* autrefois sur la conversion de Turenne (2), et sur celle de Montausier, on *glosa* aussi sur celle de Pellisson. Non seulement pendant sa vie, on n'épargna pas à ce dernier les insinuations les plus mal-

(1) Lettre du 21 novembre 1670, vol. V, p. 181. — Voir encore : *Correspondance de Bussy*, vol. V, p. 191. — La lettre de Pellisson au roi, sur son abjuration, se trouve dans la *Correspondance de Bussy*, vol. I, p. 467, édit. Lud. Lalanne.

(2) Ce fut à cette occasion que l'on fit les vers suivants sur Turenne. Le reproche adressé à l'illustre capitaine est sans fondement; mais on ne peut nier que ces vers n'aient de la force, de la majesté et une certaine grandeur.

Sur l'abjuration de M. de Turenne.

SONNET

Turenne, est-il donc vrai! croirons-nous que ton âme,
Aussi grande autrefois que celle des Césars,
Et toujours triomphante au milieu des hasards,
S'engage aveuglément dans les lacs qu'on lui trame!

Est-il vrai, qu'en faveur d'une amoureuse flamme,
Tu quittes lâchement du Christ les étendards;
Et que le favori de Bellone et de Mars
Veuille être à soixante ans la dupe d'une femme?

Turenne, doit-on croire aujourd'hui que ton cœur
Du vrai Dieu des combats devenu déserteur,
Aie fait à ton histoire une tache éternelle!

veillantes, mais encore après sa mort on essaya de jeter des doutes sur la sincérité de ses sentiments religieux. Attristée de ces bruits injurieux pour la mémoire de Pellisson, Mlle Dupré voulut connaître la vérité à cet égard, et consulta Bossuet, qui avait été le confident de ses dernières pensées. La réponse de l'illustre prélat a une double valeur à nos yeux : elle éclaircit ce fait de la manière la plus nette; elle nous prouve encore que Mlle Dupré était connue de Bossuet, et qu'elle avait des relations suivies avec Mlle de Scudéry. « Je vous assure, mademoiselle, écrivit, à cette occasion, Bossuet, que M. Pellisson est mort, comme il a vécu, en très bon catholique... Bien éloigné du sentiment de ceux qui croient avoir satisfait à tous leurs devoirs, pourvu qu'ils se confessent en mourant, sans rien mettre de chrétien dans tout le reste de

Hélas! il est trop vrai qu'il a trahi la foi :
Et j'ai peur qu'à son Dieu s'étant montré rebelle,
Il ne devienne après infidèle à son roi.

Manuscrits de Conrart, vol. II, 151, *Belles-lettres françaises*, p. 347; Bibl. de l'Arsenal. L'abjuration de Turenne eut lieu en 1668. — Ce sonnet est-il inédit? Nous le croyons, sans oser l'affirmer. Sur la sincérité de la conversion de Turenne, voir Mme de Sévigné, vol. IV, p. 44, 45, etc., *Collection des grands écrivains*. Paris, Hachette. — Cette *femme* serait-elle *Marguerite* de Rohan-Chabot, marquise de Coetquen, qui fut si funeste à Turenne, et dont Mme de Sévigné parle dans ses lettres? « Lorsqu'on travaillait à détacher Charles II de la triple alliance, Turenne fut le seul, avec Louvois, auquel Louis XIV confia le secret de la mission dont fut chargée la duchesse d'Orléans. Il eut la faiblesse de se laisser séduire par Mme de Coetquen, qui lui arracha ce secret. Le roi apprit cette indiscrétion, et porta ses soupçons sur Louvois. Turenne alors n'hésita pas à tout avouer; mais toute sa vie il rougit de cette aventure. » (*Nouvelle biographie générale* de F. Didot; article : *Turenne.*)

leur vie, il pratiquoit solidement la piété... C'est, mademoiselle, ce que j'avois dessein d'écrire à Mlle Scudéry, avant même de recevoir votre lettre; et je m'acquitte d'autant plus volontiers de ce devoir, que vous me faites connoître que mon témoignage ne sera pas inutile pour la consoler. Je profite de cette occasion pour vous assurer, mademoiselle, de mes très humbles respects, et vous demander l'honneur de la conservation de votre amitié (1). »

Huet connut aussi Mlle Dupré. Dans ses *Mémoires*, il nous parle d'elle et de Mlle de la Vigne : « De son temps, nous dit-il, elles avaient toutes deux *une certaine célébrité littéraire* (2). » Il paraît que Mlle Dupré avait le tort de préférer quelquefois les labeurs de l'étude à la société de ses amis. Huet adressait alors quelques jolis distiques à *la sérieuse et austère jeune fille*, l'invitait à partager les plaisirs communs et à se mêler à leurs joyeuses réunions. S'appuyant, au besoin, sur l'autorité d'Apollon et des Muses, il engageait la jeune savante à abandonner un instant ses travaux et ses livres, pour venir rire quelque peu au milieu de ses amis. « Nous n'aimons pas, lui disait-il, les jeunes filles dont le front est toujours sombre et sévère; nous aimons bien mieux celles qui savent être enjouées. Nous, poètes, nous sommes une troupe amie de la gaieté; c'est la volonté d'Apollon, c'est aussi la volonté des Muses : elles aiment à nous voir répandre çà et là le sel de nos plaisanteries. »

(1) Lettre de Bossuet à Mlle Dupré, datée de Versailles, le 14 février 1693, vol. XI, p. 279. (*Œuvres complètes de Bossuet*, petit in-4°. Reims, 1863.)

(2) *Mémoires de Huet*, p. 133. Traduct. Ch Nisard.

Odimus horridulas adducta fronte puellas :
Quæ miscere jocos noverit, illa placet.
Nos vates, gens læta sumus : sic jussit Apollo;
Jussit et argutos spargere Musa sales (1).

(1) Ad Mariam Prateam, virginem eruditam, *ut missis seriis det se jucunditati.* Carmina Huetii, Fraguerii, Oliveti et aliorum. 1 vol. in-12. Paris, J. Barbou, 1761; p. 111.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

ET

DOCUMENTS INÉDITS

PIÈCES JUSTIFICATIVES

ET

DOCUMENTS INÉDITS

I

FLÉCHIER ET SA FAMILLE

Fléchier naquit le 10 juin, 1632; il fut baptisé le 19 du même mois, et reçut les prénoms d'*Esprit-Valentin*. Le nom d'*Esprit* lui fut donné de sa marraine *Esprite* Dambrun, sa grand'mère maternelle; et celui de *Valentin*, de son parrain *Valentin* Fourniller.

Son père, *Pierre-Michel* Fléchier, s'était marié en 1629, et avait épousé *Marguerite* Audiffret, fille de *Pancrace* Audiffret, marchand de Carpentras, et d'*Esprite* Dambrun.

De ce mariage naquirent quatre autres enfants : *Michel* et *Philippe*, qui se marièrent tous deux; et deux filles, dont l'une, *Marguerite*, se maria avec Gaspard Baculard, premier

consul de Pernes, en 1683 (1); et l'autre, *Agnès*, appelée plus tard *Sœur Agnès de la Croix*, fut religieuse de Sainte-Claire, à Béziers, et ensuite abbesse de son monastère. La sœur Agnès a laissé une longue *relation* sur la règle des religieuses *Récollettes*, insérée dans les *Œuvres complètes de Fléchier*, vol. IX. p. 400, édit. Ducreux.

Michel Fléchier mourut sans enfants.

Philippe Fléchier fut premier consul de Pernes en 1696; il eut plusieurs enfants, parmi lesquels sept garçons, nous dit Ménard. Il épousa *Elisabeth de Nobilé*, dont la famille était établie à Pernes (2). De ce mariage sont issus *Antoine-Balthazar* Fléchier, docteur de Sorbonne, archidiacre de Nîmes en 1707; *Alexis* Fléchier, chevalier de Saint-Louis, lieutenant-colonel en 1745, nommé au commandement de Lorient en 1746. Deux autres fils de *Philippe* Fléchier furent chanoines de Nîmes, du temps que Giberti écrivait son *Histoire de Pernes*. (Voy. M. Barjavel, *Dictionnaire biographique de Vaucluse*, vol. I. p. 489, note 1.)

Sous la Restauration, il y avait encore à Avignon un M. *de Fléchier*, conseiller de préfecture, qui, en 1830, *se retira en Italie*, où il mourut vers 1842. Dans ces dernières années, vivait encore à Florence une demoiselle *de Fléchier :* c'était, croyons-nous, la fille du précédent. Elle avait quitté la France depuis 1830, avec son père.

En 1565, paraît-il, la famille de Fléchier obtint des titres de noblesse du cardinal Georges d'Armagnac, co-légat d'Avignon. En 1696, Innocent XII confirme le titre de *Comte* et *les autres prérogatives honorables* à *Philippe* Fléchier, frère de

(1) Le mot *consul* signifiait *échevin* en Provence et en Languedoc. Les *consuls* ou *échevins* remplissaient les fonctions qu'exercent les maires aujourd'hui.

(2) Sur la famille de Nobilé, voy. un peu plus loin.

l'évêque de Nîmes. Giberti, auteur d'une histoire manuscrite de Pernes, nous parle de *Philippe de* Fléchier, *Comte palatin.* Les armes de la famille, nous dit Ducreux, p. XIX, sont : « d'argent, chargé d'un arbre de sinople, surmonté d'un chef de gueule, à trois étoiles d'or ». Plus tard, quand il fut devenu évêque, Fléchier n'eut pas d'autres armoiries.

Voy. *Histoire de la ville de Pernes*, par Jean-Julien Giberti, docteur en médecine, 2 vol. in-folio, manusc. rel. parchemin, bibliothèque de Carpentras. Nous avons pu tirer quelques renseignements utiles de cette *Histoire* qui fourmille d'erreurs. Ce *Giberti*, né à Pernes, le 9 janvier 1671, mourut le 19 septembre 1754. Sa mère, *Aldonce* Baculard, était sœur de *Gaspard* Baculard que *Marguerite* Fléchier épousa : il était donc neveu par alliance de la sœur de Fléchier. A ce titre, les renseignements que Giberti nous donne sur la famille de Fléchier, ont une valeur réelle. La bibliothèque d'Avignon, *Musée Calvet*, possède un recueil d'environ soixante lettres de Fléchier et de quelques membres de sa famille. Ce recueil paraît avoir été formé par le docteur Giberti, ou, du moins, provient de sa bibliothèque, comme l'indique l'épigraphe placée sur la couverture intérieure : *Ex libris Giberti.* M. l'abbé Delacroix en a publié des fragments dans son *Histoire de Fléchier*, p. 483. Plusieurs lettres sont adressées, en 1705, à M. *Giberti*, l'auteur de l'*Histoire de Pernes*, et à Mme Giberti. — Ménard : *Notice sur Fléchier.* — Ducreux : *Discours sur la personne et les écrits de M. Fléchier;* volume Ier des *Œuvres complètes de Fléchier.* — M. l'abbé Delacroix : *Histoire de Fléchier*, chapitre Ier, *passim.* — *Dictionnaire historique* du département de Vaucluse, par M. Barjavel, 2 volumes in-8°, Carpentras, 1841. Voir dans ce dictionnaire les articles : *Baculard*, *Fléchier*, *Giberti.*

C'est sans doute à l'occasion d'*Alexis* Fléchier, devenu plus tard lieutenant-colonel, que l'évêque de Nîmes écrivait, en 1704, à son autre neveu, *Balthazar :*

« Je ne m'étois pas attendu, mon cher neveu, à la résolution que votre frère a prise de changer de profession, et de passer de l'état ecclésiastique, où j'avois toujours cru qu'il s'étoit destiné, à celui de la guerre, où vous me marquez qu'il s'est entièrement déterminé... Ce n'est pas mon intention de le contraindre ni de le retenir sans vocation dans une profession involontaire, quoique sainte. S'il ne se sent point appelé, il ne feroit pas honneur à l'Église, il n'y feroit pas son salut. Le service du roi n'a rien de contraire à celui de Dieu. On peut être homme de bien et se sauver dans tous les états, et les principes de piété qu'on lui a inspirés, comme à un ecclésiastique, pourront lui servir quoiqu'il soit homme de guerre... Cependant je ne l'abandonnerai pas. Qu'il me mande sa résolution, ses vues, ses besoins, ses espérances. Vous avez pris la meilleure part; servez-lui de frère, d'ami, de guide, et croyez-moi, mon cher neveu, votre oncle bien affectionné (1). »

Le 23 novembre 1704, Fléchier écrivait directement à son neveu *Alexis;* sa lettre est empreinte de la même sagesse et de la même modération :

Votre frère vous aura montré la lettre où je le chargeois

(1) Lettre datée de Nîmes, le 25 octobre 1704. (*Œuv. compl. de Fléchier,* vol. X, p. 177.)

de vous représenter les difficultés et les inconvénients de ce changement, tant pour la facilité du salut, que pour le repos et pour la commodité de la vie. La crainte que j'avois qu'il n'entrât dans cette espèce de vocation imprévue quelque légèreté d'esprit, quelque vaine espérance, ou quelque considération mondaine, me faisoit quelque peine. Depuis que vous m'avez vous-même mandé que vous avez consulté Dieu, et que vos supérieurs, vos directeurs et vos amis ont approuvé votre dessein, je ne puis en juger autrement; c'est à vous, à vous bien examiner encore : pour moi, j'aime mieux vous voir bon et pieux guerrier que mauvais ecclésiastique. On peut servir Dieu en servant le roi, et ces deux maîtres ne sont pas incompatibles. Vous savez les dangers qu'il y a dans cette profession, et pour la personne et pour la conscience. Songez aussi que vous n'avez pas de bien pour vous soutenir et vous avancer, comme peut-être vous le pensez, dans cette condition, et que le mien est d'une nature à pouvoir servir à votre nécessité, et non pas à votre ambition, si elle n'est pas raisonnable (1).

Le 1er février 1705, il écrit à son neveu *Balthazar* Fléchier, qui fut archidiacre de Nîmes en 1707 :

Je suis bien aise de voir par vos lettres le plaisir que vous avez d'être dans le séminaire (2), et d'y recueillir les

(1) *Œuv. compl. de Fléchier*, vol. X, p. 181.

(2) Le séminaire Saint-Magloire, à Paris. Voyez un peu plus loin, p. 284, la lettre de Fléchier à l'abbé Robert, du 2 août 1704. — Sur le séminaire Saint-Magloire, dirigé alors par les Oratoriens, voy. plus haut, p. 88 et suiv.

instructions et les exemples qu'on vous y donne. Pratiquez-y toutes les règles qui y sont prescrites; apprenez-y la loi de Dieu et la doctrine saine qu'on y enseigne; affermissez-vous dans le bien, et rendez votre vocation certaine par vos bonnes œuvres; éclairez la piété par la science, et purifiez la science par la piété... Votre frère m'a écrit que son affaire étoit conclue, qu'on lui donnoit une lieutenance de dragons dans un vieux corps, et qu'il espéroit profiter de la bonté et de la protection de M. de Chamillart (1)... M. l'abbé Robert (2) lui fournira ce qu'il faut pour son petit équipage.

Il me semble qu'il seroit temps que vous prissiez les petits Ordres, et même le premier Ordre sacré, quand il conviendra. Mandez-moi si c'est votre dessein, et croyez-moi, mon cher neveu, tout à vous (3).

Voici maintenant une série de lettres inédites pour la plupart, par lesquelles on pourra juger de la bonté, de la générosité, et de la modestie de Fléchier. Comme l'illustre évêque de Nîmes ne rougissait pas de rappeler à l'un de ses neveux *qu'il avait peu de bien*, il va leur déclarer *à tous* qu'ils doivent se soumettre *à toutes les règles et usages*

(1) *Michel* de Chamillart, né en 1651, mort à Paris en 1721. Successivement intendant de Normandie, maitre des requêtes, contrôleur général; il était secrétaire d'Etat au ministère de la guerre depuis 1701, dont il garda la direction jusqu'en 1709.

(2) L'abbé Robert, dont il va être question dans les lettres qui suivent, était vicaire général de Fléchier. Dans la *Correspondance* imprimée de Fléchier, vol. X, se trouvent quelques lettres adressées à l'abbé Robert.

(3) Datée de Montpellier, le 1er février 1705. (*Œuv. compl. de Fléchier*, vol. X, p. 192.)

du collège (1). Nous devons ces lettres à l'obligeance de M. L. de Buzonnière qui nous les a communiquées, comme il nous avait communiqué la curieuse correspondance de Fléchier avec Mlle Des Houlières. Ces lettres sont parfaitement conservées, et sont toutes autographes. Nous avons dit, dans notre ouvrage de *la Correspondance de Fléchier avec Mme Des Houlières et sa fille*, page 100, que M. de Buzonnière avait eu cette précieuse collection de manuscrits, de son oncle, M. de la Place de Montevray, premier président de la Cour, à Orléans, collection que celui-ci tenait *d'un petit-neveu de l'auteur, alors officier de dragons.* Ce *petit-neveu* serait-il le fils de celui qui, en 1705, obtenait *une lieutenance de dragons*, et à qui l'abbé Robert devait fournir ce qu'il fallait *pour son petit équipage?*

A Nismes, ce 5 mai 1703.

Vous avez trop de bonté et de reconnoissance, Monsieur; c'est le mérite de Monsieur votre frère qui lui a procuré la grâce que le roi lui a faite (2). Ce choix a été

(1) Fléchier sut s'occuper de ses nombreux parents, de ses neveux et nièces, mais sans oublier ce qu'il devait aux pauvres. *Le* 11 *juillet* 1705, il écrit à Mme Giberti, mère du docteur Giberti et belle-sœur de *Marguerite* Fléchier qui avait épousé *Gaspard* Baculard : « J'ai six neveux à entretenir dans les armées, dans la marine, dans les collèges, à grands frais. Je dois à ma dignité, je dois principalement aux pauvres. » (Citée par M. A. Delacroix, *Histoire de Fléchier*, p. 482.)

(2) Je vois que, *le* 20 *février* 1703, Fléchier écrivait à l'abbé Robert pour lui dire qu'il désirait avoir son frère pour prévôt de sa cathédrale : « J'en ai écrit fortement, lui dit-il, au P. de la Chaise, et lui ai représenté que le mérite du sujet, la longueur de ses services, la connoissance qu'il a des affaires du diocèse, le bon ordre de mon chapitre et ma propre consolation

ici généralement approuvé. C'est à moi à vous remercier des soins que vous voulez bien prendre de mes neveux, de les voir quelquefois, et de me faire part des progrès qu'ils font dans la piété et dans les études (1). Je connois que le philosophe prend quelque goût aux sciences, qu'il s'y affectionne, et qu'il a le courage et l'ambition de vouloir paroître par les thèses et actes publics. Mais, outre qu'il n'est pas peut-être aussi capable qu'il le pense, il ne convient ni à lui ni à moi de faire les dépenses qu'il faut pour cela (2). Il n'a qu'à bien étudier, comme s'il devoit soutenir tous les mois des thèses. A la fin du cours, nous verrons s'il sera assez fort pour estre exposé à la dispute publique. J'ai déjà payé ici 1400 livres à M. Auvilier, que vous aviez reçues de M. Galdi, et j'approuve fort votre économie en un temps où les désordres de nos diocèses nous exposent à de grandes aumônes indispensables... J'apprends que mon neveu le rhétoricien est mol et paresseux, et qu'il n'estudie pas bien (3). Je vous prie de lui témoigner que je ne suis pas content de lui, que je lui retrancherai ses menus plaisirs, et que je ne l'aimerai plus. Je suis avec beaucoup d'attachement et

me faisoient espérer et souhaiter que le roi voulût bien lui faire cette grâce. » (*Œuv. compl. de Fléchier,* vol. X, p. 133.) — La lettre *du* 5 *mai* 1703 doit se rapporter au passage précédent. — Le *prévôt* ou *doyen* était le chef du chapitre.

(1) A cette époque, l'abbé Robert était à Paris, pour diverses affaires. (Voy. M. A. Delacroix, *Histoire de Fléchier*, p. 487.) — On voit par là que les neveux de Fléchier étaient élevés à Paris.

(2) Le bon oncle désigne sans doute ici les frais d'impression causés par ces *actes publics*.

(3) Le rhétoricien *mol et paresseux* doit être *Alexis* Fléchier, celui qui, en 1704, allait demander à suivre la carrière des armes.

de reconnoissance, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur (1).

ESPRIT, *év. de Nismes*,

Et au bas de la lettre : M. L'AB. ROBERT.

A Montpellier, ce 13 janvier 1704.

J'ai été bien aise, Monsieur, de recevoir votre dernière lettre, tant parce que j'ai connu que vous étiez guéri de vos incommodités, que parce que j'ai appris par elle des nouvelles de mes neveux, dont je n'en avois pas su depuis assez longtemps. Vous me consolez de m'assurer qu'ils profitent l'un et l'autre dans les études, et plus encore dans la piété.

L'aisné (2) m'écrivit, il y a quelque temps, qu'outre les dépenses qu'ils faisoient dans le collège, on vouloit encore leur donner, comme philosophes, un inspecteur et un répétiteur commun, outre le particulier qu'ils ont déjà : ce qui grossiroit encore la pension assez considérablement. Je lui ai su bon gré de sa petite économie, et j'ai bien jugé, comme lui, qu'il falloit un peu ménager l'argent; mais après tout, j'ai considéré, moi qui paye, que ce n'est pas une si grande affaire que 50 livres pour chacun par an; qu'étant dans une pension de collège, il y auroit quelque

(1) (Inédite). M. A. Delacroix a publié un court fragment de cette lettre. (*Histoire de Fléchier*, p. 489.) — Toutes ces lettres sont entre les mains de M. L. de Buzonnière, à Orléans.

(2) *Balthazar*, sans doute; *le philosophe* dont Fléchier parle dans la lettre qui précède.

honte de ne pas faire comme les autres pensionnaires; que M. le proviseur les ayant reçus si honnêtement et si agréablement en ma considération, je désirois, quoi qu'il m'en coûtât, qu'il fût satisfait d'eux et de moi. Je vous prie, Monsieur, de raccommoder cela, de ne pas regarder à une petite épargne et de dire de ma part à mes neveux qu'ils soient en repos là-dessus, et qu'ils connoissent par ce que je fais pour eux, que je ne veux rien oublier, ni rien épargner pour leur éducation, afin qu'ils me rendent un jour en science et en vertu ce que je dépense pour eux en argent.

Je souhaite, sur toutes choses, qu'ils se fassent aimer et de leurs compagnons et de leurs maîtres, et qu'ils se soumettent à toutes les règles et usages du collège, prières du matin et du soir, visites des supérieurs, solitude des chambres. Il ne convient pas à des gens sages comme eux de se distinguer, de se singulariser, de se soustraire. J'attends que vous aurez la bonté de leur donner ces petits avis, qu'ils les suivront, et que vous me croirez aussi parfaitement que je le suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur (1).

Esprit, *év. de Nismes.*

Et au bas de la lettre : M. l'ab. Robert.

(1) Cette lettre a été publiée entièrement par M. l'abbé Delacroix, p. 487; mais elle montre si bien la nature généreuse, douce et forte, au besoin, de l'évêque de Nîmes, que nous avons pensé qu'on la lirait avec plaisir.

A Nismes, ce 6 juin 1704.

Mon neveu, Monsieur, me rend compte de tous les soins que vous avez eu la bonté d'avoir pour lui durant le cours de sa maladie. Je lui sais bon gré de la reconnoissance qu'il en a, et je la partage avec lui. Je lui réponds sur quelques propositions qu'il me fait au sujet de ses études, dont je suis satisfait, et pour lesquelles je le remets à vos sages conseils, et à ceux de Mme de Caumartin (1).

Nous avions cru ici la tranquillité rétablie dans la Province, par la soumission d'un des principaux chefs des fanatiques (2), mais les autres chefs s'étant séparés de lui, et sa propre troupe s'étant mutinée, nous avons vu l'affaire rompue. Mais il semble qu'aujourd'hui tout se raccommode. On a à négocier avec des scélérats qui se croient inspirés de Dieu dans leurs crimes mêmes, et sur lesquels on ne peut compter, parce qu'ils ne se conduisent ni par la religion, ni par la raison, mais par des fantaisies folles et extravagantes. Nous saurons dans peu à quoi nous en tenir. Je suis, avec un sincère attachement et une véritable reconnoissance, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur (3).

ESPRIT, *év. de Nismes.*

Au bas : M. L'AB. ROBERT.

(1) La seconde Mme de Caumartin, Madeleine de Verthamon. (Voy. plus loin, vol. II, le chapitre consacré à M. de Caumartin.)

(2) Le 17 mai 1704, entre Cavalier, « l'un des principaux chefs des fanatiques », et le maréchal de Villars, avait eu lieu, à Nîmes, une entrevue pour arriver à un arrangement qui se fit. (Voy. A. Delacroix, *Histoire de Fléchier*, p. 586 et suiv.)

(3) Lettre inédite.

A Nismes, ce 2 août 1704.

J'ai reçu vos deux dernières lettres, Monsieur, au sujet de mes neveux. L'aîné apparemment est à la fin de son cours, et a pris le degré de maître ès arts (1). Puisque vous jugez, vous et Mme de Caumartin, que le séminaire de Saint-Magloire lui convient pour son avancement à la piété et pour le progrès de ses études théologiques, et que d'ailleurs le R. P. Fouquet, qui en est le supérieur, veut bien avoir la bonté de l'y recevoir et d'en prendre même quelques petits soins en ma considération, je vous prie de vouloir bien le lui présenter et l'y établir. J'aurai soin de lui recommander la sagesse et la docilité, et de remercier ses directeurs. Pour le cadet, Monsieur, vous verrez s'il profite dans son collège (2). L'offre que le R. P. Supérieur nous a faite de le recevoir, quoiqu'on n'ait pas accoutumé de recevoir les philosophes, est trop obligeante. Il n'est pas juste, et je ne dois pas le prétendre, qu'on passe pour moi par-dessus les règles ordinaires. Vous arrangerez cela, s'il vous plaît, avec Mme de Caumartin.

J'ai reçu la procuration pour les chapelles, et payé 800 livres à MM. Auvilier, reçues de M. Galdi. Nos fanatiques sont aussi obstinés que jamais. Dieu veuille

(1) « Gradué des anciennes universités, qui pouvait, à la suite d'épreuves soutenues avec succès, enseigner les humanités et la philosophie. Le mot *arts* était synonyme de lettres dans l'organisation primitive des universités. » (M. Chéruel, *Dictionnaire historique des institutions de la France*, article : Maitre ès arts, p. 716.)

(2) Ce *cadet* doit être le futur lieutenant de dragons.

les convertir ou, du moins, les adoucir! Je suis très parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur (1).

ESPRIT, *év. de Nismes.*

A Nismes, ce 23 novembre 1704.

J'ai reçu vos deux lettres du 10 et du 13 de ce mois, Monsieur; la première regarde mes neveux, la bonne disposition de l'aîné pour la piété et pour les études, ce qui me fait un grand plaisir; et le dégoût qu'a pris le cadet pour l'état ecclésiastique auquel il sembloit s'être destiné, ce qui me fait quelque peine. Je ne doute pas que vous ne lui ayez représenté tous les inconvénients de ce changement. Après quoi, s'il persiste, comme je vois qu'il fait par la déclaration qu'il m'en écrit, je ne crois pas qu'il faille s'opposer à son dessein. Il me mande qu'il a consulté ses supérieurs, ses directeurs, ses amis, Dieu sur toutes choses, dont il pense connoître la volonté. Occupé de cette résolution militaire, il n'est point en état de profiter de ses études, et je ne crois pas à propos de le laisser plus longtemps dans cette vocation forcée après la fin de son quartier, le 26 décembre. Je vous prie de voir avec lui ce qu'il prétend, ce qu'on lui a promis, et ce qu'il espère de moi, et de lui faire entendre qu'il n'a point de bien, et que le mien n'est pas d'une nature à favoriser

(1) (Inédite). Lettre sans adresse; mais le sujet traité indique qu'elle était destinée à l'abbé Robert.

son ambition. Après cela, vous aurez la bonté de me marquer le détail et votre sentiment.

Votre seconde lettre me fait part d'une élégie de M. Nadal, sur la mort du jeune marquis d'Etampes, tué à la bataille d'Hoschtet (1). Je l'ai lue avec tristesse et avec plaisir ; les sentiments tendres, les expressions nobles, les images de guerre, les objets de douleur et de pitié y sont très bien dispensés. On y déplore le malheur du marquis, et l'on y reconnoit le bon cœur de l'auteur. Je ne puis entrer dans un plus grand détail. Je remercie M. Nadal, et suis parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur (2).

Esprit, *év. de Nismes.*

Voici la notice que Giberti, dans son *Histoire de la ville de Pernes*, a consacrée à deux neveux de Fléchier, le *philosophe* et le *rhétoricien*, dont il a été question dans les lettres à l'abbé Robert. Giberti ne nous dit pas ce que devinrent les

(1) L'abbé Nadal, « poète médiocre et prosateur ampoulé », naquit en 1664, à Poitiers, où il mourut en 1740. Il avait été précepteur dans la maison du marquis d'Etampes, capitaine des gardes de Monsieur, frère du roi. En 1706, il fut élu membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. *L'élégie* dont parle Fléchier dut être composée à l'occasion de la mort de l'ancien élève de l'auteur. (Voy. Titon du Tillet, *Parnasse françois ;* Didot, *Nouvelle biographie générale*, article Nadal. — La bataille d'Hochstedt fut livrée, le 3 août 1704, par Malborough contre les maréchaux de Tallard et Marsin. Voltaire, dans le *Siècle de Louis XIV*, ch. xix, a tracé l'émouvant tableau de la défaite que nos troupes essuyèrent à cette époque.

(2) Lettre inédite.

autres neveux que Fléchier entretenait, en 1705, *dans les armées*, *dans la marine*, *dans les collèges*.

« *Balthazar-Antoine* de Fléchier, fils à feu noble *Philippe* de Fléchier, comte palatin, et à feu D. Elisabeth de Nobilé, et neveu de l'éloquent évêque de Nismes, est archidiacre de l'Église de la même ville, depuis environ l'an 1707 (1). Il fut fait vicaire général du diocèse, en 1736, par son Chapitre, à la mort de Mgr César-Jean de la Parisière, son évêque. Il est docteur de Sorbonne, et d'un mérite distingué par sa science et par son éloquence. Nous lui avons l'obligation d'avoir donné au public les œuvres posthumes de M. de Nismes, son oncle (2). »

« *Alexis* de Fléchier, autre neveu de l'illustre évêque de Nismes de ce nom, qui étoit major dans le régiment *Colonel-général* des dragons, et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, honneur qu'il s'est procuré par ses services, avec brevet de lieutenant-colonel, depuis le mois de juin de l'an 1745 ; et en 1746, le roi lui a donné le commandement de la ville et fort de Lorient, port de mer de Bretagne (3). »

(1) Au dix-septième siècle, comme aujourd'hui, les fonctions des archidiacres n'étaient pas les mêmes dans tous les diocèses. « C'est un officier ecclésiastique, qui est le vicaire de l'archevêque ou de l'évêque, et qui va visiter les cures du diocèse où il est archidiacre. » (*Nouveau dictionnaire françois*, par Richelet; 2 vol. in-f°. Rouen, 1719.)

(2) *Manuscrit* de la bibl. de Carpentras, p. 319.

(3) Même manuscrit, p. 320.

En 1708, Fléchier marie une de ses nièces, *Charlotte* de Baculard, fille de Marguerite Fléchier, avec un M. Pichony. Le 1er avril 1708, le prélat écrit à celui-ci :

J'ai été fort aise, Monsieur, d'apprendre par vous-même la satisfaction que vous avez de votre mariage avec ma nièce de Baculard. Je vous l'ai remise avec plaisir, persuadé qu'elle ne sauroit qu'être heureuse avec vous (1).

Deux autres de ses nièces, sœurs de *Charlotte* de Baculard, se firent religieuses. En 1702, Fléchier écrit :

J'ai été bien aise d'apprendre, mes chères nièces, que vous êtes consacrées à Dieu, que vous l'avez fait avec dévotion et de bonne grâce, et que vous avez donné toutes les marques d'une bonne et sincère vocation. Reconnoissez bien la grâce que le Seigneur vous a faite, rendez-lui en de continuelles actions de grâces, et goûtez-bien le plaisir et le bonheur qu'il y a d'être à lui, et de le servir loin des inquiétudes et des dangers du monde, dans la compagnie de tant de saintes filles dont les vertus et les bons exemples sont des leçons vivantes de religion et de piété (2).

Le 5 février 1702, il écrit de Nîmes :

On ne peut être plus ponctuel que vous l'êtes, Monsieur. J'ai le *Mercure*, par vos soins, une heure après qu'il

(1) Lettre inédite, citée par M. Delacroix, *Histoire de Fléchier*, p. 486.

(2) *Œuvr. compl. de Fléchier*, vol. X, p. 114.

est arrivé, et il ne tient pas à votre diligence que ma curiosité ne soit promptement et pleinement satisfaite. Vous m'avez fait d'abord un grand plaisir de m'annoncer la venue du P. Colonia, avec M. le Prévost de Cabanes, M. de Salvador et vous. J'ai cru que vous alliez partir, et que demain pour le plus tard je verrois aborder ici une si belle et si aimable compagnie (1). Mais je vois qu'il faut attendre jusqu'à l'automne. Vous pourriez bien devancer ce temps, et venir passer quelques jours de carnaval avec nous.

J'aurois bien souhaité que vous eussiez un peu aidé M. l'abbé de Nobilé pour la cérémonie de la profession de deux de mes nièces; mais j'ai appréhendé que vos affaires ne vous le permissent pas. J'envoye M. Bégault à M. l'Archevèque (2), et suis de tout mon cœur, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Fléchier perdit de bonne heure sa mère, *Marguerite* Audiffret, sœur du P. Hercule Audiffret dont nous avons parlé page 75 et suiv. Il était alors à Draguignan, professeur de seconde au collège des Doctrinaires. Fléchier écrit à sa sœur *Agnès*, religieuse de Sainte-Claire, à Béziers, à l'occa-

(1) La lettre est sans adresse; mais ce passage prouve que la personne à laquelle Fléchier écrivait de Nîmes n'était pas fort éloignée. Nous pensons qu'il écrit ici à M. Benoît, auditeur de Rote, à Avignon. Dans la correspondance imprimée, bon nombre de lettres lui sont adressées.

(2) L'abbé Bégault était secrétaire de Fléchier, membre de l'Académie du Gard, et orateur de mérite. (Voy. M. Delacroix, *Hist. de Fléchier*, p. 436 et 444; *Biographie universelle* de Michaud, art. *Bégault;* Goujet, *Bibl. françoise.*) — *M. l'Archevêque* doit désigner l'Archevèque d'Avignon. — Cette lettre est inédite et fait partie de la collection de M. de Valfons.

sion de la mort de sa *très honorée mère*, dont il loue *la vertu* et *les beaux actes de patience*. Lettre datée de Draguignan, le 14 août 1653. (*Œuvres complètes de Fléchier*, vol. X, p. 17.)

Dans la correspondance imprimée de l'évêque de Nîmes, nous n'avons rien trouvé sur la mort de son père.

Son frère *Philippe* mourut vers 1701. Fléchier écrit à la Supérieure des Ursulines de Sommières :

J'ai ressenti comme je devois la mort d'un frère que j'aimois, et qui avoit pour moi, non seulement toute l'amitié, mais encore toute la déférence que je pouvois souhaiter. Il avoit de la probité et de la vertu, et la raison m'unissoit autant à lui que le sang et la nature. Le besoin qu'en avoit encore une nombreuse et jeune famille, me faisoit désirer que Dieu voulût prolonger ses jours (1). Il étoit revenu plusieurs fois des portes de la mort par une espèce de miracle. Il meurt assez promptement. Il faut se soumettre à la volonté du Seigneur et se confier à sa providence. Nos douleurs, quoique justes, doivent toujours être modérées; chaque chrétien doit savoir tirer du fonds de sa religion les consolations qui lui sont propres, et un évêque doit savoir se dire à lui-même ce que son ministère l'engage de dire aux autres dans ces tristes occasions où il faut relever le cœur et le ramener à Dieu, qui mortifie et vivifie quand il lui plaît (2)...

(1) En 1701, les fils de Philippe, *le Philosophe et le Rhétoricien* étaient encore au collège. (Voy., un peu plus haut, les lettres à l'abbé Robert, p. 279 et suiv.)

(2) Lettre datée de Nîmes, le 3 avril 1701. (*Œuvr. compl.*, vol. X, p. 102.)

On trouve d'autres lettres sur le même sujet dans la correspondance imprimée : lettre du 16 avril 1701, à M. Benoît, auditeur de Rote, à Avignon (vol. X, p. 103); lettre du 12 mai 1701, au P. Vignes, religieux doctrinaire.

Nous ne savons l'époque précise de la mort de la sœur de Fléchier, abbesse du couvent de Sainte-Claire, à Béziers; cependant, il en est fait mention dans les lettres de l'évêque de Nîmes. Celui-ci écrit à un chanoine de Nîmes, M. Novi :

Je vous remercie, Monsieur, de la part que vous avez prise à ma douleur dans la perte que j'ai faite de ma sœur. Quoique sa piété et sa persévérance jusqu'à la fin, dans les observances d'une règle austère, me donnent toutes les espérances que je puis souhaiter de son salut, je perds une consolation que j'avois, et je me plains moi-même plus qu'elle (1)...

(1) Lettre datée de Narbonne, *le 22 novembre,* sans indication d'année; vol. X, p. 365. — Dans une lettre en date du 29 octobre 1700. (Voy. cette lettre, p. 314.) Fléchier écrit à M. de Nobilé : « *M. Novi, le chanoine, vient de mourir...* » Ce passage nous prouve que la mort de la sœur *Agnès* n'est pas postérieure au 29 octobre 1700. D'autre part, M. Delacroix, *Histoire de Fléchier,* p. 468, cite une lettre de *la sœur Agnès* à *mademoiselle de Baculard de Fléchier,* à la date du 1er janvier 1692 : ce qui prouve que *la sœur Agnès* vivait encore à cette époque. Elle serait donc morte entre 1692 et 1700. — Ducreux, vol. X, p. 279, donne une lettre de Fléchier à la sœur Agnès, datée *du* 18 *janvier* 1708; mais cette date est évidemment fausse. « Je vois dans le cours de cette nouvelle année, lui dit-il, un jour heureux qui mettra le sceau à votre vocation, et consommera votre sacrifice. Vous ne vivrez plus que pour Dieu, et vous ne compterez plus que sur les années éternelles. » Il est manifeste que la sœur *Agnès de la Croix,* religieuse de Sainte-Claire, à Béziers, en 1653, n'avait pas attendu l'année 1708 pour faire ses vœux.

L'autre sœur de Fléchier, *Marguerite*, mariée à *Gaspard* Baculard, mourut dans le mois d'avril 1705. A l'occasion de la mort de sa sœur, il écrit au docteur Giberti :

J'y suis d'autant plus sensible que c'étoit l'unique sœur qui me restoit (1)...

Il écrivait à M. Baculard, son beau-frère :

J'ai été sensiblement touché, Monsieur, de la mort de ma sœur, comme vous l'avez été sans doute de votre épouse. Il faut nous affliger ensemble de notre perte, et nous consoler ensemble par la soumission que nous devons aux ordres de Dieu, qui a compté nos jours, et qui nous appelle à lui quand il lui plaît (2)...

Le beau-frère de Fléchier, *Gaspard* Baculard, mourut peu de temps après sa femme, vers le mois de décembre 1705 :

Je vous plains, ma chère nièce, écrit Fléchier à Charlotte de Baculard, et je vous loue de rendre vos devoirs à M. votre père, dans l'extrémité où il est. Je vous envoie vingt louis d'or (3)...

(1) Datée de Nîmes, le 20 avril 1705; inédite, et citée par M. A. Delacroix, *Hist. de Fléchier*, p. 484.

(2) Lettre inédite, citée par M. Delacroix, *ibid.*, p. 484.

(3) *A mademoiselle Charlotte* de Baculard; de Nîmes, 9 décembre 1705. Bibl. d'Avignon; lettre inédite, citée par M. Delacroix, *ibid.*, p. 483.

Charlotte répondit :

Mon cher oncle, je vous remercie de la bonté que vous avez eue de m'envoyer votre présent, qui m'est venu fort à propos... Vous aurez sans doute appris la mort de mon bon père; je vous supplie de vouloir bien m'en servir, et à mes sœurs aussi (1)...

Nous ne trouvons rien nulle part sur l'époque où moururent les autres parents de Fléchier : *Antoine-Balthazar* Fléchier, qui fut archidiacre de Nîmes en 1707, et vicaire général en 1736; *Alexis* Fléchier, lieutenant-colonel en 1745; *Charlotte* Baculard, mariée avec un M. Pichony en 1708. On ne trouve à ce sujet aucun renseignement, ni dans la notice de Ménard sur Fléchier, ni dans le *Dictionnaire* de M. Barjavel, ni dans Giberti, *Histoire de Pernes.*

Nous avons dit plus haut, p. 274, qu'un petit-neveu de Fléchier est mort en Italie vers 1842.

(1) Inédite, citée encore par M. Delacroix, *ibid.*, p. 483, mais sans indication d'année.

II

DEUX LETTRES INÉDITES DE L'HOMME D'AFFAIRES DE LA FAMILLE DE FLÉCHIER. (Voy. p. 22.)

Ces deux lettres sont fort curieuses. Elles nous apprennent que Fléchier était à Paris avec son frère *Philippe*, *ce frère cadet* dont nous parle Ménard, avec lequel il avait été *envoyé autrefois à Tarascon*, et mis en pension chez l'avocat Grasset, pour suivre de là les cours du collège des Pères de la Doctrine chrétienne (1). De plus, nous y voyons que le frère qui était resté à Pernes, *Michel* sans doute, administrait assez mal le bien des absents. C'est de cette négligence que le *sieur Perrouquet*, un homme d'affaires probablement, se plaint avec une certaine vivacité. On ne comprend pas toujours ce qu'il veut dire; mais, en plus d'un endroit, il ne manque ni de verve ni d'esprit.

Suscription de la lettre :

M. Meunier, médecin chirurgien dans la rue Dauphine,
à l'Escu de France, pour M. Fléchier (2),
à Paris.

De Pernes, ce 29 août 1674.

Monsieur,

Si je n'étois persuadé que vous avez infiniment de l'esprit, je ne sais ce que je serois obligé d'en croire : ou

(1) Voy. Ménard, *Notice sur Fléchier*; M. Delacroix, p. 7.
(2) Détail à noter : ces deux lettres que nous possédons en

si c'est l'air de Paris, ou que je manque d'une chose dont je vous accuse, en ne m'expliquant pas assez bien dans les miennes. C'est assurément ce que je connois être plus certain.

Partant, je vous dirai pour l'emprunt fait de M. de Benoît (1), que bien loin de faire une liquidation de votre part avec monsieur vostre frère, il touchera à lui de la faire avec nous, et que si vous vouliez, vous lui feriez payer la moitié de la pension et du capital. Mais, comme vous et moy savons que l'argent, pour la plus grande partie, a été emprunté pour vous, la raison veut que vous supportiez entièrement la pension. Mais aussi, parce que nous n'aurions pas emprunté une si grosse somme, si vostre frère vous eust payé, il est juste que lui supporte de la dite pension pour la somme qu'il vous doit jusques qu'il vous ait payé ; et c'est comme si vous aviez emprunté seul les 200 escus, et que vous lui en eussiez en après passé garantie. Jugez s'il y a grande liquidation à faire! Enfin,

original, portent le sceau de la famille de Fléchier : *d'argent, chargé d'un arbre de sinople, surmonté d'un chef de gueule, à trois étoiles d'or.* Ceci prouverait que dès 1674, date des deux lettres, la famille de Fléchier occupait un rang assez distingué dans le Comtat. D'ailleurs, à cette époque, Fléchier était déjà *un personnage*, puisqu'il était depuis 1668 lecteur du Dauphin. — Le *M. Fléchier* dont il est question ici, n'est pas le futur évêque de Nîmes, puisque Perrouquet parle de *M. l'abbé* dans sa lettre. Je suppose que cette lettre était adressée à *Philippe*, qui épousa dans la suite *Elisabeth* de Nobilé.

(1) On trouve, dans la *Correspondance de Fléchier*, vol. IX, bon nombre de lettres adressées à M. Benoît, *auditeur de Rote*; il s'agit ici évidemment ou de lui, ou de quelqu'un de sa famille. *Le Dictionnaire biographique* du département de Vaucluse ne donne aucun renseignement sur cette famille de Benoît.

vous n'en aurez aucune peine, et je mettray les choses en estat que lui en souffrira plus que vous.

Au reste, vous devez connoistre l'humeur du personnage. Il me le faut conduire comme un horologe ; et j'en tire assurément de l'humeur, qui est tout ce qu'il peut s'en tirer. Et, sans vanité, si je n'avois pas assez de flegme pour souffrir ses petits défauts, nous serions mal ensemble, et vous seriez obligé d'avoir beaucoup de peine, ou de mettre en désordre votre maison. Car, quelle peine croyez-vous qu'il m'a donnée pour l'obliger à dresser le collet pour cet emprunt que je ne pouvois faire sans luy, puisque vous n'aviez pas de fonds de terre! vous ne le sauriez croire. Il a une certaine vanité, qu'il veut passer pour avoir de l'argent en bourse. Et, en effet, quand je payai M. de Saint-Jean, il me pria de lui bailler 40 escus, et luy porta avec moy au dit sieur de Saint-Jean comme s'il m'eust payé. De sorte que je passe avec luy le mieux que je peux pour l'amour de monsieur votre frère (1) et vous, et pour maintenir les affaires de vostre maison dans le bon estat qu'elles sont.

Pour le pré, si vous le gardez, je vous conseille de le vendre, car vous y gagneriez 50 escus ; et en le gardant, il ne vous rendra pas la pension des 350 escus. Car, ou du mayen ou du roïbre (2), je n'en ai retiré que 7 livres

(1) Il désigne ici Fléchier. — Le passage où Perrouquet parle du *bon estat des affaires de la maison,* prouverait que la famille de Fléchier avait une certaine aisance.

(2) *Le mayen* est le foin coupé au mois de mai, le plus abondant et le plus beau. *Le roïbre,* c'est le regain, c'est-à-dire la seconde coupe, en octobre.

30 sols du mayen, et 6 livres 30 sols du roïbre, et encore à crédit, à Saint-Michel.

Je vous mande 150 livres, dont j'en ai retiré environ nonante une de Mme de la Costière, et le reste de M. Règue ou des hoirs (1) de Bernard. On ne peut rien retirer des débiteurs. M. le chevalier de Saint-Jean m'a prié fort instamment d'attendre sa sœur jusques à la Toussaint, et me manda, dimanche dernier du 26 courant, huit pistoles (2). J'ay bien quelques écus patars (3), mais leur change est si gros, qu'il faut attendre quelque peu. Et cependant, quand j'auray d'argent gros à mon propre, je prendray de patars, et mettray le bel argent, et ne vous coustera pas tant; car, comme vous savez, il y a différence, quand vous voulez d'un changeur de belle monnoie, ou que luy en baillez à luy. Pour conclusion, je fais tout ce que je puis, et mieux que pour moy, Monsieur, car je n'ay pas la patience d'être si ménager.

Pour mes lettres, pourvu que je les aye entre ici et le mois de décembre, je suis content, s'il ne falloit que 20 livres pour la confirmation de celles de mon oncle, faites-le-moy savoir, et je vous feray venir bien viste les dites 20 livres, et encore 21, s'il est besoin, pour celles contre Courbet; ils ont cousté 54 livres. Si vous ne pouvez faire confirmer les autres, je vous en manderay une copie de celles dudit Courbet, ou de celles de M. Limojon, qui sont semblables.

(1) Hoirs, *héritiers*.

(2) « *Pistole*, pièce d'or qui n'est pas battue au coin de France, et qui vaut onze livres et quelques sous. » (*Dictionn.* de Richelet.)

(3) « *Patard*, espèce de monnoie qui vaut un sou. » (*Dictionn.* de Richelet.)

Je vous remercie de vos nouvelles. Au désir, à la forte persuasion du sieur Denis Sohon, je vous fais savoir la mort de vostre filleul. Je n'ay rien de nouveau de ce pays à vous faire participant. Mes saluts, s'il vous plaist, à M. l'abbé, vostre frère, et à M. de Ventabren (1), s'il y est encore, et croyez que je suis plus que personne votre

PERROUQUET.

M. Fléchier, à la rue Neuve-Saint-Louis (2), *auprès du Palais, à l'enseigne de la Paix, à Paris.*

De Pernes, ce 21 décembre 1674.

Monsieur,

Je ne doute pas que vous n'ayez sujet de vous plaindre de moy et du long retardement que je fais à vous mander d'argent. Mais je crois que vous excuserez ce retardement et recevrez avec patience et sans inquiétude le peu d'argent que je vous envoye, quand je vous assureray que je n'ay

(1) Un membre de la famille de Quiqueran de Beaujeu Ventabren. (Voir M. Barjavel, *Dictionnaire historique* du département de Vaucluse, article : *Quiqueran.*)

(2) Cette rue aboutissait au pont Saint-Michel et au quai des Orfèvres. On commença à l'ouvrir sous le règne de Henri IV, pour faciliter la communication avec le Pont-Neuf. On l'appela d'abord la rue *Neuve,* ensuite la rue *Neuve-Saint-Louis.* (Jaillot, *Recherches sur la ville de Paris,* quartier de la Cité, p. 75). — Du 24 *août* au 21 *décembre* 1674, les deux lettres n'ont pas la même adresse.

pu recouvrer un seul denier de vos débiteurs, m'ayant tous manqué de parole. Car M. le Chevalier de Saint-Jean, après m'avoir fait attendre de jour à autre mon payement de la partie restante de la dette de sa sœur, je me suis trouvé frustré de cette partie, après avoir attendu jusques à la veille et dilayé (1) de vous envoyer la mesme somme que je vous mande, croyant de vous en faire tenir davantage.

Votre frère n'a pu me donner un soul, parce qu'il a eu des affaires, et n'a pu vendre seulement un quintal de foin. M. Fayar m'a toujours promis et n'a rien tenu. Le rentier de la maison a été malade, et n'a pu payer. De sorte, que je me suis trouvé dans une confusion, à ne m'en déguiser, fort grande. Tout le recours que j'ay eu, c'est à une partie des rentes qu'on m'a payées. Avec quelques escus que j'avois de reste de vos deniers, et les miens que j'ay pu, je vous ay fait 100 livres. Je ne vous dis pas ceci afin que vous m'ayez obligation, ny par reproche, mais seulement pour vous représenter la misère où une personne est réduite présentement. Je feray tout mon possible pour en recouvrer davantage, et vous en mander le plus tôt que je pourray. Car, j'ay plus de passion de vous satisfaire que vous ne sauriez vous figurer; mais avec zèle, sans dissimulation, ains de tout mon cœur, et avec sincérité; de quoy je vous conjure pour la dernière fois que je vous diray semblable chose d'estre persuadé.

Vostre frère doit finir l'affaire de M. de Cheillus (2) dans

(1) *Différé*; expression veillie du temps même de Richelet, 1719.
(2) Sur la famille de *Cheylus*, voir *Dictionnaire historique* du

ces festes. Il aura d'argent, et m'a promis de me le bailler. Je vous avois parlé de vostre maison de Carpentras ; mais nous n'avons pas esté d'accord. Car je voulois d'argent comptant, et on n'en vouloit donner qu'une partie. Je voudrois porter vostre frère à me céder un capital de 50 escus pour reste de ce qu'il vous doit. Je ne sais si vous le trouverez bon ; et je rendrois en après ce capital.

Vostre pré vous rendra cette année 18 escus. Il est vray qu'il faut rabattre environ 30 sous pour l'arrosage, reste 17 écus et demy. De sorte que vous perdez le change d'une partie, car vous devez avoir deux tiers en grosse monnoie, et un tiers en patars de vostre frère, et les rentes des prés ne sont que moitié un, moitié autre. L'année prochaine, nous verrons ce qu'il rendra.

Monsieur l'abbé, vostre frère, escrivit dernièrement une lettre fort désobligeante à vostre frère, suite de la mienne (1). Vous me permettrez bien de vous dire que je vous disois que si vous trouviez que cette lettre ne fust pas à propos, de ne la bailler point. Car, cela est fâcheux, que moy qui n'ay autre passion que pour l'avancement de votre famille, et pour conserver l'union et concorde, et l'intelligence entre vous autres, sois si malheureux que d'y semer le désordre. Car il croit que j'ay escrit à monsieur vostre frère quelque chose de luy fort désobligeant. Je crois que vous avez vu mon intention, et qu'au bout du compte je ne pense pas qu'il n'y auroit pas eu grand

département de Vaucluse. — Giberti, *Histoire de Pernes*, manuscrit de Carpentras.

(1) Perrouquet s'était plaint, plus haut, de *l'humeur du personnage*, et avait dit qu'il était obligé de le conduire comme *un horologe*.

mal, quand vous auriez avant concerné (1) ensemble et résolu si vous eussiez jugé à propos qu'il se fust marié, et comment, afin que vous n'eussiez pas eu sujet de le blasmer. Voilà toute mon intention et la sienne. Ce n'est pas l'envie qu'il a de se marier, qui m'obligeoit à lui escrire cette lettre, car il n'en a du tout point, comme vous savez. Ce que j'en faisois, c'estoit pour voir ses affaires en estat, si vous autres le trouviez bon. Monsieur vostre frère luy escrit fort indifféremment sur cela, et luy reproche qu'il n'a pas pris ses mesures, quand il a marié vostre sœur (2) et beaucoup d'autres choses très indifféremment. Je finis, car... (quelques mots illisibles).

PERROUQUET.

(1) Il veut dire *concerté*, mot qui, à cette époque, avait un sens actif.

(2) *Marguerite* Fléchier, mariée à Gaspard Baculard.

III

EXTRAIT D'UN PASSAGE DES DISCOURS ACADÉMIQUES ET ORATOIRES DE RICHESOURCE. (Voy. p. 28.)

Voici un passage bien réjouissant; c'est le sublime du galimatias et de la vanité, et qui nous fait connaître à fond celui que d'Alembert appelle avec raison *un misérable rhéteur*.

Comme ces conférences, dit-il, sont publiques pour tous ceux qui s'y peuvent trouver, et puisque l'on y parle sur toutes sortes de sujets, ou suivant les maximes de la philosophie, en suivant les préceptes de la rhétorique, l'on ne peut douter qu'elles ne soient très propres pour exercer toutes les personnes qui ont de l'esprit et qui se plaisent aux belles choses.

I. Ceux qui ne se conduisent que par les simples lumières de l'imagination, y admirent ce qu'ils ne sauroient exprimer, et ce qu'ils ne comprennent pas parfaitement.

II. Ceux qui n'ont pas encore acquis toutes les connoissances dont ils se sentent capables, y apprennent facilement, par la vive voix, ce qu'ils ne pourroient apprendre que très difficilement par leur méditation et leur lecture.

III. Ceux qui sont déjà parvenus jusqu'aux plus belles

connoissances, y peuvent acquérir la hardiesse et la facilité de parler en public (ou dans les chaires, ou dans le barreau, ou dans les autres assemblées) qu'ils n'ont pas acquise dans les collèges, où ils ne déclament, le plus souvent, que les pièces qu'ils n'ont pas composées, ni dans quelques autres assemblées, où ils écoutent toujours et où ils ne parlent jamais.

IV. Les plus parfaits dans toutes sortes de connoissances honnêtes y peuvent exercer toutes les habitudes de l'esprit, et même, par leur propre usage, ils peuvent encore les rendre beaucoup plus parfaites.

V. Les plus avancés en âge s'y peuvent rafraîchir la mémoire des choses qu'ils ont apprises en leur temps; ils peuvent aussi renouveler les idées de toutes les belles choses qu'ils ont conçues dans les agréables moments de la jeunesse.

VI. Les véritables logiciens qui se délectent dans le plus parfait usage de l'esprit, qui consiste dans le parfait raisonnement, y découvrent la vivacité de l'imagination dans les promptes réparties, la présence du jugement dans le juste discernement des pensées, et la force de la démonstration dans les réponses convaincantes.

VII. Les plus habiles dialecticiens y voient la multitude des pensées sur un même sujet, et la diversité des raisons qui sont propres pour les matières problématiques et pour les questions oratoires.

VIII. Les orateurs les plus achevés et les plus éloquents y remarquent l'admirable mélange des raisonnements par la délicatesse des transitions, et l'agréable ornement des pensées par la diversité des figures.

IX. Ceux qui se plaisent à l'histoire, y aperçoivent tout ce que l'antiquité a de plus beau et tout ce que les provinces les plus éloignées ont de plus rare et de plus curieux.

X. Et ceux enfin qui s'attachent plus particulièrement à la considération des merveilles de la nature et à la contemplation des perfections de la Divinité, y entendent tout ce que la physique a de plus admirable et tout ce que la métaphysique a de plus élevé.

Et pour ce que la plus grande partie des personnes d'esprit n'ont pas ordinairement la mémoire assez ferme ni assez propre pour la déclamation; ou, pour ce que les autres occupations les empêchent de bien apprendre le discours qu'ils ont composé, pour le bien déclamer; ou même, pour ce qu'ils n'ont pas la commodité de se trouver dans le lieu où se forment les assemblées académiques, il leur est libre de lire ou de faire lire dans le lieu de l'assemblée le discours qu'ils auront préparé.

Et aussi, pour ce que la plus grande partie de ceux qui ne se peuvent pas trouver d'ordinaire dans le lieu de l'assemblée, y veulent profiter de l'occasion avec autant d'avantage que ceux qui s'y rencontrent ordinairement, le président de l'assemblée aura le soin de demander les originaux manuscrits des discours de ceux qui auront opiné et de les faire imprimer, dont il leur fournira plusieurs exemplaires, après qu'il en aura présenté aux personnes de condition dont il aura reçu le sujet de la même conférence (1).

(1) *Discours académiques et oratoires.*

IV

AUTRE EXTRAIT DE RICHESOURCE. (Voy. p. 30.)

Voici ce que dit Richesource en parlant des quatres parties principales de la philosophie :

Je les fais si parfaitement connoître à tous ceux qui m'écoutent réglément l'espace de six mois, qu'ils peuvent, à la fin de ce temps que je leur demande, traiter des questions de philosophie dans les assemblées académiques qui se tiennent le jeudi ; et, quelque temps après, ils peuvent déclamer avec applaudissement dans les assemblées oratoires et académiques ; jusques à ce qu'après quelque suite de temps et d'exercice, ils puissent parler sur-le-champ et sans aucune préparation bien particulière avec autant de facilité et de succès que ceux qui se préparent avec beaucoup de peine.

C'est pourquoi, mes chers lecteurs, suivant l'ordre de toutes les propositions précédentes, vous devez conclure, avec moi, que puisque *les assemblées particulières* ouvrent l'esprit, que *les conférences philosophiques* le forment, et que celles qui sont *oratoires* le polissent, le dessein que je me suis proposé en votre faveur vous est très avanta-

geux ; que les conférences académiques publiques et particulières vous sont très utiles ; qu'il étoit raisonnable que je vous découvrisse les choses qui me sembloient vous être le plus importantes, et qu'enfin je vous fisse voir que ceux qui se sont exercés, de la manière que je viens de vous représenter, dans ces trois diverses conférences, peuvent éclater dans les chaires, triompher dans le barreau ; et que, joignant l'un et l'autre dans les conversations civiles, ou plus ou moins, selon la diversité des rencontres et des autres circonstances, ils peuvent exciter l'admiration de tous ceux qui les entendent, qu'ils peuvent mériter l'honneur de tous ceux qui en oyent parler, et qu'enfin ils peuvent gagner l'estime de tous ceux qui lisent leurs ouvrages, avec une satisfaction que je trouve d'autant plus grande et d'autant plus admirable, qu'elle ne peut être bien goûtée que de ceux qui la connoissent parfaitement, et qui ressentent en leur agréable ces agréables transports et ces douces émotions qui sont les divins effets de la philosophie, les avantages du Portique, les charmes du Lycée, les fruits du jardin d'Épicure et les ravissements de l'Académie, qui étant accompagnés de quelques faveurs de la bonne fortune établissent humainement notre plus parfaite félicité (1).

(1) *Discours académiques et oratoires.*

V

Extrait de la *Rhétorique des prédicateurs*. (Voy. p. 34.)

L'invention ou le dessein, dit-il, doit être rare et imprévu, c'est-à-dire que les pensées ne doivent pas être communes, mais qu'elles doivent être telles qu'elles puissent surprendre et donner de l'admiration, et principalement dans la conclusion qui est la partie qu'on réserve aux mouvements, et qui doit être la plus surprenante et la plus animée.

Comme la surprise est la mère de l'admiration, l'admiration est la cause de l'affluence des auditeurs et de la gloire des plus célèbres prédicateurs ; et, parce qu'ils sont redevables de leur estime et de leur réputation à la beauté de leurs prédications, nous devons avouer que l'excellence du dessein, que la délicatesse des pensées, l'industrie de la disposition, la beauté des ornements et la grâce de l'action, sont le premier mobile qui donne le mouvement à toutes les langues qui font leurs éloges et à toutes ces plumes qui travaillent à leur immortalité. Je sais bien que l'invention doit être populaire, c'est-à-dire que les pensées ne doivent pas s'élever au-dessus de la capacité des auditeurs. Mais il faut aussi qu'on m'avoue,

que si les pensées doivent être faciles à cause des simples auditeurs, elles doivent être brillantes en récompense, afin de les surprendre agréablement par leur nouveauté et par leurs ornements. Et, comme les génies sont d'une même nature, sans qu'ils soient tous excellents orateurs, la surprise des pensées faciles dépend plutôt de l'industrie pour les inventer, et de l'art pour les disposer et pour les animer, que des choses mêmes. Ce qui fait que dans l'excès de cette agréable surprise la plupart des auditeurs se sentent sollicités à se dire en eux-mêmes : Que ce prédicateur me plaît et que j'ai de plaisir à l'entendre! J'entends tout ce qu'il dit; mais ce qui me plaît davantage et que j'admire le plus, c'est que son esprit surprend le mien, qu'il le mène où il ne pense pas, qu'il le touche et qu'il l'émeut sans qu'il s'en puisse défendre, par des inventions si agréables que je ne puis imaginer, et par des expressions si faciles que je ne puis assez admirer (1).

(1) *Rhétorique des prédicateurs,* p. 18.

VI

LETTRES INÉDITES DE FLÉCHIER, A L'ABBÉ DE NOBILÉ.

(Voy. p. 138.)

A Nismes, ce 12 sept. 1700.

J'ai été fort touché du retardement de votre procès, Monsieur, tant parce que vous demeurez dans l'inquiétude que donne une affaire qui n'est pas jugée, que parce que nous serons plus longtemps sans vous voir. Il ne faut être surpris de rien dans les jugements des hommes, et après avoir fait ce qu'on doit, il faut supporter avec patience tous les événements qui arrivent. Si votre partie étoit moins féroce, et qu'elle voulût entendre à quelque accommodement raisonnable! mais aussi, il ne faut pas qu'il sente qu'on se décourage. Faites-nous savoir souvent de vos nouvelles, et de celles de nos neveux qui sont apparemment en vacance, et qui ont par conséquent le temps d'écrire quelquefois. Exhortez-les à bien étudier, et à conserver les bonnes impressions de piété qu'on leur a données dans le séminaire.

Mon frère (1) se croit quelque chose dès qu'il se porte

(1) *Philippe* Fléchier avait épousé *Elisabeth* de Nobilé, sœur de l'abbé de Nobilé, que Fléchier va appuyer de son crédit

un peu mieux. Il parle de venir me voir et de se divertir; trois jours après il retombe. Je lui écris toujours fortement qu'il se conserve, qu'il vive de régime. Dieu veuille qu'il suive nos conseils!

Je crois que nos Messieurs vous mandent ce qui se passe en ces pays-ci. Je me contente de vous assurer que je suis toujours (1)...

Je vous prie de rendre à MM. les agents du clergé ce mémoire qui regarde l'affaire des clercs. Je travaille à vous faire charger de cette affaire par les clergés d'Alais et de Nismes. Cela vous sera peut-être utile.

A Nismes, ce 12 octobre 1700.

A M. l'abbé de Nobilé.

Je suis bien aise, Monsieur, que vous ayez un Rapporteur qui ait de la droiture et de l'habileté, tel que vous

dans tous le cours du débat que ces lettres vont nous faire connaître. (Sur Philippe Fléchier, voy. plus haut, p. 274.) Une lettre de Fléchier, datée de Nimes le 31 mars 1701, nous apprend que son frère mourut vers cette époque; vol. X, p. 363. Voy. cette lettre un peu plus haut, p. 290.

(1) Cette lettre, et toutes celles qui suivent, sont inédites pour la plupart. Nous indiquerons celles dont quelques fragments ont été récemment publiés. Ces lettres sont autographes, et font partie de la collection que possède M. le marquis de Valfons, ancien député du Gard, qui a bien voulu nous les communiquer. On remarquera que souvent ces lettres sont sans adresse; mais il est évident qu'elles ont été écrites à l'abbé de Nobilé. A l'époque où commencent les premières difficultés, en 1700 et en 1701, l'abbé de Nobilé est à Paris, où nous le voyons occupé à solliciter pour son affaire. En 1707 et en 1708, le procès es alors engagé, et Fléchier lui écrit à Toulouse où il se trouve.

le pouviez souhaiter. Il faut soutenir son droit avec courage. On n'est pas toujours malheureux, et les prédictions du sieur Filère et de ses amis ne seront peut-être pas accomplies.

Mon frère a été une quinzaine de jours avec moi, et s'est fort rétabli. Je l'ai tenu de court sur les règles de son régime, et je n'y ai pas eu beaucoup de peine. Il s'est retiré en bon état, avant que les premiers froids le pussent incommoder.

M. Mathieu n'a que faire de craindre pour sa maison. Nous avons logé ou, du moins, nous préparons pour loger M. le prince Emmanuel dans ce pavillon où les marchands alloient jouer (1). La maison est petite, mais agréable : joli jardin, bon air, communication avec le Séminaire, rien ne lui convient mieux. Cependant je le loge chez moi, avec un aumônier, un secrétaire, un valet de chambre et deux valets de pieds, jusqu'à ce que sa maison soit en état.

M. l'abbé Ménard a passé trois jours ici avec moi (2).

(1) Le prince Emmanuel de Lorraine, dit *le Prince Emmanuel,* mena une vie assez aventureuse ; il était de la maison de Lorraine, branche des ducs d'Elbeuf. Né le 20 décembre 1677 ; il passa en 1706 au service de l'empire. Louis XIV lui fit faire son procès, à la suite duquel il fut condamné à mort, et effigié. En 1719, il obtint sa grâce, et put rentrer en France. On lit dans le *Journal de Dangeau,* à la date du 9 novembre 1719 : « Le prince Emmanuel de Lorraine, frère du duc d'Elbeuf, est arrivé ici ; il vit le matin M. le duc d'Orléans ; il a été réhabilité, et peut demeurer en France présentement ; il hériteroit du duc son frère, s'il mouroit sans enfants. » (Voy. Moréri : Article sur la maison de Lorraine ; *Journal de Dangeau,* 14 mars, 12 septembre 1706 ; 18 février 1707.)

(2) Parent de Ménard, le savant historien de la ville de Nîmes,

Il s'en retourne à Paris ; il vous dira de nos nouvelles. Je l'ai prié de dire à M. de Verthamon combien je lui suis et lui serai obligé de la protection qu'il vous donnera. Je lui écrirai dans le temps.

Dites un peu à nos jeunes abbés qu'il faut qu'ils redoublent leur diligence et leur affection pour leurs études, et surtout qu'ils soient sages et pieux (1). L'aîné a présentement une chambre ; on lui a sans doute acheté une tapisserie : excitez-le à travailler, et croyez-moi, Monsieur...

A Nismes, ce 29 octobre 1700.

M. Novi, le chanoine, vient de mourir, Monsieur, dans la semaine de M. l'abbé Robert (2). Ainsi, voilà un canonicat entre nos mains, et un moyen assuré, ce

et l'auteur de la notice sur Fléchier que nous avons citée bien souvent. L'abbé Ménard était prieur d'Aubord, village à trois lieues de Nîmes. Fléchier avait pour lui une amitié particulière. (Voy. M. Delacroix, *Histoire de Fléchier*, p. 445.) Dans la correspondance de Fléchier, on trouve plusieurs lettres adressées à l'abbé Ménard. Il mourut un peu avant l'évêque de Nîmes, le 6 janvier 1710.

(1) Détail qui nous prouve que l'abbé de Nobilé était alors à Paris. Nous avons vu plus haut, p. 279 et suiv., par les lettres adressées à l'abbé Robert, que les neveux de Fléchier étaient élevés à Paris.

(2) On trouve dans les *Œuv. compl. de Fléchier*, vol. X, p. 365, une lettre de Fléchier, en date du 22 novembre, sans indication d'année, avec ce titre : *A M. Novy, C. D. N.* (chanoine de Nîmes). Fléchier le remercie des compliments de condoléance qu'il lui a adressés, à l'occasion de la mort de sa sœur *Agnès*, religieuse de Sainte-Claire, à Béziers. — L'abbé Robert était vicaire général de Fléchier ; nous avons publié plus haut plusieurs lettres que l'évêque de Nîmes lui écrivait à Paris.

semble, de vous tirer d'affaire. Il ne faut pas pourtant que vous fassiez connoître au sieur Martin aucun relâchement, ni aucun doute de votre droit. S'il y a quelque négociation à faire, elle doit se faire ici. Tenez-vous en repos; nous avons du temps, tout ira bien. Vous devez aller trouver le P. de la Chaise (1), lui renouveler le souvenir de la grâce que le roi vous a faite à ma recommandation, et par son entremise, de vous donner un canonicat; lui représenter qu'on vous dispute votre droit, et que vous êtes en procès pour cela, et le prier de faire en sorte que le roi ne fasse point de nouvelle nomination, ayant rempli son tour par la vôtre, ou vous la réservant pour cette présente vacance; car, si quelqu'un obtenoit encore un brevet du roi, ce seroit une horrible confusion. J'écris au Révérend Père; donnez-lui ma lettre, ne vous expliquez point ailleurs, et croyez moi, Monsieur...

Je vous prie d'aller rendre cette lettre à Mme de Lillebonne. Vous serez bien payé de votre peine par la connoissance de la plus aimable princesse, et de la meilleure religieuse qu'on puisse voir (2).

(1) Le P. de La Chaise, né en 1624, mort à Paris le 20 janvier 1709. Il avait succédé, en 1675, au P. Ferrier, comme confesseur de Louis XIV, et garda cette fonction jusqu'à sa mort. Comme le P. Ferrier, son prédécesseur, il avait été chargé par le roi de tenir la feuille des bénéfices.

(2) *Béatrix-Hiéronyme* de Lillebonne, fille de *François-Marie* de Lorraine, comte de Lillebonne, et d'*Anne* de Lorraine; elle était née le 1er juillet 1662, et fut abbesse de Remiremont en 1711. Il y avait dans cette petite ville de Lorraine un monastère célèbre, où n'étaient reçues que des filles nobles, qui prenaient le titre de chanoinesses. On n'y était admis qu'en faisant des preuves de quatre quartiers de noblesse, du côté paternel et du côté maternel. Ce monastère, de l'ordre de Saint-Benoît, était

A Nismes, ce 14 nov. 1700.

Vous avez bien fait, Monsieur, de prendre vos devants auprès du P. de la Chaise, et je suis bien aise qu'il vous ait reçu aussi favorablement que vous pouviez le souhaiter à ma considération. Il m'a toujours témoigné beaucoup d'amitié, et j'en conserve beaucoup de reconnoissance.

Je vois par la vacance de ce dernier canonicat, que l'accommodement de votre procès ne seroit pas difficile à faire. Mais j'ai la même peine que vous de voir entrer dans mon Chapitre un sujet qui n'est pas en état de lui faire honneur, et qui, par ses manières rudes et son humeur intraitable, pourroit y troubler la paix que j'y ai heureusement établie. Il ne mérite pas même qu'on lui accorde facilement ce qu'il a si opiniâtrément refusé. Aussi, il n'est pas hors de propos de le poursuivre vivement, ou pour lui donner de la crainte, ou pour le réduire du moins à demander grâce, ou pour punir son inflexi-

gouverné par une abbesse qui ne pouvait quitter l'habit; mais les autres pouvaient sortir et se marier. (Voy. Moréri, *Dictionnaire historique*. — Sur Mme de Lillebonne, voy. *Lettres de Mme de Sévigné*, 14 juillet 1677, vol. V, p. 209, Edit. Hachette, Collect. des grands écrivains.) Dans ses *Mémoires*, Saint-Simon parle fréquemment de Mlle de Lillebonne, plus tard abbesse de Remiremont, et de sa sœur, Mme d'Espinoy. — Le 14 juillet 1705, Fléchier écrivait à la mère de l'abbesse de Remiremont, Mme de Lillebonne, à l'occasion de la mort du prince d'Elbeuf, son neveu. Celle-ci mourut en 1720, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Il lui écrit encore le 22 janvier 1706 et le 28 novembre de la même année. (Voy. *Œuv. compl. de Fléchier*, vol. X, p. 202, 216 et 239.)

bilité féroce par la vôtre qui est raisonnable. Il faut pourtant toujours entretenir le P. de la Chaise dans sa bonne volonté, afin que personne ne surprenne de brevet du roi, et que vous ayez toujours cette ressource. Prenez de bons conseils, au pays où vous vous trouvez, et croyez-moi, Monsieur, entièrement à vous...

A Montpellier, ce 6 déc. 1700.

Les ouvertures des états, et les harangues ou les affaires dont M. de Basville a été chargé, m'ont empêché, Monsieur, de le presser sur les lettres de recommandation que je lui avois demandées pour vous. Il m'a promis d'écrire à M. Le Gendre, de Montauban, afin qu'il écrive fortement à votre Rapporteur, et me doit envoyer quelques lettres pour quelques-uns de vos juges.

Pour l'attestation que vous me demandiez, on a jugé ici qu'il valoit mieux que ce fût le syndic du Chapitre qui attestât au nom du Chapitre, et j'ai mandé à M. l'abbé Robert de la faire faire par M. Magne, que j'ai fait syndic après la mort de M. Novi, à qui j'avois appris qu'on vouloit substituer le sieur Filère (1).

Ce M. Filère souhaite fort l'accommodement, a écrit au sieur Martin, promet de s'en tenir à tout ce que je jugerai à propos, offrant le canonicat sans pension, si on veut lui céder celui qui est chargé de trois ou quatre cents livres. Il paroît y aller de bon pied, étant prêt

(1) Ce *Filère* est évidemment le chanoine, compétiteur de l'abbé de Nobilé.

même d'aller à Paris à ses dépens pour réduire son cousin. Il auroit souhaité que vous eussiez sursis à vos poursuites; mais j'ai répondu qu'on ne pouvoit compter sur l'humeur intraitable du sieur Martin, et qu'il falloit qu'il témoignât lui-même sa soumission.

Si votre affaire pouvoit être jugée avant Noël, tout iroit bien, et votre pis aller seroit de perdre un canonicat pour avoir l'autre; sinon, il faut songer absolument à vous en conserver l'un des deux (1). Les droits sont douteux, les événements incertains, les dépens ruineux, et la poursuite d'un procès fatigante par les chagrins et par la dépense.

Si vous voulez accommoder, voilà une lettre pour le R. P. de la Chaise; si vous voulez plaider, en voici une pour M. de Verthamon (2).

Voici un nouveau pape (3); cela peut être de quelque conséquence. Je suis, Monsieur...

(1) Voilà l'explication du procès pour lequel M. de Nobilé était à Toulouse, et qui, commencé vers 1700, ne fut terminé que près de dix ans après, le 13 mars 1708. Les *sieurs Filère et Martin* disputaient à l'abbé de Nobilé un canonicat à Nîmes; Fléchier soutint la cause de M. de Nobilé, mais sans être intéressé directement dans l'affaire. (Voy. plus haut la lettre du 29 octobre 1700.)

(2) Probablement Michel-François de Verthamon, maître des requêtes, en 1677, plus tard premier président du grand conseil en 1697. C'était le frère de la seconde Mme de Caumartin. Fléchier qui était très lié avec la famille de Caumartin, devait naturellement avoir recours aux conseils et au crédit du premier president.

(3) Innocent XII était mort le 27 septembre 1700, et venait d'avoir pour successeur Clément XI.

A Nismes, ce 21 janvier 1701.

J'ai vu ici par des lettres du sieur Martin, écrites au sieur Filère, du 11 de ce mois, qu'il a remis absolument ses intérêts au P. de la Chaise, et je crois que votre affaire est présentement accommodée. Tout le monde le souhaite ici pour votre repos, et pour ma consolation.

M. Filère m'a protesté qu'il feroit faire au sieur Martin tout ce que je souhaiterois. Il s'engage et se rend garant de tout. Il m'a fait deux propositions : l'une de vous donner 50 écus de pension; l'autre, de vous donner une somme de 500 écus de dédommagement, avec tous les revenus échus. C'est à vous de voir de ces deux offres celle qui vous convient le mieux. La pension me choque, et ne me paroît pas dans l'ordre, et j'aimerois mieux les 500 écus qui sont sept années et plus de la pension.

Il faut enfin finir cette affaire. Le procès ne donne que du chagrin, et cause de la dépense; mandez-moi précisément où vous en êtes, et ce que vous souhaitiez. Je suis, Monsieur, de tout mon cœur...

A Nismes, ce 10 mars (1).

J'ai reçu vos deux lettres, Monsieur, et j'ai été bien aise d'apprendre que vous soyez heureusement arrivé,

(1) Sans adresse et sans indication d'année. Les événements dont il est parlé dans cette lettre, autorisent à fixer la date du 10 mars 1703. En effet, au mois de mars 1703, Roland fut battu à Pompignan par le maréchal de Montrevel. (Voy. M. Delacroix, *Hist. de Fléchier*, p. 559.)

et que vous ayez déjà reconnu vos juges et l'état de votre procès. Vous en avez encore pour quelque temps. Mandez-moi, si vous voulez encore quelques lettres de recommandation.

M. le maréchal de Montrevel vient demain de faire sa tournée dans les Cévènes. Il est tombé sur une troupe de mille fanatiques. Il en est demeuré près de cinq cents sur la place. Roland et quelques autres de leurs chefs ont été tués ou fait prisonniers. Le nombre de ces rebelles grossit tous les jours. Ils brûlent, ils massacrent, ils pillent partout et tiennent tout le pays dans une grande consternation. On vous mande sans doute le détail de toute cette guerre. Je suis de tout mon cœur (1)...

A Nismes, ce 4 mai 1703.

A Monsieur l'abbé de Nobilé.

Je ne me souviens point, Monsieur, d'avoir donné aucune attestation devant ici, après ses provisions, au sieur Martin. Il faut découvrir s'il en produit quelqu'une qui pourroit bien être fausse, car ces Messieurs ne font pas grand scrupule de ces sortes de fictions. Je sais bien que je la lui ai refusée, par le motif que je vous ai mandé, que je ne le connoissois pas assez.

Vous savez que M. Causse ne manque pas de subtilités, et qu'il éblouit par là une partie de ses confrères : cela changera bientôt.

(1) M. Delacroix a publié un fragment de cette lettre, p. 559, note 2.

Faites, je vous prie, mille compliments de ma part à M. le premier président. Je n'ai pas prétendu qu'il fît réponse à ma lettre. La réponse de ces recommandations est la bonté qu'on a d'y avoir égard, et de rendre une justice prompte et honnête aux personnes recommandées. Personne ne l'honore plus infiniment que moi, et je compte sur l'honneur de son amitié.

On vous a sans doute mandé que M. le maréchal de Montrevel a défait une troupe de huit cents fanatiques ; qu'il en est resté quatre cents bien comptés sur la place, sans compter les blessés, et que le reste s'est dispersé (1). L'enlèvement qu'on avoit fait quelques jours auparavant de plusieurs personnes dans les villages, et cette expédition venue après, a fort consterné ces gens-ci. A quoi sommes-nous réduits? A nous réjouir de la mort de ces malheureux qui, tout méchants qu'ils sont, sont une portion de nos troupeaux. Je suis, Monsieur, tout à vous (2).

ESPRIT, *év. de Nismes.*

A Montpellier, ce 24 décembre 1707.

J'ai reçu votre lettre du 21, Monsieur, par laquelle j'ai été bien aise d'apprendre que vous êtes heureusement

(1) Il s'agit ici ou de la défaite que Montrevel infligea aux Camisards le 20 février 1703, près de la Calmette, village situé à une légère distance de Nîmes; ou de celle qu'il infligea à Roland, l'un des chefs des Camisards, au mois de mars 1703, près de Pompignan, village de l'arrondissement du Vigan. (Voy. M. Delacroix, *Histoire de Fléchier*, p. 556 et 559.)

(2) M. l'abbé Delacroix a publié la fin de cette lettre. (*Hist. de Fléchier*, p. 561, note 2.)

arrivé à Toulouse, et que vous avez déjà vu M. le premier président sur le sujet de notre affaire. J'avois toujours bien cru qu'on n'approuveroit pas que j'allasse, parmi la foule des plaideurs, prêter serment à l'audience du Sénéchal (1), et je m'étois imaginé que le juge s'offrant lui-même à venir chez moi recevoir mon serment, et ne m'ayant jugé que sur ce pied-là, dans une juridiction inférieure accoutumée à pareils usages, il n'y avoit aucune difficulté de droit, ni de conséquence, ni aucune nécessité de faire un règlement authentique : l'affaire n'en vaut pas la peine. Le sieur Fauquet me chicane. La procédure étant finie et fermée, son confrère la lui ouvre. Il représente le danger qu'il y a de venir dans ma maison : mon suisse, mes domestiques, peu s'en faut qu'il ne dise mes gardes. Je n'ai jamais passé pour si terrible. J'ai consulté M. de Basville (2), qui m'a donné les mêmes conseils, et les mêmes moyens que vous me proposez, fort surpris qu'on veuille faire une grande affaire d'une petite. Mandez-

(1) Il y avait trois *sénéchaux* en Languedoc : l'un résidait à Carcassonne, l'autre à Beaucaire, le troisième à Toulouse. « Leur principale fonction était de rendre la justice et de présider les *assises de la Sénéchaussée,* composées de seigneurs et de jurisconsultes. Ils commandaient aussi la noblesse de Languedoc, lorsqu'elle entrait en campagne. » Les appels de ces tribunaux furent portés d'abord au parlement de Paris, plus tard au parlement de Toulouse. (Voy. M. Chéruel, *Dictionnaire historique des institutions de la France,* article : *Sénéchaux du Languedoc.*)

(2) Nicolas de Lamoignon de Bâville, né en 1648, mort en 1724; conseiller au parlement en 1677, bientôt après maître des requêtes; successivement intendant de Montauban, de Béarn, de Poitou, et enfin de Languedoc pendant plus de trente ans, de 1684 à 1718. Il avait été nommé conseiller d'État en 1685.

moi si le parlement peut ou veut se retenir le fond et le juger. J'en serois fort aise. Vous verrez ce qui convient. Je suis, Monsieur... (1).

Faites bien ma cour à M. le premier président.

Et au dos de la lettre :

A Monsieur, Monsieur l'abbé de Nobilé, chanoine de Nismes, chez M. Gruvel, Procureur au parlement, à Toulouse.

A Montpellier, ce 9 janvier 1708.

Je viens de recevoir votre lettre du 7, Monsieur, et vous avez sans doute reçu la mienne avec celle que j'écris à Monsieur mon rapporteur.

J'accepte avec plaisir l'expédient que vous me proposez pour mon procès ; le tour qui le fera plus tôt finir, et qui m'exposera le moins, sera toujours le meilleur. Je hais les affaires, j'en crains les succès, et je ne cherche qu'à me tirer de l'embarras des chicanes et de l'incertitude des jugements. J'enverrai une procuration pour prêter mon serment, quand vous me manderez qu'il sera temps. Je suis content, pourvu que je sois sans procès, et que mon chicaneur soit un peu corrigé. Nous sommes encore aux Etats dix ou douze jours. Mille très humbles compliments à nos amis, juges ou non. Je suis, Monsieur, tout à vous.

ESPRIT, *év. de Nismes.*

(1) Un court fragment de cette lettre a été publié par M. Delacroix. (*Histoire de Fléchier*, p. 405.)

A Nismes, ce 24 février 1708.

Je suis bien aise, Monsieur, que notre affaire avance, et que nous puissions espérer de vous revoir bientôt ici. Le sieur Fauquet n'a d'autre satisfaction que celle d'avoir un procès ici et au parlement (1). Il veut que je jure, je le veux. Il sait bien ce que j'ai à dire. Que ce soit dans ma maison ou dans une autre, que lui importe? Quand il obtiendroit tout ce qu'il peut demander, que gagneroit-il? Sera-t-il moins mon débiteur? Il dit qu'il m'honore beaucoup; et moi, je dis que je le plains fort. Tout le monde gronde hors de moi. Il a tant de honte, qu'il n'ose me regarder; jusque-là que le jour de la Chandeleur, et le premier jour du Carême, il a évité, étant à l'église, de venir avec sa compagnie, prendre de moi les cierges et les cendres bénits, fonction où il ne pouvoit pas craindre d'être rebuté, ni d'être battu.

Mille remerciements à Mgr de Saint-Papoul (2) de l'honneur de son souvenir. Je souhaite que son curé se convertisse, et qu'il soit humilié.

J'ai eu beaucoup de passages ou visites depuis les États : M. l'évêque de Montpellier, M. l'évêque de Castres (3), Mme la comtesse de Calvisson, MM. de Nogaret et autres. M. l'auditeur de Rote et mes neveux sont ici. Je vous

(1) Le parlement de Toulouse.

(2) De novembre 1677 à janvier 1716, l'évêque de Saint-Papoul fut François de Barthélemy de Gramont de Lauta.

(3) L'évêque de Montpellier était alors Colbert de Croissy; celui de Castres était *Honoré* de Quiquerand de Beaujeu.

prie d'assurer M. de Cappel de ma reconnoissance, et de me croire, Monsieur, de tout mon cœur, à vous.

ESPRIT, *év. de Nismes.*

J'étois en état de vous envoyer de l'argent; mais j'ai trouvé une lettre de change déjà faite par votre ordre. Nous compterons tout cela (1).

A Nismes, ce 9 mars 1708.

A Monsieur l'abbé de Nobilé.

Je ne reçus votre dernière lettre, Monsieur, qu'après que le courrier fut parti; ainsi, je n'ai pu y répondre qu'aujourd'hui.

Je ne m'étois point attendu, non plus que vous, au triste succès de notre affaire, tant à cause de la bonté que je supposois en mon droit, qu'à cause des soins que vous aviez pris de le faire connoître, et d'en solliciter un juste jugement. Mais je n'en ai pas été si surpris que vous, après les avis que je venois de recevoir des mauvaises intentions de plusieurs juges, qui vous faisoient mille honnêtetés (2).

(1) Lettre publiée en partie par M. l'abbé Delacroix. (*Histoire de Fléchier*, p. 405, en note.)

(2) Toute cette partie de la lettre de Fléchier est inédite. Ce qui suit se trouve dans la *Correspondance de Fléchier*, vol. X, p. 282. On ne comprend pas pourquoi Ducreux a supprimé ce commencement. Quoique la suite soit imprimée, nous la publions aussi, parce qu'elle fait bien connaître le caractère pacifique de Fléchier.

Vous savez, Monsieur, l'aversion que j'ai toujours eue pour les procès. Je les avois heureusement évités jusqu'ici, ayant d'ailleurs des occupations plus convenables à mon ministère et à mon humeur. Il a fallu que j'aie trouvé un homme, qui, sans honnêteté, sans raison, sans intérêt ni avantage pour sa cause, étant mon diocésain, veut me faire conduire à la vue de tout mon diocèse au travers d'une foule de plaideurs, pour jurer sur une chose dont il sait bien que je n'ai aucune connoissance, et qui n'a rien de commun avec le fond de l'affaire, de laquelle je ne me suis point mêlé jusqu'alors; et qu'il se trouve des gens sages qui le soutiennent. Cette affectation de m'attirer à l'audience; cet appel de l'offre que le juge fait de venir recevoir le serment de son évêque, après mille sortes de chicanes précédentes, cette variation de moyens, par laquelle il se vante d'avoir rendu le parlement juge et partie, ne méritoient guère d'être approuvés. Je ne connoissois pas encore toutes les raisons que Jésus-Christ et saint Paul ont eues de nous défendre de plaider. S'il n'eût été question que de mon intérêt ou de mon honneur particuliers, je les aurois sacrifiés à mon repos, et Messieurs de Toulouse n'auroient pas eu la peine de me juger, et de se partager leur jugement. Si ma partie, gardant quelque bienséance pour la dignité, m'eût proposé d'aller dans la maison du juge, je ne sais si je n'aurois pas doucement et sans bruit acquiescé à sa demande, quoique contraire aux exemples de mes prédécesseurs. Mais c'est la dignité commune qu'il vouloit avilir dans la mienne, peut-être sans y penser. On dit que les évêques ont trop d'autorité : ils n'en ont pas trop s'ils en usent bien; et ce

n'est jamais une raison de droit, moins encore de religion de vouloir les abaisser comme évêques. Quoi qu'il en soit, il faut prendre patience. J'ai d'abord pensé, comme vous, qu'il falloit tout laisser là, et vous en revenir ici. Mais on m'a conseillé aussi d'essuyer encore ce second jugement, si vous connoissez qu'il puisse être plus favorable.

Je vous envoie une rescription sur M. Colomès. Je vous plains, et je suis, Monsieur... (1).

A Nismes, ce 13 mars 1708.

A Monsieur l'abbé de Nobilé.

Ne vous chagrinez point, Monsieur; que faire? quand des juges disent que ma cause seroit bonne si je n'étois pas évêque; quand ils se rendent eux-mêmes parties; quand ils se font un point d'honneur d'humilier des gens que Dieu a élevés; quand ils mettent (*sic*) que la vengeance à la place de la raison, de la religion et de la justice, il n'y a qu'à prendre patience et tâcher d'honorer l'épiscopat par nous-mêmes, lorsqu'on cherche d'ailleurs à le déshonorer par des ressentiments affectés. Il faut finir comme vous pourrez, et ôter à ces Messieurs l'occasion de se servir de moi pour faire de la peine à tous mes

(1) Ces deux dernières lignes manquent dans Ducreux. — « *Rescription,* terme qui se dit en parlant de finance, et qui signifie une ordonnance pour payer une somme qui a été assignée à quelque personne. » (Richelet, *Dictionnaire françois.* Rouen, 1719, 2 vol. in-f°.) — « Synonyme de l'effet de commerce nommé mandat. » (*Dictionnaire de Littré.*)

confrères. Vous avez sans doute reçu ma dernière lettre. Je vous attends, et suis de tout mon cœur (1)....

Lettre à M. d'Aldeguier, imprimée dans les *Œuvres complètes de Fléchier*, vol. X, p. 332.

M. l'abbé de Nobilé (2), Monsieur, que j'avois chargé de la poursuite de mon affaire dans votre parlement, m'a fait connoître les bonnes intentions que vous avez eues de me rendre et de me procurer même la justice, que

(1) Lettre publiée par M. Delacroix, *Histoire de Fléchier*, p. 406. — « Jean-Baptiste de Nobilé, prêtre, issu d'une famille italienne établie à Pernes, dès le commencement du dix-septième siècle, naquit dans cette ville, vers 1668, de *Balthazar-Antoine* de Nobilé et de *Marie* Dallin, de Bollène. Sa sœur *Elisabeth*, ayant épousé un des frères de l'illustre Fléchier (1), celui-ci l'attira à Nîmes, lui donna une place dans son chapitre, et le nomma grand archidiacre (2). Après la mort de ce prélat, Nobilé, devenu l'objet de quelques tracasseries, se rendit à Rome où l'évêque de Sisteron, Lafitau, à qui étaient confiées les affaires de France, le prit avec lui et l'employa. Il fut ensuite longtemps directeur de la maison de Saint-Louis (3). Ses talents pour la prédication, tant en français qu'en italien, lui acquirent une certaine réputation... Chargé d'années, et affligé de la goutte, il quitta l'Italie après quatorze ans de séjour, et se retira, en 1739, à Pernes, où il décéda le 16 mars 1741. » (Barjavel, *Dictionnaire de Vaucluse*, vol. II, article : *Nobilé*).

(2) Dans l'imprimé, la lettre est sans date et sans indication d'année; mais elle est évidemment du mois de mars 1708, lorsque Fléchier eut définitivement perdu le procès qu'il avait au parlement de Toulouse. — Ducreux ne donne pas le nom de M. de Nobilé : nous le rétablissons, parce qu'il est manifeste qu'il s'agit de lui.

(1) C'était *Philippe* Fléchier. (Voy. plus haut, p. 274.)
(2) En 1709, nous dit Giberti : *Histoire manuscrite* de Pernes.
(3) Il s'agit de *Saint-Louis des Français*, à Rome.

j'avois lieu d'attendre de tout juge aussi peu prévenu et aussi équitable que vous. J'ai toujours honoré la magistrature, et j'étois persuadé que les magistrats honoroient de même l'Episcopat, et que la Justice et la Religion s'entraidoient ensemble. Vous avez agi, Monsieur, et vous avez parlé dans vos avis sur ce principe, comme sur beaucoup d'autres (1). Dès que vous êtes devenu mon juge, vous ne vous êtes plus regardé comme ma partie; vous n'avez pas cru que ce fût un honneur pour vous d'humilier les évêques, et vous avez soutenu les droits et les bienséances de la dignité, sans vous arrêter à je ne sais quels mécontentements qui ne me regardoient point, et qui étoient étrangers à mon affaire. Je sais la bonté que ces Messieurs ont eue de dire du bien de moi en me condamnant. Je mérite moins les louanges qu'ils m'ont données que la justice ou la grâce qu'ils pouvoient me faire. Agréez donc que je vous fasse ici mes remercîments, et que je vous assure qu'on ne peut être avec plus de reconnoissance, ni plus parfaitement que je le suis, Monsieur, votre...

Quelle qu'ait été l'issue de ce long procès, il paraît que Fléchier put conserver à M. de Nobilé une place de chanoine. Vers la fin de 1709, l'évêque de Nîmes se trouvait à Montpellier, pour la tenue des États de Languedoc. « L'abbé de Nobilé, raconte M. Delacroix, page 623, se trouvait aussi à Montpellier avec le prélat. Il paraît que la faveur dont nous avons vu que ce bon chanoine était l'objet de la part

(1) Ducreux met : *comme beaucoup d'autres*, ce que nous ne comprenons pas.

de son illustre parent (1) et ami, ne lui fut jamais bien pardonnée à Nîmes; et que Fléchier, à la veille de sa mort, avait encore à gémir de certaines susceptibilités à cet endroit; c'est ce qui nous semble percer dans une lettre qu'il écrit de Montpellier à son grand vicaire, l'abbé Robert, relativement à l'assemblée provinciale qui devait avoir lieu en cette ville, le 14 janvier 1710 » :

... Comme il est nécessaire de tenir les assemblées diocésaines, pour députer un ecclésiastique du second ordre à la provinciale, vous pourrez, en mon absence, convoquer celle de Nîmes, quand vous le jugerez à propos, une de ces fêtes prochaines.

Je crois qu'il convient de députer M. de Nobilé. Il se trouve tout porté ici... cela ne vaut pas la peine d'en faire venir un autre. Je ne sache pas qu'aucun ait le droit de s'attribuer cette députation, comme je vois qu'on se l'imagine... (2).

(1) M. de Nobilé n'était réellement pas parent de Fléchier; seulement, sa sœur, Elisabeth de Nobilé, avait épousé *Philippe*, le frère de l'évêque de Nîmes.

(2) Lettre du 20 décembre 1709; inédite : communiquée à M. Delacroix par M. l'abbé de Cabrières, aujourd'hui évêque de Montpellier. A la mort de Fléchier, arrivée le 16 février 1710, M. de Nobilé fut en butte à une multitude de tracasseries; il quitta Nîmes, et se retira à Rome. (Voy. plus haut, p. 328.) — Nous aurions bien voulu publier le jugement rendu à Toulouse contre Fléchier, jugement qui doit se trouver dans les archives de l'ancien parlement de Languedoc. Dans ce but, nous avons écrit à l'Archiviste de la Haute-Garonne, à Toulouse; notre lettre est restée sans réponse.

VII

LETTRES DE FLÉCHIER A HUET. (Voy. p. 148.)

M. Cosson, que M. le duc de Montausier a toujours protégé, et qui aura l'honneur de vous rendre ce billet, m'a prié de lui obtenir de vous, Monsieur, une recommandation auprès de M. Léonard (1). Il y a quelque temps qu'il est employé à la correction en l'imprimerie de M. Lecointe, dont M. Léonard est le maître, et il souhaiteroit d'être continué dans cet emploi, qui, tout petit qu'il est, ne laisse pas d'être brigué. Je vous prie, Monsieur, en considération et de son mérite, et de l'attachement qu'il a à M. le duc de Montausier, et, si j'ose le dire, à ma sollicitation, de lui rendre ce bon office, et surtout de croire que je suis plus que personne... (2).

(1) C'était l'imprimeur principalement chargé de la publication des éditions *Ad usum Delphini*. Montausier en parle dans plusieurs de ses lettres à Huet.

(2) *Correspondance de Huet*, Bibl. nationale, n° 15188, département des manuscrits; 3 vol. in-8°. Ces trois volumes ne sont qu'une copie faite par un amateur normand, Léchaudé Danisy. « En 1859, la bibliothèque acheta 170 volumes ou portefeuilles choisis dans le cabinet de cet antiquaire. Ils étaient surtout composés de documents relatifs à la basse Normandie, et à la vie et aux ouvrages de Huet, évêque d'Avranches. » (*Inventaire*

A Lavaur, ce 12 septembre (1).

Je suis si persuadé de la bonté de votre cœur, que je prends le compliment que vous me faites sur ma nomination à l'évêché de Nismes, non pas comme un devoir de

des manuscrits français de la bibliothèque nationale, par Léopold Delisle. Paris, Champion, 2 vol. in-8°.) — Cette correspondance comprend un quatrième volume, composé des diverses lettres autographes de Huet. M. C. Henry, dans le volume dont nous avons déjà parlé, p. 202 (1), a publié huit lettres de Fléchier, extraites de la *Correspondance de Huet*. La plupart sont fort intéressantes; malheureusement plusieurs étaient déjà imprimées depuis longtemps. La première : « Ce n'est pas sans confusion que je vous envoie ce petit poème... » se trouve dans les *Œuvres complètes de Fléchier*, vol. X, p. 20; édit. Ducreux. Paris, 1782. (Voy. plus haut, p. 142.) — La deuxième : « Je vous envoie un petit poème de ma façon sur la naissance de monseigneur le Dauphin... » se trouve aussi dans les *Œuvres complètes de Fléchier*, vol. X, p. 21. (Voy. plus haut, p. 145.) — La cinquième, dans laquelle il s'excuse de ne pouvoir faire l'oraison funèbre de *Mme de Malnoue*, avait été citée en partie par M. l'abbé Delacroix. (*Histoire de Fléchier*, p. 169, 1 vol. in-8°. Paris, 1865.) Mais ici, nous avons à notre tour une rectification à faire. P. 149, note 1, nous avons indiqué cette lettre de Fléchier à Huet, comme à peu près inédite; elle se trouve dans le volume de M. C. Henry, p. 95. — La huitième, dans laquelle Fléchier annonce à Huet qu'il lui envoie l'oraison funèbre de la Dauphine et celle de Montausier, se trouve dans les *Œuvres complètes*, vol. X, p. 57.

(1) La lettre de remercîment de Fléchier au roi, est datée du 27 *août* 1687. (*Œuv. compl. de Fléchier*, vol. X, p. 53; édit. Ducreux.) — Sa réponse à M. de Nobilé, sur ce sujet, est datée de Lavaur, *le* 14 *septembre* 1687. (*Œuv. compl.*, p. 53.) — La réponse de Fléchier à Huet est donc du 12 *septembre* 1687.

(1) *Un érudit, homme du monde, homme d'Église, homme de cour*, (1630-1721), lettres inédites de Mme de la Fayette, de Mme Dacier, de Bossuet, de Fléchier, de Fénelon, extraites de la *Correspondance de Huet*, par C. Henry. Paris, Hachette, 1879.

bienséance, mais comme office d'ancienne et sincère amitié. Je dois regarder avec reconnoissance et avec respect cette marque d'estime et de considération que le roi a bien voulu me donner en cette circonstance; mais je dois craindre aussi la difficulté du travail où l'on m'engage. J'avois dessein d'aller faire un voyage à Paris, où j'aurois eu le plaisir de jouir, au moins quelque temps, de cette conversation si douce et si savante, dont j'ai si souvent profité; mais je ne vois pas d'apparence d'être libre aussitôt que je l'aurois été ici, et il faut me réduire aux assurances que je vous donne d'être partout où je serai, Monseigneur, avec le même respect... (1)

L'abbé Fléchier, *n. év. de Nismes.*

(1) Publiée par M. C. Henry : *Un érudit, homme du monde, homme d'Église, homme de cour,* p. 98.

VIII

LETTRE DE CHAPELAIN A FLÉCHIER. (Voy. p. 129.)

Monsieur Fléchier, prédicateur du roy, à Clermont, en Auvergne.

Monsieur,

Votre lettre du 26 janvier m'a donné plus d'une joie au milieu des infirmités qui continuent à me travailler. Elle m'a ôté la peine où j'étois, si celle que je vous avois écrite, il y a deux mois, ne vous avoit été rendue, ou si quelque indisposition vous avoit empêché de m'en accuser la réception. J'y ai vu avec plaisir que mes offices et ceux de M. Perrault (1) vous y avoient trouvé sensible à votre ordinaire, et bien que nous n'en exigeassions point de ressentiment, il m'a toujours été fort

(1) Charles Perrault (1628-1703), l'auteur populaire des *Contes de Fées*, qu'on lit encore. En 1662, Perrault fit la description du carrousel donné par Louis XIV, description qui fut imprimée avec de belles gravures dans un volume in-folio, qui est à la Bibliothèque nationale. Peu de temps après, Fléchier avait traduit en prose latine le texte de Perrault. On trouve aussi cet

doux que vous ayez fait en cela ce que je n'aurois pas manqué de faire, si j'avois été servi aussi noblement que vous.

J'ai eu encore un fort grand sujet de contentement dans la lecture de votre poème latin sur la justice des *Grands-Jours*, qui est, sans contredit, l'un de vos meilleurs, bien qu'il ne sorte rien que d'excellent de vous. Il n'eût été que bon, au reste, de m'en envoyer plus d'une copie, pour faire souvenir de vous où vous savez, et tenir toujours votre nom et vos talents en considération sur des fondements aussi solides que ceux-là. A quoi, Monsieur, ne serviroit pas peu encore quelque autre ouvrage latin ou françois sur la nouvelle largesse du roy, dans la liberté qu'il a procurée, par la terreur de ses armes et par l'effusion de ses trésors, aux chrétiens captifs en Barbarie, qu'on n'attend que l'heure de voir revenir délivrés par Sa Majesté, à meilleur compte qu'aucun autre prince n'a racheté les siens. Vous pourriez aussi relever la gloire du roy, par l'effet que ses forces maritimes ont produit sur le cœur de ces fameux pirates, en les forçant à convenir d'une paix fidèle, pour laisser exercer désormais sans trouble et sans crainte le commerce par nos marchands. Vous y songerez cependant.

Je vous dirai que M. Perrault a reçu votre compliment de la meilleure sorte du monde, et qu'il vous le rend par

exemplaire à la Bibliothèque nationale. Il est absolument semblable au volume précédent, avec cette différence, toutefois, que le texte est en latin. Fléchier reprit ensuite ce travail, et en tira son remarquable poème latin du Carrousel, qui a été inséré dans ses *Œuvres complètes*.

moi avec beaucoup d'affection. Faites en récompense les miens tendres et sincères à M. et Mme de Caumartin, qui sont toujours présents à mon souvenir, et qui n'ont personne qui soit plus rempli de leur vertu que moy, ni qui ait de plus véritable passion pour leur service.

A Paris, ce 11 février 1666 (1).

(1) Manuscrit de Chapelain; Bibliothèque nationale, vol. IV de la *Correspondance*, n° 1888.

IX

LETTRE INÉDITE DU P. DE LA RUE A HUET. (Voy. p. 134.)

A Paris, 7 juin 1705.

Le P. de La Rue (1) *à l'ancien évêque d'Avranches.*

Monseigneur, il vous plaît de vous divertir aux dépens de votre fidèle homme lige et très humble serf, et d'ajouter ce plaisir à tous ceux que vous goûtez dans votre aimable solitude. Je suis heureux de pouvoir contribuer au moins de cette sorte, quoique à mes dépens. Je ne songe pas même à me défendre des reproches que vous me faites, si ce n'est à l'égard de la *Pucelle* de M. Chapelain. Je vous avois promis, dès le mois d'avril, Monseigneur, d'écrire à M. l'évêque de Nismes, pour lui demander en vostre nom communication ou copie de l'auteur. Il me répondit sur ce qui regardoit mon retarde-

(1) Charles de La Rue, né à Paris, en 1643, mort en 1725. On a de lui un *Recueil de sermons*, 4 vol. in-8°; des *Panégyriques* et *Oraisons funèbres*, 4 vol. in-8°; *Carminum libri IV*, 1668. C'est à lui que l'on doit l'édition de Virgile, dans la collection *Ad usum Delphini*.

ment à lui envoyer l'oraison funèbre de M. de Meaux, et m'en demandoit quelques exemplaires, sans me répondre un seul mot sur l'article du manuscrit.

Ce silence m'obligea à lui récrire sur ce sujet, en lui envoyant, par une occasion, les exemplaires qu'il souhaitoit. Vostre lettre du 4 juin est parvenue dans cet intervalle. C'est depuis quelques jours que j'ai reçu la réponse ci-jointe (1), qui vous fera, Monseigneur, apparoir de ma ma diligence et des sentiments qu'il a pour vous. Vous verrez qu'il ne donne pas dans la proposition de la copie; cela, joint à l'oubli de cet article dans sa première lettre qui étoit du 5 mai, me fait croire qu'à moins d'un voyage de Nismes à Paris, il ne faut pas compter d'avoir pièce de cet ouvrage.

Vous verrez, par ce qu'il en dit, que les sentiments qu'il en a, sont conformes à ce que je vous en disois. Faites-moi savoir si vous souhaitez que j'insiste sur la copie, et si vous jugez à propos de lui écrire un mot, par rapport à ce qu'il me charge de vous dire : je ne manquerai pas de le lui faire tenir incessamment.

Je ne vous dirai point de nouvelles. Le départ de l'armée de Malboroug, et la découverte de la conspiration d'Espagne, sont tout ce que nous avons de meilleur. On ne compte point sur le siège de Turin, au moins tant que le prince Eugène sera sur la frontière. Le roi se porte assez bien. La flotte ennemie a souffert en faisant route.

Toutes vos chambres voisines de la nôtre (2) sont

(1) La réponse de Fléchier au P. de La Rue se trouve vol. X, p. 200; édit. Ducreux.

(2) L'appartement qu'on venait de préparer à Huet, chez les

achevées, et nous n'entendons plus coigner. L'assemblée du clergé est tout occupée aux discussions pécuniaires. Elle ne sera pas si docte que celle de 1700. Croyez, Monseigneur, que si je me souviens du lieu de votre solitude avec plaisir, le souvenir du maître est tout autrement gravé dans mon cœur, et que je serai toute ma vie, avec un parfait dévouement, votre...

P. de La Rue, J.

Je rouvre ma lettre pour vous dire que l'on fait le siège de Chivas; qu'aux approches de la place, le jeune prince d'Elbeuf, fils unique du duc, a été tué (1). C'étoit le plus accompli prince de tous les Lorrains. Commercy Vaudemont, Elbeuf, voilà trois branches coupées (2).

Jésuites de la rue Saint-Antoine. Les Jésuites occupaient alors les bâtiments actuels du lycée Charlemagne.

(1) Tué pendant la guerre de la succession d'Espagne, le 25 juin 1705, d'après Saint-Simon, qui raconte comment il périt. (Voy. *Mémoires de Saint-Simon*, vol. III, p. 193; édit. de M. Chéruel. Paris, L. Hachette; 13 vol. in-12.) — Chivas, dont le duc de Vendôme faisait alors le siège, et que les Italiens appellent *Chivasso*, est une petite ville d'Italie, à peu de distance de Turin.

(2) *Correspondance de Huet*, vol. I, p. 337. Lettre inédite; Bibl. nationale, n° 15188, départ. des manuscrits; 4 vol. in-8°.

X

LETTRE DE CONRART A HUET. (Voy. p. 123.)

Mercredi 21 août 1667.

Je suis honteux, Monsieur, d'avoir gardé si longtemps votre manuscrit; ma mauvaise santé et mon peu de loisir en ont été cause, et vous savez, d'ailleurs, que ce n'est pas une pièce à lire en courant, mais qu'elle est digne d'une application particulière. J'y ai admiré votre profonde et exacte érudition, et mon ignorance m'a fait cent fois dépit en cette rencontre, parce qu'elle m'empêchoit de bien voir toute la force des passages que je n'entendois pas. Je n'ai pas laissé d'y reconnoître la vérité de la louange que vous donnoit cet illustre, je ne sais si je dois dire ami ou adversaire, que vous combattez si rudement. Il disoit souvent qu'il ne connoissoit point d'homme de votre âge, qui eût un savoir plus vaste ni plus universel que le vôtre (1); et vous savez qu'il étoit capable d'en juger.

Cependant, Monsieur, quelque satisfaction que j'aie

(1) Huet, qui était né en 1630, n'avait que trente-sept ans, lorsque Conrart faisait ainsi son éloge.

eue à voir dans ce laborieux ouvrage combien vous êtes digne de cet éloge et du rang que vous tenez parmi les plus doctes de notre siècle, je ne vous célerai point que j'ai lu avec regret et avec douleur tant de choses, qui ont blessé et déchiré une des plus belles amitiés qui fût jamais, et qui méritoit d'être éternelle. Je n'entre point dans la question qui causa votre dispute, parce qu'elle n'est pas à ma portée; mais j'oserai bien dire qu'elle ne devoit pas aller si loin, et qu'il eût suffi, d'un côté, de vous avertir en particulier de l'omission que vous aviez faite en copiant; et, de l'autre, que vous eussiez suppléé de bonne foi ce qui avoit été omis. Au lieu de cela, les choses se sont divulguées, les esprits se sont aigris, les picoteries ont attiré des reproches, et les reproches des injures; et tout cela a fait brèche à deux cœurs les mieux unis du monde, et a affligé les amis communs. Je voudrois que vous vous fussiez souvenu, dès l'entrée de votre lettre, de la période qui la termine; vos railleries eussent été moins piquantes, et l'ironie n'eût pas régné dans tout votre discours, en parlant à un homme que l'âge, le savoir, la bonté naturelle et l'amitié cordiale vous rendoient vénérable, de votre aveu même. Mais puisque cela n'a pas été, et que la mort lui a imposé silence, je crois que vous vous l'imposerez aussi à vous-même, et que vous donnerez à la mémoire de ce grand personnage la paix que vous ne lui avez pu donner pendant sa vie (1). Mon sentiment est

(1) « Huet et Bochart avaient eu, le 16 mai 1667, dans une séance de l'Académie de Caen, une discussion qui dégénéra en dispute très vive, et qui roulait sur je ne sais quel point d'érudition fort peu important aujourd'hui, et même alors. L'alterca-

aussi que ceux qui sont les dépositaires de ses papiers doivent supprimer tous ceux qui concernent votre différend, afin qu'il n'en soit jamais parlé, et que la postérité sache seulement que vous avez été tous deux célèbres entre les gens de lettres, et tous deux intimes amis. C'est ce que je souhaite, Monsieur, et que vous me fassiez toujours la faveur de me croire (1).....

tion fut si violente des deux côtés, que Bochart, dont la santé étoit depuis quelques temps altérée par l'état de dépérissement et de langueur où il voyoit sa fille unique qu'il aimoit tendrement, se sentit, au fort de la querelle, frappé d'un coup d'apoplexie, dont il mourut à l'instant même, au milieu de ses confrères. Quelques mois après, Huet, qui croyoit avoir le bon droit de son côté, et qui ne pensoit pas que la mort de Bochart fît rien au fond de la question, se mit à la traiter de nouveau, dans une dissertation qu'il envoya manuscrite à Conrart. La réponse de celui-ci nous semble un modèle de toutes les bienséances. » (Note du manuscrit de Huet.) — Cette querelle eut lieu à l'occasion des *Commentaires* d'Origène, dont Huet préparait la publication. Bochart avait accusé l'irascible Normand d'avoir *falsifié Origène*. (Voy. *Mémoires de Huet*, p. 97, édit. de M. Ch. Nisard.) L'ouvrage de Huet, *Origenis commentaria*, parut en 1668, 2 vol. in-f°.

(1) Lettre inédite; *Correspondance de Huet*, Bibl. nationale, vol. I, p. 70.

XI

LETTRES DE Mme DACIER A HUET (1). (Voy. p. 196.)

A Paris, ce 19 mai 1680.

N'ayant pu avoir le bonheur de présenter mon livre avant votre départ, je n'ai presque pas pu entretenir M. le duc de Montausier de ce qui regarde la rétribution que j'en dois avoir. Comme je sais que vous avez de la bonté pour moi, je prends la liberté de vous supplier très humblement de vouloir lui écrire un mot en ma faveur, et pour presser cette rétribution, et pour faire que je sois payée plus largement que par le passé. Vous m'avez fait la grâce de me promettre de représenter à M. de Montausier, que ce sont deux auteurs (2), et je suis persuadée, Monsieur,

(1) Anne Lefèvre, fille du savant et honnête Tanneguy-Lefèvre, naquit à Saumur en 1654, et mourut en 1720. Aussi savante que son père, elle épousa, en 1683, André Dacier, l'un des collaborateurs de Huet pour les éditions *Ad usum Delphini*, et plus tard secrétaire perpétuel de l'Académie française. Basnage appela plaisamment ce mariage, *le mariage du grec avec le latin*. Mme Dacier a publié, dans la collection des éditions du Dauphin, *Aurelius Victor*, *Florus*, *Eutrope*, *Dictys de Crète* et *Darès le Phrygien*.

(2) Mme Dacier parle sans doute ici de son édition de *Dictys de Crète* et *de Darès*, auteurs qui ordinairement sont réunis en-

que si vous avez la bonté de le faire, je serai payée sur ce pied-là. Je vous assure que s'il en étoit autrement, je ne saurois que faire, et que je n'aurois pas de quoi payer la moitié de la dépense qu'il m'a fallu faire en attendant l'impression de cet ouvrage.

C'est ce que je vous conjure de vouloir bien représenter à M. de Montausier, comme aussi qu'il me faudra venir ici sur mes coffres (1) pour faire imprimer Aurel. Victor (2).

J'espère que vous m'accorderez cette faveur; mais, au nom de Dieu, Monsieur, accordez-la-moi promptement, et me pardonnez l'embarras que je vous donne (3).

A Paris, le 6 juillet 1680.

Il y a déjà quelque temps que j'ai touché une rétribution et que, par conséquent, je devrois vous avoir rendu grâces de vos bons offices. Car, quoique cette récompense ne

semble. C'est en effet en 1680 qu'Anne Lefèvre publia les deux ouvrages.

(1) C'est-à-dire à ses dépens.

(2) Sextus Aurelius Victor, historien latin, qui vivait vers le milieu du quatrième siècle. On a de lui : *Origo gentis romanæ*, en 34 chapitres; *De Viris illustribus Romæ*, en 18 chapitres, depuis Auguste jusqu'à Julien; *De Cæsaribus*, courtes biographies des empereurs, depuis Auguste jusqu'à Constauce. — L'ouvrage parut en 1681.

(3) Ces quelques lettres viennent d'être publiées par M. C. Henry : *Un érudit*, p. 40 et suiv.; il y en a sept. Nous les insérons ici, d'abord parce qu'elles sont encore peu connues; ensuite, afin qu'on puisse juger de la lourde prose de Mme Dacier, et de la part importante de Montausier dans la publication des éditions *Ad usum Delphini*. Mme Dacier n'écrit pas une seule lettre à Huet, sans parler de Montausier.

m'ait pas fort enrichie, cela n'a pas empêché que je ne l'aie reçue avec toute la reconnoissance que je dois, et que je ne sois persuadée que j'en dois une bonne partie à vos sollicitations.

Au reste, outre les 2,000 livres qui m'ont été ordonnées, j'ai encore eu 10 pistoles (1) sur les 900 livres que M. de Montausier a fait ordonner pour l'imprimeur, à qui je n'en ai donné que 800, suivant ce que vous lui aviez promis, et le traité qu'il avoit fait avec moi. Je crois que M. de Montausier ne sera pas fâché que j'aie eu cette petite douceur, le libraire gagnant assez, aussi est-il le plus content du monde. Je quitte la maison où je suis, et je m'approche de la vôtre; je souhaite de vous y voir bientôt, et de vous y pouvoir assurer que je suis...

A Paris, ce 31 mai 1681.

Je n'avois garde, Monsieur, de faire imprimer ma préface, sans savoir comment vous la trouviez, et sans avoir reçu les remarques que je vous avois prié d'y faire. Je connoissois trop le besoin qu'elle avoit que vous vous donnassiez cette peine, et l'avantage qu'il y a de soumettre ses ouvrages à un jugement fin et délicat comme le vôtre. Je vous rends donc très humbles grâces de vos bons avis, et de la manière dont vous me les donnez; et je vous puis protester, Monsieur, que les marques publiques que j'ai

(1) « Terme de compte qui se disait de 10 livres tournois, et qui se dit aujourd'hui de 10 francs. » (Littré, *Dictionnaire de la langue française.*)

données de la parfaite estime que je fais de votre mérite ne sont qu'un crayon de ce que je pense,

Vous voulez bien que je vous dise que *Victor* est presque achevé d'imprimer, et que je vous fasse souvenir que vous m'aviez promis d'écrire en ma faveur à M. le duc de Montausier. Il est temps, s'il vous plaît, de me faire cette grâce. Je vous prie donc de vouloir bien lui mander que c'est vous-même qui avez fait le marché de *Dictys* et de *Victor*, et que M. Rouland a eu 900 livres pour ce premier. C'est sur cela que j'ai entrepris de faire les avances de l'impression. La règle d'un louis d'or par feuille n'a été faite, que longtemps depuis le marché de ces deux livres, que M. de Montausier a approuvé. Si l'on me payoit selon cette règle, je ferois une perte considérable qui m'incommoderoit extrêmement, et il y auroit bien de l'injustice de me traiter moins favorablement qu'un imprimeur. M. de Montausier est équitable, et vous avez trop de bonté pour moi; je suis donc persuadée que vous lui représenterez toutes ces choses, et je me repose entièrement sur votre sollicitude. Je vous prie aussi de parler de l'indice (1) que j'ai fait à *Victor*, et d'avoir la bonté de m'en faire payer, et de représenter à M. de Montausier, que j'ai besoin de retirer l'argent que j'ai avancé. Je vous demande mille pardons, Monsieur, de la liberté que je prends. Je suis avec beaucoup de respect votre...

(1) Dans le sens d'*index,* la table qu'on met à la fin d'un livre.

A Paris, ce 27 de juillet 1681.

J'ai enfin mon privilège, et jeudi dernier, je portai *Victor* à la cour ; mais, Monsieur, je m'aperçus bien que vous n'y étiez pas, et je n'ai jamais mieux connu ce que vaut la protection d'un ami tel que vous. M. le duc de Montausier n'entendit point mes raisons sur l'impression de cet auteur, et, si vous n'avez la bonté de lui écrire encore en ma faveur, je suis à la veille de faire une perte qui m'incommodera extrêmement. Je vous supplie donc, Monsieur, de vouloir lui représenter de nouveau l'injustice qu'il y auroit à me traiter plus mal qu'un imprimeur, et de le faire souvenir que c'est un marché que vous avez fait, et qu'il a approuvé, puisqu'il a fait payer M. Rouland sur ce pied-là. Mais j'ai déjà pris la liberté de vous dire toutes ces choses ; il n'est donc pas nécessaire de vous en dire davantage aujourd'hui. Je vous prie, au nom de Dieu, de me faire la grâce d'écrire à M. de Montausier au plus tôt, et lettre vue, si cela se peut, afin que votre lettre arrive avant qu'il ait parlé à M. Colbert. M. Destancheau m'a promis de faire tout son possible pour empêcher qu'il ne lui parle avant qu'il ait reçu votre lettre. Faites-moi donc cette grâce, et soyez bien persuadé, Monsieur, que vous n'obligerez jamais personne qui soit...

A Paris, ce 14 d'août 1681.

Je suis bien persuadée, Monsieur, que vous avez de la bonté pour moi, et que mes intérêts ne vous sont pas in-

différents. C'est ce qui m'a fait prendre la liberté de vous prier de vouloir bien solliciter pour moi M. le duc de Montausier. Vous l'avez fait, Monsieur, et, quoique je croie bien que je ne gagnerai pas ma cause, je vous ai pourtant toute l'obligation imaginable, et vous rends très humbles grâces de votre sollicitation et de la peine que vous avez bien voulu prendre pour moi. Cette petite disgrâce me rendra plus soigneuse à l'avenir ; elle me fait voir qu'il ne faut pas s'appuyer si fort sur la justice des choses ni sur les apparences, et qu'il n'y a point d'affaires à quoi l'on ne doive apporter toutes les précautions. Quoique cette perte m'incommode extrêmement, je ne puis pourtant me repentir d'avoir entrepris cette impression (1). De tous les livres qu'on a faits pour Mgr le Dauphin, il n'y en a guère de si bien imprimé que *Victor*, et j'ai bien de l'impatience que vous l'ayez vu. Je crois que vous en serez satisfait, et je voudrois bien que vous puissiez l'être autant de ce que j'y ai fait. J'en serois, je vous assure, extrêmement glorieuse, car il n'y a point d'approbation que je souhaite si passionnément que la vôtre. Je vous prie, Monsieur, d'être persuadé...

A Paris, ce 25 septembre 1681.

Il n'étoit pas nécessaire, Monsieur, de me mander la réponse de M. de Montausier ; il y a longtemps que je vous

(1) L'intrépide solliciteuse ne voulait pas se contenter *d'un louis d'or par feuille*; cette fois, paraît-il, M. de Montausier résistait quelque peu à ses réclamations incessantes. (Voy. un peu plus haut la lettre qu'elle écrivait le 31 mai 1681.)

suis très sensiblement obligée de votre sollicitation, et je vous prie de croire que lorsque je vous ai rendu grâces, c'étoit du meilleur de mon cœur, et après avoir été persuadée de toutes les peines que vous avez bien voulu prendre pour moi. Continuez-moi vos bontés, je vous prie, et me faites la grâce de ne douter jamais de ma reconnoissance.

M. Dacier m'a fait voir la belle ode que vous lui avez envoyée; je vous remercie de la part que vous m'avez donnée à ce présent. Si Aunay est aussi beau que les vers qu'il vous inspire, je ne m'étonne pas que vous y alliez passer les deux tiers de l'année, et que vous abandonniez Paris pour lui (1). En vérité, je n'ai jamais rien vu de si charmant que cette ode, et la description que fait Horace de son Tivoli, n'a garde d'être aussi belle que celle que vous faites d'Aunay (2). Quelque plaisir, néanmoins, que j'éprouve à lire les belles choses que vous faites dans cet agréable désert, je ne laisse pas d'être fâchée que vous les y fassiez; car cela nous fait voir que vous vous y plaisez fort, et que nous devons appréhender que doré-

(1) « Aunay, abbaye de France, en Normandie, dans le Bocage, canton le plus riant de la basse Normandie. Elle est de l'ordre de Cîteaux, et non de l'ordre de Saint-Augustin, comme le dit dom Beaunier. » (*Dictionnaire de la Martinière*, 6 vol. in f°, Paris, 1768.) — Huet, qui avait été pourvu de cette abbaye, dont il parle souvent dans ses *Mémoires*, y composa son livre intitulé : *Quæstiones Alnetanæ*, imprimé à Caen, in-4°, 1690. — Cette localité est désignée aujourd'hui sous le nom d'Aunay-sous-Odon; c'est un chef-lieu de canton de 1800 habitants, départ. du Calvados.

(2) La future Mme Dacier ne garde pas plus de mesure dans ses éloges que dans ses réclamations.

navant nous ne vous verrons plus ici, que lorsque la mauvaise saison vous obligera d'y revenir. Souvenez-vous pourtant que les muses se plaisent extrêmement dans votre belle bibliothèque. Revenez donc, et ne les en privez pas davantage; mais surtout, Monsieur, croyez bien, je vous prie, que je suis avec beaucoup de respect (1)...

(1) *Correspondance de Huet,* Bibl. nationale, vol. I, p. 125 et suiv.

XII

LETTRES INÉDITES DE MÉNAGE (1) A HUET. (Voy. p. 195.)

Voici un fragment de lettre que nous citons, à cause du détail qu'il renferme, et qui honore infiniment celui auquel il se rapporte.

A Paris, ce 9 octobre 1661.

... Le *Lucrèce* de Tanaquillus Faber est ici public; il l'a dédié à M. Pellisson (2). Cette action me paroît de

(1) Gilles Ménage, né à Angers, en 1603, mourut à Paris en 1692. En 1650, il publia ses *Origines de la langue françoise*, in-4°; il y joignit une satire contre l'Académie, la *Requête des dictionnaires*; *Observations sur les poésies de Malherbe*, 1666, in-8°; *Origini della lingua Italiana*, 1669, in-4°; son édition de *Laërce*, 1663; *Observations sur la langue françoise*, 1673-1676, 2 vol. in-12; *Histoire de Sablé*, 1682, in-4°; *Anti-Baillet*, 1690, 2 vol. in-12; *Mulierum philosopharum historia*, 1690; un recueil de poésies latines et françaises; le *Menagiana*, 1693, in-12. On sait que Molière s'est moqué de lui dans les *Femmes savantes*, et l'a mis sur la scène sous le nom de *Vadius*.

(2) « Tanneguy-Lefèvre, en dédiant son livre à Pellisson malheureux et captif, faisoit à la fois acte de courage et de reconnoissance. Pellisson l'avoit fait exempter de toute imposition, et lui faisoit, de plus, une pension de 300 livres, qu'il

fort bon exemple, et je ne puis vous dire combien j'en aime davantage M. Lefèvre.

A Paris, ce 25 octobre 1662.

Je pense que vous m'avez ouï dire autrefois que j'avois aimé Mme de la Fayette en vers, et Mme de Sévigné en prose (1). Mme de la Fayette m'a obligé de mettre cette pensée en vers, quoiqu'elle ne soit pas à son avantage.

De Parménis, de Timarète,
A qui j'ai dit mainte fleurette,
On fait cent jugements divers.
Pour moi, je n'en dis qu'une chose :
J'adorai Timarète en vers,
Et j'aimai Parménis en prose.

Vous me direz, s'il vous plaît, à votre loisir, si ce sizain peut faire le voyage de Hollande (2).

touchoit chez Ménage, qui n'avoit été chargé de ce soin, qu'à la condition de taire le nom du bienfaiteur. L'emprisonnement de Pellisson ne lui ayant pas permis de payer le quartier d'octobre, Ménage se crut dispensé du secret envers Lefèvre, qui reconnut, du moins autant qu'il le pouvoit, un service aussi délicatement rendu. » (Note du manuscrit de Huet.)

(1) Mme de la Fayette et Mme de Sévigné avaient été les élèves de Ménage, dans leur jeunesse.

(2) « C'est-à-dire si on peut le joindre aux autres poésies de Ménage, qui s'imprimaient en Hollande. Il s'y trouve, sous ce titre : *Jugement de Parménis et de Timarète; épigramme.* » (Note du manuscrit.) — Nous croyons que presque toutes ces lettres de Ménage sont inédites. Mais nous n'osons pas l'affirmer. L'expérience rend prudent, même à l'excès. Nous ne voulons pas nous exposer à une mésaventure toujours désagréable, quand on apprend qu'un document donné pour inédit est déjà imprimé depuis un certain temps.

Lettre sans date (1).

Comme nous avons eu quatre reprises d'hiver, j'ai eu aussi quatre reprises de fluxions. Ma dernière n'a pas été aussi dangereuse que les précédentes, mais elle n'a pas été moins incommode, et c'est ce qui m'a empêché de vous écrire depuis quinze jours. Présentement, je me porte assez bien, et j'espère, avec l'aide du printemps, me tirer d'affaire, et voir les premiers raisins mûrs. J'ai fait tenir votre lettre au P. Rapin (2). Pour celle de M. Maindal, vous avez oublié de la mettre dans mon paquet. L'élégie dont vous me parlez est d'un nommé Fléchier (3), précepteur du fils de M. de Caumartin. A propos de M. de Corneille, il fait imprimer sa *Sophonisbe* (4), avec une préface, où il répond à la critique que M. d'Aubignac a faite contre lui, au sujet de cette pièce, mais sans le nommer.

(1) Cette lettre a été écrite entre le 24 février 1663 et le 23 mai de la même année. (Voir plus haut, p. 214, note 1.)

(2) René Rapin, né à Tours, en 1621, mourut en 1687. Ses poésies latines ont été publiées en 1681, 2 vol. in-12. De plus, nous avons de lui : *Comparaison d'Homère et de Virgile*, 1668; *de Démosthène et de Cicéron*, 1670; *de Platon et d'Aristote*, 1671; *Réflexions sur l'éloquence*, 1672; *Réflexions sur la poétique d'Aristote*, 1674; *sur la philosophie ancienne et moderne*, 1676. Le P. Rapin avait laissé aussi des *Mémoires* publiés par M. Aubineau, 1866, in-8°.

(3) Voici le titre de cette élégie : *Plainte de la France à Rome, sur l'insulte faite à son ambassadeur, le* 20 *d'août* 1662, *élégie.*

(4) Cette tragédie fut représentée en 1663; *Œuv. compl. de Corneille*, vol. II. Paris, Didot, 2 vol. in-4°. — Cette date de 1663 nous prouve que la lettre de Ménage est bien de cette année-là, comme nous l'avons dit plus haut.

M. Bigot a fait aussi imprimer *Philo Carpacius* sur le Cantique des cantiques (1).

Pour moi, je renonce à rien imprimer jamais, tant je suis affligé d'avoir perdu le dixième livre de mon *Laërce*, que j'avois envoyé en Angleterre, il y a plus de trois mois (2). Adieu, *vive et vale*, *si me valere et vivere vis*.

A Paris, ce 23 mai 1663.

Allegrezza in casa! j'ai retrouvé mes papiers, et cette perte m'affligeoit d'autant plus que, outre le dixième livre, il y avoit six feuilles des neuf premiers livres que je désire qu'on réimprime, à cause de quelques fautes que j'y ai faites, et plusieurs choses que j'y ai changées. J'ai rendu votre lettre en main propre à M. de Montausier. Il l'a fort bien reçue, et il ne manquera pas de vous écrire pour vous en remercier. Vous savez maintenant que M. de Montausier n'est gouverneur de la Normandie que pendant le bas âge du comte de Saint-Paul (3). Je

(1) Emery Bigot, sans doute, savant helléniste, né à Rouen en 1626, et qui mourut en 1689. En 1680, il publia le texte grec de la *Vie de saint Chrysostome*, par Palladius. Sa correspondance, dont une partie a été imprimée, est précieuse pour l'histoire littéraire. — Nous ne savons quel est ce *Philo Carpacius* dont Ménage parle ici.

(2) Diogène Laërce vivait au troisième siècle après J.-C. Son ouvrage, en 10 livres, est intitulé : *Des vies, doctrines et apophthegmes des philosophes célèbres*. Sept livres sont consacrés aux philosophes de l'Ionie et de la Grèce, deux à ceux de l'Italie; le dixième livre est consacré à Epicure. Ménage publia son *Laërce* retrouvé, en 1663, 1 vol. in-f°, avec commentaires.

(3) Fils du duc de Longueville. Celui-ci mourut le 11 mai 1663. M. de Montausier devait être gouverneur de Normandie, jusqu'à

lui ai promis de l'aller voir à Rouen, et je vous promets aussi de vous aller voir à Caen, aussitôt que M. Pélisson sera hors de la Bastille (1). On continue toujours l'affaire de son patron.

A Paris, ce mardi 14 août (1663) (2).

Je. reçus samedi votre lettre par laquelle vous me demandez de quelle façon je me suis comporté sur le donatif du roi, afin que vous suiviez en cela mon exemple. Je vous le dirai, mais non pas pour vous obliger de faire ce que j'ai fait, ne sachant si j'ai bien ou mal fait. Quand M. du Metz m'eut apporté les deux mille livres de la part du roi, j'en fus remercier quelques jours après M. Colbert, qui me dit qu'il n'avoit aucune part en cela; que le roi, ayant voulu donner des marques de son estime et de sa libéralité aux gens de lettres, il m'avoit trouvé en tête de la liste qu'on lui avoit donnée. Je fis, là-dessus, un second compliment à M. Colbert, et me retirai. Depuis ce temps-là, je l'ai vu deux ou trois fois, sans qu'il m'ait parlé de faire des vers pour le roi, ni sans qu'il m'ait donné un récépissé. Cependant,

ce que le *comte de Saint-Paul* fût en âge de diriger cette importante province. (Voy. M. Amédée Roux, *Montausier et son temps*, p. 127 et suiv. et plus haut, p. 195.)

(1) Pellisson, enfermé à la Bastille en décembre 1661, n'en sortit qu'à la fin du mois de janvier 1666, après plus de quatre ans de captivité. (Voy. M. Marcou, *Etude sur Pellisson*, p. 202 et 250.) — Ménage vint voir Huet à Caen en 1663; voy. plus haut, p. 194.

(2) Le *Mémoire* de Chapelain, dont nous avons parlé, p. 127, est de 1662; la lettre de Ménage est évidemment de 1663.

j'apprends qu'on a demandé des reçus à plusieurs personnes, comme à MM. de Valois, du Périer, etc. (1); et que M. Chapelain leur a dit, de la part de M. Colbert, de faire des vers pour le roi. Pour un récépissé, je suis tout prêt d'en donner un, quand on m'en demandera; mais, pour des vers, je n'en veux point faire absolument en cette occasion; car, outre que ces remerciements sentent le poète crotté, les louanges ainsi achetées me semblent suspectes et sont mal reçues des lecteurs.

Pour ce qui est de la qualité qu'on donne à M. Colbert, comme il n'a pas celle de surintendant des finances, plusieurs personnes ne le traitent que de *Monsieur;* mais, comme il en a la fonction, d'autres lui donnent celle de *Monseigneur*. Il y a quelque temps que je lui rendis une lettre de M. de Gombaud, qui le traitoit de Monseigneur; M. d'Ablancourt en a usé de même depuis; et si je lui écrivois, je le traîterois de même, surtout dans une lettre particulière qui ne doit pas être imprimée (2).

(2) *Henri* et *Adrien* de Valois, deux frères. Le premier, né à Paris en 1603, mourut en 1676; le second, né en 1607, mourut en 1692. *Henri* de Valois a publié une édition des *Histoires ecclésiastiques* d'Eusèbe, de Socrate, de Sozomène, de Théodoret et d'Evagre; Paris, 3 vol. in-f°; une édition d'Ammien Marcellin, 1636, in-4°. — *Adrien* de Valois a publié : *Gesta Francorum*. Paris, 1646-1658, 3 vol. in-f°, de l'an 254 à 752; *Notitia Galliarum ordine litterarum digesta*, 1676, in-f°. — Charles du Périer, neveu de François du Périer à qui Malherbe adressa des stances célèbres; il mourut en 1692. Il est connu surtout pour ses vers latins; il se vantait d'avoir formé Santeuil, et Ménage l'appelait *le prince des poètes lyriques*.

(1) Gombauld, de l'Académie française, né en 1570, mort en 1666; on a de lui des poésies françaises fort médiocres : Sonnets, épigrammes; un poème pastoral, *Amaranthe* (1631), et une tra-

M. de Montausier retourne lundi à Rouen, où il m'offre de me mener, et ensuite à Caen. J'attends des nouvelles de Segrais, pour me déterminer (1).

A Paris, ce 17 novembre 1663.

... Je viens à nos discussions sur l'épigramme de Gombaud. De la manière dont vous en parlez, il semble que vous ayez gain de cause, et cependant vous avez été condamné aux dépens et à l'amende, en toutes les juridictions, par vos arbitres Conrart et Rapin. Vos deux autres arbitres, Mlle de Scudéry et Pélisson (2), ont prononcé contre vous. Mme de la Fayette, à qui vous vous en êtes rapporté, vous a condamné, et sur votre plaidoyer, comme sur toûtes les autres choses généralement qui étoient en contestation entre nous, et cela en présence de M. de Segrais. A l'égard de l'Académie, où vous prétendez que de dix personnes, il y en a eu six pour vous, et quatre seulement pour moi, je vous dirai, premièrement, que je ne m'en suis pas rapporté à l'Académie ; en second lieu, qu'il ne faut point compter la voix de M. de Segrais, puisqu'il est partie intéressée

gédie, les *Danaïdes* (1658). — Perrot d'Ablancourt, né en 1606, mort en 1664, membre de l'Académie française, auteur de ces traductions qui étaient si éloignées du texte, qu'on les appelait *les belles infidèles*.

(1) Segrais était compatriote de Huet ; il naquit à Caen, et mourut en 1701. En 1648, il devint gentilhomme ordinaire de la grande Mademoiselle, et resta près d'elle jusque vers 1672. Comme Ménage, Segrais était très ami de Mme de la Fayette.

(2) Quoique enfermé à la Bastille, Pellisson, on le voit, s'intéressait aux débats littéraires de ses amis.

et qu'ainsi les voix sont partagées; en troisième lieu, qu'il ne faut point compter la voix de M. Corneille, qui a fait la même faute que Malherbe, et qui, conséquemment, est récusable; et, en dernier lieu, qu'il n'y a eu que M. de Segrais pour exposer ses raisons, et que vos messieurs n'ont point entendu les miennes. Par là, je suis convaincu que vous êtes le plus opiniâtre des hommes, et, comme dit M. de Montausier, le roi des opiniâtres; j'ajouterai même, si déraisonnable et de si mauvaise foi, que sans le plaisir que j'ai à vous faire condamner, je n'entrerois jamais en aucune contestation avec vous. J'approuve fort, au reste, la pensée que vous avez, d'appeler votre académie l'Académie des opiniâtres, et je vous donne mon suffrage pour en être le dictateur perpétuel.

A Paris, ce 11 juillet 1685.

Je réponds à votre lettre en même temps que je la reçois, étant persuadé que vous avez impatience de savoir ce qui s'est passé entre M. de Montausier et M. le duc d'Uzès, son gendre (1). M. le duc de Montausier vouloit marier Mlle d'Uzès, sa petite-fille, à M. d'Antin, fils de M. et de Mme de Montespan (2); et le roi, en faveur de ce mariage, avoit promis à Mme de Montespan de faire revivre, en la personne de M. d'Antin, la duché de Montausier, que M. de Montausier donnoit en mariage à

(1) Le comte de Crussol avait épousé, le 6 mars 1664, Julie de Montausier. (Voy. M. Amédée Roux, p. 136.)

(2) C'était l'unique fils de M. et de Mme de Montespan; né vers 1665, il mourut en 1736.

sa petite-fille, et de conserver à M. de Montausier, pendant sa vie, les honneurs de la duché. M. d'Uzès n'a pas approuvé ce mariage, disant qu'il souhaitoit que son second fils fût duc de Montausier. A cela, M. de Montausier a répondu qu'il le souhaitoit aussi; mais que ni lui, ni M. d'Uzès, n'avoient pas assez de crédit pour obtenir du roi, qu'il fît revivre la duché de Montausier en la personne du second fils de M. d'Uzès. Ce dernier n'a pas approuvé les raisons de M. de Montausier, et il s'est tellement emporté contre lui, qu'il lui a dit qu'il étoit méconnoissant de l'honneur qu'il lui avoit fait d'épouser sa fille. Il est vrai que la maison de Basset, dont est M. d'Uzès, est plus titulée que celle de Sainte-Maure, dont est M. de Montausier; car M. le duc d'Uzès est le sixième duc et pair de père en fils; mais la maison de Sainte-Maure est beaucoup plus ancienne que celle de Basset. M. d'Uzès, d'un autre côté, piquotoit sans cesse Mme d'Uzès, en lui disant : « Madame, vous me regardez toujours de travers. » En un mot, il s'est tellement brouillé avec sa femme et avec son beau-père, qu'il a quitté l'hôtel de Rambouillet (1).

(1) Lettres inédites; *Manuscrit de Huet*, vol. II, p. 55 et suiv. Voy. sur cette brouille de Montausier avec son gendre, M. Amédée Roux, *Montausier et son temps*, p. 215. La réconciliation eut lieu le 21 novembre de la même année 1685, réconciliation incomplète, car, le 11 mai 1690, six jours avant la mort de Montausier, nous voyons le duc d'Uzès refuser toute proposition d'accommodement avec la duchesse. (M. Amédée Roux, p. 224.) — Le mariage entre Mlle d'Uzès et le marquis d'Antin eut lieu en 1686, comme le désirait Montausier. La noce se fit à l'hôtel de Rambouillet. (M. Amédée Roux, p. 218, et M. P. Clément, *Mme de Montespan et Louis XIV*, ch. x.)

XIII

LETTRES INÉDITES DE MONTAUSIER A HUET

Ce 24 février 1675, à Saint-Germain.

L'incommodité de M. de Condom, dont on vous a parlé, n'a pas été assez considérable pour vous mander de venir ici ; elle ne l'a pas empêché de faire étudier tous les jours Mgr le Dauphin, mais de venir le soir seulement (1). Je n'ai pas voulu vous le faire savoir, de peur que cela ne vous obligeât de venir, et de quitter vos remèdes. Vous ne devez songer qu'à votre santé, et le meilleur service que vous puissiez rendre à Mgr le Dauphin, c'est de vous guérir.

Je suis bien aise de ce que vous me mandez de l'essai de M. Ceron (2) sur Pline.

(1) Bossuet, évêque de Condom, était alors précepteur du Dauphin; Huet en était sous-précepteur.

(2) Ce M. Ceron, qu'on écrit encore Seron, doit être ce médecin de Louvois, dont parle Mme de Sévigné, dans l'une de ses lettres. (Vol. VII, p. 303, édit. Hachette.) Fléchier parle aussi de lui dans une lettre à Mlle Des Houlières. (Voy. *Correspondance de Fléchier avec Mme Des Houlières*, p. 231.) En sa qualité de médecin, il s'était peut-être appliqué, pour les éditions *Ad usum Delphini*, à un travail sur Pline le Naturaliste. — Dans la collection

Ce 17 mars 1675, à Saint-Germain.

Vous me faites tort, Monsieur, de m'exhorter à faire quelques civilités au bonhomme M. Halley (1), sur l'édition de ses poésies, car je ne manque jamais à ces sortes d'honnêtetés, qui sont un devoir indispensable à ceux qui n'ont pas sucé la barbarie avec le lait; et, ne pouvant rien faire de plus pour ce bonhomme, je lui écris, et je le flatte contre ma conscience, n'ayant, entre nous, rien trouvé que de foible et de languissant, et, pour le mieux, que de très médiocre, en tout ce que j'ai lu de çà de là, en feuilletant ce gros volume. Mais je crois qu'il y auroit plus de mal à être sincère, en cette occasion, qu'à ne l'être pas.

Je suis au désespoir de toutes les lenteurs de Léonard; cependant que pouvons-nous faire? Trouvez un bon remède, et je le pratiquerai.

Je vous suis bien obligé des livres que vous m'indiquez

Ad usum Delphini, le Pline est d'un jésuite, le P. Jean Hardouin; 3 vol. Paris, François Muguet, 1685. La préface renferme, dans l'ordre accoutumé, l'éloge des trois promoteurs de cette entreprise : Montausier, Bossuet et Huet.

(1) Né à Bazanville, village du Calvados, près de Bayeux, vers 1592, mourut le 3 juin 1675. Il avait été le professeur de Huet, à Caen, au collège du Bois. Huet, dans ses *Mémoires*, p. 16, a fait un fort bel éloge du *bonhomme M. Halley*, comme l'appelle dédaigneusement Montausier. Antoine Halley lui avait dédié son recueil de *poésies*. Ménage, Huet, le P. La Rue, ont composé des vers latins en son honneur. Le recueil des poésies d'Antoine Halley a pour titre : *Antonii Hallæi regii eloquentiæ professoris et Musæi Sylvani* (le collège du Bois) *gymnasiarcha, in Academia Cadomensi, opuscula miscellanea.*

sur l'institution du prince. J'en ai vu quelques-uns, qui sont : Manuel Paléologue, à Jean, son fils; Bélisaire, Aquaviva et Hiéron. Osorius. Mais je n'ai point vu Constantin Ducas, à l'empereur Romanus, son fils; ni l'institution royale de Théophylacte pour Constantin, son disciple; et si vous pouvez me les faire voir, je vous en serai extrêmement obligé (1).

A Marly, le 9 décembre 1688.

Je reçus hier, en partant de Versailles, votre lettre avec la préface du livre que vous me faites l'honneur de me dédier (2). Je dois être honteux de tant de louanges que vous m'y donnez, et quand vous ne m'en donneriez que la

(1) Manuel II, Paléologue, empereur grec, 1391-1425; Jean VIII, Paléologue, son fils, 1425-1448. — Bélisaire, 490-565, sans doute le célèbre général dont les victoires jetèrent un grand éclat sur le règne de Justinien. — Claude Aquaviva, célèbre général des Jésuites, né en 1543, mourut en 1615. En 1610, à l'époque de l'assassinat de Henri IV, il avait protesté contre la théorie du régicide, attribuée à certains membres de son ordre. — Jérôme Osorio, écrivain portugais, né en 1506, mort en 1580, évêque de Silvès. On a de lui : *De rebus Emmanuelis virtute et auspicio gestis.* Lisbonne, 1571. — Constantin XI, Ducas, empereur grec, 1059-1067. — Romain IV, dit *Diogène,* régna de 1068 à 1071. — Théophylacte, surnommé *Simocatta,* vivait vers le septième siècle après J.-C., et remplit plusieurs fonctions à la cour de Maurice, empereur grec qui régna de 582 à 602. Pauvre Dauphin! comme il dut s'ennuyer en lisant ces diverses *Institutions* d'Aquaviva, de Théophylacte ou d'Osorius, lui qui déjà aimait si peu la lecture!

(2) *Censura philosophiæ Cartesianæ,* ouvrage publié en 1689, et dans lequel Huet attaque la métaphysique de Descartes, avec sa vivacité accoutumée.

moitié ce seroit encore trop, parce que je ne les mérite pas; mais, moins j'en suis digne, plus je vous dois être obligé (1). Cependant, pour un homme sincère, qui faites profession de dire la vérité, vous devez prendre garde que vous ne serez pas cru, disant tant de choses à mon avantage qui ne sont pas. Mais vous ne dites rien de mon véritable métier, auquel j'ai employé toute ma vie, jusqu'à ce que j'aie été auprès de Mgr le Dauphin, qui est celui de la guerre, et auquel je m'étois uniquement employé; et, si j'ai mérité quelques grâces du roi, ce n'a

(1) En 1689, Mlle de Scudéry écrivait à Huet qui lui avait envoyé aussi son *excellent ouvrage,* une jolie lettre; on la lira avec plaisir :

« ... Je voudrois bien cependant que vous m'eussiez envoyé quelque habile traducteur, afin de ne rien perdre d'un livre qui n'est pas favorable à certaines machines cartésiennes, contre lesquelles je me suis déclarée hautement il y a longtemps, sans employer pourtant contre le philosophe, que mon chien, ma guenon et mon perroquet. Mais comme il y a certaines choses qu'on entend plus facilement que les autres, j'ai fort bien entendu les louanges que vous donnez à M. de Montausier dans votre préface, et quelques autres petits endroits dont je n'oserois parler en détail de peur de m'égarer. Le philosophe que vous attaquez si vivement a une nièce que j'aime beaucoup, et qui a infiniment de mérite; mais elle entend raillerie sur la philosophie de son oncle, comme vous le verrez par un madrigal qu'elle m'envoya au commencement d'avril, lorsqu'elle sut que la pauvre fauvette étoit revenue dans mon petit bois, suivant sa coutume.

Quand la plus belle des fauvettes
Je vis revenir où vous êtes;
Ah! m'écriai-je alors avec étonnement,
N'en déplaise à mon oncle, elle a du jugement... »

Correspondance de Huet, Bibl. nationale; citée par MM. Rathery et Boutron : *Mademoiselle de Scudéry, sa vie et sa correspondance,* p. 312. Voir dans ce très intéressant volume plusieurs lettres inédites de Mlle de Scudéry à Mlle Descartes, p. 393 et suiv.

été que par là. On ne peut, cependant, vous être plus obligé que je le suis de l'honneur que vous me faites, dont j'ai toute la reconnoissance possible. C'est de quoi vous devez être persuadé, depuis le temps que je fais profession d'être...

A Versailles, le 19 mai 1689.

A mon retour de Rambouillet, Monsieur, j'ai trouvé ici les exemplaires de votre livre (1), et je me suis incontinent acquitté de la commission que vous me donnez de les présenter de votre part au roi et à Mgr le Dauphin. Ils ont été fort bien reçus de l'un et de l'autre, avec ordre de vous en remercier de chacun d'eux. Le roi me demanda de quoi il traitoit; je lui répondis que c'étoit de matières très belles, auxquelles je n'entendois rien, et il se mit à rire. Pour Mgr le Dauphin, je lui demandai si je ne vous manderois pas qu'il s'engageoit à le lire; mais il entendit bien ma raillerie, et il me dit que non, mais que je vous remerciasse bien de sa part. Pour moi, Monsieur, je ne saurois assez vous rendre d'actions de grâces de l'honneur que vous me faites de me l'adresser, et de ce que vous avez bien voulu vous charger du blâme de flatteur, en disant tant de bien de moi, qui n'est pas véritable.

Quant au livre, je vous dirai ingénument que je n'y entends rien, et que le latin que je trouve extrêmement beau et poli, me fait croire que ce qu'il explique est admirable. J'ai beau m'appliquer, je n'y comprends rien, sinon

(1) *Censura philosophiæ Cartesianæ.*

que Descartes y est traité comme il le mérite, ce dont je suis ravi (1). Mais il faut que vous vous prépariez à une aussi rude guerre que celle que nous avons avec toute l'Europe, car je pense qu'il vous tombera sur le corps autant d'auteurs que de régiments contre la France (2).

Pour changer de matière, je ne saurois m'empêcher de vous dire que je vous trouve heureux d'avoir si bonne compagnie en prenant des eaux, et que je me réjouis aussi avec Mme de Montespan de vous avoir aux heures que ses occupations lui laissent libre (3). Obligez-moi de vous servir de toute votre éloquence pour lui persuader que toute sa beauté, tout son esprit, et tout son mérite ne lui ont jamais acquis un serviteur si assuré, si affectionné et si respectueux que moi, et vous, Monsieur, assurez-vous de l'estime et de la considération que j'ai pour vous.

A Versailles, le 1er juin 1689.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 26 de l'autre mois. Quand je vous ai mandé que je n'entendois rien aux matières de votre livre contre Descartes, il ne faut pas,

(1) Montausier n'était pas aussi enthousiaste de Descartes, que Mme de Sévigné et Mme de Grignan.

(2) On était alors en pleine guerre de la ligue d'Augsbourg; commencée en 1688, cette guerre ne se termina qu'en 1697, par le traité de Ryswick.

(3) « Mme de Montespan avait été des premières à approuver le choix de M. de Montausier pour la place de gouverneur du Dauphin, choix qui effarouchoit un peu les courtisans. » (Note du manuscrit.) — Voyez dans M. Amédée Roux, *Montausier et son temps*, p. 151, pourquoi Mme de Montespan avait été *la première* à approuver le choix du roi. On ne peut parler de Mme de Montespan, sans citer l'excellent ouvrage de M. P. Clément :

s'il vous plaît, que vous croyiez que j'aie été assez peu discret pour en parler d'une autre manière qu'en riant, et seulement à quelques amis particuliers, au sujet de la préface. Vous n'avez pas dû, je crois, non plus prendre sérieusement ce que vous a écrit M. de Meaux, lorsque vous lui avez envoyé le même livre, en l'accompagnant de la lettre que vous me dites. Comme vous vous êtes depuis expliqué, par la réponse que vous lui avez faite, de votre pensée, et que vous y avez donné le sens véritable qui le doit contenter, voilà la chose bien réparée.

Il m'a envoyé son *Apocalypse* que je présentai hier, de sa part, au roi (1). Je n'ai fait encore que jeter les yeux dessus, et ce que j'en ai vu me paroît fort beau. Vous aurez déjà appris par d'autres que le roi a eu deux petits accès de fièvre tierce, et qu'aussitôt il a pris du quinquina, si bien qu'on espère que ce ne sera rien. J'eus aussi, il y a cinq jours, un peu de fièvre de rhume, lequel me dure encore, et m'incommode un peu. Je vous supplie, Monsieur, d'assurer Mme de Montespan de mes respects, quoiqu'il soit assez inutile, parce que je m'assure qu'elle me fait la justice d'en être persuadée, et vous ne devez pas l'être moins de la parfaite estime et amitié que j'ai pour vous (2).

Madame de Montespan et Louis XIV. Paris, Didier, 1868. Voir dans cet ouvrage bon nombre de lettres de Mme de Montespan à Huet, p. 307 et suiv. édit. in-12.

(1) Cet ouvrage de Bossuet fut publié en 1689.

(2) Lettres inédites; *Correspondance de Huet*, Bibl. nationale; vol. II, p. 17 et suiv. On trouve dans cette correspondance quarante-trois lettres de Montausier.

XIV

REMARQUES SUR LE TÉRENCE, L'HORACE, ET LE VIRGILE DE LA COLLECTION *ad usum Delphini*. (Voy. p. 198.)

On a vu, page 198, par la lettre de Montausier à Huet, en date du 15 octobre 1674, que Fléchier avait *travaillé à l'épître et à la préface de Térence.*

Or, ici se présente une difficulté. Le nom de Fléchier ne se trouve, ni en tête du volume (c'est celui d'un certain *Nicolas Camus*); ni dans *l'Epître*, qui est signée : *Frédéric Léonard;* ni dans le *privilège* qui est du 20 août 1674, où il n'est fait mention que de ce même *Léonard.* Voici le titre du volume : « *Publii Terentii sex comœdias interpretatione et notis illustravit*, Nicolaus Camus, jussu christianissimi regis in usum Delphini. Parisiis, apud Fredericum Leonard, typographum, viâ Jacobæâ, 1675. »

Nicolas Camus a donc préparé l'édition de Térence. Mais alors pourquoi le nom de ce dernier ne figure-t-il ni dans *l'épître*, ni dans le *privilège?* Et pourquoi Montausier dit-il à Huet : « M. Fléchier a déjà travaillé à l'épître et à la préface de Térence, et aura bientôt achevé? » Voici, croyons-nous, l'explication de ce fait. Elle nous est fournie par un passage de la préface de Térence. L'auteur de *la préface*, c'est-à-dire Fléchier, après avoir fait l'éloge de Montausier,

de Bossuet et de Huet, ajoute : « Ce commentaire serait certainement plus parfait, si le sous-précepteur du Dauphin, l'illustre Huet, cet homme d'une science immense, et qui dirige cette grande entreprise, avait pu revoir les parties de cet ouvrage. Songez, lecteur, que ce Térence paraît, le premier, avant tous les autres auteurs latins : c'est, pour ainsi dire, un coup d'essai; de plus, à cause de la mort prématurée du commentateur, l'ouvrage a été imprimé avant qu'on ait pu le rendre parfait. »

Voilà donc ce qui est arrivé : Nicolas Camus, dont le nom est en tête de l'édition de Térence, est mort avant d'avoir achevé son œuvre. Fléchier fut prié alors de composer *l'épître et la préface*. Mais, afin de ne point paraître s'approprier l'œuvre d'un autre, il ne mit pas son nom au bas de l'épître, qui fut signée simplement *Léonard*, du nom de l'imprimeur. D'autre part, comme Camus avait laissé son travail inachevé, le nom de celui-ci ne parut pas dans *le privilège*, où l'imprimeur seul est désigné.

Nous ne savons pourquoi le dictionnaire de biographie de MM. Dézobry et Bachelet nous dit que l'édition d'*Horace*, dans la collection du Dauphin, est du P. de La Rue. C'est une erreur ; elle est d'un certain Louis Desprez, ancien professeur d'éloquence au collège du Cardinal-Lemoine (1). Dans *la préface*, L. Desprez nous apprend que, sept ans auparavant, il avait travaillé à une édition de Perse et de Juvénal. Voici le titre de l'ouvrage : « *Quinti Horatii Flacci opera* interpre-

(1) Le collège du Cardinal-Lemoine était rue Saint-Victor, n° 76. Cette rue commençait jadis rue de Seine-Saint-Victor, et finissait rue de la Montagne Sainte-Geneviève. Elle ne commence plus aujourd'hui que rue du Cardinal-Lemoine, près de la rue de Jussieu, et finit rue Monge, près de la rue de la Montagne Sainte-Geneviève. — « Le collège fut fondé, en 1302, par le cardinal Jean Lemoine, et bâti sur l'emplacement des maison,

tatione et notis illustravit Ludovicus Desprez Cardinalitius socius ac rhetor emeritus, jussu christianissimi regis in usum serenissimi Delphini. Parisiis excudebat Fredericus Leonard, 1691. » — Le privilège est du 14 novembre 1675.

Cette édition d'Horace, comme celle de Térence, eut peu de chance. Dans sa préface, après avoir fait l'éloge de Montausier, de Bossuet et de Huet, L. Desprez nous apprend que ce travail fut confié successivement à deux personnes d'une grande érudition. Mais la mort les enleva l'une et l'autre, et alors ont eut recours à lui : ce qui ne peut être que préjudiciable au public, ajoute-t-il avec modestie : « Ecce verò unum, dein et alterum abstulit invida mors. Tandem res ad me delata, damno, fatebor enim, publico. »

C'est le Virgile qui est du P. de La Rue : Paris, Simon Bénard, rue Saint-Jacques, 1675. Le privilège est du 1er *novembre* 1674; *l'achevé d'imprimer* du 30 *octobre* 1675. La lettre de Montausier, en date du 15 *octobre* 1674, que nous avons citée page 183, semblerait indiquer que la rédaction du *privilège* fut faite par Huet.

La préface contient aussi un éloge de Montausier, de Bossuet et de Huet. La réunion presque constante de ces trois noms dans la plupart des préfaces montre que, dans cette grande entreprise, on ne doit jamais les séparer. La Rue déclare que ce travail lui a été demandé, non par une seule personne, mais par plusieurs personnages éminents : « Id

chapelle et cimetière qui avaient appartenu aux religieux Augustins. En 1757, on y fit des réparations et reconstructions considérables. » (Voy. de la Tynna, *Dictionnaire des rues de Paris*, 1812.) Il ne reste plus rien de ces anciens bâtiments, emportés par la rue Monge et la rue du Cardinal-Lemoine qui commence au pont de la Tournelle, traverse le boulevard Saint-Germain, et finit place de la Contrescarpe.

quidem mihi à summis viris impositum. » « Charles de Sainte-Maure, duc de Montausier, ajoute-t-il, chargé de l'éducation d'un grand Prince, cet homme si habile dans tout ce qui concerne non seulement les affaires civiles et militaires, mais encore la littérature, ne pouvait manquer de préparer à son jeune élève un chemin sûr et aisé pour le faire arriver aux mêmes connaissances. L'évêque de Condom, Jacques-Bénigne Bossuet, cet homme profondément versé dans les sciences divines et humaines, ne pouvait manquer non plus de chercher tous les moyens les plus capables de conduire le prince à un solide savoir. Pouvais-je résister aux prières, aux ordres, aux conseils éclairés de ces grands personnages auxquels un illustre monarque a confié son fils unique, son espoir, et l'espoir de la France? D'autant plus que, pour ce travail, je pouvais avoir fréquemment recours à Pierre-Daniel Huet, qui remplit les fonctions de sous-précepteur du Dauphin. Sa renommée, son savoir, lui donnent un grand crédit auprès de tous; il en a un plus grand encore auprès de moi, grâce à la douceur de ses mœurs. Par toutes les séductions de l'amitié, par bon nombre de notes sur Virgile qu'il a bien voulu me communiquer, il a fini par me persuader que je ne serais pas trop au-dessous d'une si grande tâche. »

Le privilège du Virgile, dont Montausier parle à Huet, dans sa lettre du 15 octobre 1674 (voy. p. 183), renferme des considérations générales qui ne sont pas dépourvues d'intérêt :

Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, etc... Ne voulant rien oublier de tout ce qui peut

contribuer à la bonne éducation de notre très cher et très amé fils, le Dauphin, et considérant que son avancement dans l'étude des bonnes lettres en fait une partie, Nous avons jugé que rien ne lui seroit plus utile pour cela, que de lui faciliter la lecture et l'intelligence des anciens auteurs de la langue latine par des moyens plus prompts et plus commodes, que ceux dont on s'est servi jusques ici, et nous nous sommes d'autant plus porté à l'exécution de ce dessein, que Nous avons compris en même temps que le public en recevroit beaucoup d'avantages. Ainsi, Nous avons jeté les yeux sur plusieurs personnes savantes, tant de notre royaume que des pays étrangers, pour travailler sur ces anciens auteurs de la langue latine, y faisant des notes et des explications qui pussent en donner l'intelligence, sans avoir besoin d'autres commentaires, et, dans la distribution qui a été faite de ce travail, Nous avons chargé le P. de La Rue, de la Compagnie de Jésus, de travailler à l'explication des œuvres de Virgile, dont il s'est acquitté à notre satisfaction.

L'achevé d'imprimer est du 30 octobre 1675. Voyez plus haut, page 196 et suiv., ce que nous disons des éditions *Ad usum Delphini*.

XV

NOTE SUR M. DE BRIEUX. (Voy. p. 211.)

Jacques Moisant de Brieux était de Caen. Il était calviniste. Il avait été avocat au parlement de Rouen, et fut pendant quelque temps conseiller au parlement de Metz. S'étant démis de sa charge, il se retira à Caen, sa patrie, et tint dans sa maison une académie de gens de lettres, où il eut l'honneur de recevoir M. le duc de Montausier. Il mourut en 1674.

On a de M. de Brieux deux volumes de poésies latines, dont le second parut à Caen, en 1669, in-12; *Les Origines de quelques coutumes anciennes et de plusieurs façons de parler triviales;* Caen, 1672, in-12; (Huet, *Comment. de reb. ad eum pertinentibus.*) *Les divertissements de M. de B.*, Caen, chez Jean Chevalier, 1673, in-12. C'est un recueil de lettres, et de poésies françaises et latines. (Voyez Moréri, *Dictionnaire historique*, vol. II. Paris, édit. de 1759.)

XVI

L'Auberge ou les brigands sans le savoir, comédie-vaudeville, par MM. Scribe et Delestre-Poirson; Paris, Barba, Palais-Royal; 1830, 1 vol. in-32. Représentée, pour la première fois, à Paris, sur le théâtre du Vaudeville, le 19 mai 1812. — (Voy. p. 239.)

La scène se passe dans une auberge au milieu des Pyrénées.

Scudéry et sa sœur, en voyage, sont arrivés dans une auberge des Pyrénées. Pendant que l'aubergiste, *Bertrand*, prépare la chambre des voyageurs, Scudéry et sa sœur attendent dans la salle commune. Pour occuper le temps, ils travaillent à une nouvelle pièce, la tragédie d'*Arsace*, « tirée du roman d'Artamène ». Ils reprennent leur dernière scène, *qui n'est pas encore finie*, celle où *Hétéroxène* apprend qu'*Arsace* est infidèle, et où elle ordonne le trépas de celui-ci.

L'aubergiste a déjà été effrayé de *l'air rébarbatif* de Georges. « Ils peuvent être d'honnêtes gens, a-t-il dit; mais, à coup sûr, ce n'est pas écrit sur leurs figures. »

On va voir comment les auteurs dramatiques ont développé la narration de Fléchier.

SCÈNE X

Mlle SCUDÉRI, SCUDÉRI, BERTRAND

BERTRAND, *à la fenêtre du cabinet.*

Tout est prêt, et s'ils veulent entrer... Mais que font-ils? Quels gestes! Quelles contorsions!

SCUDÉRI, *déclamant.*

Madame, je l'ai vu... vu de mes propres yeux;
Il n'en faut plus douter, Arsace est en ces lieux.

BERTRAND, (*à part toute la scène.*)

Dans ces lieux! Qui donc?

Mlle SCUDÉRI, *répondant.*

Je t'entends, Graphanor, Arsace est infidèle!
Le perfide, il mourra. . . . . .

Ah çà, mais je fais une réflexion : faut-il absolument le tuer?

SCUDÉRI.

Mais c'est indispensable : il n'y a pas à hésiter.

BERTRAND.

Tuer quelqu'un en ces lieux!

Mlle SCUDÉRI.

C'est avec peine que je vois tous ces meurtres-là. Nous tuons trop de monde, et çà tournera mal.

BERTRAND.

Plus de doute, ce sont des voleurs de grand chemin!

Mlle SCUDÉRI.

Hier, par exemple, n'avons-nous pas déjà assassiné Tiridate?

BERTRAND.

Ce pauvre Tiridate!... Quelque honnête particulier, sans doute.

SCUDÉRI.

D'accord, mais c'est justement ce qu'il faut.

Air de *M. Doche.*

Il faut des poisons
Des trahisons,
Des pamoisons,
Des attentats,
Des assassinats :
Conjurons,
Conspirons;
Que le trépas
Suive partout nos pas.

BERTRAND.

Les scélérats! employer de pareils moyens pour s'enrichir!

Mlle SCUDÉRI.

Allons, je me rends.

SCUDÉRI. (*Ils écrivent.*)

Hé bien! qu'il meure. C'est une affaire faite, et je vous garantis la réussite.

BERTRAND.

J'en ai assez entendu. Sortons sans bruit; et si ceux-là ne

sont pas pendus, je veux bien que... Grands dieux ! la porte est fermée : ils ont pris leurs précautions. Aucun moyen de sortir (1). Je suis perdu ! (*Il rentre dans le cabinet.*)

SCUDÉRI.

Mais de quelle manière le tuerons-nous ? Si nous le poignardions ?

Mlle SCUDÉRI.

Poignarder ? Non, l'empoisonner.

SCUDÉRI.

Le poison... oui, produira un effet plûs sûr, plus tragique.

Mlle SCUDÉRI.

Va pour le poison, il est mort.

SCUDÉRI.

Mort, c'est convenu. Reprenons maintenant.

BERTRAND.

Si je pouvais découvrir à qui ils en veulent ! Si c'était à moi ? Mais je ne m'appelle pas Arsace. Ecoutons de toutes nos oreilles.

Mlle SCUDÉRI, *déclamant.*

Tendre et cher Graphanor, je rends grâce à ton zèle ;
Mais, dis-moi, m'as-tu fait un rapport bien fidèle ?

SCUDÉRI.

Madame, dès longtemps, en ce séjour, dit-on,
Il est seul, déguisé, cachant jusqu'à son nom.

(1) Ils avaient fermé la porte du fond de la salle afin de ne pas être dérangés.

BERTRAND.

Seul, déguisé, cachant son nom!

SCUDÉRI.

Je l'ai vu... sa jeunesse, et surtout son audace...

BERTRAND.

Un jeune homme! Je n'ai ici que Florval.

SCUDÉRI.

Sous l'habit d'un guerrier m'ont découvert Arsace.

BERTRAND.

Un militaire! c'est lui.

Mlle SCUDÉRI.

C'en est fait! le cruel me quitte pour jamais.

SCUDÉRI.

D'une jeune beauté dont on vante les traits,
Le maître de ces lieux, m'a-t-on dit, est le père.

BERTRAND.

Ma fille!

SCUDÉRI.

Il n'est ainsi caché que pour la voir, lui plaire...

BERTRAND.

Il l'aimerait!

SCUDÉRI.

Et c'est pour elle enfin qu'un prince tel que lui...

BERTRAND.

Un prince!

SCUDÉRI.

Méconnaît sa grandeur, et s'oublie aujourd'hui;
Lui, né du sang des rois! lui, parent d'Artamène!

BERTRAND.

Il paraît cependant d'une bonne famille.

SCUDÉRI.

Lui qui fut autrefois l'amant d'Hétéroxène!
Qu'il périsse! formons un dessein généreux,
Digne de l'un, de l'autre, et digne de tous deux.

Mlle SCUDÉRY.

Bravo! bravo! beaucoup mieux que je ne croyais. Mais une seule chose m'embarrasse : nous tuons l'amant, mais la fille?

SCUDÉRY.

Rien de plus simple, je l'enlève.

BERTRAND.

Enlever ma fille!

Mlle SCUDÉRI.

Et le père?

BERTRAND.

Aïe, aïe, m'y voilà; ils veulent que toute la famille y passe.

SCUDÉRI, *d'une voix sombre.*

J'y suis : à minuit, une lanterne sourde, trois coups de poignard... il aura vécu.

Mlle Scudéri.

Très bien : ce sera un spectacle très gracieux.

Bertrand, *frissonnant.*

Oui, gracieux! je voudrais t'y voir. Je n'ai pas une seule goutte de sang dans les veines.

Mlle Scudéri.

C'est charmant!

Scudéri

Je crois y être.

Air

Lampe sépulcrale,
Viens guider mes pas.
La cloche fatale
Sonne le trépas.

Mlle Scudéri.

A vos pieds, princesse,
Dit le ravisseur,
Je meurs de tendresse.

Bertrand, *toujours à part.*

Moi, je meurs de peur!

ENSEMBLE : SCUDÉRI, Mlle SCUDÉRI, BERTRAND

Scudéri et Mlle Scudéri.

Chacun en silence
Ecoute en tremblant :
Je le vois d'avance,
Ce sera charmant.

BERTRAND.

Gardons le silence;
Je suis tout tremblant.
Ton trépas s'avance,
Malheureux Bertrand!

SCUDÉRI.

Voilà donc qui est arrangé. Mais il y a longtemps que notre chambre doit être prête. (*Il lui présente la main.*)

BERTRAND, *à part.*

Comment sortir sans être découvert?... Allons, faisons bonne contenance. (*Haut.*) Monsieur, votre chambre est prête.

SCUDÉRI.

Ah! bon. Mais qu'avez-vous donc? vous êtes pâle... tremblant.

BERTRAND, *tremblant de tous ses membres.*

Moi! je ne... tremble pas... au contraire...

SCUDÉRI.

Mon ton vous aura peut-être effrayé; mais rassurez-vous, je suis bon homme au fond.

BERTRAND, *à part.*

Tudieu, quelle bonté!

SCUDÉRI.

L'accident arrivé à ma voiture m'avait mis de mauvaise humeur; mais ce que je viens de faire m'a rendu ma gaieté naturelle.

BERTRAND.

Il y a de quoi.

Mlle Scudéri.

Vos genoux fléchissent... vous vous trouvez mal?

Bertrand.

En effet, je ne me trouve pas très bien. Mais allez-vous-en, ça ne sera rien. Ah! mon Dieu! voilà qu'il tire ses pistolets!... Non, c'est sa tabatière.

Scudéri.

Fais-nous apporter à dîner; et si nous sommes contents, je te récompenserai d'une manière à laquelle tu ne t'attends pas. (*Ils sortent.*)

Bertrand.

Je ne m'y attends que trop.

SCÈNE XI

Bertrand, *seul.* (*Il va les enfermer à clef.*)

Ouf! j'ai cru qu'ils ne partiraient pas. Mettons la clef, et réfléchissons si nous pouvons... Quelle aventure!... Ce Florval! ce prince Arsace!... Oh! c'est bien lui!... Sa fuite à l'arrivée de ces nouveaux venus... le mystère qui l'environnait... Cependant, le prince Arsace... je n'en ai jamais entendu parler... je voudrais bien savoir où est sa principauté. Bref, prince ou non, on doit l'assassiner; ce sont ses affaires, il s'en tirera comme il pourra... Mais moi... mais ma fille... surtout moi... A minuit... une lanterne sourde... Ah! que faire? Quel parti prendre? Ma foi, découvrons tout à Son Altesse... c'est un prince... il doit être brave, et lui seul peut nous sauver.

XVII

NOTE SUR Mlle DUPRÉ. (Voy. p. 265.)

Marie Dupré était fille d'une sœur de Roland Desmarets, et de Jean Desmarets de Saint-Sorlin, de l'Académie française. Elle était de Paris, et ayant montré dès sa plus tendre jeunesse une grande inclination pour la lecture et beaucoup de capacité pour l'étude, Roland Desmarets, qui était un homme fort savant, jugea à propos de prendre soin de son éducation. Il dit lui-même, dans une de ses lettres, qu'elle fit voir dès l'enfance un grand éloignement pour les amusements ordinaires à cet âge; qu'elle avait un génie aisé et facile, beaucoup de mémoire, et qu'après avoir lu une partie des bons livres écrits en notre langue, il résolut de lui enseigner les langues savantes. Après donc qu'il lui eut appris les préceptes et les règles de la langue latine, et qu'il l'eut mise en état de l'entendre, elle lut, avec lui, Cicéron, Ovide, Quinte-Curce, Justin; et M. Desmarets dit que ces auteurs lui étaient devenus familiers. Il lui apprit aussi la langue grecque, la rhétorique, la poétique et la philosophie; non, dit-il, cette philosophie de l'école, hérissée de chicanes et de mauvaises subtilités, mais une philosophie plus pure, plus élégante, plus solide. Mlle Dupré avait déjà la réputation d'une personne savante, lorsqu'elle perdit son oncle,

au mois de décembre 1653, et elle eut toujours un grand soin, depuis, de mettre à profit l'éducation qu'elle en avait reçue. Outre les langues grecque et latine, et sa langue maternelle qu'elle possédait parfaitement, et dans laquelle elle écrivait avec autant de facilité que de pureté, elle savait aussi l'italien. Elle étudia avec tant d'application la philosophie de Descartes, qu'on la surnommait *la Cartésienne*. Elle faisait aussi des vers français très agréables, et elle était en commerce d'amitié et de littérature avec plusieurs hommes savants de son temps, de même qu'avec Mlles de Scudéry et de la Vigne. *Les Réponses d'Iris à Climène*, c'est-à-dire à Mlle de la Vigne, qui se trouvent dans le *Recueil de vers choisis*, publié par le P. Bouhours, sont de sa composition. M. Titon du Tillet a donné place à Mlle Dupré dans son *Parnasse françois*, édition in-f°, page 507, mais cet illustre écrivain ne s'est pas assez exactement exprimé, lorsque, à la fin de ce court article, il renvoie aux *Epîtres latines de M. Roland, oncle de Mlle Dupré;* le nom de Roland n'était que le nom de baptême de M. Desmarets. La lettre où il est parlé de cette demoiselle est la cinquante-deuxième du livre second des lettres latines de M. Roland Desmarets, imprimées, in-8°, à Paris, chez Martin, en 1655, par les soins de Jean-Baptiste de Percy de Monchamp, avocat au parlement de Paris, et neveu de M. Roland Desmarets. On trouve, au commencement de ce recueil de lettres, l'ode latine que Jean de Verjus a adressée à Mlle Dupré, à l'occasion de la mort de Roland Desmarets, son oncle, où il la loue beaucoup. Voyez de plus les lettres de M. le comte de Bussy-Rabutin. (Moréri, *Dictionnaire Historique*, vol. IV, in-f°. Paris, 1759.)

TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER VOLUME

AVANT-PROPOS. . . . . .

CHAPITRE I

Fléchier fait ses études à Tarascon, chez les Pères de la Doctrine chrétienne. — A quinze ans, en 1647, il entre à Avignon, au noviciat des Doctrinaires. — Dès 1649, à dix-sept ans, il enseigne *les humanités* à Tarascon, puis à Draguignan. En 1653, il est envoyé à Narbonne, comme professeur de rhétorique. Il compose un cours de rhétorique pour ses élèves. Oraison funèbre de l'Archevêque de Narbonne, 1659. 1

CHAPITRE II

Fléchier vient à Paris, 1659. Mort de son oncle, Hercule Audiffret, le 16 avril 1659. — Maîtres de Fléchier à Paris. Richesource. Les *Conférences académiques et oratoires*, de 1660 à 1662. — Sa *Rhétorique des prédicateurs*, 1665. Sa théorie du plagiat 1667. — *Discours académiques* de Fléchier, composés pour l'académie de Richesource. 19

CHAPITRE III

Les maîtres de Fléchier (suite). Hercule Audiffret; caractère de ses ouvrages. Quelle influence a-t-il exercée sur son neveu ? — Fléchier suit les conférences du P. Senault à Saint-Magloire.

— Influence de Bossuet. — Les deux antiquités grecque et latine. — Fléchier étudie les vieux sermonnaires, espagnols italiens, et français surtout : Lingendes, Godeau, Ogier, le P. Lejeune. — Il étudie aussi nos moralistes : La Rochefoucauld, Pascal, Nicole. — Influence particulière de Balzac. — Il s'applique à l'étude de l'Ecriture sainte et des Pères. 75

CHAPITRE IV

Vie littéraire de Fléchier à Paris. Ses amis : Conrart, protecteur de Fléchier. Du talent et des écrits de Conrart. Sa correspondance galante avec Mlle Godefroy, qui fut plus tard la marquise d'Andeville. De l'opinion de Tallemant des Réaux. Conrart met Fléchier en relation avec M. de Montausier. Il le recommande à Chapelain. — Estime de Chapelain pour Fléchier. Celui-ci défenseur de Chapelain aux Grands-Jours d'Auvergne. Il est possesseur du manuscrit original de *la Pucelle*. . 106

CHAPITRE V

Les amis de Fléchier (suite). — Amitié toute particulière de Fléchier pour Huet. Différence du caractère des deux amis. — Vers 1659, Fléchier entre en relation avec Huet, et lui envoie ses vers latins. — En 1663, Fléchier vient visiter Huet, en Normandie. — Huet engage son ami à faire l'oraison funèbre de Marie-Eléonore de Rohan, abbesse de Malnoue. — En 1690, ces relations continuent encore. — Fléchier fait nommer Huet à l'Académie française, presque malgré lui. Discours remarquable par lequel il répond à son docte ami. . . 137

CHAPITRE VI

Les amis de Fléchier (suite). — Montausier. Son caractère. Que penser de la vertu inflexible de M. de Montausier? — Son courage; sa fidélité au roi pendant la Fronde; sa franchise; son bon cœur; son attachement pour ses amis. — Montausier bel esprit. Médisances de Tallemant à son sujet. Montausier et Chapelain. Montausier et Boileau. Est-il le type du Misanthrope? Montausier et Voiture. Son assiduité à l'hôtel de

Rambouillet. La *Guirlande de Julie.* — On doit à Montausier la publication des éditions *ad usum Delphini.* Huet dirige cette grande entreprise. Fléchier travaille à l'édition de Térence. — Montausier appelle Fléchier (1668), puis Huet, à la cour (1670). Discussion littéraire de Montausier avec l'abbé de Saint-Leu. Fléchier et Huet prennent part à cette discussion. En 1672, Montausier charge Fléchier de prononcer l'oraison funèbre de sa femme. Bénéfices que Montausier lui fait accorder. En 1685, Montausier fait nommer Huet à l'évêché de Soissons, et Fléchier à celui de Lavaur. Lettres inédites de Montausier à Huet. — Fléchier vient de Nîmes pour assister, à ses derniers moments, son protecteur et son ami. Le 11 août, il prononce son oraison funèbre, dans l'église des Carmélites du faubourg Saint-Jacques. — Relations de Fléchier avec Bossuet, de 1670 à 1685. — Fléchier et Ménage. Lettres inédites de Ménage. — Fléchier et Bussy-Rabutin. 162

CHAPITRE VII

Les amies de Fléchier. — Mme et Mlle des Houlières. — Mlle de Scudéry. Caractère de ses réunions. Elle ne doit pas être placée parmi les fausses précieuses. Excès auquel donna lieu *le Samedi.* Qualités de cœur de cette aimable femme. Son dévouement pour Pellisson. Lettres de Mlle de Scudéry à Huet au sujet de l'arrestation de Pellisson. Fléchier *au Samedi.* Dans ses *Mémoires sur les Grands-Jours,* il glisse souvent l'éloge de Mlle de Scudéry. Ce que Fléchier en dit dans ses lettres. 217

CHAPITRE VIII

Les amies de Fléchier (suite). — De la compagnie des femmes en général. Ce que Fléchier en pensait. Opuscule attribué à Fléchier : *Réflexions sur le caractère des hommes.* Goût de Fléchier pour les compagnies honnêtes et distinguées. — Marie Dupré. Son goût pour l'étude. Ce qu'en dit Somaize, dans le *Grand dictionnaire des Précieuses.* Les amis de Mlle Dupré : Bussy-Rabutin, le P. Rapin, Mlle Descartes, Huet, Conrart. — Du *ton galant* au dix-septième siècle. — Le ton galant s'allie très bien à la gravité du caractère. Correspondance de

3.75 2 vols
Lib. Paul Jammes

Mlle Dupré avec Bussy-Rabutin. Elle ne fait nullement étalage de savoir. Son affection pour Pellisson. Elle est en relation avec Bossuet. Ce que Huet dit de Mlle Dupré dans ses *Mémoires*. 245

PIÈCES JUSTIFICATIVES ET DOCUMENTS INÉDITS

DU PREMIER VOLUME

I. Fléchier et sa famille. 273
II. Deux lettres inédites de l'homme d'affaires de la famille de Fléchier. 296
III. Extrait de la préface des *Discours académiques et oratoires* de Richesource. 303
IV. Autre extrait des *Discours académiques*. 307
V. Extrait de la Rhétorique des prédicateurs. . . 309
VI. Lettres inédites de Fléchier à l'abbé de Nobilé. . 311
VII. Lettres de Fléchier à Huet. 331
VIII. Lettre de Chapelain à Fléchier. 335
IX. Lettre inédite du P. de La Rue à Huet. . . . 339
X. Lettre inédite de Conrart à Huet. 343
XI. Lettres de Mme Dacier à Huet. 347
XII. Lettres inédites de Ménage à Huet. 355
XIII. Lettres inédites de Montausier à Huet. 365
XIV. Remarques sur le *Térence*, l'*Horace*, et le *Virgile* de la collection *ad usum Delphini*. 373
XV. Note sur M. de Brieux. 379
XVI. *L'auberge ou les brigands sans le savoir*, comédie-vaudeville par MM. Scribe et Delestre-Poirson; Paris, Barba, Palais-Royal. 1830, 1 vol. in-32. Représentée, pour la première fois, à Paris, sur le théâtre du Vaudeville, le 19 mai 1812. 381
XVII. Note sur Mlle Dupré. . . . . , ... 391

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 5, PLACE DU PANTHÉON.

A 1000
2